

PLASTIC OMNIUM

Document
de référence 2015

COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM

Société anonyme au capital de 9 148 603,20 euros
Siège social : 19, boulevard Jules Carteret – 69007 Lyon – France
955 512 611 RCS Lyon – APE : 6420 Z

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2015



En application de son règlement général, notamment de l'article 212-13, l'Autorité des marchés financiers a enregistré le présent document de référence le 24/03/16 sous le numéro R.16-011. Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Il a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

L'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article L. 621-8-1-I du Code monétaire et financier, a été effectué après que l'AMF a vérifié « si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes ». Il n'implique pas l'authentification par l'AMF des éléments comptables et financiers présentés.

En application de l'article 28 du règlement européen n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- les comptes consolidés et les comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 et les rapports d'audit correspondants figurant aux pages 84 à 195 (incluses) du document de référence 2014 déposé auprès de l'AMF le 7 juillet 2015 sous le numéro R. 15-058 ;
- les comptes consolidés et les comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 et les rapports d'audit correspondants figurant aux pages 59 à 146 (incluses) du document de rapport financier annuel de l'exercice clos le 31 décembre 2013 déposé le 31 mars 2014 auprès de l'AMF.

1 PRÉSENTATION DU GROUPE			
1.1 Chiffres clés	5		
1.2 Historique	7		
1.3 Organigramme	9		
1.4 Activité et stratégie	9		
1.5 Recherche et Développement (R&D)	11		
1.6 Facteurs de risques	13		
2 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE			
2.1 Rapport du Président du Conseil d'Administration	19		
2.2 Rémunérations des mandataires sociaux	38		
2.3 Rapport des Commissaires aux Comptes	42		
3 DÉVELOPPEMENT DURABLE			
3.1 Enjeux	44		
3.2 Le développement de produits et services responsables	47		
3.3 La responsabilité sociale de l'entreprise	47		
3.4 Le respect de l'environnement	57		
3.5 L'engagement sociétal	64		
3.6 Méthodologie	66		
3.7 Table de concordance	68		
3.8 Rapport de l'organisme tiers indépendant	72		
4 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT			
4.1 Faits marquants 2015	75		
4.2 Commentaires sur les comptes consolidés	76		
4.3 Commentaires sur les comptes sociaux	78		
4.4 Perspectives et événements postérieurs à la clôture	79		
PRÉAMBULE AUX COMPTES CONSOLIDÉS			
Indicateurs financiers	81		
5 COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015			
5.1 Bilan	83		
5.2 Compte de résultat	85		
5.3 État du résultat global	86		
5.4 Variation des capitaux propres	87		
5.5 Tableau de flux de trésorerie	88		
5.6 Annexes aux comptes consolidés	90		
5.7 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	154		
6 COMPTES SOCIAUX			
6.1 Compte de résultat	157		
6.2 Bilan	158		
6.3 Annexe aux comptes sociaux	159		
6.4 Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices	169		
6.5 Tableau des filiales et participations	170		
6.6 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	171		
6.7 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	172		
7 INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL			
7.1 Informations concernant la Société	175		
7.2 Informations concernant le capital	177		
7.3 Informations concernant l'actionariat	182		
8 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE			
8.1 Ordre du jour	187		
8.2 Texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2016	188		
8.3 Rapport du Conseil d'Administration sur les résolutions présentées à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 28 avril 2016	193		
8.4 Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'autorisation d'attribution d'options d'achat d'actions	197		
8.5 Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes	198		
8.6 Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction du capital	199		
ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE			200
TABLE DE CONCORDANCE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE			201

01

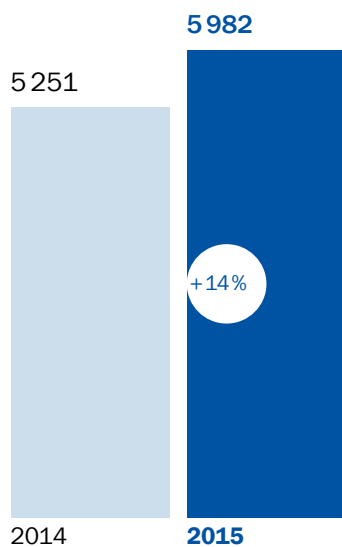
PRÉSENTATION DU GROUPE



1.1 Chiffres clés

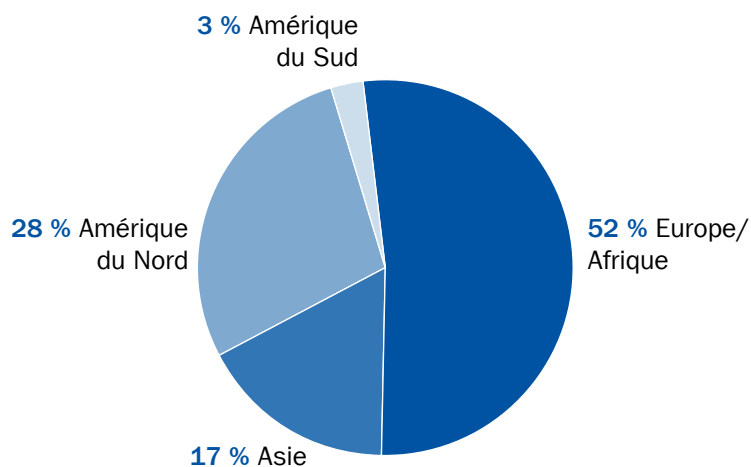
Évolution du chiffre d'affaires économique

En millions d'euros



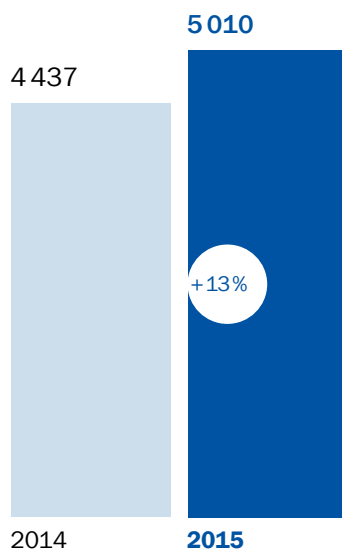
Répartition du chiffre d'affaires économique

Par zone géographique



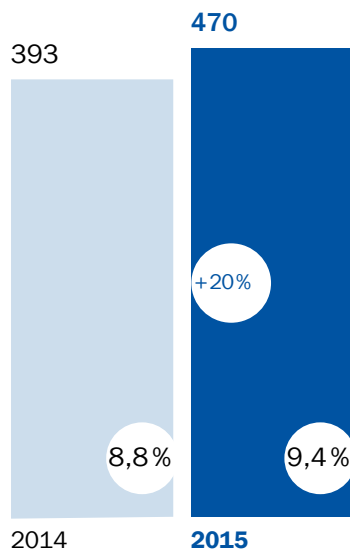
Évolution du chiffre d'affaires consolidé

En millions d'euros



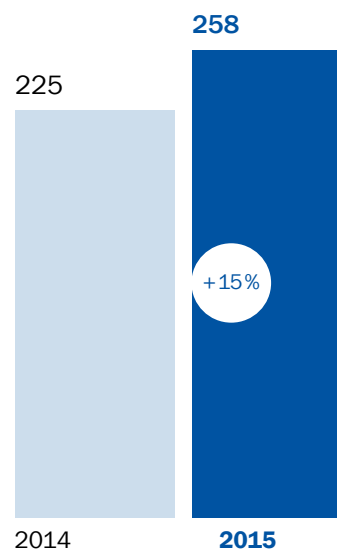
Marge opérationnelle

En millions d'euros et en % du CA consolidé



Résultat net, part du groupe

En millions d'euros



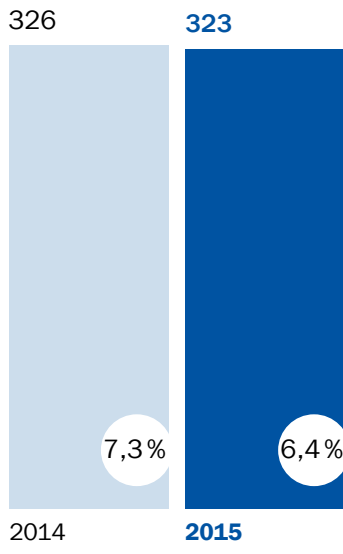
Le chiffre d'affaires économique correspond au chiffre d'affaires consolidé plus le chiffre d'affaires des co-entreprises du Groupe à hauteur de leur pourcentage de détention : BPO, HBPO et YFPO pour Plastic Omnium Automobile. Il reflète la réalité opérationnelle et managériale du Groupe.

Le chiffre d'affaires consolidé, en application des normes IFRS 10-11-12, ne comprend pas la quote-part des co-entreprises, consolidées par mise en équivalence.

La marge opérationnelle correspond au résultat opérationnel y compris la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence et l'amortissement des actifs incorporels acquis, avant autres produits et charges opérationnels.

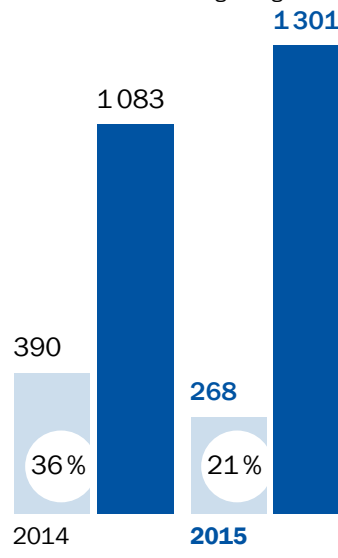
Investissements industriels et projets

En millions d'euros et en % du CA consolidé



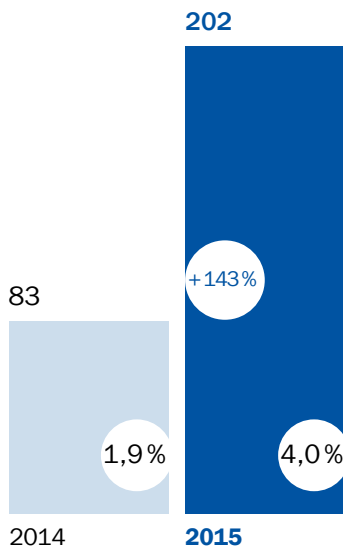
Dette nette / Capitaux propres

En millions d'euros et gearing en %



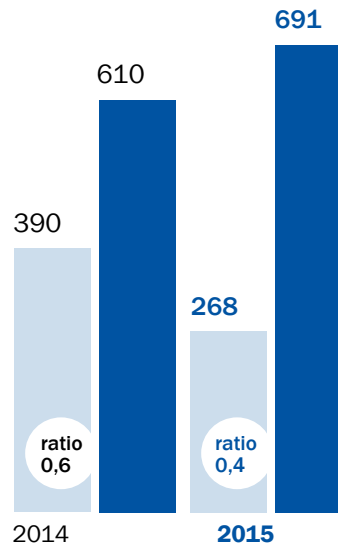
Cash-flow libre

En millions d'euros et en % du CA consolidé



Dette nette / EBITDA

En millions d'euros



Les investissements industriels et projets correspondent aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, nettes de cessions, à la variation nette des avances sur immobilisations/fournisseurs d'immobilisations et aux subventions d'investissements reçues (voir le tableau des flux de trésorerie et la note I.5 des Comptes Consolidés, ligne E : « Flux d'investissement d'exploitation »).

Le cash-flow libre correspond à la capacité d'autofinancement diminuée des investissements corporels et incorporels nets des cessions, des impôts et intérêts financiers nets décaissés +/- variation du besoin en fonds de roulement (excédent de trésorerie lié aux opérations).

L'endettement financier net comprend l'ensemble des dettes financières à long terme, les crédits à court terme et découverts bancaires diminués des prêts, des titres de créances négociables et autres actifs financiers à long terme, de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les capitaux propres comprennent les subventions d'exploitation.

L'EBITDA correspond à la marge opérationnelle, qui inclut la quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises avant dotations aux amortissements et provisions d'exploitation.

1.2 Historique

Les origines de la Compagnie Plastic Omnium remontent à 1946 lorsque la société Plasticomnium s'installe à Paris, rue du Louvre. La société compte alors trois salariés, et Pierre Burelle en est le Président-Directeur Général. Les premières fabrications étaient destinées à l'automobile (Jaeger) : des raccords de tuyauteries, des bougies déshydratantes, des pièces diverses en plastique.

Dans ces années, les presses à injecter étaient caractérisées par le poids des pièces produites. En 1949, la société possède cinq presses, dont la plus importante produisait une pièce de 250 grammes.

1952

La société emménage à Levallois-Perret, rue du Parc.

1954

La société s'endette pour acheter une presse capable de mouler une pièce de 1 200 grammes, un défi pour une société de cette taille.

1963

Compte tenu du fort développement de l'activité, les fabrications sont installées dans de nouveaux locaux construits à Langres (Haute-Marne).

1965

Plasticomnium prend le contrôle de l'UMDP (Union Mutuelle Des Propriétaires lyonnais), société cotée en Bourse de Lyon. Les deux sociétés fusionnent, et Pierre Burelle devient le Président-Directeur Général du nouvel ensemble. La cotation en Bourse de Plasticomnium date de cette fusion.

L'UMDP est une société spécialisée dans le curage et l'assainissement des fosses septiques, dont Pierre Émile Burelle, ingénieur civil de l'École des Mines de Paris, avait pris la direction en 1877 alors qu'il était âgé de 29 ans.

Cette société installe, sous l'égide de Pierre Émile Burelle, un vaste réseau de canalisations au départ de l'usine de la Mouche, à Lyon. Ce réseau répartit les matières d'extraction vers des zones agricoles et maraîchères. Ces 55 km de conduites créent la culture par l'épandage.

Après 1914, avec le développement du tout-à-l'égout, Pierre Émile Burelle oriente la société vers la location de seaux à immondices. Il disparaît en 1926. Deux de ses fils participent à la direction de l'UMDP, Jean Burelle, mort au champ d'honneur en 1915, et Charles, qui dirigera la société jusqu'en 1965. Cette année-là, Pierre Burelle, fils de Jean Burelle et petit-fils de Pierre Émile Burelle, achète à la Bourse de Lyon la majorité des actions de l'UMDP.

C'est à partir de l'activité « seaux à immondices » de l'UMDP que Pierre Burelle, Président-Directeur Général de Plasticomnium, va développer une gamme de produits et services, tels que la location, la maintenance et le lavage de conteneurs à ordures. Cette activité est actuellement l'épine dorsale de la Division Environnement.

Au cours des deux années suivantes, Pierre Burelle simplifie la gamme de produits des deux sociétés en vendant certaines activités. L'ancienne usine de la Mouche, à Lyon (ex-UMDP), devient le centre

de gestion du parc de poubelles de Lyon, point de départ de la Division Environnement actuelle.

1966

Création du logo actuel par Raymond Loewy, au nouveau graphisme ; Plastic Omnium s'écrit depuis lors en deux mots.

1968

Achat à l'entreprise Gachot de son département de résines fluorées et création d'une usine à Langres dédiée à ces produits. Cette activité formera la Division 3P.

À partir des années 1970

Le Groupe se développe à l'international avec la création d'une filiale par an, dont l'Espagne en 1970, l'Allemagne en 1972, le Royaume-Uni en 1973 et les États-Unis en 1977.

1974

Création de la société mère, Compagnie Plastic Omnium, qui contrôle les activités du Groupe.

En 1974, le Groupe acquiert une presse à injection de 2 500 tonnes et, en 1982, une de 10 000 tonnes, deux records de puissance à ces dates.

1983

Construction du nouveau siège social Avenue Jules Carteret, à Lyon, et opération immobilière « Berges du Rhône », à Lyon, sur le site de l'ancienne usine de la Mouche.

1984

- Création du concept « Ludoparc » : jeux pour parcs et jardins publics.
- Création d'une filiale de rotomoulage, Metroplast, à Chalon-sur-Saône.

1986

Prise de contrôle du groupe Landry et de Techniplaste Industrie, qui donnera naissance à la Division « Systèmes à Carburant » devenue Inergy Automotive Systems.

1987

Jean Burelle devient Président-Directeur Général de la Compagnie Plastic Omnium ; Pierre Burelle devient Président d'honneur et reste administrateur.

Les années 1990 confirment le développement du Groupe à l'international avec la création de nouvelles filiales, mais également avec des acquisitions :

- Zam, aux États-Unis, qui possède quatre usines de conteneurs, en 1991. La société sera revendue en 2001 ;
- Vasam, installée à Madrid et à Vigo, et spécialisée dans les réservoirs à carburant, en 1994 ;
- Reydel, installée en France, en Espagne, en Italie et au Royaume-Uni, spécialisée dans les tableaux de bord et panneaux de porte, en 1996, base de la Division Plastic Omnium Auto Intérieur, qui sera vendue à Visteon en 1999.

Durant les années 2000

Le Groupe poursuit sa croissance avec une politique d'acquisitions ou de partenariats ciblés et s'implante en Asie. L'investissement en R&D est également renforcé.

2000

Création d'Inergy Automotive Systems avec Solvay dans le cadre d'une joint-venture à 50/50, n° 1 mondial des systèmes à carburant.

2001

Laurent Burelle devient Président-Directeur Général de la Compagnie Plastic Omnium.

2002

- Inauguration en région lyonnaise de Σ -Sigmatech, le centre mondial de Recherche & Développement du Groupe pour les pièces extérieures de carrosserie.
- Vente de l'activité Tuyauterie de la Division 3P.

2003

Acquisition de Beauvais Diffusion, en France, dont l'activité est la collecte sélective des déchets.

2004

Acquisition de Temaco, en France, au groupe Sita, spécialiste des conteneurs à déchets, et cession de Plastic Omnium Médical.

2005

Constitution avec deux équipementiers allemands, Hella et Mahle-Behr, de la joint-venture HBPO, leader mondial dans le design, le développement, le montage et la logistique de modules de faces avant complexes pour automobile.

2006

Prise de contrôle d'Inoplast, qui conçoit et fabrique des pièces et fonctions complètes en matériaux composites et thermoplastiques destinées principalement aux automobiles et camions.

2007

- Le Groupe réunit 1 000 personnes à La Défense (Paris) pour célébrer son 60^e anniversaire.
- Implantation du Groupe en Chine, dans le cadre d'une joint-venture avec Yanfeng Visteon pour les pièces extérieures de carrosserie.
- Implantation du Groupe en Inde, dans le cadre d'une joint-venture majoritaire avec Varroc pour les pièces extérieures de carrosserie. Le Groupe en prendra le contrôle à 100 % en 2012.
- Acquisition du groupe Sulo en Allemagne, n° 2 des conteneurs en Europe.
- Acquisition de la compagnie Signature, leader européen de la signalisation routière et du marquage au sol, à la maison mère Burelle SA et association avec Eurovia (Vinci) dans ce même domaine d'activité.

2008

Vente de la Division Produits Plastiques Performants – 3P.

2010

Prise de contrôle d'Inergy Automotive Systems avec l'acquisition de la participation de 50 % de Solvay.

Depuis 2010, le Groupe poursuit sa stratégie d'investissements dans les zones en fort développement, par croissance organique et externe.

2011

Rachat des actifs de production de systèmes à carburant de Ford, aux États-Unis, et des usines polonaises du concurrent Plastal dans les pièces extérieures de carrosserie.

2012

Constitution de deux joint-ventures majoritaires dans les systèmes à carburant, l'une en Chine avec BAIC, l'autre en Russie avec la société DSK.

Vente des activités françaises et allemandes de Signature à Eurovia et débouclage des participations croisées.

2013

Le Groupe renforce sa présence dans les zones à forte croissance avec le démarrage de cinq nouvelles usines en Chine, portant le dispositif industriel dans ce pays à 19.

2014

Poursuite du développement en Chine avec l'ouverture de quatre nouvelles usines. Neuf usines supplémentaires sont également en cours de construction en Amérique du Nord (États-Unis, Mexique), en Chine et en Russie pour satisfaire les nombreuses commandes gagnées par les activités automobiles.

Renforcement du dispositif R&D avec l'ouverture d' α -Alphatech, centre de R&D mondial de la Division Auto Inergy, à Compiègne en France.

Vente par la Division Environnement de son activité de signalisation routière en Suisse, Signal AG.

2015

Le Groupe poursuit sa stratégie de développement sur les marchés dynamiques avec l'ouverture de 9 usines (Chine, États-Unis, Allemagne, Corée du Sud et Russie).

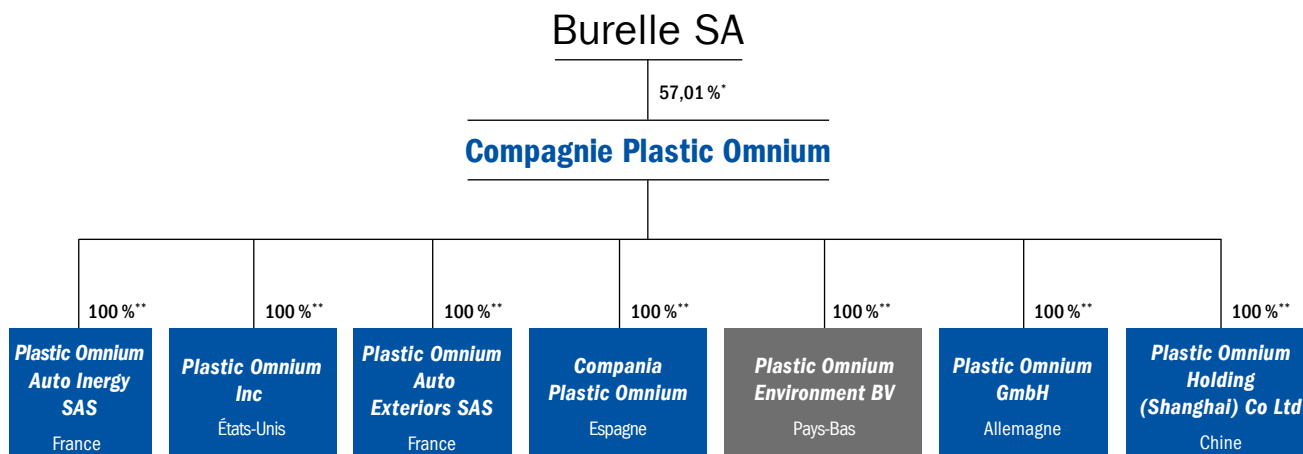
En novembre, le Groupe inaugure un nouveau centre de développement pour ses activités automobiles à Tokyo.

En décembre, le Groupe annonce la signature d'un protocole d'accord (Memorandum of Understanding) avec le groupe Faurecia pour acquérir son activité Systèmes Extérieurs (pare-chocs et modules de blocs avant) pour une valeur d'entreprise de 665 millions d'euros.

À fin 2015

Le Groupe et ses coentreprises emploient 26 000 personnes dans 120 usines, 21 centres de R&D et 30 pays dans le monde.

Organigramme simplifié (détention directe de capital)



■ Environnement

■ Automobile

* 73,4 % des droits de vote.

** Le % des droits de vote est égal au % de détention.

1.3 Organigramme

La Compagnie Plastic Omnium a deux cœurs de métier, l'Automobile et l'Environnement.

Le pôle Automobile produit et commercialise, à travers son réseau d'usines partout dans le monde, des pièces et modules de carrosserie ainsi que des systèmes à carburant. Ses clients sont exclusivement les constructeurs automobiles.

Le pôle Environnement fabrique et commercialise une gamme complète de produits et services dans les domaines de la conteneurisation des déchets et du design urbain. Ses principaux clients sont soit les collectivités locales, soit les collecteurs.

Le groupe Plastic Omnium est organisé autour des holdings métier ou holdings pays indiquées dans l'organigramme ci-dessus détenant les titres des filiales opérationnelles locales. L'activité de ces entités opérationnelles locales dépend principalement de leur marché local ; elles portent donc les actifs et passifs nécessaires à leur activité mais pas d'actifs stratégiques. Les entités de la Compagnie Plastic Omnium sont détenues directement ou indirectement à 100 % et contrôlées par la Compagnie Plastic Omnium, à l'exception des principales entités suivantes, contrôlées conjointement avec des partenaires.

HBPO : détenue à parts égales par la Compagnie Plastic Omnium, Hella et Mahle-Behr. Cette société, leader mondial des modules de bloc avant, a réalisé un chiffre d'affaires de 641 millions d'euros en 2015 (quote-part Plastic Omnium), à travers un réseau de 21 sites d'assemblage.

YFPO : joint-venture détenue à 49,95 % par la Compagnie Plastic Omnium, la société est le leader chinois des pièces extérieures de carrosserie. Son chiffre d'affaires 2015 s'est élevé à 290 millions

d'euros (quote-part Plastic Omnium). YFPO emploie environ 3 400 personnes dans son centre de développement et ses 17 usines en Chine.

1.4 Activité et stratégie

La Compagnie Plastic Omnium est un groupe industriel et de services, partenaire des constructeurs automobiles et des collectivités locales à travers ses deux activités, les Équipements Automobiles et l'Environnement. C'est un groupe aux activités mondiales, présent sur les quatre continents (voir commentaires sur les comptes consolidés page 76 pour la répartition du chiffre d'affaires par zone géographique).

Dans les **Équipements Automobiles**, qui représentent 94 % du chiffre d'affaires économique 2015, soit 5,6 milliards d'euros en 2015 (voir commentaires sur les comptes consolidés page 76), le Groupe est présent sur deux métiers, sur lesquels il occupe des positions de leader. Le marché de référence est celui de la production automobile mondiale, qui s'est élevé à 85,8 millions de véhicules en 2015, en croissance de 1,5 % par rapport aux 84,6 millions de 2014 (source : IHS janvier 2016).

La Division Auto Exterior est n° 1 mondial sur le marché des pièces et modules de carrosserie*, fabriqués essentiellement à partir de polypropylène injecté et de matériaux composites. La Division conçoit et produit une large gamme de pièces et modules : pare-chocs et systèmes d'absorption d'énergie, modules de bloc avant, produits en composites, notamment hayons. La Division Auto Exterior a livré plus de 18 millions de pare-chocs peints en 2015, soit une part de marché mondiale de 11 %. Cette part de marché s'élevait à 8 % en 2010 et progresse grâce au développement de la Division dans les zones à forte croissance, notamment la Chine, où la Division Auto Exterior a une part de marché de 18 % en 2015. Ses deux principaux concurrents

* Analyse interne d'après des données IHS.

rents sont le groupe canadien Magna (8 % de part de marché) et l'équipementier français Faurecia (6 %) ; 32 % de la production mondiale de pare-chocs reste réalisée par les constructeurs eux-mêmes. Plastic Omnium a annoncé le 14 décembre 2015 la signature d'un protocole d'accord (Memorandum of Understanding) avec le groupe Faurecia pour acquérir son activité Systèmes Extérieurs (pare-chocs et modules de blocs avant) pour une valeur d'entreprise de 665 millions d'euros. Intervenant sur un marché de pièces d'aspect et de design, la Division Auto Exterior propose des solutions sur mesure et multimatériaux à forte valeur ajoutée, conçues dans une logique croissante d'intégration de fonctions et de sécurité, pour alléger le véhicule et réduire les émissions de CO₂.

La Division Auto Inergy est n° 1 mondial des systèmes à carburant, produits par soufflage du polyéthylène*. Produit de sécurité intégré et de dépollution, le système à carburant répond à plusieurs fonctions : remplissage, stockage, jaugeage, ventilation et alimentation moteur. 18 millions de systèmes ont été fabriqués en 2015 par la Division Auto Inergy, soit une part de marché mondiale de 21 %. Ses trois principaux concurrents sont le groupe américain Kautex, filiale de Textron, le groupe chinois YAPP et le groupe TI, avec respectivement 15 %, 11 % et 9 % de parts de marché. À noter que 23 % du marché mondial est encore constitué par des réservoirs en métal, ce qui représente un potentiel de croissance important par la substitution prévue du métal vers le plastique pour des raisons de sécurité et de poids notamment. La croissance des parts de marché de la Division Auto Inergy, qui passe de 16 % en 2010 à 21 % en 2015, est en partie liée à cette substitution croissante ; elle s'explique également par les forts investissements industriels réalisés pour s'implanter dans les zones à forte croissance. Par ailleurs, la division Auto Inergy développe et commercialise des systèmes SCR de dépollution des véhicules diesel qui permettent de supprimer jusqu'à 95 % des émissions de NOx et jusqu'à 8 % des émissions de CO₂ (voir le paragraphe « Confirmation du succès de l'offre SCR » dans la section 4.1 Faits marquants 2015 en page 75).

Les deux activités sont implantées sur les quatre continents, produisant à partir d'un réseau de 109 sites industriels de proximité. Les livraisons en juste-à-temps, la grande dimension des pièces produites et leur fragilité pour les pare-chocs peints ton caisse imposent en effet de produire dans un environnement proche du constructeur automobile. Cependant, n'utilisant ni la même technique de production ni la même matière première, les usines sont distinctes pour ces deux activités.

L'activité Automobile de la Compagnie Plastic Omnium, y compris ses coentreprises, a employé plus de 23 800 personnes en 2015. Elle livre la quasi-totalité des constructeurs automobiles mondiaux. Les constructeurs allemands représentent 31 % du chiffre d'affaires économique automobile 2015, devant les constructeurs américains (28 %), asiatiques (20 %) et français (19 %).

L'activité **Environnement** représente 6 % du chiffre d'affaires économique du Groupe, soit 386 millions d'euros en 2015 (voir commentaires sur les comptes consolidés page 76), et emploie plus de 2 000 personnes.

* Analyse interne d'après des données IHS.

Avec 11 usines en Europe (France, Allemagne, Royaume-Uni et Espagne) et un centre de R&D (France), la Division Environnement est le leader de la conteneurisation des déchets, au travers de ses trois principales activités :

- les conteneurs : production et vente de bacs à ordures ménagères, colonnes, composteurs ou encore conteneurs enterrés et semi-enterrés ;
- les services associés, depuis la maintenance, le lavage jusqu'aux systèmes de tarification incitative pour aider les collectivités locales à gérer à moindre coût et le plus efficacement possible leurs déchets ;
- l'équipement urbain : la Division propose un large éventail de mobilier urbain capable d'équiper des espaces collectifs, comme des aires de propreté, des sorties d'école, des aires de jeux, des parcs ou des gares. Elle dispose également d'un bureau de style intégré qui a développé une offre unique, « Your City, Your Design », qui permet de personnaliser les équipements vendus à l'environnement spécifique de la collectivité.

Les principaux concurrents de la Division Environnement, dont la part de marché est estimée par le Groupe à 30 % en Europe, sont les groupes allemands ESE (20 % de part de marché) et Schaefer (17 %).

La stratégie mise en œuvre par la Compagnie Plastic Omnium repose sur deux axes : développement des capacités de production dans les pays à forte croissance et investissements renforcés en Recherche & Développement pour répondre aux besoins du marché en matière d'allègement du véhicule, de réduction des émissions polluantes et des déchets.

Dans ses deux activités, la Compagnie Plastic Omnium évolue dans un marché en croissance.

Dans l'Automobile, la production mondiale est attendue en hausse annuelle moyenne d'environ 3 % dans les quatre années à venir (source : IHS janvier 2016). 97,2 millions de véhicules seraient produits dans le monde en 2019, contre 85,8 millions en 2015 : sur ces 11,4 millions de véhicules supplémentaires, 4,9 millions, soit 43 %, viendront de la Chine, qui représentera, en 2019, 28 % de la production mondiale de voitures. 2,2 millions de véhicules seront produits en Asie (hors Chine), 1,9 million en Europe et 1,7 million en Amérique du Nord. Le premier axe de développement de la Compagnie Plastic Omnium est donc d'accompagner cette croissance, en investissant de façon ciblée dans la construction de nouvelles unités de production. Ce mouvement se traduit par un déplacement des barycentres de production. Fin 2015, le Groupe compte 109 usines automobiles avec la répartition suivante : Amérique du Nord (17 usines), Asie (38 usines), Europe (47 usines) et Amérique du Sud / Afrique (7 usines).

Dans l'Environnement, l'élévation du niveau de vie des pays émergents va s'accompagner d'une augmentation des déchets générés, et donc d'un besoin croissant de conteneurisation de ces déchets, qui soutient l'activité de la Compagnie Plastic Omnium.

Cette croissance des marchés de la Compagnie Plastic Omnium au niveau mondial, en volumes, s'accompagne parallèlement d'une évolution, sous l'influence de la réglementation, des besoins pour des produits plus respectueux de l'environnement, notamment dans les pays matures (Europe et Amérique du Nord). Le second axe stratégique repose ainsi sur le renforcement de la Recherche & Développement pour répondre à cette demande.

1.5 Recherche et Développement (R&D)

Inscrite dans la stratégie du Groupe à long terme, l'innovation participe à la performance et à la reconnaissance de la Compagnie Plastic Omnium comme un des leaders des équipements automobiles et des services aux collectivités.

En 2015, la Compagnie Plastic Omnium a consacré 295 millions d'euros à la R&D, soit 5,9 % de son chiffre d'affaires.

L'innovation s'appuie sur ses deux centres internationaux de R&D : Σ-Sigmatech (500 personnes, Lyon, France), dédié aux pièces de carrosserie extérieures et aux matériaux composites et □-Alphatech (Compiègne, France) dédié aux systèmes à carburant et de dépollution ainsi qu'aux nouvelles solutions de stockage de l'énergie. Inauguré le 1er septembre 2014, □-Alphatech a nécessité un investissement de 65 millions d'euros et emploie 450 personnes. Pour accompagner la stratégie de croissance et de globalisation du Groupe, 19 centres de développement viennent renforcer ce dispositif de R&D dans les zones de croissance.

Ainsi, à travers le monde, c'est un réseau de 21 centres, 2 000 ingénieurs, 20 nationalités, qui sont dédiés à la recherche de solutions innovantes, permettant de répondre aux normes environnementales les plus strictes. Fruits de cette politique volontariste, le Groupe gère un portefeuille de plus de 3 500 brevets, dont 142 déposés en 2015, ce qui le place au 30^e rang des plus grands déposants français de brevets (source : INPI classement 2014), au 7^e rang des acteurs de l'automobile.

Dans un contexte de réglementations mondiales qui se durcissent, le Groupe oriente sa recherche vers des solutions de réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) et d'oxydes d'azote (NOx) afin d'accompagner les constructeurs automobiles dans la conception et la construction de la voiture propre de demain, à travers deux grands leviers :

- la réduction des émissions polluantes, préoccupation majeure du secteur automobile ;
- la liberté de design, permettant aux constructeurs d'optimiser l'aérodynamisme et d'alléger les contraintes de conception au profit de la créativité stylistique.

L'allègement du véhicule et l'aérodynamisme constituent un levier majeur pour pouvoir respecter le seuil d'émissions de CO₂ fixé par l'Union Européenne et les gouvernements des différents marchés sur lesquels le groupe Plastic Omnium opère. Ainsi, à compter de 2020, la moyenne pondérée d'émissions de CO₂ de tous les véhicules vendus en un an par les constructeurs, enregistrés dans l'Union Européenne, devra atteindre 95 g de CO₂/km. Si cet objectif n'est pas atteint, les constructeurs devront, à terme, payer une pénalité sur les émissions excédentaires.

Leader mondial sur le marché des pièces de carrosserie, la Division Auto Exterior produit plus de 70 000 pièces de carrosserie plastique par jour (boucliers pare-chocs, ailes, ouvrants arrière, spoilers, bas-de-caisse, protections de carrosserie). Ces panneaux de carrosserie, injectés en matière plastique, sont jusqu'à 40 % plus légers que les panneaux en acier et, pour certains véhicules, ils représentent 50 %

de la surface peinte de la carrosserie. Quant aux solutions d'optimisation de l'aérodynamique active et passive, elles peuvent permettre un gain de plus de 3 g de CO₂/km.

Point d'entrée du véhicule dans l'air, le pare-chocs avant est une zone clé pour réduire sa trace aérodynamique. La Compagnie Plastic Omnium propose des **systèmes actifs** pour gérer l'engagement et la circulation de l'air autour de la voiture :

- volets mobiles sur la grille d'air qui s'ouvrent totalement ou partiellement, selon la vitesse et la température du moteur ;
- spoiler avant mobile qui s'abaisse au-delà de 60 km/h, optimisant la forme aérodynamique du véhicule ;
- volets mobiles latéraux sur le pare-chocs arrière qui s'ouvrent à 60 km/h pour refermer le flux d'air.

Ces systèmes actifs intègrent également des équipements d'aide à la conduite et de communication. Les possibilités de mise en forme, d'intégration de fonctions et de transparence électromagnétique permettent d'accueillir capteurs, radars, antennes..., actifs dans les meilleures conditions de performance et de fiabilité.

Avec plus de 60 % de parts de marché, Plastic Omnium est le leader mondial des **ouvrants arrière** en composites, gamme de produits en plein essor dans le monde automobile. Ainsi, Plastic Omnium a équipé en 2015 plus de 1 million de véhicules dans le monde. Les ouvrants arrière composites offrent aux constructeurs une liberté de style inédite sur la surface arrière du véhicule, un gain de masse de l'ordre de 30 % par rapport à une solution acier traditionnelle et une modularité favorisant la gestion d'une diversité croissante de véhicules et de versions.

Plastic Omnium propose deux technologies permettant de couvrir une large de gamme de véhicules :

- "Higate Hybrid" associe un caisson intérieur en composite therm durcissable à des panneaux extérieurs en thermoplastique peints ton caisse et collés. Cette technologie est adaptée à des véhicules de type SUV ou grands breaks avec des hayons de grandes dimensions.

Elle permet :

- la réduction de la complexité de production, avec une réduction des coûts d'investissements de 50 % par rapport à l'emboutissage d'acier ;
- un allègement du volet arrière de 7 kg soit -0,7 g CO₂/km en préservant les prestations mécaniques pour un hayon de très grande dimension motorisé ;
- une intégration de nombreuses fonctions ;
- "Higate Thermoplastic" permet de réaliser le caisson en injection de composite thermoplastique associé à des renforts acier surmoulés. Les panneaux extérieurs sont également injectés, peints et collés au caisson. Cette technologie répond parfaitement aux besoins de véhicules de type berline ou break avec des cadences de production élevées. Elle offre une grande liberté de design, couplée à une économie de poids de près de 4 kg tout en augmentant la cadence du cycle de production de 50 % en comparaison d'un composite therm durcissable.

Ces deux solutions sont actuellement commercialisées auprès des constructeurs PSA Peugeot Citroën, Volvo et Jaguar Land Rover.

Deux nouvelles versions sont en cours de développement. Higate Premium est un concept pour les futurs véhicules de type SUV ou break de segments supérieurs comprenant un caisson en composite renforcé par des fibres de carbone. Higate Entry est développé pour les véhicules de segment A&B pour lesquels il constitue une solution économiquement optimisée.

Par ailleurs, la Division Auto Exterior étend son offre de produits innovants avec des composites hautes performances qui permettent un gain significatif en termes de réduction de masse. Plastic Omnium produit et transforme près de 20 000 tonnes de matériaux composites pour l'industrie de l'automobile et du camion, et occupe ainsi une position de leader sur ce marché en croissance lié à l'allègement des véhicules. Aujourd'hui, Plastic Omnium maîtrise l'ensemble de la chaîne de conception et de fabrication des pièces en matériaux composites ; depuis la formulation des matériaux jusqu'à leur transformation dans des procédés haute cadence.

L'ambition de Plastic Omnium est de développer des solutions composites hautes performances pour des pièces structurelles (planchers, pieds milieu, traverses...) avec des matériaux de nouvelles générations (nouvelles résines, haut taux de renfort, fibres de carbone...). De nouveaux procédés de type Advanced SMC ou pultrusion et surmoulage thermoplastique sont aussi mis au point afin de diminuer les temps de cycle (cible de 1 à 2 minutes) et limiter les étapes de finition afin de rendre le composite haute performance compatible avec la production de masse automobile.

Des premiers résultats tangibles de cette ambition se concrétisent. Une première pièce en SMC fibre de carbone recyclée a été mise en production pour BMW en 2015.

En mars 2015, la plus grande organisation mondiale d'industriels des matériaux composites, JEC, a récompensé deux innovations développées par Plastic Omnium conjointement, l'une avec PSA Peugeot Citroën, l'autre avec Hyundai Motor Europe.

- Plastic Omnium développe avec PSA Peugeot Citroën une solution de substitution au soubassement traditionnel en acier par un plancher autoporteur en résine thermodurcissable renforcé de fibres de verre. À la clé, une réduction du nombre de pièces à assembler de plus de 30 à quatre éléments principaux et une diminution de la masse de l'ordre de 8 kg sur un modèle de gamme moyenne. Cette technologie est compatible avec les moyens d'assemblage des caisses automobiles et pourra être mise en œuvre dans une approche multimatériaux avec des aciers.
- Plastic Omnium a mis au point pour Hyundai Motor Europe une poutre de pare-chocs avant plus légère de 43 %, soit un gain de 3,7 kg par rapport au même équipement en tôle d'acier. Une nouvelle technologie associant un renfort pultrudé en fibres de verre et de carbone surmoulé avec une résine thermoplastique permet d'atteindre un haut niveau de performances à un coût compétitif.

Ces deux innovations offrent une capacité de résistance aux chocs équivalente aux équipements actuels en métal.

L'objectif est d'équiper un premier véhicule Hyundai avec cette nouvelle poutre de pare-chocs dès 2017. L'innovation pourra ensuite être adoptée sur de futurs véhicules.

Quant au plancher avant proposé par PSA, il équipait les prototypes Peugeot 208 Hybrid Air et Citroën C4 Cactus Concept Airflow présentés au Mondial de l'Automobile à Paris en octobre 2014. Les premières applications envisagées pourraient voir le jour dès 2020.

La Division Auto Inergy renforce ses efforts en matière de **systèmes de dépollution et de réduction des émissions d'hydrocarbures, de NOx et de CO₂**, avec ses solutions SCR-DINOx et TSBM.

Un réservoir plastique fabriqué par extrusion-soufflage offre un gain de poids d'environ 20 % à 30 %, comparé à un réservoir équivalent en métal, ce qui aide à réduire considérablement les émissions de CO₂. Divers procédés de fabrication permettent par ailleurs à un réservoir en plastique d'atteindre les normes les plus strictes en matière d'émissions évaporatives. Enfin, la flexibilité de sa forme permet d'optimiser l'espace disponible dans le véhicule, autorisant des architectures complexes et également l'intégration de nombreuses fonctions et composants. Les systèmes à carburant en plastique optimisent ainsi le remplissage du réservoir et sont également anticorrosifs et compatibles avec tous types de carburants, y compris les biodiesels ou les bioéthanol.

La **Réduction Catalytique Sélective (SCR)** est une technologie très performante pour la dépollution des véhicules diesel. Une solution aqueuse d'urée, nommée AdBlue®, est injectée en amont d'un catalyseur dans la ligne d'échappement. Au contact des gaz chauds, elle est transformée par hydrolyse en ammoniac, qui réagit ensuite avec les oxydes d'azote (NOx) pour ne finalement émettre que de l'azote (qui constitue 80 % de l'air) et de la vapeur d'eau. Profitant de son expérience dans la gestion des fluides techniques embarqués, la Division Auto Inergy a développé depuis 2006 des solutions de stockage et de distribution d'AdBlue® pour véhicules légers et utilitaires. Actuellement dans sa deuxième génération DINOx Premium, le système SCR permet de supprimer 95 % des émissions de NOx d'un véhicule diesel et jusqu'à 8 % de ses émissions de CO₂. Optimal en termes de performance et d'encombrement, il permet de répondre aux normes d'émission et de consommation des véhicules, notamment la norme Euro 6, applicable en Europe depuis septembre 2014.

La Division Auto Inergy développe actuellement une innovation en matière de Réduction Catalytique Sélective, DINOx Compact. Ce système intègre la carte de contrôle électronique (DCU) et tous les capteurs dans un même module, pour offrir aux constructeurs la meilleure efficacité performance/coût.

En outre, DINOx Compact est spécialement conçu pour tirer le meilleur des stratégies de contrôle et de diagnostic développées et brevetées par Plastic Omnium.

Ce module tout-en-un est compatible avec des réservoirs soufflés ou injectés. Il est évolutif afin de répondre aux exigences des normes à venir.

Plastic Omnium se positionne aujourd'hui comme un des leaders du SCR sur un marché qui se développe fortement du fait du durcissement des normes environnementales en matière de réduction des NOx (Euro 6 en Europe et Tier 2 Bin 5 en Amérique du Nord). Le Groupe a ainsi lancé début 2015 la production des systèmes SCR pour la plate-forme MLBevo de Audi.

Les volumes de production de Plastic Omnium, qui se sont élevés à 600 000 unités en 2015, devraient croître pour atteindre 2,7 millions de systèmes en 2019, soit une part de marché mondiale de 33 %.

Dans le domaine de l'hybride et de l'électrique, les solutions d'allègement proposées par la Compagnie Plastic Omnium sont d'autant plus nécessaires qu'il s'agit de compenser le poids des batteries et d'optimiser l'autonomie du véhicule. Pour les véhicules hybrides, la Division Auto Inergy a développé une gamme de cloisons antibruit /NBAFFLE, qui vise à atténuer les bruits de « clapot » dus aux déplacements du

carburant dans le réservoir lorsque le véhicule s'arrête et que ces bruits ne sont plus masqués par le bruit de fond du moteur. Pour les futurs véhicules hybrides rechargeables, dont les batteries peuvent être rechargées par raccordement à un réseau de distribution d'électricité, la Division Auto Inergy met au point des solutions de stockage de carburant adaptées. En effet, sur les versions essence, les vapeurs de carburant ne peuvent pas être traitées pendant les temps de roulage en mode électrique seul et pendant l'arrêt du véhicule. Pour pallier cet inconvénient, la Division Auto Inergy propose des systèmes à carburant en plastique renforcés permettant de stocker les vapeurs d'hydrocarbures sans déformation du système, jusqu'à la remise en route du moteur à combustion interne qui permettra la purge des vapeurs. La solution TSBM développée, qui permet de réduire les émissions d'hydrocarbures en introduisant un maximum de composants dans l'enveloppe du réservoir dès le soufflage au lieu de les souder une fois le réservoir fabriqué, est particulièrement adaptée. Par rapport aux systèmes équivalents en acier, elle permet une réduction du poids de 5 à 10 kg. Deux réservoirs de ce type sont actuellement en cours de développement.

Dans le domaine de l'environnement, les axes de recherche sont d'abord orientés sur la matière et l'optimisation des produits existants. La Division Environnement accroît progressivement la part de polyéthylène recyclé dans sa production globale de bacs : de 20 % en 2007, elle est passée à 60 % en 2015. La Division Environnement propose déjà une gamme de bacs quatre roues 100 % recyclés, produits avec de la matière régénérée provenant de différentes sources (bacs en fin de vie, rebuts de production, paillettes de flaconnage en polyéthylène...). Enfin, la Division Environnement dispose d'une gamme Green Made, en PEHD de canne à sucre non alimentaire.

L'autre axe de Recherche & Développement de la Division Environnement est constitué par les services, et notamment l'accompagnement des collectivités locales dans l'amélioration des performances de tri et de recyclage pour, *in fine*, réduire la fraction des déchets non valorisables. Plastic Omnium est le seul acteur à proposer une offre intégrée de data management, basée sur des solutions informatiques matérielles et logicielles performantes. Identification des équipements par puce RFID, contrôle d'accès et télémessure des niveaux de remplissage des conteneurs, système de pesée embarqué sur les camions de collecte... Grâce à cette expertise, les données sont recueillies et transmises en toute sécurité au centre de service clients de Plastic Omnium, aux collectivités ou aux sociétés de collecte. Leur traitement permet d'assurer un meilleur service de gestion du parc, d'analyser l'évolution des performances de tri ou d'optimiser un circuit de collecte en temps réel. Il permet aussi à Plastic Omnium d'accompagner les collectivités dans la mise en place de la tarification incitative et dans leur recherche d'économies.

1.6 Facteurs de risques

La Compagnie Plastic Omnium a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats, et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-après.

Risques opérationnels

Risque lié aux programmes automobiles

Identification du risque

Chaque programme automobile comporte des aléas qui pourraient dégrader sa rentabilité comparée à celle initialement attendue. Le risque porte en particulier sur les programmes intégrant des innovations, qui peuvent engendrer pour la Compagnie Plastic Omnium des investissements et/ou dépenses supérieurs à ceux initialement prévus afin d'atteindre le niveau de qualité requis. Par ailleurs, chaque programme automobile est soumis à des aléas de volumes de production dépendant de multiples facteurs, parfois régionaux tels que l'activité économique, la politique industrielle des constructeurs, l'accès des ménages au crédit, le contexte réglementaire, mais aussi de facteurs spécifiques à chaque véhicule tels que l'attractivité de son design.

Gestion du risque

Réduisant notablement l'exposition de la Compagnie Plastic Omnium aux risques spécifiques et géographiques, la politique de diversification de ses activités d'une part, la multiplicité de ses programmes automobiles d'autre part constituent un axe majeur de sa stratégie.

Le pôle Automobile compte plus de 30 clients dans 40 pays, soit la quasi-totalité des grands constructeurs mondiaux, sur différents segments de marché et deux grandes familles de produits distinctes. Ce pôle a continué à mutualiser son exposition aux marchés mondiaux de la production automobile avec le lancement de 132 nouveaux programmes en production en 2015.

En matière d'engagement, tout nouveau projet fait l'objet d'un processus de validation très circonstancié et, pour les projets les plus significatifs, d'une autorisation de la Direction Générale de la Compagnie Plastic Omnium. Une fois le projet accepté, un dispositif structuré de suivi opérationnel et financier est mis en place afin d'en contrôler l'évolution.

Risque informatique

Identification du risque

L'activité quotidienne des fonctions métiers et support de la Compagnie Plastic Omnium pourrait être impactée par l'indisponibilité de systèmes informatiques critiques en raison principalement de panne de systèmes, de défaillance réseau, d'endommagement d'infrastructures, de malveillance interne ou externe.

Gestion du risque

La Direction des Systèmes d'information, soutenue par la Direction Générale, accentue sa démarche de standardisation et de consolidation des systèmes, et continue ses chantiers d'amélioration des moyens de production informatique et réseau, des applications de gestion et des services autour du poste de travail. Une attention particulière est portée à l'intégration des nouvelles technologies, à la disponibilité et l'intégrité des informations de l'entreprise.

La sécurité des systèmes techniques, applicatifs et réseau est intégrée en amont dans les projets stratégiques et contrôlée régulièrement par des audits et des campagnes d'autoévaluation.

Risques industriels et environnementaux

Risque hygiène, sécurité et environnement

Identification des risques

Comme pour toute activité industrielle, les sites de la Compagnie Plastic Omnium sont exposés à des risques tels que les accidents du travail, les maladies professionnelles, les atteintes à l'environnement (pollution), le non-respect ou le renforcement d'exigences réglementaires applicables dans les domaines HSE. De tels événements pourraient engendrer des coûts ou des dépenses d'investissement supplémentaires pour la Compagnie Plastic Omnium afin d'y remédier, de s'y conformer ou au titre d'éventuelles sanctions.

Gestion des risques

En matière de santé, de sécurité et d'environnement, la Compagnie Plastic Omnium met en œuvre une politique décrite dans la partie « Développement durable » du présent document. Déployée à l'échelle mondiale, elle repose sur une vision partagée, un pilotage structuré, un reporting et des démarches de certification.

Elle est pilotée par le Comité de Direction de la Compagnie Plastic Omnium, qui examine mensuellement la performance individuelle de chaque filiale, laquelle fait l'objet d'un reporting spécifique établi dans le cadre d'une démarche active de progrès continu.

Une organisation dédiée, composée sur le terrain d'animateurs hygiène, sécurité et environnement (« HSE »), est chargée d'en favoriser et coordonner le déploiement. Ce réseau d'experts est animé par la Direction HSE de la Compagnie Plastic Omnium, relayée par des Managers HSE centraux au niveau de chaque Division. Mais c'est en définitive aux Directeurs de Division qu'incombe la responsabilité de la gestion et du suivi des risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

Des plans d'actions correctives et d'améliorations continues sont mis en œuvre et intégrés dans les démarches de certification ISO 14001 et OHSAS 18001 des sites industriels. Ces plans encouragent la généralisation des bonnes pratiques. Ils intègrent des formations relatives à l'ergonomie, à l'interface « Homme-Machine » et aux outils du programme interne Top Safety, ainsi que la mise en conformité des équipements.

La Compagnie Plastic Omnium est dotée, par ailleurs, d'un système de management spécifique. Promu par le Comité de Direction, il repose sur cinq axes de management, ou roadmaps : le leadership, la motivation, la compétence, la recherche de l'excellence et les conditions de travail. Un comité spécialisé, le Comité HSE Groupe, comprenant plusieurs membres du Comité de Direction, en pilote la mise en œuvre.

En 2015, la Compagnie Plastic Omnium a obtenu le renouvellement de la certification OHSAS 18001 de son « Pilotage central de la sécurité des personnes et des biens ».

Enfin, depuis 2013, les informations HSE publiées dans le présent document sont contrôlées par un organisme tiers indépendant.

Risque de crédit et/ou contrepartie

Risque clients

Identification du risque

La Compagnie Plastic Omnium ne peut exclure qu'un de ses clients se retrouve dans une situation financière difficile qui l'empêche d'honorer certains engagements.

Gestion du risque

La répartition équilibrée du chiffre d'affaires par constructeur automobile s'est renforcée au cours des dernières années. Cette répartition s'établit en 2015 de la manière suivante :

- constructeurs allemands : 31 % du chiffre d'affaires Automobile ;
- constructeurs américains : 28 % du chiffre d'affaires Automobile ;
- constructeurs asiatiques : 20 % du chiffre d'affaires Automobile ;
- constructeurs français : 19 % du chiffre d'affaires Automobile ;
- autres constructeurs : 2 % du chiffre d'affaires Automobile.

La ventilation du portefeuille de clients est présentée dans la note 3.1.4.2 de l'annexe aux Comptes Consolidés.

En matière de gestion, un Credit Manager est chargé de mettre en œuvre des processus structurés de surveillance du risque clients et de recouvrement des en-cours, au sein des Divisions. Le délai moyen de règlement est de 52 jours en 2015. Les créances nettes à plus de six mois représentent 8 millions d'euros. Enfin, dans tous ses métiers, des procédures de revue précèdent toute réponse aux appels d'offres, notamment dans un souci d'équilibre de portefeuille d'en-cours clients dont la Direction Générale de la Compagnie Plastic Omnium fixe le profil cible et sur lequel elle exerce une surveillance permanente.

Au 31 décembre 2015, le risque de non-recouvrement des créances est faible et porte sur un montant peu significatif de créances de plus de douze mois (cf. note 6.3.1 de l'annexe aux Comptes Consolidés).

Risque fournisseurs

Identification du risque

La défaillance d'un fournisseur significatif, notamment de composants spécifiques, pour lequel une substitution rapide est rendue difficile compte tenu du travail et des délais que requiert l'homologation d'un nouveau fournisseur, pourrait altérer des productions de la Compagnie Plastic Omnium ou engendrer des coûts supplémentaires ayant une incidence sur la marge opérationnelle de la Compagnie Plastic Omnium.

Gestion du risque

Dans cette optique, tout fournisseur automobile fait l'objet d'une homologation établie sur des critères opérationnels, financiers et régionaux précis.

Pour les fournisseurs homologués, ces critères font ensuite l'objet d'une surveillance régulière par les Directions Achats et Qualité avec l'aide d'agences spécialisées. Les fournisseurs à risque font l'objet d'un suivi particulier avec, chaque fois que nécessaire, la mise en place d'un stock de sécurité dédié.

Quant au pôle Environnement, il pratique une politique de duplication des sources pour les approvisionnements les plus critiques. Il exerce également une surveillance permanente de certains fournisseurs importants avec le support des fonctions centrales du Groupe et, au besoin, d'agences externes.

Enfin, les directions opérationnelles exercent une vigilance toute particulière dans ce domaine afin d'anticiper et gérer au mieux des situations de défaut d'approvisionnement peu fréquentes, mais au développement éventuellement rapide.

En 2015, la Compagnie Plastic Omnium n'a pas connu de défaillances majeures de la part de ses fournisseurs ayant eu des conséquences négatives dans la rupture du process logistique.

Risque de liquidité

Identification du risque

La Compagnie Plastic Omnium doit disposer à tout moment des ressources financières suffisantes pour financer l'activité courante, les investissements nécessaires à son développement et faire face à tout événement à caractère exceptionnel.

Gestion du risque

Dans ce but, la Compagnie Plastic Omnium avait levé en 2012 deux financements de marché, l'un sous forme d'une émission obligataire privée « EuroPP » de 250 millions d'euros à maturité décembre 2018 et l'autre sous forme d'un placement privé « Schuldschein » de 119 millions d'euros à maturité juin 2017, et avait réalisé en 2013 une émission obligataire de 500 millions d'euros à maturité mai 2020 auprès d'investisseurs institutionnels.

Par ailleurs, la Compagnie Plastic Omnium et certaines de ses filiales disposent de ressources à moyen terme sous forme de lignes de crédit bancaire confirmées, exemptes de garantie et ne contenant aucun covenant financier. Au 31 décembre 2015, l'échéance moyenne de ce portefeuille d'ouvertures de crédit est supérieure à 5 ans. En outre, la Compagnie Plastic Omnium a mis en place des contrats de cession de créances commerciales dont l'échéance moyenne est supérieure à 3 ans.

Au 31 décembre 2015, les ressources « moyen terme » disponibles couvrent les besoins de financement de la Compagnie Plastic Omnium jusqu'en 2020 (hors projet d'acquisition des activités de Faurecia Auto Exterior annoncé en décembre 2015). Enfin, la Compagnie Plastic Omnium dispose d'un programme de billets de trésorerie. Toutes ces lignes moyen terme et court terme sont ouvertes auprès d'institutions bancaires de premier plan.

La ventilation des actifs et passifs financiers est présentée dans la note 6.4.2 de l'annexe aux Comptes Consolidés.

Les situations de trésorerie de la Compagnie Plastic Omnium et des Divisions sont suivies quotidiennement et font l'objet d'un rapport hebdomadaire remis à la Direction Générale.

La Compagnie Plastic Omnium a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité, et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Risques de marché

Les risques de marché font également l'objet d'une information dans les notes 6.2, 6.5 et 6.6 de l'annexe aux Comptes Consolidés.

La Compagnie Plastic Omnium centralise la gestion de la trésorerie des filiales qu'elle contrôle à travers Plastic Omnium Finance, qui gère, pour leur compte, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux. La politique relative à la couverture des risques de marché qui se traduit par des prises d'engagement, au bilan ou hors bilan, est validée trimestriellement par le Président-Directeur Général.

Risque de change

Identification du risque

La Compagnie Plastic Omnium est exposée à la variation du cours des devises, en particulier lorsque ses sites de production achètent des matières premières et des composants ou vendent leur production dans d'autres devises que leur devise de comptabilisation.

Gestion du risque

L'activité de la Compagnie Plastic Omnium repose pour la plus grande part sur des usines de proximité : en produisant localement ce qui est vendu localement, elle est peu exposée aux fluctuations de change, hormis pour la conversion comptable des états financiers.

La politique de la Compagnie Plastic Omnium consiste à minimiser le risque de change né de transactions devant donner lieu à un paiement ou une recette futurs. Si une transaction fait néanmoins apparaître un risque de change significatif, celui-ci doit faire l'objet d'une couverture sur le marché des changes à terme. Cette couverture est réalisée par les filiales concernées auprès de la trésorerie centrale ou localement après validation par cette dernière.

Risque de taux

Identification du risque

Le risque de taux résulte de la variation des taux d'intérêt, en particulier ceux s'appliquant à la partie de la dette financée à taux variables, qui pourrait se traduire par une hausse des frais financiers.

Gestion du risque

Au 31 décembre 2015, suite aux émissions obligataires à taux fixe de 2012 et 2013, 80 % de la dette du Groupe est financée à taux fixe.

Pour annuler ou limiter l'impact sur son compte de résultat d'une hausse des charges d'intérêt générées par les ressources de financement à taux variables, la Compagnie Plastic Omnium a souscrit des instruments de couverture de taux d'intérêt de type swaps et caps. La note 5.2.8.1 de l'annexe aux Comptes Consolidés présente ces instruments de couverture.

Ainsi, au 31 décembre 2015, le risque de taux après prise en compte des instruments financiers de couverture n'est pas significatif.

Risque de prix des matières premières

Identification du risque

L'activité de la Compagnie Plastic Omnium nécessite l'achat de quantités importantes de matières premières (plastiques, aciers, peintures...) soumises à des variations de prix qui seraient susceptibles d'impacter sa marge opérationnelle.

Gestion du risque

Pour limiter les impacts liés à ces variations de prix, la Compagnie Plastic Omnium a négocié avec la plupart de ses clients automobiles des clauses d'indexation des prix de vente ou, à défaut, procède à des renégociations régulières de prix.

Le pôle Environnement, dans le cadre d'une politique active de développement durable, met en œuvre pour la fabrication de ses produits plus de 60 % de matière plastique recyclée, qui structurellement n'est que faiblement impactée par des variations de prix. Pour le reste, ce pôle négocie avec ses fournisseurs des contrats comportant des engagements de prix annuels. Enfin, les stocks sont optimisés de manière à réduire au minimum les impacts de variation de cours.

Compte tenu de l'ensemble de ces mesures, la Compagnie Plastic Omnium considère que les variations de prix des matières premières n'ont pas d'impact significatif sur sa marge opérationnelle.

Risques juridiques

La Compagnie Plastic Omnium dispose d'une Direction des Affaires Juridiques centralisée qui s'appuie, si besoin, sur des conseils locaux et sur un réseau de correspondants dans les principaux pays. Cette Direction accompagne les Directions opérationnelles et fonctionnelles dans toutes leurs opérations courantes ou exceptionnelles, prévient, anticipe, gère les risques juridiques liés aux activités et pilote les litiges.

À la date d'établissement du présent document, il n'existe pas de litige, de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la Compagnie Plastic Omnium a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée) susceptible d'avoir, ou ayant eu au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du groupe Plastic Omnium.

Risque lié à la propriété intellectuelle

Identification du risque

La Compagnie Plastic Omnium est principalement exposée à un risque de détournement de savoir-faire, aussi bien en tant que victime que contrevenante, pouvant faire l'objet d'une contestation.

Gestion du risque

La Recherche et l'Innovation sont au cœur des préoccupations de la Compagnie Plastic Omnium, tant pour le pôle Automobile que pour le

pôle Environnement. Une démarche structurée de surveillance et de recherche d'antériorité lui permet d'assurer la gestion et la protection de ses droits de propriété intellectuelle. Les innovations issues de la Recherche & Développement font l'objet d'une politique étendue de dépôt de brevets. Malgré les mesures mises en place, notamment au travers de sa démarche de recherche d'antériorité, la Compagnie Plastic Omnium ne peut exclure l'existence de droits de propriété intellectuelle de tiers antérieurs à ses droits et de risques de contestation pouvant en découler.

Risque lié à la qualité des produits et services vendus

Identification des risques

La Compagnie Plastic Omnium est exposée à certains risques d'actions en garantie ou en responsabilité de la part de ses clients au titre des produits et services vendus. La Compagnie Plastic Omnium est également soumise au risque d'actions en responsabilité en cas de défaut des produits et services vendus provoquant des dommages aux tiers.

Gestion des risques

En matière de qualité des produits et des processus, les Divisions ont mis en place, selon des schémas qui prévalent depuis de nombreuses années dans l'industrie, notamment dans l'automobile, des organisations dédiées et des processus fiabilisés dont la robustesse et l'efficacité font systématiquement l'objet d'une procédure de certification ISO/TS 16949 (pôle Automobile) ou ISO 9001 (pôle Environnement).

Ces risques relèvent de la responsabilité civile contractuelle et font l'objet d'une couverture d'assurance spécifique.

Risque lié au respect du droit de la concurrence

Identification du risque

Un non-respect par un de ses salariés des réglementations relatives au droit de la concurrence (en particulier, une entente avec un concurrent concernant la fixation des prix de vente, les conditions de vente ou la répartition des marchés) pourrait exposer la Compagnie Plastic Omnium à des sanctions qui pourraient être infligées par les autorités de la concurrence.

Gestion des risques

La Compagnie Plastic Omnium a mis en place en 2010 un Code de conduite relatif au respect des règles du droit de la concurrence, en veillant au moment de son déploiement à la formation de l'ensemble des collaborateurs des fonctions commerciales et achats. Depuis, la Compagnie Plastic Omnium maintient chaque année son effort de formation dans ce domaine, par des séances de formation organisées régulièrement dans différentes zones géographiques où le Groupe opère, et depuis 2013 par une invitation annuelle de l'ensemble des collaborateurs des fonctions commerciales et achats à une formation e-learning dédiée à ce code.

Autres risques

Risque fiscal

La structure complexe et internationale de la Compagnie Plastic Omnium nécessite de mettre en œuvre un suivi complet des obligations, enjeux et risques fiscaux auxquels elle est confrontée. Ces risques relèvent notamment des transactions internationales au titre desquelles les administrations fiscales requièrent de plus en plus d'informations auxquelles le Groupe entend répondre ou, de connaissance des contraintes locales que le groupe doit satisfaire.

En conséquence, la Compagnie Plastic Omnium a mis en place une Direction Fiscale travaillant en forte collaboration avec les Directions Comptables, Juridiques et Financières notamment. Composée de trois départements en charge distinctement de la gestion fiscale des entités, des métiers et du Groupe, elle s'appuie sur un réseau de fiscalistes basés au siège et dans les principaux pays, ainsi que sur des conseillers Groupe ou locaux. Elle veille à ce que chacune des filiales remplisse ses obligations fiscales dans le respect des lois et règlements, et apporte le support et l'expertise nécessaires dans toutes les opérations, courantes ou exceptionnelles, nécessitant une approche fiscale.

Par ailleurs, un reporting fiscal régulier permet le suivi et la maîtrise des impôts courants et différés de l'ensemble des entités fiscales contrôlées par la Compagnie Plastic Omnium et contribue à la qualité et la rapidité d'arrêté des Comptes Consolidés ; un outil de documentation des prix de transfert permet le suivi et la gestion des prix de cession à l'intérieur de la Compagnie Plastic Omnium et contribue à la qualité de la gestion fiscale et la réduction des risques potentiels dans ce domaine. Ces deux systèmes d'information et process de gestion sont complétés d'autres outils spécifiques aux pays et apportent à chacun la disposition des informations nécessaires.

Cet ensemble de ressources et de moyens permet à la Direction Fiscale Groupe d'assurer la Direction Générale du suivi complet des obligations, enjeux et risques fiscaux inhérents à la structure complexe et internationale d'un groupe en développement.

Assurances et couvertures des risques

La Compagnie Plastic Omnium a mis en place un programme mondial d'assurances bénéficiant à toutes les filiales dont elle détient une participation majoritaire. Ce programme est accompagné de polices locales dans tous les pays où elle est implantée. Il vise à couvrir les risques principaux pouvant affecter ses activités, ses résultats ou son patrimoine, par la mise en place des couvertures suivantes :

- assurance dommages et pertes d'exploitation ;
- assurance responsabilité civile exploitation et produit ;
- assurance responsabilité civile environnement ;
- ainsi que des assurances couvrant des risques spécifiques (transport, voyages, véhicules...).

Les couvertures et les montants de garantie sont appropriés à la nature des risques et tiennent compte des capacités du marché de l'assurance.

02



GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

2.1 Rapport du Président du Conseil d'Administration

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le présent chapitre comprend les informations relatives à la composition du Conseil d'Administration et aux conditions de préparation et d'organisation de ses travaux, aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société et aux éventuelles limitations de pouvoirs apportées par le Conseil d'Administration aux pouvoirs de la Direction Générale.

En application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le Conseil d'Administration de Compagnie Plastic Omnium a approuvé le présent chapitre lors de sa séance du 24 février 2016.

2.1.1 Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

2.1.1.1 Composition et indépendance du Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration

En application de l'article 11 des statuts de la Société et conformément aux dispositions de l'article L. 225-17 du Code de commerce, le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium est composé de 18 membres au plus.

La durée du mandat de chaque administrateur est de trois ans. Les mandats des administrateurs élus par l'Assemblée Générale viennent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat et réunie pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Au 31 décembre 2015, la Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de 13 membres : le Président-Directeur Général, le co-Directeur Général et Directeur Général Délégué, le Directeur Général Délégué, 10 administrateurs.

La loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 et le Code AFEP-MEDEF instaurent un principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des Conseils d'Administration. Le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium comprend au 31 décembre 2015, 5 femmes Administrateurs sur 13, soit une proportion de 38,46 %.

La composition du Conseil d'Administration est conforme à la loi qui fixe une première proportion minimale de 20 % d'administrateurs du même sexe à atteindre en 2014.

Le Comité des Nominations poursuit ses travaux de sélection afin de faire des propositions de candidatures au Conseil d'Administration. En tout état de cause, la composition du Conseil sera, en 2017, en conformité avec la loi, qui exige une proportion minimale de 40 % des administrateurs de chaque sexe.

Liste des mandats et fonctions des mandataires sociaux exercés au cours de l'exercice 2015



Laurent Burelle

Nationalité française
66 ans
Adresse professionnelle : Plastic Omnium
1, allée Pierre Burelle – 92300 Levallois-Perret

Laurent Burelle est diplômé de l'École Polytechnique Fédérale de Zürich (ETH) et titulaire d'un Master of Sciences, Chemical Engineering, du Massachusetts Institute of Technology (MIT).

Il a débuté sa carrière, au sein du groupe Plastic Omnium, comme ingénieur de fabrication, assistant du Directeur de l'usine de Langres.

Il fut nommé en 1977 Directeur Général puis Président-Directeur Général de Plastic Omnium SA à Valencia (Espagne). Il occupa ensuite de 1981 à 1988 les fonctions de Directeur de la Division Environnement-Systèmes Urbains avant de devenir Vice-Président-Directeur Général de la Compagnie Plastic Omnium en 1988. Il fut nommé Président-Directeur Général de la Compagnie Plastic Omnium en juillet 2001. Il est administrateur des sociétés Pernod Ricard et Lyonnaise de Banque – CIC, et membre du Conseil de Surveillance des sociétés Wendel et Labruyère-Eberlé. Il est par ailleurs administrateur de la Fondation Jacques Chirac, administrateur de l'AFEP et Vice-Président de l'Institut de l'Entreprise.

Laurent Burelle est Commandeur de la Légion d'honneur.

Échéance du mandat 2018

Président-Directeur Général depuis le 1^{er} juillet 2001 et administrateur depuis le 18 juin 1981

Détient 57 000 actions Plastic Omnium

Sociétés françaises

Burelle SA*/**	Directeur Général Délégué et administrateur
Sofiparc SA**	Président et membre du Comité de Surveillance
Burelle Participations SA**	Administrateur
Plastic Omnium Auto Exteriors SAS**	Président
Plastic Omnium Auto Inergy SAS ** ⁽¹⁾	Président
Lyonnaise de Banque	Administrateur
Pernod Ricard SA*	Administrateur
Labruyère-Eberlé SAS	Membre du Conseil de Surveillance
Wendel SA*	Membre du Conseil de Surveillance
Institut de l'Entreprise (Association)	Vice-Président
AFEP (Association)	Administrateur
Fondation Jacques Chirac (Association)	Administrateur
Comité de liaison européenne Transalpine Lyon-Turin (Association)	Administrateur

Sociétés étrangères

Compania Plastic Omnium SA** (Espagne)	Président et Administrateur délégué
Plastic Omnium Holding (Shanghai) Co. Ltd** (Chine)	Président
Plastic Omnium Inc.** (États-Unis)	Président
SOGEC 2 SA ** (Belgique)	Administrateur délégué
Compagnie Financière de la Cascade SRL** (Belgique)	Gérant

Mandats échus au cours de l'exercice 2015

Plastic Omnium Environnement SAS	Président et membre du Comité de Surveillance jusqu'au 30 mars 2015
Plastic Omnium Environment BV** ⁽²⁾ (Pays-Bas)	Président jusqu'au 20 mars 2015

* Société cotée.

** Société du groupe Compagnie Plastic Omnium/Burelle.

(1) Ex-Inergy Automotive Systems SAS.

(2) Ex-Plastic Omnium International BV.



Jean-Michel Szczerba

Nationalité française
55 ans
Adresse professionnelle : Plastic Omnium
1, allée Pierre Burelle – 92300 Levallois-Perret

Diplômé de l'ESSEC en 1982, Jean-Michel Szczerba rejoint la Banque Vernes Commerciale de Paris en tant qu'analyste financier. Il entre

dans le groupe Plastic Omnium en 1985 où il occupe les fonctions successives de contrôleur financier, Directeur des Services financiers, et Directeur Financier jusqu'en 2001, puis Directeur Général Adjoint. Jean-Michel Szczerba est nommé Directeur Général Délégué de la Compagnie Plastic Omnium en 2010, administrateur en 2012 et co-Directeur Général en 2015.

Jean-Michel Szczerba est Chevalier de la Légion d'honneur et Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Échéance du mandat 2018

Co-Directeur Général depuis le 15 décembre 2015

Directeur Général Délégué depuis le 16 mars 2010 et administrateur depuis le 26 avril 2012

Détient 360 000 actions Plastic Omnium

Sociétés françaises

Burelle Participations SA**	Administrateur
Plastic Omnium Finance SNC**	Gérant
Plastic Omnium Gestion SNC**	Gérant
Plastic Omnium Environnement Holding SAS**	Président
Groupe Progrès SA	Administrateur

Sociétés étrangères

Plastic Omnium GmbH** (Allemagne)	Gérant
Hella Behr Plastic Omnium GmbH** (Allemagne)	Administrateur
Yanfeng Plastic Omnium Automotive Exterior Systems Co. Ltd** (Chine)	Administrateur
Plastic Omnium Holding (Shanghai) Co. Ltd** (Chine)	Administrateur
Plastic Omnium Inergy (Shanghai) Consulting Co. Ltd** (Chine)	Président
Plastic Omnium Inc.** (États-Unis)	Administrateur
Compania Plastic Omnium** (Espagne)	Administrateur
Plastic Omnium Auto Exteriors Spzoo** (Pologne)	Gérant
Plastic Omnium Auto Spzoo** (Pologne)	Gérant
Plastic Omnium Automotive NV** (Belgique)	Président et administrateur
Plastic Omnium Automotive Ltd** (Grande-Bretagne)	Administrateur
Plastic Omnium Auto Exteriors (India) Pvt Ltd** (Inde)	Administrateur
DSK Plastic Omnium BV** (Pays-Bas)	Président et administrateur
Plastic Omnium Environment BV** (Pays-Bas)	Membre du Supervisory Board depuis le 20 mars 2015
B-Plas Plastic Omnium Otomotiv AS** (Turquie)	Vice-Président du Conseil d'Administration et administrateur

Mandats échus au cours de l'exercice 2015

Plastic Omnium Environnement SAS	Directeur Général et membre du Comité de Surveillance jusqu'au 30 mars 2015
Plastic Omnium International SAS**	Président jusqu'au 31 octobre 2015
Plastic Omnium Auto Inergy France SAS** (1)	Président jusqu'au 31 mars 2015
Plastic Omnium Auto Inergy Services SAS** (2)	Président jusqu'au 31 mars 2015

** Société du groupe Compagnie Plastic Omnium/Burelle.

(1) Ex-Plastic Omnium Management 1 SAS.

(2) Ex-Plastic Omnium Management 2 SAS.



Paul Henry Lemarié

Nationalité française
69 ans
Adresse professionnelle : Plastic Omnium
1, allée Pierre Burelle – 92300 Levallois-Perret

Paul Henry Lemarié est Docteur en physique de l'université de Paris-Orsay et titulaire d'un DEA Gestion Finance de l'université de Paris-Dauphine.

Après une thèse de physique au CEA, puis un début de carrière à la Direction Financière de la banque Paribas en 1973, il est entré dans le Groupe d'Ingenierie Sofredis (Sidérurgie, Mines, Offshore) et a rejoint le groupe Plastic Omnium en 1980 en tant que Directeur de la division 3P – Produits Plastiques Performants. À partir de 1985, il a pris la direction de la Division Automobile. En 1987, il est nommé Directeur Général Adjoint de la Compagnie Plastic Omnium, puis Directeur Général en 1988. Nommé Directeur Général de Burelle SA en avril 1989, il devient Directeur Général Délégué de Burelle SA et de la Compagnie Plastic Omnium le 15 mai 2001.

Échéance du mandat 2018

Directeur Général Délégué depuis le 15 mai 2001 et administrateur depuis le 26 juin 1987
Détient 190 900 actions Plastic Omnium

Sociétés françaises

Burelle SA*/**	Directeur Général Délégué et administrateur
Burelle Participations SA**	Directeur Général Délégué et administrateur
Sofiparc SAS**	Membre du Comité de Surveillance

Sociétés étrangères

Compania Plastic Omnium** (Espagne)	Administrateur
-------------------------------------	----------------

Mandat échu au cours de l'exercice 2015

Plastic Omnium Environnement SAS	Membre du Comité de Surveillance jusqu'au 30 mars 2015
----------------------------------	--

* Société cotée.

** Société du groupe Compagnie Plastic Omnium/Burelle.



Éliane Lemarié

Nationalité française
70 ans
Adresse professionnelle : Burelle SA
1, rue François 1^{er} – 75008 Paris

Après une maîtrise d'anglais de l'Université Paris-Sorbonne et un diplôme de l'Institut d'Études Politiques de Paris, Éliane Lemarié a consacré sa carrière professionnelle à l'information et à la communication des entreprises.

Elle débute sa carrière comme journaliste et secrétaire de rédaction dans différents journaux de presse écrite, dans le cadre de l'Assemblée permanente des Chambres de Commerce et de l'Industrie (APCCI), de 1969 à 1975.

Éliane Lemarié fut ensuite en charge de la création et du développement du département Relations publiques, relations presse et édition de la société SOGEC, de 1976 à 1983.

En 1983, elle créa et développa l'agence IRMA Communication, agence de conseil en communication auprès de sociétés françaises et internationales cotées à Paris, New York, Mumbai, dont elle fut Président-Directeur Général jusqu'en 2010.

Échéance du mandat 2018

Représentant permanent de la société Burelle SA, elle-même administrateur depuis le 28 avril 2009
Membre du Comité des Nominations depuis le 22 juillet 2014
Détient 395 996 actions Plastic Omnium

Sociétés françaises

Sofiparc SA**	Membre du Comité de Surveillance
Burelle SA*/**	Administrateur
Union Industrielle	Président du Conseil de Surveillance

Sociétés étrangères

SOGEC 2 SA** (Belgique)	Administrateur-délégué
-------------------------	------------------------

* Société cotée.

** Société du groupe Compagnie Plastic Omnium/Burelle.



Jean Burelle

Nationalité française

77 ans

Adresse professionnelle : Burelle SA

1, rue François 1^{er} – 75008 Paris

Jean Burelle est diplômé de l'École Polytechnique Fédérale de Zurich (ETH) et titulaire d'un MBA de Harvard Business School.

Il débute sa carrière en 1966 chez L'Oréal, puis rejoint la Compagnie Plastic Omnium, en 1967, comme Directeur de département. En 1987, il est nommé Président-Directeur Général, fonction qu'il occupe jusqu'en 2001. Depuis cette date, il est Président-Directeur Général de Burelle SA, actionnaire majoritaire de la Compagnie Plastic Omnium.

Jean Burelle est administrateur de la Compagnie Plastic Omnium. Il est Président du Medef International.

Jean Burelle est Officier de la Légion d'honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.

Échéance du mandat 2018

Administrateur depuis le 1^{er} janvier 1970 et Président d'honneur depuis le 20 septembre 2001

Détient 416 378 actions Plastic Omnium

Sociétés françaises

Burelle SA*/**	Président-Directeur Général
Burelle Participations SA**	Président-Directeur Général
Sofiparc SAS**	Membre du Comité de Surveillance
Sycovest 1	Représentant permanent de la société Burelle Participations SA, elle-même administrateur
Soparexo SCA	Membre du Comité de Surveillance
Banque Hottinguer SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance et du Comité des Rémunérations
Medef International	Président

Sociétés étrangères

Compania Plastic Omnium SA** (Espagne)	Administrateur
SOGEC 2 SA** (Belgique)	Président du Conseil d'Administration et administrateur-délégué

Mandat échu au cours de l'exercice 2015

Plastic Omnium Environnement SAS	Membre du Comité de Surveillance jusqu'au 30 mars 2015
----------------------------------	--

* Société cotée.

** Société du groupe Compagnie Plastic Omnium/Burelle.



Anne Asensio

Nationalité française

53 ans

Adresse professionnelle : Dassault Systèmes

10, rue Marcel Dassault – 78140 Vélizy-Villacoublay

Titulaire d'une maîtrise en design de transport du Center for Creative Studies de Detroit, ainsi que d'un diplôme en design industriel de l'École Nationale Supérieure des Arts Appliqués de Paris, Anne

Asensio a débuté sa carrière chez Renault (1987) et a été notamment en charge de la conception des gammes Twingo, Clio et Mégane (Scénic). Anne Asensio a ensuite occupé plusieurs postes à responsabilités chez General Motors, où elle a dirigé le développement de nombreux concept cars.

Elle rejoint Dassault Systèmes en novembre 2007 en qualité de Vice-Présidente Design, chargée du design et de l'identité de l'entreprise.

Anne Asensio est Chevalier de la Légion d'honneur.

Échéance du mandat 2017

Administrateur depuis le 28 avril 2011

Membre du Comité des Comptes depuis le 26 février 2013

Présidente du Comité des Comptes depuis le 24 février 2015

Détient 900 actions Plastic Omnium

Sociétés françaises

Dassault Systèmes*	Vice-Présidente Design Experience
Agence de la Promotion de la Création Industrielle	Administrateur – Membre du Conseil Stratégique
Strate College	Administrateur

Sociétés étrangères

Université de Design de Umeå (Suède)	Membre du Conseil Stratégique
World Economic Forum	Membre du Global Advisory Council

* Société cotée.



Anne-Marie Couderc

Nationalité française
66 ans
Adresse professionnelle : Presstalis
30, rue Raoul Wallenberg – 75019 Paris

Après avoir débuté sa carrière professionnelle en 1973 en tant qu'avocate au barreau de Paris, Anne-Marie Couderc a intégré en 1982 le groupe Hachette en tant qu'adjointe au Secrétaire Général. Elle en devint Directrice Générale adjointe en 1993.

Conseillère de Paris puis adjointe au maire, députée de Paris, elle est nommée en 1995 Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, char-

gée de l'Emploi puis Ministre déléguée auprès du Ministre du Travail et des Affaires sociales à l'Emploi jusqu'en 1997.

Fin 1997, Anne-Marie Couderc est nommée Directrice Générale et membre du Comité éditorial du groupe Hachette Filipacchi Medias et Directrice de plusieurs publications.

Elle devient Secrétaire Générale de Lagardère Active en 2007 et Directrice Générale de Presstalis en août 2010 puis Présidente du Conseil d'Administration.

Anne-Marie Couderc est Officier de la Légion d'honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.

Échéance du mandat 2018

Administrateur depuis le 20 juillet 2010

Présidente du Comité des Rémunérations depuis le 13 décembre 2013 et du Comité des Nominations depuis le 22 juillet 2014

Détient 1 350 actions Plastic Omnium

Sociétés françaises

Presstalis SAS	Présidente du Conseil d'Administration
Transdev	Administrateur et Présidente du Comité des Rémunérations & Nominations
Générale de Santé	Administrateur et Présidente du Comité des Rémunérations et membre du Comité d'Audit
Alma Consulting	Membre du Comité de Surveillance
Fondation Veolia Environnement	Administrateur
Fondation Elle	Administrateur



Amélie Oudéa-Castera

Nationalité française
37 ans
Adresse professionnelle : 313, Terrasses de l'Arche
92727 Nanterre

Après une carrière de joueuse de tennis professionnelle, Amélie Oudéa-Castera choisit la voie des études plutôt que celle du sport de haut niveau. Diplômée de l'IEP Paris puis de l'ESSEC tout en obtenant sa maîtrise de Droit, elle intégra l'ENA, dont elle sortit en avril 2004 pour devenir Auditrice à la Cour des Comptes, Conseillère référen-

taire et rapporteur du rapport public sur la situation et les perspectives des finances publiques.

En 2008, Amélie Oudéa-Castera a intégré le groupe AXA pour y assurer des missions transversales auprès du Directeur Financier du Groupe. En 2010, elle devient Directrice de la Planification Stratégique. En 2011, Amélie Oudéa-Castera est nommée Directeur du Marketing, de la Marque et du Service d'AXA France, puis, en 2012, étend ses responsabilités au digital. En 2015, elle est nommée Directrice Générale d'AXA Particuliers Professionnels, entité retail d'AXA France, tout en conservant la responsabilité du digital, de la marque et des partenariats d'AXA France.

Échéance du mandat 2016

Administrateur et membre du Comité des Rémunérations depuis le 1^{er} janvier 2014

Détient 900 actions Plastic Omnium

Sociétés françaises

AXA Particuliers Professionnels	Directrice Générale Adjointe
AXA France	Directrice Digital, Marque et Partenariat
AXA Strategic Ventures	Membre du Comité de Direction
Groupe La Poste	Membre du Conseil Stratégique de la branche numérique
Groupement d'Intérêt Économique AXA	Administrateur
Cour des Comptes	Conseillère référendaire



Lucie Maurel Aubert

Nationalité française
53 ans
Adresse professionnelle : Banque Martin Maurel
17, avenue Hoche – 75008 Paris

Maurel Aubert rejoint, en 2002 la banque familiale Martin Maurel dont elle est administrateur depuis 1999.

Elle est nommée Directeur Général Délégué de la Compagnie Financière Martin Maurel en 2007, puis Vice-Président Directeur Général Délégué en 2011. Elle est par ailleurs Directeur Général de la Banque Martin Maurel.

Lucie Maurel Aubert est Chevalier de la Légion d'Honneur.

Après avoir débuté sa carrière professionnelle en 1985 en tant qu'avocat d'affaires au sein du cabinet Gide Loyrette Nouel, Lucie

Échéance du mandat 2018

Administrateur depuis le 15 décembre 2015

Détient 900 actions Plastic Omnium

Sociétés françaises

Compagnie Financière Martin Maurel	Vice-Présidente Directeur Général Délégué
Banque Martin Maurel	Directeur Général
Rotschild & Co.	Membre du Conseil de Surveillance
Montupet SA	Membre du Conseil de Surveillance
Association Française de Banques	Vice-Présidente
Fonds de Garantie des Dépôts	Membre du Conseil de Surveillance
Fondation Hôpital Saint-Joseph	Administrateur
Théâtre du Châtelet	Administrateur

Mandat échu au cours de l'exercice 2015

Aéroport de Marseille	Membre du Conseil de Surveillance
-----------------------	-----------------------------------



Jérôme Gallot

Nationalité française
56 ans
Adresse professionnelle : 46, rue du Ranelagh
75016 Paris

Entré au Comité Exécutif de la Caisse des Dépôts, il a été chargé des activités de financement des retraites, de prévoyance et de l'international, avant de prendre la Présidence Exécutive de CDC Entreprises dont le domaine d'activité est le capital investissement de la Caisse. Parallèlement, dès la création du Fonds Stratégique d'Investissement, il en devient membre du Comité Exécutif.

En février 2011, Jérôme Gallot est nommé Directeur Général de Veolia Transdev et devient Conseiller du Président en janvier 2013 jusqu'en février 2014. Jérôme Gallot est administrateur de Nexans et Caixa Seguros, et Censeur du groupe NRJ.

Jérôme Gallot est Chevalier de la Légion d'honneur.

Jérôme Gallot est lauréat de l'Institut Politique de Paris, ancien élève de l'ENA et a commencé sa carrière à la Cour des comptes en 1985, puis au Ministère des Finances, dont il a été le Directeur Général en charge de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (1997-2003).

Échéance du mandat 2018

Administrateur depuis le 15 décembre 2006

Président du Comité des Comptes jusqu'au 24 février 2015

Membre du Comité des Comptes depuis le 19 juillet 2011

Membre du Comité des Nominations depuis le 22 juillet 2014

Détient 5 400 actions Plastic Omnium

Sociétés françaises

JGC	Gérant
SP 3H	Administrateur
Acerde SAS	Membre du Conseil de Surveillance
Nexans SA*	Administrateur
NRJ Groupe	Censeur

Sociétés étrangères

Caixa Seguros SA (Brésil)	Administrateur
---------------------------	----------------

* Société cotée.



Prof. Dr. Bernd Gottschalk

Nationalité allemande
72 ans
Adresse professionnelle : AutoValue GmbH
Savignystrasse 34 – 60325 Frankfurt-am-Main

Titulaire d'un doctorat d'économie de l'université de Hambourg et diplômé de l'université de Stanford/Californie, Prof. Dr. Bernd

Gottschalk a débuté sa carrière professionnelle au sein du groupe Daimler-Benz en tant que Directeur de la Communication puis Président de la filiale brésilienne.

Il est ensuite nommé, en 1992, membre du Comité de Direction du groupe Daimler-Benz, Responsable Monde de la Division Véhicules Utilitaires. En 1997, Bernd Gottschalk est nommé Président de la Fédération de l'Industrie Automobile Allemande (VDA) et crée, en 2007, la société de conseils pour l'industrie automobile AutoValue GmbH, qu'il dirige depuis cette date.

Échéance du mandat 2018

Administrateur depuis le 28 avril 2009
Membre du Comité des Rémunérations depuis le 13 décembre 2013
Détient 900 actions Plastic Omnium

Sociétés allemandes

Plastic Omnium GmbH**	Membre du Beirat
Serafin Groupe München	Membre du Beirat
AutoValue GmbH	Directeur associé
Schaeffler GmbH	Administrateur
Jost Groupe	Administrateur
Joh Hay GmbH & Co. KG	Président du Conseil d'Administration
Facton GmbH	Président du Conseil d'Administration
Woco Group	Président du Conseil

** Société du groupe Compagnie Plastic Omnium.



Vincent Labryère

Nationalité française
65 ans
Adresse professionnelle : Financière du Centre
70, avenue Édouard Herriot – 71009 Mâcon

Ingénieur de l'École Polytechnique fédérale de Zurich, Vincent Labryère débute sa carrière professionnelle en 1976 aux Établissements Bergeaud Mâcon, filiale de Rexnord Inc. USA, fabricant de matériel pour la préparation de matériaux.

En 1981, il prend la direction de l'Imprimerie Perroux, spécialisée dans la fabrication de chèques et imprimés bancaires, qu'il diversifie

en 1985 en créant sa filiale DCP Technologies, spécialisée dans la fabrication et l'encodage de cartes de crédit.

En 1989, il fonde le groupe SPEOS, spécialisé dans l'édition, le façonnage et l'archivage électronique de documents de gestion, ainsi que la fabrication des moyens de paiement, qu'il cède en 2001 à la poste Belge.

Vincent Labryère rejoint ensuite Labryère-Eberlé comme Directeur Général puis Président du Directoire, groupe familial actif dans l'exploitation de vignobles en France et aux États-Unis, l'exploitation de supermarchés et le capital développement en France et à l'étranger.

Vincent Labryère est administrateur de la Banque Martin Maurel, de la société Slota, de la société Mathon Développement et de l'Imprimerie Perroux.

Échéance du mandat 2017

Administrateur et membre du Comité des Comptes depuis le 16 mai 2002
Détient 10 332 actions Plastic Omnium

Sociétés françaises

Société Financière du Centre SAS	Président
Labryère-Eberlé SAS	Président du Directoire
Société Commercial de Bioux SAS	Membre du Directoire
Perroux et fils	Administrateur
Martin Maurel	Administrateur
Slota SA	Administrateur
SNPI SCA	Membre du Conseil de Surveillance
Pige SA	Représentant permanent de la société Labryère Eberlé, elle-même administrateur



Dr. Alain Mérieux

Nationalité française
77 ans
Adresse professionnelle : Institut Mérieux
17, rue Bourgelat – 69002 Lyon

Dr. Alain Mérieux est Président de l'Institut Mérieux, holding familiale rassemblant trois sociétés bio-industrielles dédiées à la santé publique mondiale : bioMérieux (diagnostic in vitro), Transgène (immunothérapie des cancers et maladies infectieuses) et Mérieux NutriSciences (sécurité alimentaire et de l'environnement, nutrition). Font également partie de l'Institut Mérieux : ABL, société de

recherche, Mérieux Développement, société d'investissement dans le domaine de la santé. L'Institut Mérieux mobilise aujourd'hui plus de 15 000 collaborateurs dans le monde dans plus de 40 pays.

Dr. Alain Mérieux préside la Fondation Mérieux, fondation familiale indépendante, reconnue d'utilité publique. Il est Président d'honneur et administrateur de la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux, placée sous l'égide de l'Institut de France. Ces deux fondations sont dédiées à la lutte contre les maladies infectieuses dans les pays en développement.

Dr. Alain Mérieux est titulaire de l'Ordre National du Mérite et Grand Officier de la Légion d'honneur.

Échéance du mandat 2018

Administrateur depuis le 23 juin 1993
Détient 6 318 actions Plastic Omnium

Sociétés et fondations françaises

Institut Mérieux	Président-Directeur Général
Fondation Mérieux	Président du Conseil d'Administration et administrateur
Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux – Institut de France	Président d'honneur et administrateur
BioMérieux SA*	Administrateur
Fondation Pierre Fabre	Administrateur
Fondation Pierre Vérots	Administrateur
CIC Lyonnaise de banque	Administrateur
Transgène SA	Administrateur

Sociétés étrangères

BioMérieux Italia SpA (Italie)	Administrateur
Mérieux NutriSciences (États-Unis)	Administrateur

* Société cotée.



Jean-Pierre Ergas

Nationalités française et américaine
76 ans
Adresse professionnelle : 83, rue Jules Rein
78600 Le Mesnil-le-Roi

Lauréat de l'Institut d'Études Politiques de Paris et titulaire d'un Master en Business Administration de l'Université de Harvard, Jean-Pierre Ergas a dirigé des groupes industriels en Europe et aux États-Unis depuis plus de trente ans dans la métallurgie et le packaging.

Directeur Général de Cebal, puis de Cégédur Pechiney, Président de la Chambre Syndicale de l'Aluminium, il a été nommé Directeur Général Adjoint du Groupe Pechiney en 1986. Depuis 1989, Jean-Pierre Ergas réside aux États-Unis, à Chicago, où il est nommé Président-Directeur Général d'American National Can en 1990. Il est Président-Directeur Général Europe du groupe Alcan de 1995 à 2000, et prend la Direction Générale de BWAY Corporation (NYSE) en 2000, qu'il revend en 2010.

Administrateur de Dover Corporation (NYSE), Jean-Pierre Ergas est Managing Partner d'Ergas Ventures LLC et de Sagre LP.

Jean-Pierre Ergas est Chevalier de la Légion d'honneur.

Administrateur du 26 juillet 1990 au 15 décembre 2015

Sociétés françaises

FIBI-Aplix SA	Administrateur
---------------	----------------

Sociétés étrangères

Dover Corporation (États-Unis)	Administrateur
Sagre Group LP (États-Unis)	Administrateur
Ergas Ventures LLC (États-Unis)	Administrateur

Modalité d'exercice de la Direction Générale

Le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 24 février 2015 a décidé de reconduire le cumul des fonctions de Président et de Directeur Général et de les confier à nouveau à Laurent Burelle.

Cette décision a été prise suite aux recommandations du Comité des Nominations, dans le meilleur intérêt de la Société. Depuis sa création, les dirigeants de la Compagnie Plastic Omnium ont une vision claire des perspectives du Groupe, fondée sur leur parfaite connaissance des activités du Groupe et de son environnement local et international. L'entreprise se doit d'être réactive dans un environnement international très concurrentiel. Ce mode de gouvernance est, par ailleurs, le mieux adapté aux spécificités de la Compagnie Plastic Omnium et à la structure de son actionariat, composé majoritairement du groupe familial attaché au développement à long terme du Groupe.

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 15 décembre 2015, a décidé, sur proposition du Président-Directeur Général, après validation du Comité des Nominations, de désigner Jean-Michel Szczerba co-Directeur Général. Cette nomination doit permettre la continuité et la gouvernance du Groupe et préparer la succession du Président-Directeur Général.

Organisation et fonctionnement du Conseil d'Administration

Le fonctionnement du Conseil d'Administration est défini par l'article 12 des statuts et ses modalités d'organisation figurent à l'article 1^{er} du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration. Ce Règlement Intérieur est susceptible d'être modifié par le Conseil d'Administration, compte tenu de l'évolution des lois et règlements mais aussi de son propre mode de fonctionnement.

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et, conformément au Règlement Intérieur, au moins quatre fois par an. Les réunions du Conseil peuvent être tenues par tout moyen de visioconférence ou de télécommunication permettant l'identification des administrateurs et garantissant leur participation effective dans les conditions et selon les modalités prévues au Règlement Intérieur.

Le Président du Conseil d'Administration dirige les délibérations et fait observer les dispositions du Règlement Intérieur. Il veille à la qualité des échanges et à la collégialité des décisions du Conseil. Il s'assure que le Conseil consacre un temps suffisant aux débats et accorde à chacun des points inscrits à l'ordre du jour un temps proportionné à l'enjeu qu'il représente pour la Société. Les administrateurs veillent collectivement à respecter un bon équilibre du temps de parole de chacun. Le Président s'attache notamment à ce que les questions posées dans le respect de l'ordre du jour reçoivent une réponse appropriée.

Le Secrétaire du Conseil assure le secrétariat du Conseil et l'établissement des procès-verbaux de ses séances.

Conformément aux stipulations de l'article 11 des statuts, tout administrateur doit être propriétaire d'au moins neuf cents actions de la Société.

Évolution des mandats et fonctions des mandataires sociaux

Renouvellement des mandats d'administrateur

L'Assemblée Générale du 30 avril 2015 a renouvelé pour une durée de trois ans les mandats d'administrateur de Laurent Burelle, Paul Henry Lemarié, Jean-Michel Szczerba, de la société Burelle SA représentée par Éliane Lemarié, de Jean Burelle, Anne-Marie Couderc, Jean-Pierre Ergas, Jérôme Gallot, Bernd Gottschalk et Alain Mérieux.

Démission d'un administrateur

Après vingt-cinq années de participation active aux travaux du Conseil, Jean-Pierre Ergas a démissionné de son mandat d'administrateur à l'issue du Conseil d'Administration du 15 décembre 2015.

Jean-Pierre Ergas avait été nommé administrateur de la Compagnie Plastic Omnium en 1990.

Nomination d'un administrateur

Sur proposition du Comité des Nominations, le Conseil d'Administration du 15 décembre 2015 a nommé par cooptation Lucie Maurel Aubert pour la durée restant à courir du mandat de Jean-Pierre Ergas, soit jusqu'en 2018.

Par son expérience, Lucie Maurel Aubert complète harmonieusement la compétence du Conseil, notamment dans le domaine financier. Lucie Maurel Aubert est un administrateur indépendant, libre d'intérêt, disponible et compétent.

La ratification de la nomination de Lucie Maurel Aubert en qualité d'administrateur est soumise à l'Assemblée Générale du 28 avril 2016.

Indépendance des administrateurs

Chaque administrateur dispose d'une information permanente et de moyens adaptés à l'exercice de sa mission. Les administrateurs ont un devoir de vigilance et participent, en toute indépendance, aux travaux et décisions du Conseil d'Administration et, le cas échéant, de ses Comités d'études.

Tous sont soumis au respect des règles en vigueur en matière de conflits d'intérêts.

Au regard des critères d'indépendance énoncés dans le Code AFEP-MEDEF, un membre du Conseil d'Administration est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement. Les critères spécifiés par le Code AFEP-MEDEF sont les suivants :

- ne pas être salarié ou dirigeant mandataire social de la Société, ni salarié ou administrateur de la société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes (critère n° 1) ;
- ne pas être dirigeant mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur (critère n° 2) ;

- ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement significatif de la Société ou de son Groupe, ou pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité (critère n° 3) ;
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social (critère n° 4) ;
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes (critère n° 5) ;
- ne pas être administrateur de la Société depuis plus de douze ans (critère n° 6).

Le Comité des Nominations du 10 décembre 2015 et le Conseil d'Administration du 15 décembre 2015 ont examiné au cas par cas la situation de chacun des membres concernés au regard des critères d'indépendance énoncés dans le Code AFEP-MEDEF.

	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Critère 4	Critère 5	Critère 6	Qualification retenue
Anne Asensio	oui	oui	oui	oui	oui	oui	Indépendant
Anne-Marie Couderc	oui	oui	oui	oui	oui	oui	Indépendant
Lucie Maurel Aubert	oui	oui	oui	oui	oui	oui	Indépendant
Amélie Oudéa-Castera	oui	oui	oui	oui	oui	oui	Indépendant
Jérôme Gallot	oui	oui	oui	oui	oui	oui	Indépendant
Bernd Gottschalk	oui	oui	oui	oui	oui	oui	Indépendant

Il en résulte que, au 31 décembre 2015, six membres du Conseil d'Administration sur treize sont qualifiés d'indépendants, soit 46,15 % du Conseil d'Administration, le Code AFEP-MEDEF recommandant, pour les sociétés cotées contrôlées, un seuil minimum de 33,33 % d'administrateurs indépendants.

Conflit d'intérêts

Dans le cadre de la loi et des droits et obligations des administrateurs définis dans le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium et conformément au Code AFEP-MEDEF, les administrateurs sont soumis au respect des règles en vigueur en matière de situation de conflits d'intérêts et de déontologie boursière.

À cet égard, sur la base des déclarations établies par chaque administrateur, le Conseil n'a identifié aucun conflit d'intérêts.

Informations relatives aux mandataires sociaux visées à l'annexe 1 du Règlement européen n° 809/2004

Liens familiaux existants entre les mandataires sociaux (article 14.1 de l'annexe)

Laurent Burelle, Jean Burelle, Paul Henry Lemarié et Éliane Lemarié sont apparentés.

Absence de condamnation ou d'incrimination des mandataires sociaux (article 14.1 de l'annexe)

Les administrateurs n'ont pas, à la connaissance de la Société, fait l'objet de condamnation pour fraude, aucun d'entre eux n'a participé en tant que dirigeant à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années, et aucun n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou de sanction publique officielle devenue définitive prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire. Aucun des membres du Conseil d'Administration n'a fait l'objet d'une interdiction prononcée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe de direction, d'administration ou de surveillance d'un émetteur, ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

Conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs des mandataires sociaux, à l'égard de la Compagnie Plastic Omnium, et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs (articles 14.2 et 18.3 de l'annexe)

Le mode d'organisation et de fonctionnement du Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium lui permettrait, le cas échéant, de prévenir un éventuel exercice abusif du contrôle par un actionnaire, notamment par la présence de six administrateurs indépendants en son sein.

Information sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration (article 16.2 de l'annexe)

Les mandataires sociaux ne sont pas liés à la Société ou à l'une quelconque de ses filiales par un contrat de services prévoyant l'octroi d'avantages quelconques.

Déontologie boursière

Le Conseil d'Administration a pris connaissance des règles à appliquer en matière de prévention des manquements d'initiés, en particulier concernant les périodes pendant lesquelles il est interdit de réaliser des opérations sur titres. Il a eu l'occasion de mettre à jour la charte de prévention des délits d'initiés et d'émettre des recommandations auprès de la Direction Générale.

Sur la base des textes de loi, règlements, recommandations de place, ce code rappelle qu'une information privilégiée ne doit être transmise et utilisée qu'à des fins professionnelles.

Cette charte incite à la plus grande prudence quand il s'agit, pour le détenteur d'une information privilégiée, de réaliser ou de faire réaliser des opérations financières sur titres Plastic Omnium en Bourse et souligne que les fautes en la matière sont passibles de sanctions pénales. Il est particulièrement demandé à tout administrateur qui a le statut d'initié permanent de ne pas effectuer d'opérations sur les titres Plastic Omnium pendant certaines périodes et lorsqu'il dispose d'informations privilégiées. Le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration mentionne l'obligation pour tout membre du Conseil d'Administration, de respecter les termes de la charte.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 15 décembre 2015, les administrateurs se sont vus remettre le calendrier 2016 des périodes ouvertes et des périodes fermées leur permettant d'intervenir sur les actions Plastic Omnium.

Enfin, les dirigeants mandataires sociaux communiquent à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) chaque transaction réalisée par eux-mêmes ou par leurs proches sur les titres Plastic Omnium. Cette obligation leur est périodiquement rappelée par la Société (cf. l'état récapitulatif des opérations réalisées en 2015 sur les titres Plastic Omnium par les mandataires sociaux – voir partie 7.3).

2.1.1.2 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'Administration

Informations générales sur les séances du Conseil d'Administration et de ses Comités en 2015

Des administrateurs impliqués et informés

La préparation et la tenue des réunions du Conseil d'Administration et de ses Comités requièrent une disponibilité croissante et un investissement important de chaque administrateur. Les administrateurs de la Compagnie Plastic Omnium sont, à cet égard, régulièrement informés de l'ensemble des activités de la Société et de ses performances.

Les administrateurs peuvent proposer à l'ordre du jour des travaux du Conseil et de ses Comités, tout sujet utile à sa bonne gouvernance, et ce, en totale indépendance.

Les Comités préparent les débats et les délibérations du Conseil, chacun dans son domaine.

Dotés d'expertises complémentaires, libres de jugement, les administrateurs s'assurent collégialement que les mesures adoptées concourent à la mise en œuvre de la stratégie de la Compagnie Plastic Omnium. Les débats au sein du Conseil, menés par son Président, se font de manière transparente et approfondie.

Des administrateurs assidus

Au cours de l'exercice 2015, le Conseil d'Administration s'est réuni à quatre reprises. Le taux d'assiduité aux séances du Conseil a été en moyenne de 93 %. Le taux d'assiduité aux réunions des Comités du Conseil d'Administration est précisé dans les tableaux, pages 31 et 32.

La répartition des jetons de présence est détaillée à la page 39. Les règles de répartition des jetons attribués au titre de l'exercice 2015 tiennent compte des recommandations du Code AFEP-MEDEF, avec une part variable prépondérante tenant compte de l'assiduité de chacun des administrateurs aux réunions du Conseil et la présence effective dans ses différents Comités.

L'activité du Conseil d'Administration

Mission générales du Conseil d'Administration

Les administrateurs contrôlent la gestion économique et financière du Groupe et participent à la définition de sa stratégie. Ils examinent et approuvent les grandes lignes d'actions retenues par la Direction Générale, qui les met en œuvre.

Dans ce cadre, le Conseil cherche en permanence un mode de fonctionnement qui, tout en respectant rigoureusement la loi, assure les conditions d'un bon gouvernement d'entreprise.

Les travaux du Conseil d'Administration s'appuient sur son Règlement Intérieur, lequel a pour objet de compléter et de préciser les règles légales, réglementaires, statutaires et les recommandations de place auxquelles le Conseil se réfère. Le Règlement Intérieur est rendu public sur le site Internet de Plastic Omnium.

Les travaux du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice 2015, outre le suivi régulier de l'activité du Groupe (marchés, métiers, développement géographique, concurrence, objectifs quantitatifs et qualitatifs), le Conseil d'Administration a poursuivi ses travaux sur la définition de la stratégie de la Compagnie Plastic Omnium et le suivi de sa mise en œuvre.

Grâce à un dialogue permanent avec la Direction Générale, le Conseil contribue à l'élaboration de la stratégie, tout particulièrement en analysant l'intérêt stratégique des opérations d'acquisitions, leur incidence sur la structure financière de l'entreprise et sur ses capacités de développement à long terme.

Ainsi, le Conseil a participé aux réflexions stratégiques liées au projet d'acquisition de l'activité Systèmes Extérieurs de Faurecia.

Le Conseil porte également son attention sur le suivi des acquisitions réalisées les années antérieures et demande que lui soit présenté un bilan des opérations réalisées incluant, notamment, l'intégration au sein du Groupe, les synergies développées, la réalisation du Business plan élaboré lors de l'acquisition et la création de valeur pour Plastic Omnium.

Afin de bénéficier de la meilleure connaissance possible des activités de Plastic Omnium, le Conseil d'Administration se tient régulièrement au sein de sites industriels du Groupe, en France ou à l'étranger. Ainsi, en 2015, le Conseil s'est réuni le 23 octobre 2015 au nouveau centre de recherche α -Alphatech de la Division Auto Inergy implanté dans l'Oise et, à l'occasion de la visite du site, différents directeurs opérationnels ont pu présenter aux administrateurs les avancées technologiques réalisées.

Information du Conseil sur la situation financière, la trésorerie et les engagements de la Société

La situation financière et la situation de la trésorerie de la Société sont analysées au moins deux fois par an en séance du Conseil, au moment de l'arrêt des comptes annuels et au moment de l'examen des comptes semestriels. Ils peuvent être examinés également à tout autre moment si nécessaire.

Les engagements de la Société sont examinés dans le cadre du renouvellement annuel des autorisations données au Président-Directeur Général et des délégations qu'il consent.

2.1.1.3 L'activité des Comités du Conseil d'Administration

Les débats et les décisions du Conseil sont facilités par les travaux de ses Comités d'études, qui lui rendent compte après chacune de leurs réunions. Les missions de chaque Comité sont détaillées dans le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration.

En 2015, les Comités ont été à nouveau chargés par le Conseil de préparer ses délibérations. La composition de ces Comités, leurs missions et leurs travaux en 2015 sont détaillés ci-après.

Les Comités du Conseil d'Administration agissent strictement dans le cadre des missions qui leur ont été données par le Conseil. Ils préparent activement ses travaux, sont force de propositions, mais n'ont aucun pouvoir de décision.

Comité des Comptes

Composition Composition au 31 décembre 2015 :

- **Anne ASENSIO (Présidente)**
- **Jérôme GALLOT**
- **Vincent LABRUYÈRE**

Le Comité est présidé depuis le 24 février 2015 par Anne Asensio, administrateur indépendant, membre du Comité depuis le 26 février 2013.

Conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF, le nombre d'administrateurs indépendants est de deux sur trois, soit 67 %.

Les administrateurs membres du Comité des Comptes ont la qualification nécessaire du fait de leur expérience professionnelle et de leur bonne connaissance des procédures comptables et financières du Groupe qui leur sont régulièrement présentées. Le Président-Directeur Général n'est pas membre du Comité.

Le Comité a eu l'occasion de procéder à l'audition des dirigeants en charge des domaines dont le Comité examine l'activité, dans le cadre, notamment, des processus liés à la gestion et à la maîtrise des risques.

Les Commissaires aux Comptes assistent aux réunions du Comité.

Le Comité n'a pas jugé nécessaire de recourir à des experts extérieurs.

En 2015, le Comité des Comptes s'est réuni trois fois, avec un taux d'assiduité de 100 %.

Principales missions

- Suivi du processus d'élaboration de l'information financière
- Suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les Commissaires aux Comptes
- Examen des plans d'audit et du programme d'intervention des Commissaires aux Comptes, des résultats de leurs vérifications
- Suivi de l'indépendance des Commissaires aux Comptes
- Suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion de risques
- Suivi des principales expositions et sensibilités aux risques du Groupe
- Rôle d'alerte du Président du Conseil en cas de détection d'un risque important qui ne lui paraît pas être traité de manière adéquate
- Examen du programme et des objectifs de la Direction de l'Audit interne, ainsi que des méthodes et procédures des systèmes de contrôle interne utilisées

Principales activités en 2015

- Examen des résultats annuels 2014 et du 1er semestre 2015
 - Examen des rapports des Commissaires aux Comptes
 - Examen du plan d'audit et des résultats des vérifications effectuées, de leurs recommandations ainsi que des suites données dans le cadre du contrôle légal des comptes
 - Examen des audits effectués par les Commissaires aux Comptes en matière d'informations sociales, environnementales et sociétales
 - Proposition du renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes
 - Suivi de l'activité de l'Audit Interne, le Comité ayant estimé que l'Audit interne a procédé à un examen approfondi des processus clés avec des critères exigeants.
 - Examen des facteurs de risques et cartographie des risques, le Comité ayant estimé que la prise en charge des risques est contrôlée et assurée au niveau opérationnel et au niveau des fonctions centrales
 - Suivi des résultats des programmes de sensibilisation au risque de fraude et de prévention de la corruption
 - Information sur les risques juridiques et les éventuels contentieux et faits majeurs susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière de Plastic Omnium
-

Comité des Rémunérations

Composition Composition au 31 décembre 2015 :

- **Anne-Marie COUDERC (Présidente)**
- **Amélie OUDÉA-CASTERA**
- **Bernd GOTTSCHALK**

Le Comité est présidé depuis le 13 décembre 2013 par Anne-Marie Couderc, administrateur indépendant, membre du Comité depuis le 13 décembre 2013.

Conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF, le nombre d'administrateurs indépendants est de trois, soit 100 %.

Les administrateurs participent de manière active aux réunions du Comité, en toute liberté de jugement et dans l'intérêt des actionnaires.

En 2015, le Comité des Rémunérations s'est réuni une fois, avec un taux d'assiduité de 100 %.

Principales missions

- Établissement de propositions relatives à la rémunération du Président-Directeur Général et celle de chaque Directeur Général Délégué et au régime de retraite et de prévoyance
- Fixation de l'enveloppe des jetons de présence à soumettre à l'Assemblée Générale et mode de répartition
- Détermination de la politique des plans incitatifs à long terme, se déclinant notamment au travers de plans d'attributions gratuites d'actions

Principales activités en 2015

- Examen des éléments de rémunération fixe et variable des dirigeants mandataires sociaux et propositions au Conseil
- Analyse de la performance 2014 des dirigeants mandataires sociaux et communication au Conseil d'une recommandation relative à la rémunération variable annuelle
- Analyse de la performance 2015 des dirigeants mandataires sociaux et communication au Conseil d'une recommandation relative à la rémunération variable annuelle 2015
- Say on Pay : préparation des résolutions présentées à l'Assemblée Générale du 30 avril 2015
- Examen du plan de stock-options décidé par le Conseil d'Administration du 21 juillet 2015 et proposition d'attribution aux dirigeants mandataires sociaux
- Répartition des jetons de présence en application des règles prévoyant une part variable prépondérante

Comité des Nominations

Composition Composition au 31 décembre 2015 :

- **Anne-Marie COUDERC (Présidente)**
- **Éliane LEMARIÉ**
- **Jérôme GALLOT**

Le Comité est présidé depuis le 22 juillet 2014 par Anne-Marie Couderc, administrateur indépendant, membre du Comité depuis la même date.

Conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF, le nombre d'administrateurs indépendants est de deux sur trois, soit 67 %.

Les administrateurs participent de manière active aux réunions du Comité, en toute liberté de jugement et dans l'intérêt des actionnaires.

En 2015, le Comité des Nominations s'est réuni une fois, avec un taux d'assiduité de 100 %.

Principales missions

- Réflexion et recommandations au Conseil quant aux modalités d'exercice de la Direction Générale
- Avis sur les propositions du Président du Conseil d'Administration pour la nomination des Directeurs Généraux Délégués
- Proposition au Conseil de nouveaux administrateurs
- Examen de la qualification d'administrateur indépendant, revue chaque année par le Conseil d'Administration
- Vérification de la bonne application du Code de gouvernement d'entreprise auquel la Société se réfère
- Débat sur les questions relatives à la gouvernance liées au fonctionnement et à l'organisation du Conseil
- Préparation des plans de succession des dirigeants mandataires sociaux en cas de vacance imprévisible

Principales activités en 2015

- Examen des plans de succession des dirigeants mandataires sociaux en vue d'assurer la continuité de la Direction Générale
- Examen des conditions d'exercice de la Direction Générale : unicité des fonctions de Président et de Directeur Général
- Réflexion sur la composition du Conseil : diversité, complémentarité des profils, compétence, équilibre hommes/femmes
- Sélection et rencontres des candidats, proposition de la candidature de Lucie Maurel Aubert en qualité de nouvel administrateur
- Examen et validation de la proposition du Président relative au renouvellement du mandat des Directeurs Généraux Délégués, Jean-Michel Szczerba et Paul Henry Lemarié
- Examen et validation de la proposition du Président relative à la désignation de Jean-Michel Szczerba en qualité de co-Directeur Général
- Réflexion sur la composition des Comités du Conseil
- Examen de l'indépendance de chacun des administrateurs au regard des critères énoncés dans le Code AFEP-MEDEF

2.1.1.4 Auto-évaluation du Conseil d'Administration

Le Conseil procède chaque année à l'évaluation formalisée, prévue par le Code AFEP-MEDEF, de sa composition, de son organisation et de son mode de fonctionnement, notamment afin de vérifier que, dans certaines conditions, l'ordre du jour de ses travaux couvre bien l'étendue de ses missions, que les questions importantes ont été convenablement préparées et débattues, et afin de mesurer la contribution de chaque membre aux travaux du Conseil.

Cette évaluation est conforme aux recommandations de l'AMF ainsi qu'à celles du Code AFEP-MEDEF auquel la Société se réfère.

Les administrateurs ont à nouveau exercé en 2015 leur totale liberté de jugement. Cette liberté leur a permis de participer, en toute indépendance, aux travaux puis aux décisions collégiales du Conseil et, le cas échéant, aux travaux préparatoires puis aux propositions des Comités du Conseil.

Le Conseil a estimé que la qualité de ses réunions, au regard de ce qui avait été envisagé comme voies de progrès à l'issue de l'autoévaluation de fin 2014, continue de s'améliorer, notamment sur l'analyse des enjeux stratégiques du Groupe, qui sont régulièrement discutés et débattus.

Cette année encore, la démarche stratégique a fait l'objet d'un examen approfondi dans les travaux du Conseil, au regard du développement des pays et des marchés sur lesquels le Groupe opère.

En 2015, le Conseil s'est estimé pleinement satisfait du rythme, de la fréquence des réunions ainsi que du format des informations qui lui sont transmises dans le cadre de l'activité en général et des principaux événements de la vie du Groupe. La mise à disposition d'une documentation préalable aux séances du Conseil ou des Comités, dans le respect des impératifs de confidentialité et des contraintes de délais auxquels la Société est soumise, favorise la qualité des débats.

2.1.1.5 Code de gouvernement d'entreprise

Le Code AFEP-MEDEF : le code de référence

La Compagnie Plastic Omnium poursuit son attachement à l'application des règles en matière de gouvernement d'entreprise en se référant au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de l'AFEP-MEDEF consultable sur le site <http://medef.fr>.

Le tableau ci-dessous présente les explications de la Société sur les recommandations du Code AFEP-MEDEF qui ne sont pas appliquées.

Recommandations Code AFEP-MEDEF	Pratiques de la Compagnie Plastic Omnium et explications
Échelonnement des mandats des administrateurs de façon à éviter un renouvellement en bloc (article 14)	Dix des treize membres du Conseil d'Administration voient leur mandat arriver à échéance en 2018, deux membres du Conseil ont un mandat qui arrive à échéance en 2017 et un en 2016. La Société a souhaité privilégier un principe de nomination fréquente des administrateurs grâce à une durée statutaire de trois ans.
Délai d'examen des comptes par le Comité des Comptes suffisant, au minimum deux jours avant le Conseil (article 16.2.1)	Dans le cadre de la publication des résultats annuels et semestriels, la réunion du Comité des Comptes relative à l'examen des comptes est proche de celle de leur présentation au Conseil d'Administration. Il convient de remarquer que le Conseil et son Comité des Comptes disposent d'une information préalable utile pour l'accomplissement de leur mission de contrôle qui leur est adressée de manière systématique préalablement aux réunions.

2.1.2 Procédures de contrôle interne et de gestion des risques

Objectifs de la Société en matière de contrôle interne et de gestion des risques

Définition et objectifs du contrôle interne et de la gestion des risques

Le contrôle interne et la gestion des risques constituent des domaines relevant de la Direction Générale et nécessitant l'implication de l'ensemble des acteurs de l'entreprise, selon les missions qui leur sont imparties. Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques de la Compagnie Plastic Omnium vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- la mise en œuvre efficace et maîtrisée, notamment au regard des risques, des orientations et objectifs fixés par la Direction Générale ;

- le bon fonctionnement des processus internes de la Compagnie Plastic Omnium, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs, au sens le plus étendu, du Groupe ;
- la fiabilité des informations financières ;
- la mobilisation des collaborateurs de la Société autour de valeurs communes et d'une vision partagée des risques qu'ils contribuent à maîtriser.

Les dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques jouent ainsi un rôle important dans la conduite des activités de la Compagnie Plastic Omnium. Toutefois, ces dispositifs ne peuvent fournir une garantie absolue quant à l'atteinte des objectifs qu'elle s'est fixés ni ne peuvent prétendre éliminer totalement tous les risques susceptibles de l'affecter.

La Compagnie Plastic Omnium travaille au développement de son dispositif de contrôle interne et de gestion des risques dans une démarche permanente de progrès qui s'appuie en particulier sur le guide de mise en œuvre du cadre de référence de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Périmètre retenu

Ce rapport décrit le dispositif de contrôle interne de la Compagnie Plastic Omnium, société de tête du groupe Plastic Omnium. Il décrit donc en particulier celles de ses procédures qui visent à assurer la fiabilité de ses comptes consolidés et de son contrôle sur les entités dont elle détient une participation majoritaire.

En ce qui concerne les participations significatives sur lesquelles elle exerce un contrôle partagé, la Compagnie Plastic Omnium examine et évalue régulièrement leur fonctionnement et use de toute son influence pour qu'elles se conforment à ses exigences en matière de contrôle interne.

Description synthétique du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques

Organisation générale

La Compagnie Plastic Omnium est constituée de deux pôles :

- **le pôle Automobile** (la Division Auto Exterior et la Division Auto Inergy) ;
- **le pôle Environnement** (la Division Environnement).

Sous la supervision et le contrôle de la Direction Générale de la Compagnie Plastic Omnium, ces pôles sont autonomes dans la mise en place des moyens et des ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs financiers dont ils sont responsables, sur la base du budget annuel accepté par la Direction Générale.

Organisation du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques au sein du Groupe repose sur le respect des règles et principes de son Référentiel de contrôle interne d'une part et sur la mise en œuvre de démarches lui permettant d'améliorer de façon continue la gestion des risques majeurs auxquels il pourrait être confronté d'autre part.

L'organisation du dispositif implique l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise. Néanmoins, sa structure repose sur sept fonctions clés que sont :

- la Direction Générale, la Direction des Risques et le Comité de Contrôle interne, qui exercent leur surveillance sur le dispositif ;
- les Directions opérationnelles de chaque Division, les Directions fonctionnelles centrales et l'Audit interne, qui constituent trois niveaux de contrôle distincts ;
- le Conseil d'Administration.

La Direction Générale de la Compagnie Plastic Omnium définit les orientations dont procèdent l'organisation et les fonctionnements du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques.

Elle est assistée dans cette mission du **Comité de Direction**, instance collégiale de pilotage et de décision. Il est composé du Président-Directeur Général, du Co-Directeur Général et Directeur Général Délégué, du Directeur Général Délégué, de la Directrice de la Stratégie et du Développement, du Directeur Financier, du Secrétaire

Général – Directeur Juridique, du Directeur des Ressources Humaines, de la Directrice de la Communication et des Directeurs Généraux de Divisions. Il se réunit une fois par mois pour examiner les activités du Groupe, analyser sa situation et débattre de ses perspectives. Il traite de façon transversale des sujets relatifs aux activités commerciales, à l'organisation, aux investissements, aux affaires sociales et légales, à la sécurité et à l'environnement, à la recherche et au développement, aux opérations de fusion-acquisition et au financement du Groupe. Tous les mois, il analyse les résultats des Divisions et filiales, et l'évolution de leur bilan, notamment l'évolution des investissements et des besoins en fonds de roulement, par rapport à la situation de l'année précédente et aux prévisions du budget mensualisé. Il examine aussi les prévisions à trois mois du compte de résultat et du bilan, et oriente de façon proactive la gestion du Groupe. Il valide également les révisions des prévisions de l'année en cours. Chaque année en juin, il analyse les plans stratégiques à cinq ans des Divisions et du Groupe. Ces plans orientent ensuite les travaux du budget définitivement adopté en décembre de chaque année.

Le Référentiel de contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne de la Compagnie Plastic Omnium repose en premier lieu sur son Référentiel de contrôle interne, qui regroupe l'ensemble des principes et des règles applicables dans les sociétés qu'elle contrôle majoritairement. Le Référentiel est constitué du **Code de conduite**, des **Règles** et **Procédures** du Groupe et du **Manuel de procédures comptables et financières**.

- **Le Code de conduite** : au-delà des responsabilités économiques qui lui incombent, la Compagnie Plastic Omnium attache une importance particulière au respect des droits liés à la personne et des règles propices au développement durable. La Compagnie Plastic Omnium est signataire du pacte mondial Global Compact qui, avec le Code de conduite de la Compagnie Plastic Omnium, manifestent l'esprit d'engagement responsable qui l'a toujours animée. Ils exposent les valeurs qui président aux comportements individuels et collectifs que la Compagnie Plastic Omnium entend promouvoir et qui déterminent les principes fondamentaux sur lesquels s'enracinent les règles et procédures de son contrôle interne. Depuis 2010, la Compagnie Plastic Omnium s'est dotée d'un Code de conduite spécifique relatif au droit de la concurrence, déployé dans l'ensemble du Groupe dans le cadre d'un programme de conformité.

Le Code de conduite s'applique à la Compagnie Plastic Omnium ainsi qu'à toute société affiliée dans laquelle elle détient une participation majoritaire. La Compagnie Plastic Omnium exerce toute son influence et ses droits pour encourager les autres filiales à mettre en place des lignes de conduite cohérentes avec les dispositions de ce Code. Il est de la responsabilité des dirigeants, des membres du Comité de Direction, des Directeurs de Divisions et des Directeurs de site de s'assurer que tous les collaborateurs en prennent connaissance et disposent des moyens suffisants pour s'y conformer. En retour, le Code requiert que chaque collaborateur fasse preuve, par son comportement, d'un engagement personnel et continu dans le respect des lois et des règlements en vigueur ainsi que des règles d'éthique qu'il énonce.

- **Le Corps de Règles et les Procédures Groupe** : la Compagnie Plastic Omnium dispose de Règles qui définissent les rôles et responsabilités de la Direction Générale, des Directions centrales de la Compagnie Plastic Omnium et des Directions opérationnelles de ses Divisions et filiales dans les domaines suivants :

- Gouvernance et Juridique ;
- Ressources Humaines ;
- Trésorerie (financements et opérations courantes) ;
- Ventes ;
- Achats (exploitation et investissements) ;
- Stocks et Logistique ;
- Projets Automobiles ;
- Comptabilité et Fiscalité ;
- Production et Qualité ;
- Immobilier ;
- Systèmes d'Information ;
- Hygiène Sécurité Environnement.

Les Règles traitent de l'exploitation courante, comme des opérations non courantes de l'entreprise. Elles constituent une référence unique, globale et exhaustive en vue d'assurer le caractère cohérent et suffisant des processus de contrôle interne mis en œuvre dans le Groupe. Elles sont déclinées, dans un certain nombre de cas, en procédures qui en précisent les modalités d'application.

- **Le Manuel de procédures comptables et financières** : la Compagnie Plastic Omnium dispose d'un Manuel de procédures comptables et financières, conforme aux normes IFRS. Ces procédures comptables sont applicables dans l'ensemble du périmètre de consolidation du Groupe.

Inscrit dans une démarche d'amélioration permanente du dispositif de contrôle interne, le Référentiel de contrôle interne fait l'objet d'adaptions et de mises à jour régulières afin de tenir compte, de manière toujours plus adaptée, des usages établis, de l'évolution de l'organisation et de la réglementation.

Gestion des risques

Les principaux risques auxquels la Compagnie Plastic Omnium est exposée sont présentés au chapitre « Gestion des risques ». Il décrit également les principales démarches ou procédures qui visent à prévenir et maîtriser ces risques de manière adaptée.

Le dispositif de gestion des risques intègre, dans le cadre organisationnel présenté dans ce rapport, un processus d'identification et d'analyse des risques principaux de l'entreprise dont l'objectif est de vérifier, d'une part, la pertinence des démarches mises en œuvre au niveau du Groupe et, d'autre part, d'engager des actions visant à renforcer ou compléter les démarches existantes. Cet exercice, réalisé au niveau du Groupe, est animé par la Direction des Risques en collaboration avec les Directions opérationnelles et les Directions fonctionnelles.

Le dispositif fait l'objet d'une surveillance assurée par la Direction Générale.

Activités de contrôle

La Compagnie Plastic Omnium cherche à conjuguer responsabilité et indépendance de jugement de trois niveaux d'acteurs opérant un contrôle sur ses opérations et sur ses démarches de maîtrise de risques : les Directions opérationnelles, les Directions fonctionnelles centrales et l'Audit interne.

Les **Directions opérationnelles** mettent en œuvre les structures et les moyens nécessaires à l'application satisfaisante des principes et des règles de contrôle interne dans leurs activités. Elles suivent en particulier la pertinence des actions correctives mises en œuvre à la suite des missions menées par l'Audit interne. Elles sont également responsables de l'identification des risques propres à leur activité et du déploiement, dans une juste mesure, des démarches qui visent à en assurer la maîtrise.

Les **Directions fonctionnelles centrales**, à savoir la Direction des Ressources Humaines et du Développement Durable, la Direction Financière et des Systèmes d'Information, et la Direction Juridique sont investies, dans leurs domaines d'expertise et sous le contrôle de la Direction Générale, des pouvoirs les plus étendus pour établir les règles et procédures de la Compagnie Plastic Omnium. Elles ont la charge d'animer leurs réseaux fonctionnels et d'en contrôler les activités, et pour objectif de protéger les intérêts du Groupe et de toutes les parties prenantes.

Dans le domaine du contrôle interne et de la gestion des risques en particulier, elles sont chargées d'analyser les risques propres à leurs fonctions et d'élaborer les schémas nécessaires à leur bon fonctionnement ; elles produisent et mettent à jour le Référentiel de contrôle interne et les démarches transversales de maîtrise des risques. Ce faisant, elles sont tenues de garantir la pertinence du Référentiel de contrôle interne au regard des normes, réglementations et lois en vigueur, et de mettre en œuvre aux niveaux adéquats les moyens nécessaires à la communication de l'information qu'elles produisent.

La Compagnie Plastic Omnium dispose d'un **département d'Audit interne** centralisé qui, rattaché à la Direction des Risques du Groupe, dépend du Secrétariat Général de la Compagnie Plastic Omnium. Il rend compte, par ailleurs, périodiquement de ses travaux au Comité de Contrôle interne, organe de surveillance du contrôle interne. Il procède à des évaluations du dispositif général et veille à l'efficacité de sa mise en œuvre.

Le département d'Audit interne conduit des missions d'audit sur un périmètre comprenant toute filiale de la Compagnie Plastic Omnium, qu'elle y exerce ou non le contrôle. En conclusion de chacune de ses missions, l'Audit interne émet des recommandations auxquelles les entités auditées répondent par un plan d'actions approprié faisant l'objet d'un suivi systématique des équipes de direction dans les Divisions. Le plan annuel des missions est établi en fonction de la fréquence des audits passés et du contexte dans lequel chaque entité opère en matière de contrôle et de risque. Aucune des missions réalisées en 2015 n'a révélé de défaillance majeure des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques.

Par ailleurs, le département d'Audit interne supervise les campagnes annuelles d'**autoévaluation** du contrôle interne, lancées depuis 2006. L'élaboration du questionnaire s'inspire notamment du guide d'application du cadre de référence de l'AMF. Il constitue un outil efficace tant d'évaluation que de sensibilisation récurrente des organisations locales. Il contribue enfin aux travaux de préparation des audits entrepris par le département d'Audit interne.

À noter que l'application des normes internationales relatives à la sécurité, à l'environnement et à la performance de nos démarches d'assurance qualité, ainsi que les diligences de nos compagnies d'assurances et de nos clients donnent lieu à des audits spécialisés récurrents réalisés par des organismes indépendants. Au 31 décembre 2015, 88 % et 85 % des sites détenus à au moins 50 % et éligibles étaient respectivement certifiés ISO 14001 et OHSAS 18001.

Information et communication

Les Règles et Procédures du contrôle interne sont accessibles aux collaborateurs sur la page d'accueil du portail Intranet du Groupe. Au demeurant, le déploiement du contrôle interne repose pour une grande part sur les activités de formalisation, d'animation, de formation et de reporting assurées par les Directions fonctionnelles centrales. Ces activités, dont fait partie l'autoévaluation déjà évoquée, témoignent auprès des Directions locales de l'importance que la Direction Générale accorde aux processus de contrôle.

Enfin, la diffusion de l'information relative à l'élaboration de l'information financière et comptable fait l'objet de processus spécifiques dont les mécanismes seront décrits plus loin dans ce rapport.

Surveillance

La surveillance permanente du dispositif relatif au contrôle interne et à la gestion des risques incombe à la Direction Générale, assistée de la Direction des Risques.

La Direction des Risques exerce une surveillance critique sur le dispositif de contrôle interne au regard de sa mission particulière. Elle rend compte de ses analyses et préconisations à la Direction Générale, ainsi qu'au Comité de Contrôle interne. Elle anime, par ailleurs, la démarche d'identification des risques entreprise au niveau du Groupe et pilote l'élaboration du plan de maîtrise des risques qui en résulte.

Un **Comité de Contrôle interne** assure la coordination et la supervision générale du bon fonctionnement du dispositif de contrôle interne. Le Comité de Contrôle interne est présidé par le Secrétaire Général de la Compagnie Plastic Omnium. Il compte parmi ses membres, le Directeur des Ressources Humaines, le Directeur Financier, le Directeur des Risques et de l'Audit interne, les Directeurs Généraux et les Directeurs Financiers des Divisions. Ce Comité s'assure de la qualité du dispositif et de son efficacité. Il rend compte de ses avis au Président-Directeur Général, dont il relaie les décisions ou orientations. Sa composition lui donne autorité pour coordonner les efforts de l'ensemble des acteurs prenant part au dispositif de contrôle interne et de gestion des risques dans chacun des pôles ou fonctions de l'entreprise.

Enfin, le **Conseil d'Administration** examine l'ensemble des grandes hypothèses et orientations de la Compagnie Plastic Omnium arrêtées par la Direction Générale. Il prend notamment connaissance des caractéristiques essentielles du dispositif de contrôle interne et des démarches de gestion des risques, et acquiert une compréhension d'ensemble des procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information globale et financière.

Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable de la Société

Principes d'élaboration de l'information financière du Groupe

Dans le domaine de l'élaboration de l'information financière du Groupe, la Direction Financière, qui en assure l'homogénéité, est investie des missions suivantes :

- définir les normes comptables et financières du Groupe, conformément aux standards internationaux ;
- définir la politique de production de l'information financière ;
- coordonner les systèmes d'information relatifs à la production des données comptables et financières ;
- contrôler l'information financière des filiales ;
- produire l'information financière relative aux comptes consolidés du Groupe.

L'homogénéité des états financiers du Groupe est garantie par l'adoption de normes comptables et d'un plan de compte communs à toutes les entités du Groupe. Ces normes et ce plan comptables tiennent compte de la spécificité des différentes activités des filiales du Groupe. Ils sont définis par le département Normes et principes comptables rattaché à la Direction Comptable et Fiscale, qui est seule compétente pour les modifier.

Cette homogénéité est ensuite assurée par une gestion coordonnée des systèmes d'information qui concourent à la production de l'information financière de chaque filiale du Groupe : les processus de reporting et de consolidation des comptes sont standardisés et unifiés par l'utilisation d'un logiciel unique ; par ailleurs, sur la base d'un progiciel préconisé par le Groupe, les Divisions ont développé des systèmes intégrés de gestion, déployés sur la majorité de leurs sites industriels, contribuant ainsi à la maîtrise des informations nécessaires à la formation des états financiers.

L'information financière du Groupe est produite à l'occasion des processus structurants que sont :

- le reporting de trésorerie hebdomadaire ;
- le reporting mensuel ;
- la consolidation statutaire bisannuelle ;
- le budget annuel.

Toutes les filiales contrôlées directement et indirectement par la Compagnie Plastic Omnium entrent dans le périmètre de ces quatre processus.

Processus de reporting financier et processus de contrôle

La fonction comptable dans le groupe Plastic Omnium est décentralisée en filiale. Un premier niveau de contrôle et d'analyse des états financiers est assuré au niveau local, puis au niveau central dans chaque Division. Enfin, un troisième niveau de contrôle est assuré par la Direction Financière du Groupe.

Le reporting est produit mensuellement. Il est communiqué huit jours après la clôture mensuelle à la Direction Générale et analysé en Comité de Direction. Il comprend un compte de résultat établi par destination avec un détail des coûts de production, de structure et de Recherche & Développement, un tableau complet des flux de trésorerie, une prévision de l'activité sur les trois mois à venir et un tableau de bord relatif à l'environnement et à la sécurité. Ces éléments sont élaborés aux niveaux du Groupe, des Divisions et des filiales. Le reporting établit une comparaison de ces différents éléments, sur le mois écoulé et en cumul sur l'année, par rapport au réalisé de l'année précédente et au budget de l'année en cours. Il en analyse les principales variations.

Le processus d'élaboration du budget débute chaque année en septembre. Établi par chaque filiale et consolidé au niveau des Divisions, il est soumis à la Direction Générale en novembre et validé en décembre avant d'être présenté au Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium. Il est constitué du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie et des flux de capitaux employés par filiale et par Division pour l'année N+ 1.

Des états « réestimés » sont produits régulièrement et visent à mettre en œuvre des actions correctives au regard des objectifs fixés lors du budget. Elles permettent également à la Direction Générale de communiquer de manière fiable sur l'évolution de la situation.

Le budget est établi dans la continuité du plan stratégique et financier, approuvé tous les ans en juillet par la Direction Générale. Ce dernier présente les comptes de résultat et les bilans prévisionnels des quatre années suivant l'exercice en cours. Il tient compte des stratégies commerciale, industrielle et financière du Groupe et des Divisions.

En ce qui concerne la gestion de la trésorerie, la Compagnie Plastic Omnium assure le financement des besoins moyen terme des filiales que le Groupe contrôle. Plastic Omnium Finance assure le financement des besoins court terme. Par son intermédiaire, dans tous les pays où les règles locales le permettent, le Groupe centralise la gestion de la trésorerie de ses filiales et opère une compensation quotidienne de leurs positions de trésorerie (cash pooling). Par ailleurs, leurs dettes et créances mutuelles font l'objet d'une compensation mensuelle par netting. Elle gère ainsi leur flux de financement et contrôle au quotidien leur situation de trésorerie.

De manière générale, aucune filiale du Groupe ne peut négocier de financement auprès d'un tiers sans l'accord de la Trésorerie centrale Groupe.

Par ailleurs, Plastic Omnium Finance contrôle l'ensemble des opérations de couverture relatives aux risques de change ou de taux.

Un reporting de trésorerie est transmis chaque semaine à la Direction Générale. Il comprend la situation de trésorerie de chaque Division et du Groupe, ainsi qu'une comparaison de cette situation par rapport à celle constatée lors de l'exercice précédent et par rapport à celle prévue au budget de l'année en cours.

Aucun incident notable et significatif, et aucun changement remarquable n'a été relevé en 2015 qui puisse remettre en cause l'efficacité du contrôle interne décrit ci-dessus.

Travaux prévus en 2016

Engagée dans une démarche d'amélioration permanente de son système de contrôle interne, la Compagnie Plastic Omnium complétera certaines procédures afin d'en renforcer la pertinence, d'une part, et d'en faciliter l'appropriation par les opérationnels, d'autre part. Cette démarche, dans laquelle la Direction des Risques est pleinement impliquée, couvre nos procédures de contrôle interne, nos procédures comptables et financières, et nos démarches de maîtrise des risques.

La Direction de l'Audit interne mènera 42 missions en 2016, contre 37 en 2015.

Dans le cadre de l'amélioration du contrôle interne et de la gestion des risques, la Société poursuivra le processus de suivi des recommandations des missions d'Audit interne.

2.2 Rémunérations des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions prévues à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce et au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, il est rendu compte de la rémunération totale et des avantages en nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social.

Synthèse des rémunérations brutes et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Laurent Burelle Président-Directeur Général	Exercice 2014	Exercice 2015
Rémunérations dues au titre de l'exercice (<i>détail ci-dessous</i>)	4 234 744	4 584 864
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (<i>détail ci-dessous</i>)	0	651 000
Total	4 234 744	5 235 864

Jean-Michel Szczerba Administrateur – Co-Directeur Général – Directeur Général Délégué	Exercice 2014	Exercice 2015
Rémunérations dues au titre de l'exercice (<i>détail ci-dessous</i>)	1 295 873	1 358 315
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (<i>détail ci-dessous</i>)	0	651 000
Total	1 295 873	2 009 315

Paul Henry Lemarié Administrateur – Directeur Général Délégué	Exercice 2014	Exercice 2015
Rémunérations dues au titre de l'exercice (<i>détail ci-dessous</i>)	2 120 342	2 310 619
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (<i>détail ci-dessous</i>)	0	0
Total	2 120 342	2 310 619

Récapitulatif des rémunérations brutes de chaque dirigeant mandataire social

Laurent Burelle Président-Directeur Général	Exercice 2014		Exercice 2015	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
• rémunération fixe ⁽¹⁾	86 573	86 573	87 471	87 471
• rémunération variable ⁽¹⁾⁽²⁾	3 905 604	3 774 709	4 275 290	4 133 631
• rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
• jetons de présence	242 567	242 567	222 103	222 103
• avantages en nature	Véhicule de fonction		Véhicule de fonction	
Total	4 234 744	4 103 849	4 584 864	4 443 205

Paul Henry Lemarié Administrateur – Directeur Général Délégué	Exercice 2014		Exercice 2015	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
• rémunération fixe ⁽¹⁾	86 573	86 573	87 471	87 471
• rémunération variable ⁽¹⁾⁽²⁾	1 952 802	1 887 355	2 137 645	2 066 815
• rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
• jetons de présence	80 967	80 967	85 503	85 503
• avantages en nature	Véhicule de fonction		Véhicule de fonction	
Total	2 120 342	2 054 895	2 310 619	2 239 789

(1) Versée par Burelle SA. Cette indemnisation fixe correspond au taux de 120 % du coefficient le plus élevé de la classification de la Convention de la Plasturgie (coefficient 940).

(2) Au titre des prestations de services de Direction Générale, Burelle SA facture à la Compagnie Plastic Omnium et ses sociétés contrôlées les rémunérations brutes versées à chaque mandataire social en fonction de l'estimation du temps passé par chaque Directeur Général au profit du groupe Plastic Omnium. La rémunération variable a pour base la capacité d'autofinancement consolidée du groupe Burelle et est versée par Burelle SA. La base de calcul est la capacité d'autofinancement IFRS consolidée après paiement de l'impôt et des intérêts, augmentée de la quote-part de la capacité d'autofinancement des coentreprises après impôts et intérêts versés et nette des dividendes versés. (Annexe 5.1.14 page 120).

Jean-Michel Szczerba Administrateur – Co-Directeur Général – Directeur Général Délégué	Exercice 2014		Exercice 2015	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
• rémunération fixe	830 929	830 929	872 464	872 464
• rémunération variable ⁽¹⁾	363 829	363 829	382 020	382 020
• rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
• jetons de présence	101 115	101 115	103 831	103 831
• avantages en nature	Véhicule de fonction		Véhicule de fonction	
Total	1 295 873	1 295 873	1 358 315	1 358 315

(1) Calculée en fonction d'objectifs personnels et économiques (marge opérationnelle et dette).

En conformité avec les dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, il est rendu compte des rémunérations versées par Burelle SA aux mandataires sociaux de la Compagnie Plastic Omnium au cours de l'exercice 2015 et de la quote-part facturée à la Compagnie Plastic Omnium au titre des prestations de services de Direction Générale dans le tableau ci-dessous :

	Rémunérations brutes versées par Burelle SA en 2015	Dont part variable	Quote-part facturée au groupe Plastic Omnium en 2015	Dont part variable
Laurent Burelle	4 246 774	4 133 631	3 208 037	3 141 559
Paul Henry Lemarié	2 179 958	2 066 815	1 077 143	1 033 407
Jean Burelle	2 196 659	2 066 815	409 314	392 695
Jean-Michel Szczerba	0	0	0	0

Jetons de présence

Versés par la Compagnie Plastic Omnium

Membres du Conseil	Jetons de présence versés en 2014	Jetons de présence versés en 2015
Laurent Burelle	29 715	34 431
Paul Henry Lemarié	24 115	28 831
Jean Burelle	24 115	28 831
Jean-Michel Szczerba	24 115	28 831
Éliane Lemarié	25 415	30 131
Jean-Pierre Ergas	26 715	21 623
Jérôme Gallot	31 715	34 831
Vincent Labruyère	28 015	32 731
Alain Mérieux	12 058	14 415
Bernd Gottschalk	24 115	30 131
Anne-Marie Couderc	28 315	33 031
Anne Asensio	26 715	34 331
Amélie Oudéa-Castera	25 415	30 131
Total	330 538	382 279

Le Conseil d'Administration, dans SA séance du 11 décembre 2014, a fixé la répartition des jetons de présence pour l'exercice 2015 comme suit :

- Président : 2 700 euros par séance du Conseil ;
- Administrateurs : 1 300 euros par séance du Conseil ;
- Président d'un Comité : 2 100 euros par séance du Comité ;
- Membre d'un Comité : 1 300 euros par séance du Comité ;
- Solde réparti proportionnellement entre les administrateurs en fonction de la participation effective aux réunions.

Total des jetons de présence versés (par la Compagnie Plastic Omnium, par d'autres sociétés contrôlées et par Burelle SA)

Mandataire social	Jetons de présence versés en 2014	Jetons de présence versés en 2015
Laurent Burelle	242 567	222 103
Paul Henry Lemarié	80 967	85 503
Jean Burelle	118 492	102 203
Jean-Michel Szczerba	101 115	103 831
Total	543 141	513 640

Options d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Nom et fonctions du mandataire social	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Prix d'exercice	Période d'exercice
Laurent Burelle <i>Président-Directeur Général</i>	150 000	651 000 €	24,72 €	2019-2022
Jean-Michel Szczerba <i>Administrateur - Co-Directeur Général - Directeur Général Délégué</i>	150 000	651 000 €	24,72 €	2019-2022
Paul Henry Lemarié <i>Administrateur - Directeur Général Délégué</i>	0	-	-	-

Conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF :

- l'exercice des options d'achat d'actions consenties en 2015, est soumis à deux conditions de performance liées à la surperformance sur la période d'indisponibilité des options (2015-2019) :
 - (i) du cours de l'action par rapport à l'indice SBF 120,
 - (ii) de la marge opérationnelle de la société par rapport à celle de ses principaux concurrents ;
- 10 % des actions issues des levées d'options doivent rester inscrites au nominatif jusqu'à la fin du mandat social.

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Nom et fonctions du mandataire social	Date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
Laurent Burelle <i>Président-Directeur Général</i>	Plan 2008 Plan 2010	54 000 200 000	2,94 € 2,84 €
Jean-Michel Szczerba <i>Administrateur - Co-Directeur Général - Directeur Général Délégué</i>	-	0	-
Paul Henry Lemarié <i>Administrateur - Directeur Général Délégué</i>	Plan 2010	270 000	2,84 €

Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Nom et fonctions du mandataire social	Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe	Date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
Laurent Burelle <i>Président-Directeur Général</i>	0	-	-	-	-	-
Jean-Michel Szczerba <i>Administrateur – Co-Directeur Général – Directeur Général Délégué</i>	0	-	-	-	-	-
Paul Henry Lemarié <i>Administrateur – Directeur Général Délégué</i>	0	-	-	-	-	-

Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Nom et fonctions du mandataire social	Actions de performance devenues disponibles pour les dirigeants mandataires sociaux	Date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
Laurent Burelle <i>Président-Directeur Général</i>	0	-	-	-
Jean-Michel Szczerba <i>Administrateur – Co-Directeur Général – Directeur Général Délégué</i>	0	-	-	-
Paul Henry Lemarié <i>Administrateur – Directeur Général Délégué</i>	0	-	-	-

Régime de retraite supplémentaire

Le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium a décidé en 2003 la mise en place d'un plan de retraite supplémentaire dont bénéficient les membres du Comité de Direction de la Compagnie Plastic Omnium, qui assure à ces salariés, à la condition d'être salarié au moment de prendre sa retraite à l'âge de 65 ans, une rente de retraite à prestation définie aux conditions suivantes :

	Plan Plastic Omnium	Recommandations Code AFEP-MEDEF
Ancienneté requise	7 ans	2 ans minimum
Ancienneté réelle	À ce jour, l'ancienneté des trois dirigeants mandataires sociaux est la suivante : Laurent Burelle : 41 ans – Paul Henry Lemarié : 36 ans – Jean-Michel Szczerba : 31 ans	
Rémunération de référence	Moyenne de la rémunération annuelle moyenne totale des 5 années précédant la cessation d'activité	Plusieurs années
Montant annuel versé (en % de la rémunération de référence)	1 %	5 % maximum
Plafonds	10 % de la rémunération de référence, ou 8 fois le plafond de la Sécurité sociale	45 % de la rémunération

Un plan similaire a été décidé en 2003 par le Conseil d'Administration de Burelle SA pour les mandataires sociaux ; la quote-part annuelle de coûts mise à la charge à ce titre par Burelle SA à la Compagnie Plastic Omnium et ses sociétés contrôlées a été de 670 769 euros en 2015. Les autres régimes de retraite dont bénéficie la Direction Générale sont identiques à ceux mis en place au profit des collaborateurs du Groupe bénéficiant du statut cadre.

Contrats de travail – indemnités

Conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF, Laurent Burelle et Paul Henry Lemarié ne disposent plus de contrat de travail. Le contrat de travail de Jean-Michel Szczerba a été suspendu.

La société n'a pas d'engagement d'indemnité susceptible d'être due aux mandataires sociaux en raison de la cessation ou du changement de leur fonction, ni au titre d'une clause de non-concurrence.

2.3 Rapport des Commissaires aux Comptes

Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Compagnie Plastic Omnium

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Compagnie Plastic Omnium et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et ;
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris-la Défense, le 24 février 2016

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

Jean-Luc Barlet

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Gilles Rabier



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce chapitre présente les informations extra-financières du Groupe Plastic Omnium et permet d'exposer les enjeux de Plastic Omnium en matière de développement durable et comment Plastic Omnium y répond.

3.1 - Enjeux

3.2 - Le développement de produits et services responsables

3.3 - La responsabilité sociale de l'entreprise

3.4 - Le respect de l'environnement

3.5 - L'engagement sociétal

3.6 - Méthodologie

3.7 - Table de correspondance Article 225 - GRI G4 - Pacte Mondial des Nations Unies

3.1 Enjeux

Dans un contexte mondial de lutte contre le changement climatique, les enjeux de mobilité durable, les défis posés par l'urbanisation de la planète et la démographie croissante constituent pour la Compagnie Plastic Omnium l'opportunité de renforcer, par des réponses innovantes et sa maîtrise technologique, son leadership sur les secteurs des équipements automobiles et de la collecte des déchets.

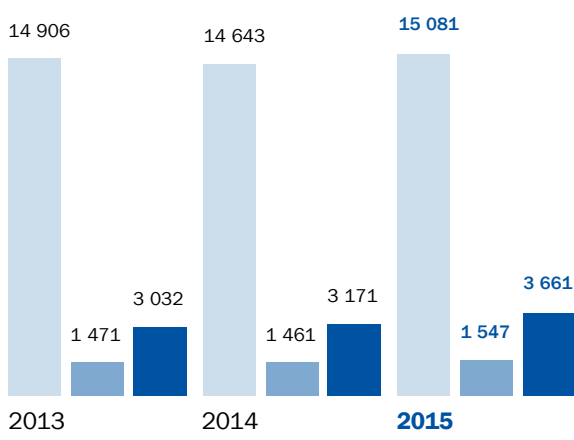
Acteur du développement durable de par les activités et les marchés que le Groupe adresse, Plastic Omnium s'inscrit également dans une

stratégie de développement durable. Le Groupe a effectivement la conviction que ses innovations, l'accompagnement de ses équipes, le respect de l'environnement, son engagement sociétal et son éthique, constituent de formidables leviers de performance durable et de croissance rentable pour l'ensemble de ses activités dans le monde. L'adhésion de Plastic Omnium dès 2003 au Pacte mondial des Nations unies s'inscrit pleinement dans cette conviction.

Prendre en compte les conséquences sociales et environnementales de ses activités et s'efforcer de toujours remplir au mieux ses engagements sociétaux en faveur du développement durable, c'est aussi anticiper et prendre les décisions appropriées au bon moment pour Plastic Omnium et aussi pour ses parties prenantes. L'attribution du niveau « Gold » dès sa première évaluation en 2015 par EcoVadis, spécialiste international de l'évaluation de la performance sociétale des entreprises, conforte l'entreprise dans cette dynamique. EcoVadis invite maintenant la Compagnie Plastic Omnium à s'inscrire dans une démarche de progrès continu, en se dotant notamment d'une démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) et des indicateurs pertinents pour la piloter et en mesurer la performance. D'ores et déjà, la politique HSE (Santé, sécurité et environnement) pleinement intégrée à la stratégie et au management de l'entreprise, ainsi que la politique de ressources humaines au service du développement sont dotées de gouvernances dédiées, mesurées et valorisées par des outils de collecte spécifiques. Les résultats des engagements en faveur du développement durable sont exposés au travers des indicateurs et informations du présent chapitre en conformité avec l'article R.225 du Code de commerce et son décret d'application n° 2012-557 du 24 avril 2012 relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale.

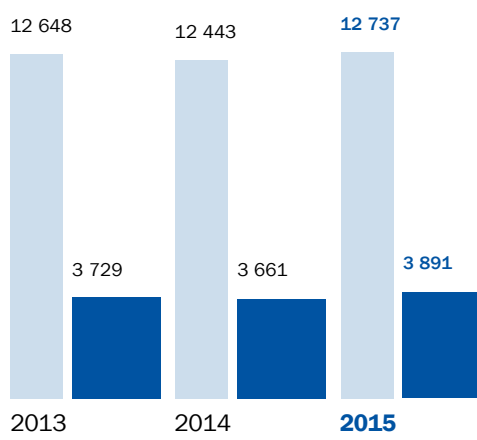
L'entreprise suit, tant au niveau global qu'au niveau des entités opérationnelles, les indicateurs clés de performance suivants :

Répartition des effectifs par type de contrat



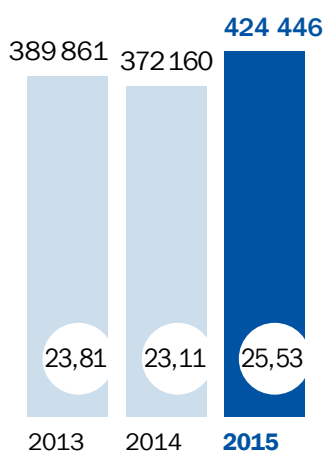
■ Contrats à durée indéterminée
■ Contrats à durée déterminée
■ Intérimaire

Répartition des effectifs par sexe



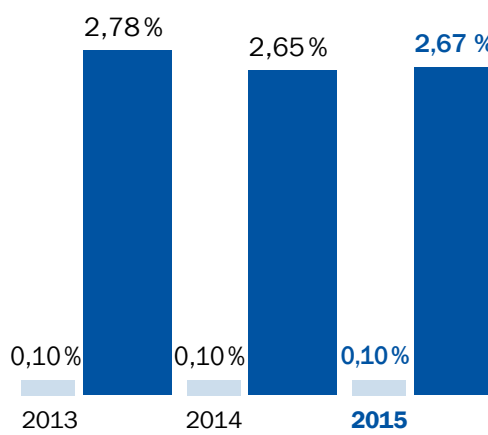
■ Hommes
■ Femmes

Heures de formation au total et par salarié



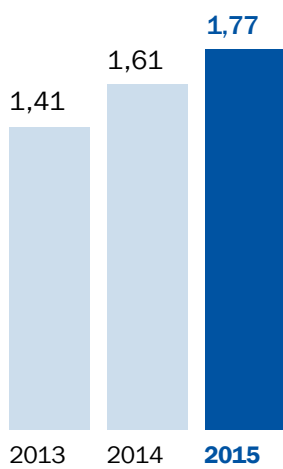
■ Heures de formation au total
○ Heures de formation par salarié

Taux d'absentéisme

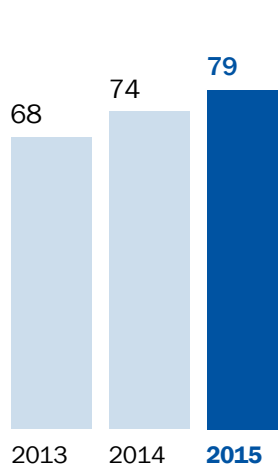


■ Taux d'absentéisme pour accidents du travail
■ Taux d'absentéisme pour autres motifs

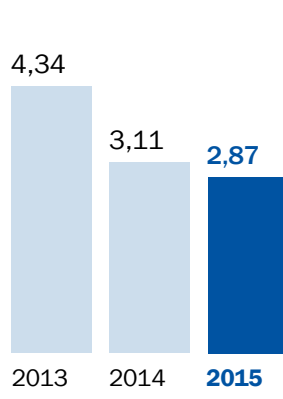
Nombre de visites Top Safety par employé par an



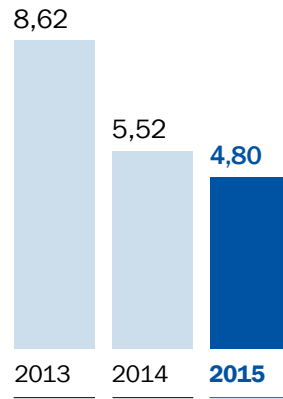
Nombre de sites OHSAS 18001



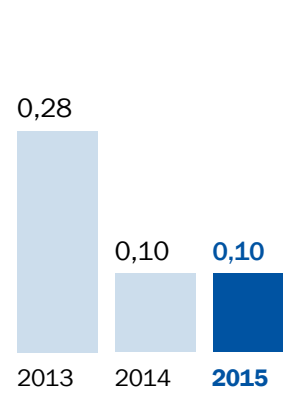
Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt-Tf1



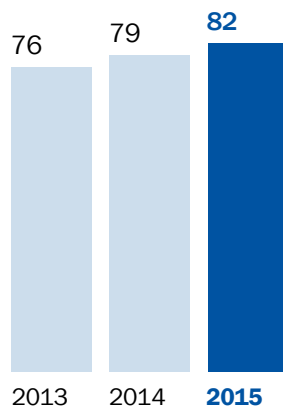
Taux de fréquence des accidents de travail avec et sans arrêt-Tf2



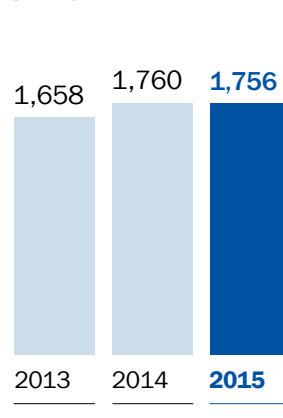
Taux de gravité des accidents de travail-Tg



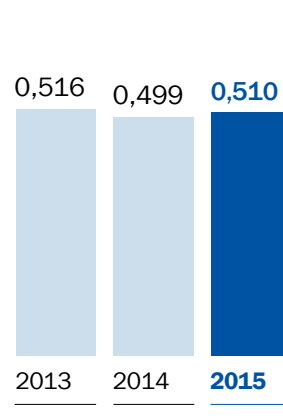
Nombre de sites ISO 14001



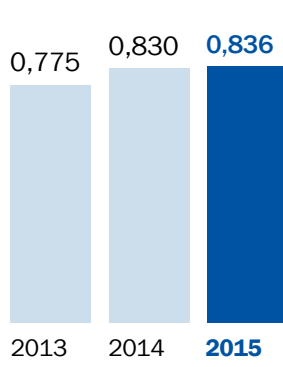
Consommation d'électricité en kWh par kg de matière transformée



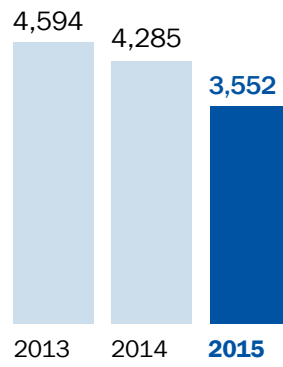
Consommation de gaz en kWh par kg de matière transformée



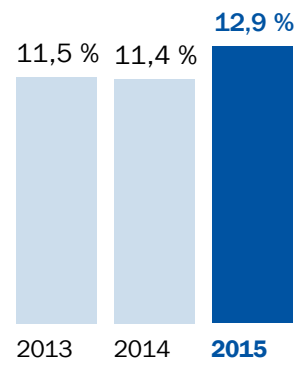
Émissions de gaz à effet de serre en kgCO₂ eq par kg de matière transformée



Consommation d'eau en litre par kg de matière transformée



Part de plastique recyclé dans la consommation de matière plastique



3.2 Le développement de produits et services responsables

La prise en compte croissante des impacts environnementaux au niveau mondial se traduit par un renforcement continu des réglementations nationales, européennes et internationales, portant notamment sur les réductions des consommations et des émissions de gaz à effet de serre. Dans ce contexte, la réduction du poids des véhicules est devenue un enjeu majeur et prioritaire pour les constructeurs automobiles ; d'où leur volonté de faire de plus en plus appel au plastique et aux composites dans les éléments de carrosserie. Les solutions innovantes d'allègement des véhicules (hayons en plastique, pièces en composite et fibres de carbone), d'amélioration de l'aérodynamique (light-air bumper) ou bien encore des systèmes DINOx-SCR (Selective Catalytic Reduction, réduction catalytique sélective) de dépollution des NOx – ou oxydes d'azote, gaz irritants jouant un rôle dans l'accroissement de l'effet de serre – constituent donc un important levier de croissance pour les activités de Plastic Omnium. Les solutions de type SCR proposées par Plastic Omnium permettent aux constructeurs de répondre aux normes les plus strictes dans le respect des règles de l'art. Les normes réglementaires liées à la sécurité, comme celle sur les chocs piétons, constituent pour le Groupe d'autres opportunités de croissance, avec des concepts de pare-chocs ultra-compacts par exemple.

La pression réglementaire exercée sur le secteur automobile, avec notamment la directive « REACH » sur l'élimination des substances dangereuses dans la construction automobile et la directive sur les véhicules hors d'usage, fait de l'écoconception une nécessité stratégique pour les équipementiers. Plastic Omnium s'est impliqué dès 2007 dans l'écoconception, en faisant notamment partie des sept entreprises à l'initiative du Cluster CREER (Cluster Research : Excellence in Ecodesign & Recycling), en partenariat avec la SERAM et le laboratoire MAPIE de l'Institut ENSAM de Chambéry. CREER est pour le Groupe l'opportunité d'améliorer son efficacité en écoconception et de partager et bénéficier des recherches respectives sur l'environnement.

Plastic Omnium est par ailleurs membre du pôle de compétitivité Plastipolis et participe à ce titre à des projets labélisés par le pôle de chimie Axelera, dont l'objectif est d'accélérer la construction d'une filière industrielle et scientifique de dimension internationale, qui conjugue chimie et environnement en Région Rhône-Alpes. Plastic Omnium a été porteur du projet VALEEE sur le tri et la valorisation des plastiques issus des déchets d'équipements électriques et électroniques. Plastic Omnium a également participé au projet Triptic, dont l'objectif est d'améliorer l'identification des polymères présents, notamment dans les résidus de broyage, pour ensuite les valoriser.

Quant à la Division Environnement de Plastic Omnium, leader mondial des produits et services dédiés à la gestion des déchets, l'enjeu est

de répondre aux attentes des collectivités : amélioration de l'efficacité du tri, maîtrise des budgets et protection de l'environnement. L'entreprise propose des innovations durables et des solutions intelligentes permettant aux collectivités d'atteindre ces objectifs.

Un important travail de design et de conception couplé à un investissement conséquent pour recréer les moules ont concouru à diviser par dix le bilan carbone des bacs roulants : les analyses de cycles de vie (acv) ont permis d'augmenter la part de matière recyclée intégrée ; la quantité de matière plastique nécessaire a été réduite, aboutissant à un allègement des bacs ; enfin, ceux-ci sont désormais empilables, ce qui engendre une augmentation des quantités transportées dans un seul camion, et donc une réduction des émissions de gaz à effet de serre liées au transport. De surcroît, un travail sur le bruit lors de la fermeture des capots des bacs a été réalisé et a abouti à une importante réduction des nuisances sonores pour les riverains.

3.3 La responsabilité sociale de l'entreprise

L'innovation et la technologie sont des axes majeurs du développement de Plastic Omnium, et l'engagement et l'expertise des femmes et des hommes de l'entreprise en sont les corollaires. Sa politique de ressources humaines est un élément clé de sa croissance et, par là même, de sa responsabilité vis-à-vis de ses parties prenantes. Elle prend appui sur les cinq piliers du 'PO Way' – indépendance, investissement, innovation, internationalisation, intégration – qui fondent le dynamisme et l'identité du Groupe depuis sa création et en structurent le fonctionnement.

Le cinquième pilier – intégration – marque plus particulièrement l'attachement du Groupe à faire partager à l'ensemble de ses collaborateurs, sur tous les continents et dans le respect des spécificités culturelles, les fondamentaux de l'entreprise, son état d'esprit et ses valeurs.

Plusieurs événements majeurs contribuent chaque année à façonner une vision commune, un partage des valeurs 'PO Way', un apprentissage rapide et efficace de ses processus, qui constituent le ciment de l'intégration au sein de l'entreprise.

Ainsi, la réunion annuelle des 100 « top managers » (« **Top 100** ») de la Compagnie Plastic Omnium constitue un temps fort au cours duquel la Direction Générale du Groupe partage avec les équipes dirigeantes la stratégie du Groupe, la vision à moyen terme des enjeux et des priorités, et fédère les équipes autour d'une ambition commune.

Chaque division opérationnelle ainsi que les principales fonctions (finance, achats, ressources humaines, HSE, R&D, juridique, informatique) animent durant l'année une **convention management** centrée sur ses enjeux spécifiques et priorités.

Le Comité de Direction du Groupe Plastic Omnium tient également des « **Management Meetings** » dans les principales régions où l'entreprise est présente. Ainsi, au cours de l'année 2015, l'ensemble des équipes de management des divisions de chacune des régions clés ont pu partager avec le Comité de Direction les enjeux spécifiques de leur activité, l'analyse concurrentielle et les priorités pour les années à venir. Ce mode de fonctionnement garantit une proximité forte entre la Direction Générale du Groupe et les équipes opérationnelles. Ces « Management Meetings » intègrent systématiquement des visites des principaux pays concernés (sept pays sont concernés dans l'année). Ces « Management Meetings », parties intégrantes de la réussite de l'entreprise, sont un processus éprouvé et exigeant nécessitant un travail approfondi, mais également un moment privilégié d'échange entre les équipes locales et le Comité de Direction sur la culture d'entreprise, le contexte économique et social régional.

La Journée mondiale de la sécurité du Groupe s'est tenue pour la deuxième année consécutive en octobre dernier et a mobilisé plus de 20 000 collaborateurs. Cet événement souligne le niveau d'exigence ambitieux en matière de résultats sécurité que s'est donné Plastic Omnium pour l'ensemble de ses activités dans chacun de ses pays d'implantation.

Effectif par type de contrat de travail

	2013	2014	2015
Contrat à durée indéterminée	14 906	14 643	15 081
Contrat à durée déterminée	1 471	1 461	1 547
Effectifs inscrits	16 377	16 104	16 628
Intérimaires	3 032	3 171	3 661
Effectif total (inscrits + intérimaires)	19 409	19 275	20 289

Effectif inscrit par CSP

	2013	2014	2015
Ouvriers	8 898	8 428	8 801
Employés, techniciens et agents de maîtrise	4 147	4 251	4 146
Cadres	3 332	3 425	3 681

La mobilité interne et internationale

Ces chiffres traduisent la nécessité d'une politique de ressources humaines forte et ambitieuse qui puisse s'appuyer sur des moyens modernes et efficaces pour anticiper les évolutions de l'entreprise. Elle doit lui permettre de renforcer les équipes existantes et de favoriser la mobilité interne, en visant l'expression de la diversité, la cohésion et l'agilité du Groupe. Elle doit aussi lui permettre d'attirer les meilleurs talents et d'accompagner leur développement.

Les opportunités de carrière offertes aux cadres sont en constante augmentation. 13,4 % des cadres ont connu une mobilité en 2015, contre 13 % en 2014. Les promotions internes ont ainsi permis de

L'intégration et la fidélisation des salariés pour accompagner la croissance

L'évolution des effectifs

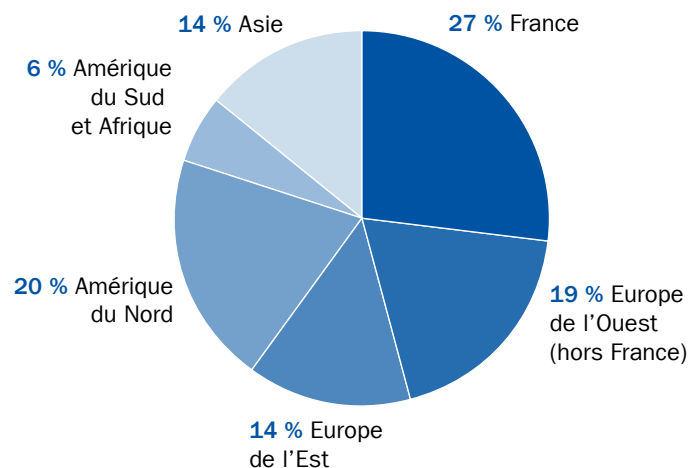
Les effectifs

Le Groupe compte, à fin 2015, 20 289 personnes, en progression de 5,3 % par rapport à fin 2014 (soit +1 014 salariés), ce qui illustre la croissance de la Compagnie Plastic Omnium. Celle-ci se traduit par une évolution du périmètre des sites, avec notamment l'ouverture de 2 sites représentant 113 collaborateurs supplémentaires à Warrington (Royaume-Uni) et à Fairfax (États-Unis).

La progression du nombre de cadres (+7,5 %) est un indicateur clé de la croissance de l'activité et du développement du contenu technologique du Groupe partout dans le monde. L'augmentation de 16,8 % du nombre moyen d'intérimaires par rapport à 2014 apporte une illustration supplémentaire du développement et du dynamisme du Groupe et reflète la progression de son chiffre d'affaires.

pourvoir à plus de 70 % des postes de dirigeants vacants sur l'année 2015. Pour faciliter cette mobilité interne, un outil de gestion des carrières et des parcours professionnels, OPteam, est déployé partout dans le monde, permettant à chaque collaborateur d'indiquer ses souhaits de mobilité et de remplir son CV en interne. Il permet également de consulter les postes internes et de soumettre sa candidature. La mobilité à l'international au sein de Plastic Omnium constitue un levier de carrière. L'entreprise s'est fixée pour objectif ambitieux en 2016 que 75 % des postes de dirigeants soient pourvus en interne. Le profil des expatriés se diversifie, avec désormais plus de 30 % des départs de missions se situant hors de France.

Répartition des effectifs par zone géographique, par contrat et par catégorie



	CDI	CDD	Total inscrits	Intérimaires	Total
France	4 454	40	4 494	1 039	5 533
Europe de l'Ouest (hors France)	2 911	203	3 114	790	3 904
Europe de l'Est	1 736	645	2 381	448	2 829
Amérique du Nord	2 921	534	3 455	569	4 024
Amérique du Sud et Afrique	1 076	7	1 083	52	1 135
Asie	1 983	118	2 101	763	2 864
Total	15 081	1 547	16 628	3 661	20 289

	Ouvriers	Employés, techniciens et agents de maîtrise	Cadres	Total
France	1 820	1 236	1 438	4 494
Europe de l'Ouest (hors France)	1 606	949	559	3 114
Europe de l'Est	1 447	600	334	2 381
Amérique du Nord	2 218	618	619	3 455
Amérique du Sud et Afrique	643	294	146	1 083
Asie	1 068	448	585	2 101
Total	8 801	4 146	3 681	16 628

Taux de mobilité des cadres

	2015
France	11,5 %
Europe de l'Ouest (hors France)	9 %
Europe de l'Est	15,5 %
Amérique du Nord	19 %
Amérique du Sud et Afrique	23 %
Asie	17 %
Total	13,4 %

L'attractivité du Groupe

Dans un secteur d'activité dynamique, attirer les meilleurs talents dans le monde entier, en particulier les ingénieurs et futurs managers, et accompagner leur développement est une priorité de chaque instant pour la Direction des Ressources Humaines du Groupe. Le développement de la marque employeur, déclinée sur les réseaux sociaux – en particulier sur LinkedIn – et sur le site Internet « carrières », constitue un axe fort et structurant de la politique de recrutement du Groupe. En 2015, le site « carrières » a enregistré plus de 90 000 visiteurs uniques, et la page LinkedIn compte plus de 19 000 « followers ». Compte tenu de ses perspectives de croissance, la Compagnie Plastic Omnium anticipe de recruter plus de 2 000 cadres d'ici à 2019, soit plus de 500 personnes par an, avec une attention particulière sur les compétences en électronique et en recherche et développement afin de conforter et développer les capacités de l'entreprise en matière d'innovation et de technologie.

Le recrutement et l'intégration

Plastic Omnium attache par ailleurs une attention particulière au recrutement des jeunes talents, avec pour objectif de recruter chaque année entre 25 % et 30 % de cadres débutants ou ayant une première expérience. Pour ce faire, l'entreprise a renforcé ses partenariats avec des universités et écoles d'ingénieurs prestigieuses au Brésil, en Chine, aux États-Unis, en France, en Inde, au Mexique, en Pologne, en Russie et en Thaïlande. Au niveau Groupe, un partenariat a été mis en place avec l'École centrale, à travers l'événement Raid Centrale, qui, en plus d'être une compétition sportive exigeante, constitue une opportunité unique de faire se rencontrer étudiants et entreprises dans un cadre extraprofessionnel. C'est aussi l'occasion de présenter les offres de stages, de VIE (volontariat international en entreprise) ou d'emplois aux profils que l'entreprise recherche parmi les écoles participantes. Depuis plusieurs années, le Groupe a mis en place un programme d'intégration actif de VIE qui constitue un excellent vivier pour des embauches futures de jeunes talents.

Nombre de salariés recrutés dans l'année

	2013	2014	2015
Recrutements cadre	429	543	611
Recrutements non cadre	2 650	2 269	2 958
Total	3 079	2 812	3 569

Nombre de cadres recrutés dans l'année par zone géographique à décembre 2015

	Cadres
France	186
Europe de l'Ouest (hors France)	108
Europe de l'Est	68
Amérique du Nord	114
Amérique du Sud et Afrique	16
Asie	119
Total	611

Au recrutement succèdent l'intégration et la fidélisation des talents. Un séminaire d'intégration permet d'accueillir les nouveaux cadres recrutés au cours de l'année en France et à l'international, et de créer une véritable cohésion entre salariés en leur transmettant les valeurs de la Compagnie Plastic Omnium.

La gestion des compétences, axe majeur de l'intégration et de la fidélisation

La Compagnie Plastic Omnium s'est dotée en 2013 d'un outil global de gestion de la formation « My Learning Place », avec pour objectif de renforcer l'acquisition et le développement de connaissances et de compétences, de définir des parcours individuels de formation et de diversifier les voies d'apprentissage (e-learning, formation en présentiel, classes virtuelles, mix-learning).

En 2015, 13 286 collaborateurs étaient inscrits à la plate-forme de gestion de la formation, soit une progression de 39 % par rapport à 2014. L'e-learning représente, à ce jour, 10 % des modules de formation créés. À titre d'exemple, des modules Code de conduite, Politique HSE Groupe et Finance pour non-financiers ont été lancés depuis 2013. Les trois universités d'entreprise (une par Division) complètent le dispositif de formation du Groupe. Elles ont à leur charge le développement des compétences techniques. Ainsi, en Espagne, une formation diplômante aux métiers de la plasturgie a été mise en place : destinée aux opérateurs techniques, cette formation de 279 heures leur permet d'obtenir un diplôme professionnalisant en techniques de moules d'injection plastique.

	2013	2014	2015
Commissions de formation	28	32	38
Nombre de stagiaires	37 809	86 227*	106 405
Nombre de stages/salarié/an	2,31	5,35	6,40
Total des heures de formation	389 861	372 160	424 446
Heures de formation par an et par salarié	23,81	23,11	25,53
Total des factures des organismes de formation (en milliers d'euros)	4 130	4 335	4 779

* À compter de 2014, toutes les heures de formation, indépendamment de leur durée, sont prises en compte dans la comptabilisation du nombre de stagiaires.

La fidélisation et la rétention des talents

Afin d'assurer un management de haute qualité et l'évolution des compétences de leadership de ses collaborateurs, le Groupe a mis en place de nouveaux programmes de développement. En effet, les capacités managériales et de leadership sont essentielles pour garantir la continuité de la croissance et de la profitabilité de la Compagnie Plastic Omnium.

Le programme Starter, conçu avec l'ensemble des Divisions du Groupe, a été lancé en Chine et en Amérique du Nord fin 2014, puis déployé en Europe centrale et en Europe de l'Ouest en 2015. Il vise le développement des compétences de leadership de cadres dans les premières années de leur parcours professionnel, ainsi que le renfor-

cement de la compréhension de la culture et de l'histoire de la Compagnie Plastic Omnium au travers du 'PO Way'. Une centaine de participants est concernée par ce programme, qui bénéficie de l'implication des membres du Comité de Direction, avec pour conséquence un accroissement de la fidélité de ces jeunes cadres.

D'autre part, un entretien de sortie systématique réalisé par le service des Ressources Humaines est mis en œuvre en cas de démission, via un questionnaire unique et informatisé déployé à travers l'ensemble des entités de la Compagnie Plastic Omnium. Une analyse est ensuite régulièrement menée permettant d'identifier les causes principales de départ et de mettre en œuvre des actions correctives, comme l'amélioration des entretiens annuels d'évaluation (EAE).

Nombre de départs dans l'année

	2013	2014	2015
Licenciements économiques	384	359	338
Licenciements pour autres motifs	694	676	565
Autres départs	758	1 001	1 238
Total	1 836	2 036	2 141

La fidélisation des jeunes talents induit la capacité à bien les évaluer afin de prendre les meilleures décisions quant à leur accompagnement. Pour permettre aux managers de mieux réaliser les entretiens annuels et de mieux soutenir la performance de l'entreprise, la Direction des Ressources Humaines Groupe a conçu et organisé des workshops. Cette initiative, déployée à l'échelle mondiale, a concerné plus de 750 managers fin 2014 pour préparer les entretiens de 2015, portant ainsi une contribution significative à la qualité de la gestion de la performance des équipes. L'entretien annuel d'évaluation s'établit selon un processus mondial pour les cadres, reposant sur un formulaire disponible sur l'Intranet Groupe, traduit en huit langues. Les collaborateurs cadres sont évalués sur leurs compétences générales et leurs compétences managériales. L'objectif du Groupe est d'intégrer dans ses programmes de formation l'ensemble des compétences générales et managériales. Par ailleurs, dans le cadre du programme de gestion des carrières et de détection des potentiels (people review) et pour optimiser la mobilité interne, pas moins de 1 500 salariés non cadres ont également un entretien annuel supporté par l'outil OPteam de gestion des carrières : les autres salariés ont un entretien selon un processus local. Un taux mondial de réalisation des EAE de 99 % est enregistré en 2015 pour les cadres.

La rémunération

La Compagnie Plastic Omnium s'est engagée par l'intermédiaire de son Code de conduite et son adhésion au Pacte mondial des Nations unies (Global Compact) à ne procéder à aucune discrimination tant à l'embauche qu'au cours du parcours professionnel du salarié. Chaque année, des analyses comparatives de rémunérations femmes et hommes sont menées dans les différents pays. Des accords sur l'égalité professionnelle ont été signés sur le périmètre France.

Une analyse des salaires des cadres, dont un plan d'actions découle, est également réalisée annuellement afin de s'assurer de la cohérence et de l'équité interne ainsi que de leur compétitivité par rapport au marché. Les avantages sociaux sont définis par chacun des pays en fonction des bonnes pratiques sociales locales, le respect des réglementations en vigueur étant un prérequis. Une très grande majorité des pays ont mis en place des primes collectives, telles que la participation et l'intéressement en France.

En France, au 31 décembre 2015, le Plan Épargne Groupe comprenait 1 475 adhérents, détenant 1 639 959 actions de la Compagnie Plastic Omnium, soit 1,1 % du capital social, achetées sur le marché boursier. Les salariés ne disposent pas d'autres actions au titre de l'actionariat prévu par les articles L. 225-129 et L. 225-138 du Code de commerce, ni au titre de la participation aux résultats de l'entreprise.

Les frais de personnel

en milliers d'euros	2013	2014	2015	Évolution 2014/2015
Salaires et traitements	(576 133)	(587 135)	(628 169)	7 %
Charges sociales	(165 250)	(159 115)	(170 757)	7 %
Participation des salariés	(10 753)	(11 307)	(14 008)	24 %
Coût des engagements retraites et obligations similaires	(994)	(1 077)	(800)	- 26 %
Rémunération sur base d'actions	(2 060)	(2 354)	(3 025)	29 %
Autres charges de personnel	(23 485)	(29 030)	(42 216)	45 %
Total des frais de personnel hors frais de personnel des intérimaires	(778 675)	(790 018)	(858 975)	9 %
Coût du personnel des intérimaires	(77 453)	(95 430)	(119 588)	25 %
Total des frais de personnel dont intérimaires	(856 128)	(885 448)	(978 563)	11 %

Le management de la sécurité au cœur de la stratégie

Un engagement porté par la Direction et les managers

La sécurité des femmes et des hommes de la Compagnie Plastic Omnium dans le monde, quelle que soit leur activité, a toujours été au cœur des préoccupations de l'entreprise. Elle constitue un engagement majeur porté par la Direction Générale et partagé par l'ensemble des managers, toutes les équipes HSE ainsi que celles des Ressources Humaines.

La Direction Santé Sécurité Environnement du Groupe assure avec la Direction Générale le pilotage de la sécurité des personnes et des biens. Elle veille au respect des exigences légales par toutes ses entités et s'assure que chacune d'entre elles s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue du management de la santé et sécurité au travail afin d'atteindre l'objectif de « zéro accident sérieux » fixé par la Direction Générale et avec l'ambition d'atteindre « zéro accident ». L'atteinte de ces objectifs passe par la remontée des accidents sérieux à la Direction Générale, supportée par le logiciel de collecte et pilotage des informations extra-financières dont est doté chacun des sites industriels du Groupe. Chaque entité déclare en temps réel tout type d'événement (sécurité des biens et des personnes, santé, environnement). Les « presque accidents », et les situations dangereuses sont également comptabilisés, tant pour le personnel du Groupe que pour les intérimaires. Tous les mois, une analyse des accidents sérieux réalisée par la Direction Santé Sécurité Environnement est présentée à la Direction Générale.

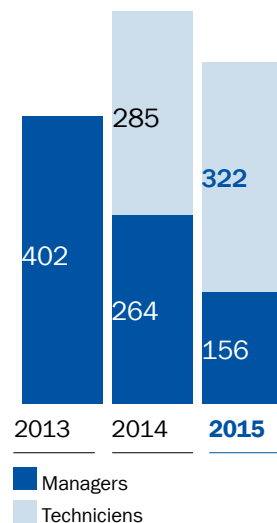
La réunion annuelle « Top 100 » est l'occasion de mobiliser les managers autour du programme Top Safety. Le Président-Directeur Général, Laurent Burelle, remet à cette occasion les Safety Awards. Pour chacune des Divisions, un prix est remis pour le meilleur résultat sécurité, un autre est remis pour la meilleure progression, et un troisième vient récompenser le plus grand nombre de jours consécutifs sans accidents avec arrêt. Ce dernier indicateur est suivi depuis douze ans, et certains sites répondent toujours au critère. Par ailleurs, au cours de la réunion « Top 100 » de 2014, la Direction HSE a exposé sept stands mettant en scène les principaux risques auxquels peuvent être confrontés les salariés du Groupe, afin de renforcer la sensibilisation des managers et leur donner les moyens de prévenir et d'agir. Ces stands sont appelés à voyager dans les entités du Groupe pour le déploiement de la sensibilisation des managers ; à fin 2015, près de 1 000 managers ont été sensibilisés par les équipes HSE.

L'engagement de l'entreprise est également décliné dans le Code de conduite de la Compagnie Plastic Omnium. Un chapitre est consacré à la santé et la sécurité des collaborateurs. Il stipule que l'entreprise s'engage à mettre en place un environnement de travail qui protège la santé et la sécurité de tous. Chacun est invité à s'impliquer dans le respect des procédures et à déployer ses meilleurs efforts pour éviter les accidents et proposer toute initiative qui permettrait d'améliorer la sécurité, qu'il s'agisse des procédures, des matériels ou encore des équipements. Les salariés y sont incités à saisir leur hiérarchie ou la Direction des Ressources Humaines du Groupe en cas de situation créatrice de risque pour eux ou leurs collègues.

La construction et le partage de la culture sécurité au sein du Groupe s'appuie sur les cinq piliers du programme « Top Safety » de la Compagnie Plastic Omnium : machines et matériels, salariés et managers, sites et projets, référentiels et pilotage, et conditions de

travail. Ce programme est largement diffusé dans chacune des activités et dans chacun des sites, afin de renforcer l'engagement collectif et individuel que son application requiert. 35 415 visites Top Safety ont été réalisées en 2015 dans l'ensemble des sites de la Compagnie Plastic Omnium (le nombre de visites par employé et par an est passé de 1,61 en 2014 à 1,77 en 2015). Tous les managers du Groupe ont des objectifs individuels de sécurité. La mise en œuvre du programme Top Safety repose également sur des sessions de formation dispensées en Europe, aux États-Unis, au Mexique, en Amérique du Sud et en Asie. 156 managers ont participé aux 12 sessions qui ont eu lieu en 2015, ce qui porte à 1 857 le nombre de managers formés depuis le lancement du programme Top Safety en 2005. 322 techniciens ont également suivi la formation Top Safety Maintenance lancée en 2014 à leur attention. Par ailleurs, 1 544 personnes ont été sensibilisées en 2015, ce qui porte à 15 151 le nombre de personnes sensibilisées au programme Top Safety.

Nombre de salariés formés à Top Safety



La Journée mondiale de la sécurité, mobilisation de l'ensemble des salariés autour de la sécurité

Pour compléter le dispositif et traduire opérationnellement l'engagement mondial du Groupe en matière de santé et sécurité, une première « Journée Mondiale de la Sécurité » s'est tenue en octobre 2014. La deuxième édition de cet événement a eu lieu le 21 octobre 2015 et fut inaugurée par un multiplex entre quatre usines, animé par le Président-Directeur Général de la Compagnie Plastic Omnium et en présence du Comité de Direction. La suite de la journée, organisée dans les 17 langues parlées dans l'entreprise, a permis à plus de 20 000 collaborateurs dans 29 pays de vivre cet événement et d'échanger avec le Comité de Direction. Au programme de cette édition, une heure d'animation et de travail en groupes autour de vidéos mettant en scène des situations concrètes. L'objectif est d'amener chacun à comprendre les causes des accidents et à savoir identifier les bonnes et les mauvaises pratiques. Plusieurs entités ont profité de cette journée pour développer le concept des stands pédagogiques, permettant d'appréhender concrètement les risques liés aux activités de l'entreprise, dont ceux correspondant aux « 6 non-négociables » : la circulation des piétons, le port des équipements de protection individuelle (EPI), les chariots automoteurs, les charges suspendues, les opérations de consignation et le travail en hauteur.

L'amélioration des conditions de travail

La culture santé sécurité de la Compagnie Plastic Omnium se traduit également par ses 79 sites certifiés OHSAS 18001, ce qui représente 85 % du périmètre retenu pour la publication du présent document en

sa section extra-financière. D'autre part, la certification OHSAS 18001 du pilotage central de la sécurité des personnes et des biens de la Compagnie Plastic Omnium, obtenue en décembre 2006, a été renouvelée en décembre 2015.

Nombre de sites certifiés OHSAS 18001

	2013	2014	2015
Sites certifiés OHSAS 18001	68	74	79

La salle de réalité virtuelle « Alphavision », créée au sein de la Division Auto Inergy, est une illustration de la volonté du Groupe d'optimiser les conditions de travail de ses équipes. Il s'agit d'un centre de conception et de modélisation des postes de travail qui permet d'améliorer la mise en production, tant du point de vue de l'ergonomie des postes de travail que de la sécurité des opérateurs, tout en adoptant la position des réservoirs la mieux adaptée qui soit. Équipé d'un casque 3D et de capteurs, un opérateur reproduit les gestes à réaliser pour accomplir sa future tâche, et l'outil génère une notation de l'ergonomie du poste, permettant de l'améliorer autant que possible.

En parallèle, plusieurs initiatives d'actions préventives et correctives ont été mises en œuvre pour réduire l'exposition des salariés aux bruits et aux odeurs. Une cartographie des niveaux d'exposition sonore a été actualisée en 2014 sur tous les sites. À la suite de cette cartographie, des actions de réduction du bruit à la source ont été menées dans la plupart des sites du Groupe afin de réduire l'exposition des salariés. Les bonnes pratiques identifiées ont été intégrées dans les standards pour la conception de nouvelles installations. Des études sur l'air ambiant (fumées et poussières) ont également été effectuées par des cabinets spécialisés dans les trois Divisions de la Compagnie Plastic Omnium. Les produits CMR (cancérogène, mutagène, reprotoxique) et SVHC (substance extrêmement préoccupante) sont en cours de substitution selon des critères allant au-delà de la réglementation.

90 % des postes de travail de la Division Auto Inergy ont été évalués selon une méthode de cotation de pénibilité. Des démarches similaires sont également engagées dans les deux autres Divisions. L'entreprise a choisi d'intégrer de manière permanente des ergonomes à ses équipes, et des études sont réalisées ponctuellement avec des ostéopathes.

Au cours du premier trimestre 2016, la santé et sécurité des collaborateurs sera abordée dans l'enquête interne de satisfaction, qui sera diffusée dans tous les sites. En renouvelant l'enquête menée en 2013, qui a permis de décliner des plans d'action en local, l'objectif est, au-delà des bons résultats enregistrés, de rester vigilant et mettre en œuvre les dispositions nécessaires pour inscrire l'entreprise dans une démarche de progrès continu répondant aux exigences du Groupe et aux attentes des collaborateurs.

Gestion du risque incendie

Par ailleurs, la gestion du risque incendie est également au centre des préoccupations de Plastic Omnium en matière de sécurité des biens et des personnes. L'entreprise a procédé à la refonte du référentiel de prévention et protection incendie au travers de nouvelles procédures disponibles sur l'Intranet de la Compagnie Plastic Omnium pour les « Constructions neuves », « Chaînes de peinture », « Presses à injecter », « Protection des salles informatique » et le « Conditionnement ». Dix sites sont désormais labélisés RHP (risque hautement protégé) par les assureurs du Groupe. Les efforts mis en œuvre ont abouti à ce qu'un nouveau site obtienne ce label RHP en 2015. En termes de gestion des risques industriels, l'obtention du label RHP répond aux critères les plus sévères. Elle traduit pour le site une protection optimale et constitue pour les assureurs un gage de confiance complémentaire.

Une politique mature

Conséquences de l'efficacité de cette politique Santé Sécurité Environnement, le nombre d'accidents du travail et leur gravité sont en diminution constante depuis le commencement des mesures. Les résultats fixés pour 2015 en termes de fréquence et de gravité ont été atteints, notamment la Division Auto Exterior, qui a réalisé une très bonne performance avec un taux de fréquence en amélioration de 23 % par rapport à 2014 (Tf2)⁽¹⁾, soit 24 accidents de moins.

L'ensemble du Groupe voit une amélioration sur un an de 8 % du Tf1⁽²⁾ (taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt, personnel intérimaire inclus) à 2,87, contre 3,11 en 2014, et une amélioration de 13 % du Tf2⁽¹⁾ (taux de fréquence des accidents de travail avec et sans arrêt, personnel intérimaire inclus) à 4,80, contre 5,52 en 2014.

Concernant le Tg⁽³⁾ (taux de gravité, personnel intérimaire inclus), une meilleure maîtrise des conditions de sécurité, et notamment la mise en place des « 6 non-négociables », ont permis d'assurer sa stabilité à 0,10 comme en 2014.

(1) Tf2 = Nombre d'accidents du travail avec et sans arrêt, personnel intérimaire inclus × 1 000 000 / Nombre d'heures travaillées.

(2) Tf1 = Nombre d'accidents du travail avec arrêt, personnel intérimaire inclus × 1 000 000 / Nombre d'heures travaillées.

(3) Tg = Nombre de jours perdus pour accidents du travail avec arrêt × 1 000 / Nombre d'heures travaillées.

Indicateurs sécurité (personnel intérimaire inclus)

	2013	2014	2015
Nombre de premiers soins	1 782	1 945	2 186
Nombre de d'accidents du travail sans arrêt	159	91	76
Nombre de d'accidents du travail avec arrêt	161	117	113
Nombre de jours perdus pour accidents du travail avec arrêt	10 524*	3 928	3 803

* Intégration de 6 000 jours d'arrêt pour la prise en compte d'un accident fatal survenu sur l'un des sites du Groupe en Thaïlande.

Taux de fréquence et taux de gravité (personnel intérimaire inclus)

	2013	2014	2015
Tf1 : Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt En nombre d'accidents par million d'heures travaillées	4,34	3,11	2,87
Tf2 : Taux de fréquence des accidents du travail avec et sans arrêt En nombre d'accidents par million d'heures travaillées	8,62	5,52	4,80
Tg : Taux de gravité des accidents du travail En nombre de jours perdus par millier d'heures travaillées	0,28*	0,10	0,10

* Intégration de 6 000 jours d'arrêt pour la prise en compte d'un accident fatal survenu sur l'un des sites du Groupe en Thaïlande.

Taux de fréquence et taux de gravité (hors personnel intérimaire)

	2013	2014	2015
Tf1 : Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt En nombre d'accidents par million d'heures travaillées	4,13	3,01	2,95
Tf2 : Taux de fréquence des accidents du travail avec et sans arrêt En nombre d'accidents par million d'heures travaillées	8,54	5,51	4,87
Tg : Taux de gravité des accidents du travail En nombre de jours perdus par millier d'heures travaillées	0,33*	0,12	0,11

* Intégration de 6 000 jours d'arrêt pour la prise en compte d'un accident fatal survenu sur l'un des sites du Groupe en Thaïlande.

L'absentéisme lié aux accidents de travail est également stable par rapport à 2014, en raison du maintien de la faible gravité des accidents.

	2013	2014	2015
Taux d'absentéisme pour accidents du travail	0,10 %	0,10 %	0,10 %
Taux d'absentéisme pour autres motifs	2,78 %	2,65 %	2,67 %
Taux d'absentéisme total	2,88 %	2,76 %	2,77 %

Quant aux maladies professionnelles, celles-ci sont en augmentation par rapport à 2014. Chaque maladie déclarée est analysée selon la méthode de recherche des causes 8D (méthode collaborative en huit étapes permettant de résoudre des problèmes en remontant aux

causes profondes). La majorité de ces maladies est liée à des troubles musculo-squelettiques, que l'entreprise a pour ambition de réduire au travers de sa politique d'amélioration des conditions de travail.

	2013	2014	2015
Nombre de maladies professionnelles déclarées	19	23	34
Nombre de maladies professionnelles reconnues	18	26	32

La santé sécurité au-delà du poste de travail

En France, après une année de concertation, un accord a été signé par l'ensemble des syndicats permettant aux salariés de bénéficier d'une couverture de leurs frais médicaux. Cet accord collectif de

Groupe instituant une garantie complémentaire de remboursement des frais médicaux, ou mutuelle, couvre 3 200 salariés (soit 7 800 personnes avec les ayants droit), quelle que soit leur catégorie professionnelle.

Le respect de l'humain comme valeur fondatrice

La diversité et la lutte contre les discriminations

L'adhésion au Pacte mondial de l'ONU a cristallisé une valeur fondatrice de la Compagnie Plastic Omnium, celle du respect de l'éthique à laquelle ses dirigeants sont fermement attachés. Elle a par là même traduit l'engagement du Groupe à ne procéder à aucune discrimination, tant à l'embauche qu'au cours du parcours professionnel de chacun des salariés.

L'adhésion au Pacte mondial induit le respect des normes internationales du travail telles que définies par l'Organisation internationale du travail (OIT) : respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective, contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire, à l'abolition effective du travail des enfants et à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession. Le Code de conduite de l'entreprise porte cet engagement ; la Compagnie Plastic Omnium s'y engage à maintenir, partout dans le monde, un environnement professionnel au sein duquel les collaborateurs sont traités avec respect et proscrit sans ambiguïté toutes formes de discrimination ou de harcèlement, qu'ils soient liés au sexe, à la race, à l'âge, à la couleur, à l'origine, à la religion, à l'orientation sexuelle ou au handicap.

	2013	2014	2015
Nombre d'incidents de discrimination ⁽¹⁾	0	0	1 ⁽²⁾
Nombre de mesures prises suite aux incidents de discrimination	0	0	0

(1) Le nombre d'incidents de discrimination est remonté sur le périmètre monde via le logiciel de reporting des données extra-financières.

(2) L'incident de discrimination, situé aux États-Unis, est en cours d'instruction par les autorités compétentes.

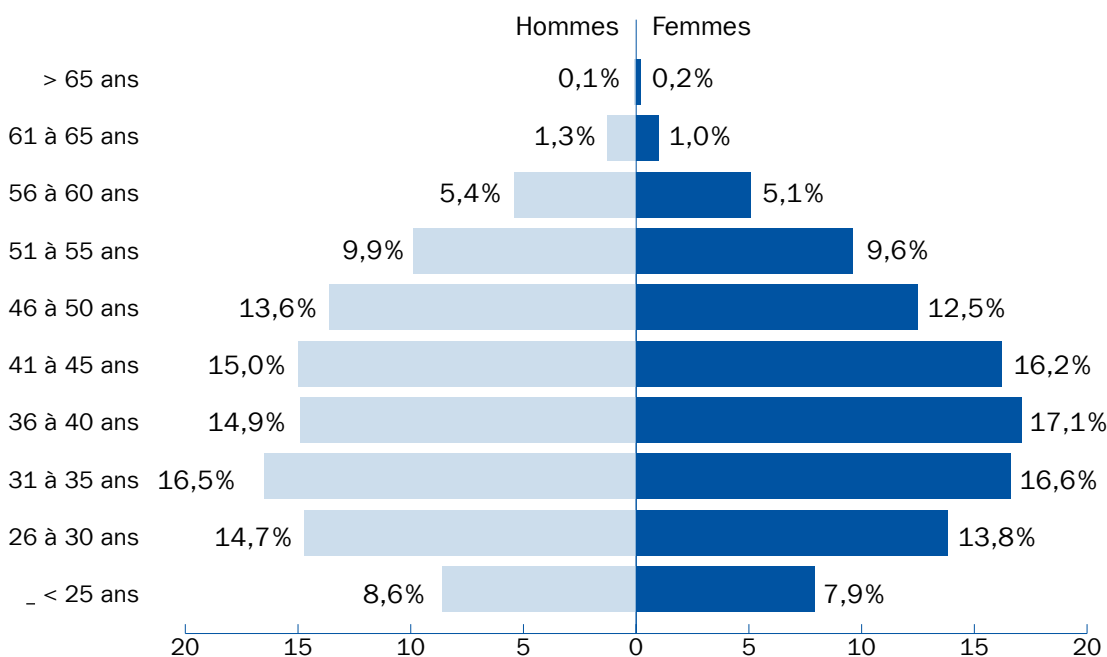
En France, la lutte contre la discrimination a été renforcée par la signature d'un accord sur l'égalité homme/femme, qui concerne 4 800 salariés. Par ailleurs, Plastic Omnium est partenaire depuis

2012 de l'association « Elles bougent », destinée à promouvoir les métiers d'ingénieures et techniciennes.

	2013		2014		2015	
Hommes	12 648	77,2 %	12 443	77,3 %	12 737	76,6 %
Femmes	3 729	22,8 %	3 661	22,7 %	3 891	23,4 %

	2013		2014		2015	
Nombre de femmes cadres au 31 décembre	648	19,4 %	695	20,3 %	758	20,6 %
Nombre de femmes cadres recrutées dans l'année	95	22,1 %	114	21,0 %	125	20,5 %

Répartition des salariés par sexe et par tranche d'âge



En 2015, la prise en compte du handicap s'est traduite par le recrutement de 26 personnes en situation de handicap. De nombreux sites français confient aux ateliers d'insertion de salariés handicapés leurs travaux de sous-traitance (restauration, reprographie...) ; le site de Bort-les-Orgues (Division Environnement) a quant à lui fait appel à un

prestataire de service afin de favoriser l'insertion professionnelle de travailleurs handicapés.

De manière exemplaire, les filiales françaises Mixt Composites Recyclables – MCR et Plastic Omnium Composites, représentant 26 % des salariés en France, dépassent les 6 % de travailleurs handicapés.

	2013	2014	2015
Nombre de travailleurs handicapés	284	310	310
Postes de travail modifiés pour les travailleurs handicapés	38	33	31
Nombre de travailleurs handicapés recrutés dans l'année	5	19	26

Un dialogue social ouvert

La Compagnie Plastic Omnium a une politique de relations sociales qui vise à développer le dialogue et la concertation dans tous les pays où elle est implantée. À ce titre, 63 % des salariés sont couverts par une convention collective dans le monde et 120 accords ont été conclus cette année. Dans le cadre de la démarche proactive en matière de Santé, Sécurité et Environnement, le Groupe a signé 15 nouveaux accords en matière de santé et sécurité au travail, s'ajoutant aux 31 signés en 2014. Un accord Groupe innovant a été signé au cours de l'année 2015. Désormais, 3 200 collaborateurs en France (soit 71 % de l'effectif France en CDI et CDD), cadres et non-cadres, bénéficient de la même couverture médicale.

Quant au dialogue avec les Instances Représentatives du Personnel (IRP), le Comité de Concertation Européen se réunit une fois par an depuis 1996. Cette instance consultative comprend 31 membres salariés représentant huit pays.

Le nombre de syndicats représentés au sein du Groupe est quant à lui quasiment stable à 31 syndicats.

En dehors du périmètre France, les Directions Ressources Humaines de chaque Division/pays sont en charge des relations sociales. La Direction des Ressources Humaines Groupe est impliquée dans la mise en œuvre de projets sociaux structurants. L'objectif est notamment de s'assurer de la meilleure homogénéité des décisions et pratiques mises en œuvre entre les sites au sein d'un même pays.

	2013	2014	2015
Comités existants	153	154	165
Dont Comités d'entreprise	59	59	62
Autres commissions (Formation ou Suggestions)	67	68	74
Syndicats représentés	30	31	31
Accords d'entreprise conclus dans l'année	146	125 ⁽¹⁾	120
Accords en matière de santé et de sécurité au travail	18	31	15
Pourcentage de salariés couverts par une convention collective	58 %	63 %	63 %

(1) Le nombre d'accord conclus dans l'année a baissé du fait de la précision apportée à la définition : lorsqu'un accord a été signé au niveau d'une UES, cet accord est comptabilisé au niveau de celle-ci et non dans l'ensemble des sites où il est applicable.

	2013	2014	2015
Montant des œuvres sociales CE versées dans l'année (en milliers d'euros)	1 517	1 439	1 456

L'organisation du travail

L'organisation de l'activité de la Compagnie Plastic Omnium nécessite, de par son métier industriel, un travail en équipe et un travail de nuit.

Nombre total de salariés travaillant en équipe

	2013	2014	2015
Salariés travaillant en équipe	9 364	9 615	9 873
Dont salariés travaillant la nuit seulement	987	1 026	1 025
Dont salariés travaillant le week-end seulement	121	63	122
Salariés à temps partiel	300	290	295

Le temps de travail hebdomadaire et le recours aux heures supplémentaires pour faire face aux pics d'activité respectent les législations en vigueur dans les différents pays. L'activité est restée

soutenue en 2015 comme le démontre le niveau des heures supplémentaires (retranscrit en équivalent temps plein : 999) et l'augmentation de 16,8 % du nombre moyen d'intérimaires par rapport à 2014.

Heures supplémentaires

	2013	2014	2015
Temps de travail hebdomadaire	35 h à 48 h	35 h à 48 h	35 h à 48 h
Heures supplémentaires (équivalent temps plein)	1 168	1 027	999

3.4 Le respect de l'environnement

Leader mondial des pièces et modules de carrosserie, ainsi que des systèmes de dépollution et de systèmes à carburant en plastique, leader mondial de la gestion et de la conteneurisation des déchets, Plastic Omnium conçoit et produit des solutions d'amélioration des performances environnementales des automobiles, ainsi que des solutions d'optimisation du tri et du recyclage des déchets. Contribuer à la diminution des impacts environnementaux des secteurs adressés est au cœur de la stratégie, de la recherche et développement, et de l'outil de production du Groupe. Le respect de l'environnement fait sens pour une entreprise qui depuis plus de 60 ans, exerce ses activités dans le respect de l'éthique. Aussi, la réduction des impacts de ses propres activités sur l'environnement est un engagement qui concerne toutes les entités du Groupe.

Le respect de l'environnement se décline autour de trois axes :

- la prise en compte des impacts environnementaux au niveau Groupe ;
- le programme Top Planet pour une gestion responsable de l'énergie ;
- le management de l'empreinte environnementale des sites.

La prise en compte des impacts environnementaux au niveau Groupe

La prise en compte des enjeux de développement durable est portée par la Direction Générale et se décline dans chacune des trois Divisions, partout dans le monde et sur chacun des sites, quelle que soit leur activité.

Cette implication du plus haut niveau de l'entreprise se traduit par la mise en œuvre d'actions structurantes pour l'ensemble du Groupe.

Le Code de conduite, publié pour la première fois en 2003, consacre un chapitre à l'environnement. Il y est stipulé qu'au-delà de la seule conformité réglementaire Plastic Omnium souhaite élaborer et mettre en œuvre ses propres règles quand les dispositions légales n'existent pas ou sont jugées insuffisantes.

Pour ce faire, la Compagnie Plastic Omnium a initié dès 2001 la formalisation de son management environnemental. Le principe de management et de reporting retenu est celui de l'implication de tous les acteurs au travers du référentiel ISO 14001, avec une décentralisation des responsabilités au niveau de chaque entité. La centralisation ne concerne que la stratégie générale et la consolidation des données brutes communiquées par les sites. Les partenaires et les fournisseurs sont progressivement intégrés à la démarche globale. La forte implication de la Direction Générale et le déploiement d'un management de l'Environnement et de la Sécurité depuis 2002 se sont traduits par l'amélioration constante des indicateurs ainsi que le démontrent encore les résultats cette année. Par ailleurs, le programme de certification ISO 14001 s'est poursuivi en 2015 ; il atteint à présent 82 sites certifiés sur 93, soit 88 % du périmètre de certification (contre 79 sites sur 87 à fin 2014). Les 12 % restants sont les

sites ayant intégré l'entreprise récemment et étant en cours d'implémentation de leur système de management environnemental. Le périmètre de certification est constitué de l'ensemble des sites de production des sociétés détenues à 50 % ou plus par la Compagnie Plastic Omnium. Les Sites Avancés Fournisseurs (SAF) sont inclus dans la certification des sites de production auxquels ils sont rattachés.

Nombre de sites certifiés ISO 14001

	2013	2014	2015
Sites certifiés ISO 14 001	76	79	82

Dès 2007, la Compagnie Plastic Omnium s'est inscrite dans une politique volontariste de réduction de sa consommation d'énergie et de ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) en lançant le programme Top Planet. Son élaboration fut motivée par la volonté de l'entreprise d'apporter sa contribution à la préservation de la planète, de respecter les législations locales et internationales en matière de pratiques durables et, par son intention de réduire ses dépenses en énergie. Depuis, Top Planet s'est affirmé comme une priorité pour toute l'entreprise. Il bénéficie de l'engagement de la Direction Générale du Groupe et vise l'optimisation de la performance énergétique de l'ensemble des sites du Groupe.

Une organisation opérationnelle dédiée

L'organisation Santé, Sécurité et Environnement initiée en 2001 repose sur :

- une Direction HSE Groupe, chargée de la mise en œuvre de la stratégie HSE définie par le Comité de Direction Groupe, de l'animation et de la coordination des plans d'actions associés au système de management sécurité ;
- un directeur HSE pour chacune des trois Divisions, qui anime une équipe de deux à quatre personnes ;
- un réseau HSE de 100 correspondants dédiés sur le périmètre de reporting.

Cette structure agile permet un pilotage opérationnel, régulier et efficace :

- les directeurs HSE Groupe et des trois Divisions se réunissent tous les mois afin d'analyser les indicateurs reportés mensuellement, le déploiement du plan HSE, la mise en œuvre des sensibilisations HSE, les résultats des audits réalisés dans le cadre du Système de Management Environnemental... ;
- un reporting mensuel des principaux indicateurs Environnement et Sécurité, examiné en parallèle des indicateurs financiers au cours de chaque Comité de Direction Groupe ;
- trois Comités HSE Groupe par an, avec la participation du Comité de Direction Groupe.

Le plan HSE, lancé en 2012 par le Comité de Direction, qui traduit la volonté de la Compagnie Plastic Omnium de décliner dans l'ensemble de ses activités, partout dans le monde, sa stratégie HSE (renforcer la sécurité des collaborateurs et des biens et minimiser les impacts de ses activités sur l'environnement), a vu son déploiement progresser de 4 % en 2015 (77 % de réalisation en 2015, contre 74 % en 2014).

Facteur clé du succès du déploiement du plan HSE et de la prise en compte des impacts environnementaux au niveau des sites, la certification ISO 14001 repose notamment sur la sensibilisation des collaborateurs. Ainsi, les 82 sites certifiés ISO 14001 (soit 88 % du périmètre de reporting) doivent s'assurer que l'ensemble de leurs collaborateurs sont sensibilisés :

- à la politique environnementale de l'entreprise ;
- aux aspects environnementaux significatifs et aux impacts environnementaux réels ou potentiels correspondants associés à leur travail ;
- à l'importance de leur contribution à l'efficacité du système de management environnemental, y compris aux effets bénéfiques d'une amélioration des performances environnementales ;
- aux répercussions d'un non-respect des exigences du système de management environnemental, y compris le non-respect des obligations de conformité de l'organisation.

Par ailleurs, des sessions d'information et de sensibilisation Sécurité et Environnement ont été organisées au cours de l'année écoulée. 80 061 heures ont été dispensées en 2015 (62 476 heures en 2014), touchant 54 249 participants (100 % du CA couvert) ; 90 786 heures de formation HSE ont été dispensées en 2015 (96 790 heures en 2014), touchant 35 992 participants.

Dans le cadre de ces sessions, des sensibilisations au tri sélectif sont dispensées. Le programme Top Planet visant à diminuer les consommations d'énergie comprend six bonnes pratiques à mettre en œuvre. Quatre nouvelles actions sont prévues prochainement. Ces bonnes pratiques sont déclinées sous forme de fiches et affiches et sont régulièrement communiquées à l'ensemble du personnel.

Le programme Top Planet pour une gestion responsable de l'énergie

Les engagements pris par les gouvernements lors de la COP21, qui s'est tenue à Paris en décembre 2015, invitent les entreprises du monde entier à être partie prenante de la lutte contre le changement climatique, en réduisant leurs impacts directs et en accompagnant leurs clients avec des produits et services durables. De par son leadership dans ses activités dédiées au secteur automobile et à celui du tri et de la collecte des déchets, Plastic Omnium concourt à la réduction des impacts indirects de ses clients. La prise en considération de ses impacts directs remonte à 2007, lorsque le Groupe s'est inscrit dans la dynamique du Grenelle de l'Environnement en décidant de lancer le programme Top Planet.

De la sensibilisation des équipes au partage et à la mise en œuvre des bonnes pratiques, l'optimisation de la performance énergétique de l'ensemble de ses sites s'est affirmée au fil des années comme une priorité pour le Groupe. Top Planet constitue les fondations solides de sa stratégie bas carbone et de son engagement à réduire, pour chacune de ses activités, ses émissions de gaz à effet de serre. Il permet au Groupe d'anticiper le contenu de la loi sur la transition énergétique (Loi n° 2015-992 publiée au JO du 18 août). Pour ce faire, la Direction Générale a défini quatre engagements :

- promouvoir le déploiement du référentiel ISO 50001, afin que les sites qui ont un système de management de l'énergie développé obtiennent la certification ;

- définir pour le Groupe des objectifs annuels de réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES) et des énergies consommées ;
- intégrer la notion de performance énergétique dans l'achat de services, la conception des produits, des équipements de production et d'infrastructure ;
- évaluer et maîtriser la qualité de la performance énergétique, au travers du déploiement des fiches de bonnes pratiques Top Planet.

Le programme Top Planet est sponsorisé par le Co-Directeur Général et Directeur Général Délégué et est déployé par la Direction HSE Groupe. Un comité de pilotage se réunit cinq fois par an pour suivre et analyser le déploiement et les résultats du programme.

Promouvoir le déploiement du référentiel ISO 50001

La stratégie environnementale du Groupe prévoit, pour l'ensemble des sites préalablement certifiés ISO 14001, de franchir une étape supplémentaire en allant vers la certification ISO 50001. En réponse aux exigences réglementaires, les sites européens soumis à la réalisation d'un audit énergétique ont choisi d'aller plus loin en mettant en place un système de management de l'énergie et visant la certification ISO 50001. Ainsi, aux huit entités certifiées en 2014 viennent s'ajouter en 2015 quatre sites en France pour la Division Auto Exterior : Amiens, Guichen, Langres et Ruitz ; et trois sites en Allemagne : Eisenach, Rottenburg et Neu-Isenburg pour la Division Auto Inergy. Le processus de certification continuera en 2016 dans toutes les Divisions. Par ailleurs, les sites européens soumis à la réglementation des audits énergétiques ont satisfait à leurs obligations en démontrant une bonne gestion du management des énergies, avec des axes d'amélioration pertinents qui seront rapidement mis en œuvre.

Définir des objectifs annuels de réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES) et des énergies consommées

Les sites non soumis à la réglementation imposant un audit énergétique et n'étant pas suffisamment matures pour déployer une certification ISO 50001 sont soumis par le Groupe à des objectifs annuels de performance énergétique (kWh/kg matière transformée) fixés par chacune des trois Divisions. Pour aider les sites de production à mesurer et piloter leur performance énergétique, le Groupe a décidé de déployer des kits de mesures (INeco kit) qui sont utilisés de site en site. Chaque kit contient 45 capteurs qui permettent de mesurer les consommations électriques des machines utilisées en fonction des produits fabriqués pendant plusieurs semaines ; 10 000 données de consommation sont ainsi relevées chaque jour. À l'issue de cette période d'auto-audit, les sites procèdent à l'analyse des données puis décident du plan d'actions à mettre en place. À noter que certains sites ont décidé d'acquiescer ce kit de mesures pour suivre en permanence les consommations de certaines machines afin de mieux piloter leur performance énergétique.

87 % des sites ont mis en œuvre des actions locales d'amélioration afin de diminuer leur consommation énergétique et par là même leurs émissions de GES, ainsi 3 % des sites ont choisi d'avoir recours aux énergies renouvelables.

Intégrer la notion de performance énergétique dans l'achat de services, la conception des produits, d'équipements de production et d'infrastructure

En 2015, les divisions ont travaillé à l'établissement d'objectifs de consommation énergétique par kg de matière transformée dans le but de mettre en place des objectifs cible pour 2016 au niveau du Groupe, qui s'établissent comme suit : 1,700 kWh d'électricité par kg de matière transformée et 0,500 kWh de gaz par kg de matière transformée. Des critères de performance énergétique viennent donc alimenter les achats impactant les consommations d'énergie tels que les équipements de production et d'infrastructure. En parallèle, ainsi que cela a été évoqué précédemment, les produits sont soumis à une analyse de cycle de vie afin d'accompagner les clients à améliorer leur propre performance énergétique, via l'allègement des véhicules ou l'amélioration de l'aérodynamisme par exemple.

Évaluer et maîtriser la qualité de la performance énergétique, au travers du déploiement des fiches de bonnes pratiques Top Planet

Les audits énergétiques et le déploiement des kits de mesure ont permis d'identifier des gisements de réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effets de serre de la Compagnie Plastic Omnium. Des fiches de bonnes pratiques sont rédigées, mises à jour et diffusées auprès de l'ensemble des sites afin de favoriser et dynamiser la mise en œuvre de la réduction des consommations du Groupe. Celles-ci portent sur la coupure des énergies non utilisées, l'utilisation du kit de mesure des consommations par les équipements, la mise en place de variateurs de fréquence, la mise en place d'un système de management énergétique ISO 50001, la récupération de chaleur des compresseurs et la substitution des moteurs thermiques par des moteurs électriques.

Pour récompenser les sites ayant mis en œuvre les réductions de consommation et d'émissions de GES les plus performantes au sein de chaque Division, les Top Planet Awards ont été mis en place dès 2008. Deux niveaux de maturité ont été retenus afin de favoriser l'émulation des sites les Silver Awards et les Gold Awards. Quinze critères sont utilisés sur quatre thématiques : management de l'énergie (dont la sensibilisation du personnel); évolution des indicateurs clés de performance ou KPI (Key Performance Indicator) entre l'année N et N-1; respect de la réglementation; respect de la planète et initiatives pour la prévention (dont le recours aux énergies renouvelables). En 2016, les critères d'attribution des Awards seront revus afin de s'adapter à l'évolution des sites et de leurs résultats.

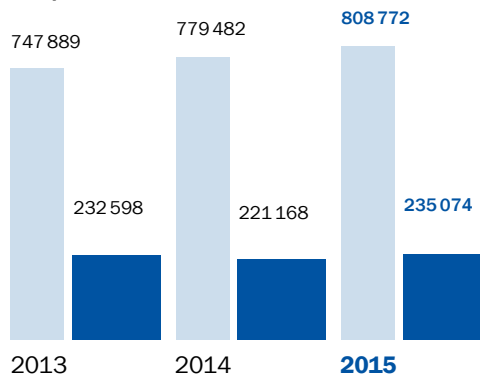
En 2015, 16 sites de la Division Auto Inergy ont été récompensés au titre de leurs résultats 2014 :

- les usines de Pfastatt, Compiègne, Rottenburg, Herentals, Stavrovo, Togliatti, Vigo Plastics et Yangzhen se sont vus décerner un Gold Award ;
- les usines de Laval, Brits, Arevalo, Tanger, Delhi, Wuhan, Gyeongju et Rayong ont reçu un Silver Award.

Ces sites mis en exergue sont le reflet d'une politique globale dont les résultats sont en amélioration depuis 2012.

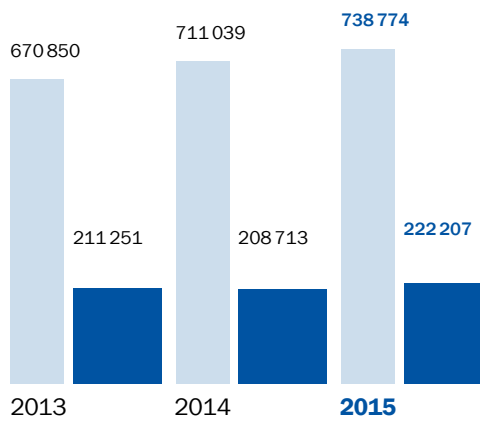
Consommations énergétiques

Groupe



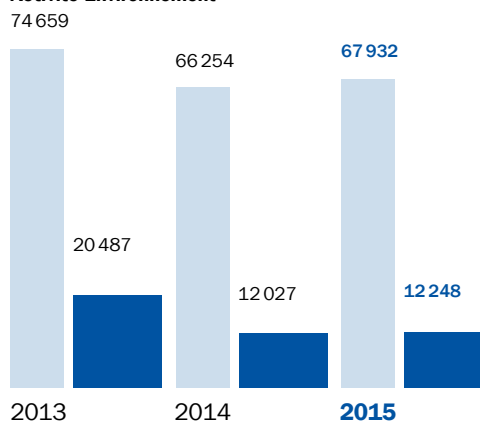
■ Consommation Électricité (MWh)
■ Consommation Gaz (MWh)

Activité Automobile



■ Consommation Électricité (MWh)
■ Consommation Gaz (MWh)

Activité Environnement



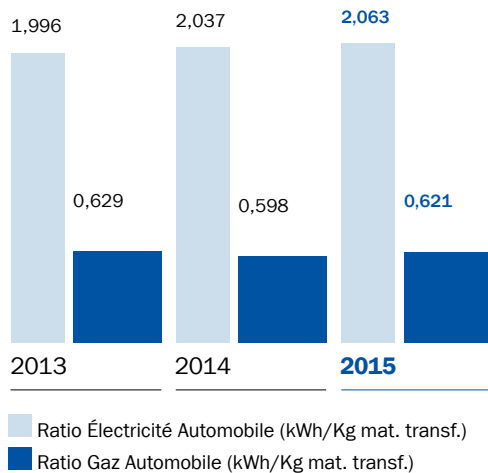
■ Consommation Électricité (MWh)
■ Consommation Gaz (MWh)

Ratio consommation d'énergie en kwh par kg de matière transformée

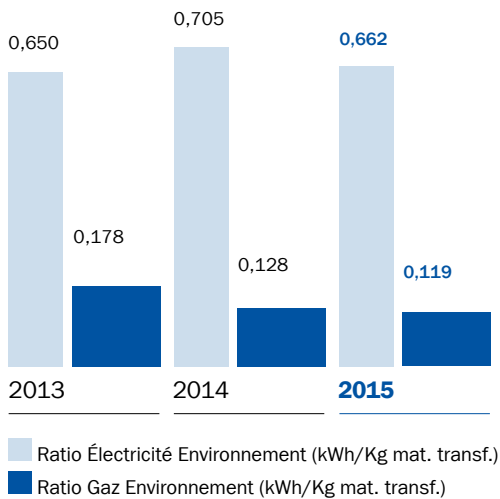
Groupe

	2013	2014	2015
Électricité	1,658	1,760	1,756
Gaz	0,516	0,499	0,510
Total	2,174	2,259	2,266

Activité Automobile



Activité Environnement



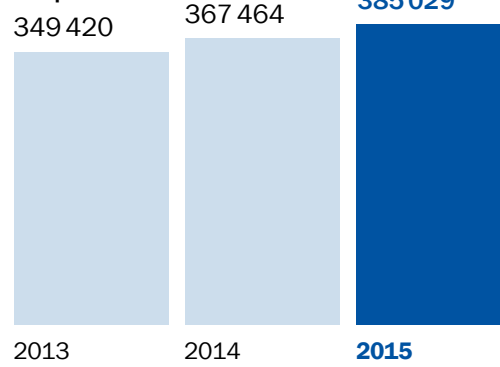
Pour le calcul de ces ratios sont prises en compte toutes les matières premières transformées entrant dans la fabrication des produits et dont la mise en œuvre entraîne une consommation d'énergie : les plastiques, les peintures, le bois et les métaux.

Lors du démarrage de nouvelles usines, les consommations d'énergie commencent avant le début de la production; cela impacte défavorablement le ratio consommation d'énergie par kg de matière transformée. Il en va de même lors des lancements de produits qui sont fortement consommateurs d'énergie en début de production afin d'effectuer les réglages nécessaires. Les nombreux lancements effectués en 2015, couplés à l'ouverture d'usines, expliquent la stabilité des ratios consommation d'énergie par kg de matière transformée. En parallèle, les émissions de CO₂ sont majoritairement issues des consommations électriques, dont les facteurs d'émission sont dépendants du mix énergétique du pays. En 2015, la Compagnie Plastic Omnium s'est majoritairement développée dans des pays où

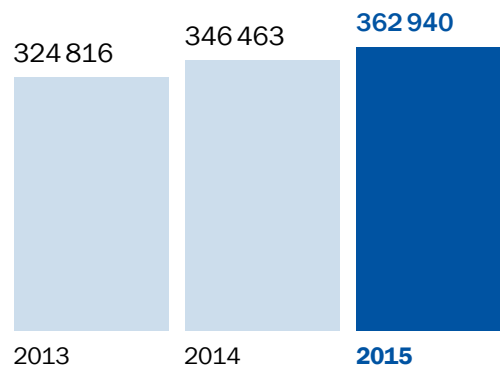
les politiques énergétiques intègrent une faible part d'énergies peu impactantes, les facteurs d'émission, et donc les émissions de CO₂, étant ainsi plus conséquents. Couplé aux ouvertures de sites et aux nombreux lancements, cela explique la légère augmentation des émissions.

Émissions de gaz à effet de serre en T eq CO₂

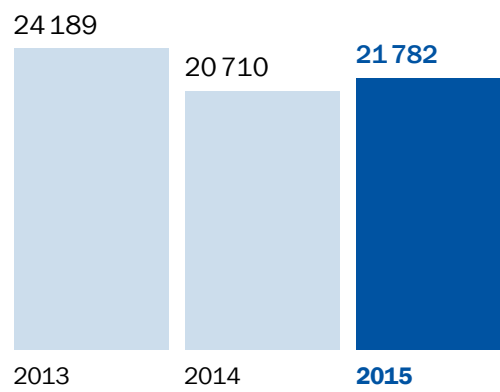
Groupe



Activité Automobile



Activité Environnement

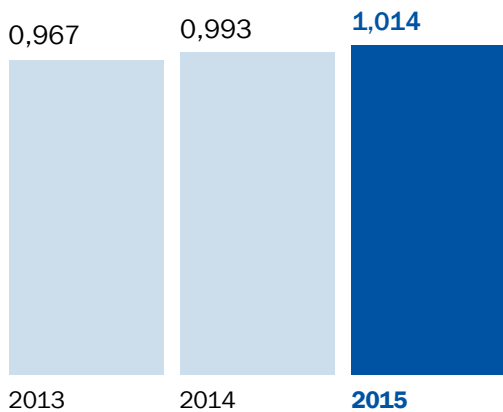


Ratio émissions de gaz à effet de serre en Kg eq CO₂ par kg de matière transformée

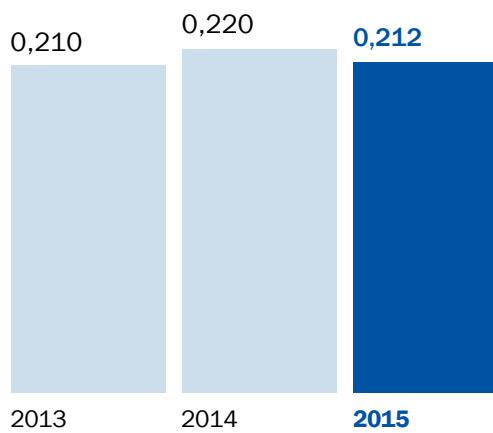
Groupe

	2013	2014	2015
Emissions de GES en kg eq CO ₂ par kg de matière transformée	0,775	0,830	0,836

Activité Automobile



Activité Environnement



GES (gaz à effet de serre) 2015

En tonnes équivalent CO ₂	2013	2014	2015
CO ₂ *	348 807	367 175	384 289
N ₂ O	0	0	0
CH ₄	12	16	5
HFC	601	273	735
Total GES (en tonnes équivalent CO₂)	349 420	367 464	385 029

* Ces chiffres correspondent aux émissions de CO₂ issues des énergies consommées par les sites industriels.

Au-delà des émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation d'énergie, certains sites sont susceptibles de rejeter dans l'air des COV (composés organiques volatils). Générées par l'utilisation de peintures et de solvants principalement, ces molécules, nocives pour la santé, interviennent dans le processus de formation d'ozone dans la basse atmosphère et participent ainsi indirectement au réchauffe-

ment de la planète. Afin de limiter ces rejets, les sites utilisateurs de peintures et de solvants se sont équipés d'incinérateurs permettant de détruire les COV. Le choix d'utiliser des peintures hydrosolubles, moins émettrices, est également privilégié dès que cela est possible.

Consommations de peintures et solvants et émissions de COV

Consommation annuelle de matières premières (en tonnes)	2013	2014	2015
Peintures	5 485	5 915	6 070
Solvants	6 166	7 011	7 676
Total	11 651	12 925	13 745
Émissions de COV (en tonnes)	2013	2014	2015
COV	1 714	1 611	1 170

Le management de l'empreinte environnementale des sites

Le programme Top Planet est emblématique de la prise en compte par les sites de leur empreinte environnementale. Au-delà de la maîtrise des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre, les sites mettent en œuvre, notamment au travers de

leur certification ISO 14001, des actions de prévention, de réduction et de correction de leurs impacts locaux sur les sols, la biodiversité et la ressource en eau. Révélatrices de potentielles problématiques environnementales locales ou de nuisances liées à l'activité, les plaintes des riverains sont également suivies et pilotées. En 2015 et dans la continuité de 2014, le bon management des sites n'a conduit à aucune plainte.

La gestion de la consommation de matières premières est au cœur de l'activité de l'entreprise et est une thématique clé pour le développement de l'entreprise. La Compagnie Plastic Omnium met à disposition de ses sites des moyens adaptés en fonction de leurs besoins pour maîtriser leur empreinte environnementale et prévenir les risques.

Dépenses et investissements relatifs à l'environnement et à la sécurité

- Dépenses Environnement et Sécurité : 14,4 millions d'euros.
- Investissements spécifiques Environnement et Sécurité : 11,7 millions d'euros.
- Provision pour risque environnemental : 9,7 millions d'euros.

Adaptation aux conséquences du changement climatique

La Direction du Management des Risques, en collaboration avec la Direction HSE, a établi une cartographie des activités industrielles du Groupe afin d'établir les enjeux environnementaux de l'ensemble des sites et d'évaluer les risques de catastrophes naturelles, telles que les typhons ou les inondations, en augmentation en raison du réchauffement climatique.

En plus des consommations énergétiques, gérées par le programme Top Planet, l'utilisation de matières premières pour la fabrication des produits participe de l'impact de l'activité de Plastic Omnium sur le changement climatique. Des actions sont menées afin de prendre en compte et réduire ces effets, telles que la maximisation de matière recyclée (cf. paragraphe Consommation de matières et gestion des déchets en page 63).

Utilisation du sol et prévention des rejets dans le sol

Les sites ont également une emprise au sol non négligeable. Chaque site a donc une responsabilité vis-à-vis de sa zone d'implantation. 62 % des sites déclarent mettre en œuvre des actions de prévention, de réduction et/ou de réparation des rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement.

Les sites ont mis en place des zones de stockage avec rétention pour les produits liquides susceptibles de polluer les sols ou l'eau tels que les peintures, les solvants ou les huiles. Les produits utilisés sont étudiés afin de procéder à la substitution des produits CMR (cancérogène, mutagène et reprotoxique) et des produits SVCH (substance extrêmement préoccupante), classifiés ainsi pour leur risque pour la santé mais également pour leur impact nocif sur l'environnement. Limiter au maximum leur utilisation et les substituer dès que cela est possible est une priorité. Pour cela, l'entreprise travaille étroitement avec un partenaire de gestion du risque chimique qui les aide à gérer la base de données des produits en fonction de leur caractère CMR ou SVCH. À ce jour, l'entreprise a choisi d'aller plus loin que la réglementation en ayant la volonté de substituer tous ces produits classés, même lorsque leur utilisation est autorisée. Ainsi, sur plus de 3 500 produits utilisés par les différentes entités du Groupe, moins de 50 produits restent à substituer.

Par ailleurs, la politique environnementale de l'entreprise implique de respecter la réglementation environnementale en vigueur dans chaque pays d'implantation et de préserver au mieux les milieux naturels et la qualité de vie des riverains, avec une exigence d'amélioration continue. Ainsi, lors de la construction ou du rachat de site, une étude d'impact est préalablement réalisée. Une évaluation environnementale – phase 2, aussi appelée « caractérisation environnementale préliminaire », permet alors de confirmer ou d'infirmer la présence de contaminants dans des concentrations supérieures à celles permises. Ces informations sont indispensables pour maîtriser la connaissance des enjeux environnementaux pour l'ensemble des sites.

La préservation de la biodiversité

La mise en œuvre d'un système de management environnemental induit que chaque site certifié ISO 14001 ait identifié les impacts significatifs directs sur la biodiversité.

La prise d'initiatives locales en faveur de la protection de la biodiversité est encouragée. En France, la construction du site Alphatech s'est voulue exemplaire : 2 839 arbres et arbustes de 32 espèces différentes ont été plantés, ainsi que près de 9 000 graminées, couvre-sol, fougères et plantes humides. En Espagne, on peut citer la campagne de sensibilisation sur l'importance du tri et du recyclage des déchets mise en œuvre à Marbella dans la ville et auprès de 38 écoles : un tri efficace permet un recyclage optimisé induisant une baisse des consommations des ressources issues de la biodiversité ainsi qu'une baisse des impacts des déchets dans le milieu naturel. Au Mexique, Plastic Omnium s'est impliqué auprès d'autres industriels dans le projet de reforestation du parc national Izta-Popo. Le site assure la maintenance de 5 hectares de forêt et a procédé à la plantation de 300 pins *Hatwegii* et participe à l'inventaire faunique de sa zone d'influence.

Gestion de la ressource en eau

L'impact sur la ressource en eau est également suivi : Plastic Omnium mesure ses consommations d'eau en distinguant les différentes sources de prélèvement. Aucun des sites n'est situé en zone de restriction de consommation d'eau ni n'a été soumis à des restrictions ou coupures d'alimentation en 2015. La généralisation des circuits d'eau en boucle fermée pour le refroidissement concourt à diminuer la consommation d'eau et à éviter les rejets d'effluents. Seul le site de Saint-Désirat en France est en circuit ouvert et représente 43 % des consommations du Groupe. Son fonctionnement implique de prélever l'eau du Rhône pour refroidir ses équipements et de la rejeter ensuite dans le fleuve. En accord avec les autorités locales, des mesures et des contrôles sont effectués régulièrement pour vérifier notamment la qualité et la température de l'eau en sortie d'usine. Les résultats sont conformes à la législation en vigueur.

Sur les sites ayant des activités de peinture, des traitements des boues de peinture sont mis en place pour supprimer les éventuels rejets nocifs pour l'eau.

Consommation d'eau*	2013	2014	2015
Consommation annuelle (en m ³)	2 071 920	1 898 100	1 636 441 <i>Dont 702 238 m³ à Saint-Désirat</i>
Consommation en l/kg de matière transformée	4,594	4,285	3,552

* Sources d'approvisionnement en eau : sur 96 % des volumes consommés en 2015, 92 % proviennent d'eaux de ville et 8 % proviennent d'eaux souterraines.

Consommation de matières et gestion des déchets

Le plastique représente la principale matière utilisée par chacune des trois Divisions. Consciente de la nécessité de maîtriser les consommations de ressources, la Compagnie Plastic Omnium développe des innovations technologiques pour réduire voire substituer cet élément.

La démarche Phoenix, menée par la Division Environnement, a pour objectif d'augmenter la part de matière recyclée dans la composition des bacs roulants. La matière régénérée issue de produits usagés est intégrée dans la production de nouveaux bacs, tout comme la matière recyclée provenant d'emballages ménagers. Cette démarche qui permet de diviser par 10 le bilan carbone d'un bac a une incidence non négligeable, 45 % du coût de fabrication étant lié à la matière.

Avec l'intégration de matières recyclées, la Division a ainsi identifié en 2014 sa première source de productivité, résultats qu'elle souhaite encore améliorer en 2015. La Division Environnement a également travaillé sur la substitution du plastique d'origine minérale par un polyéthylène 100 % d'origine végétale. Ce plastique « vert » ou bio-sourcé, issu de la canne à sucre, est utilisé dans deux produits : des bacs roulant 2 et 4 roues.

Concernant les Divisions Automobile, le recyclage systématique des composants défectueux ou des chutes créées lors de la fabrication des pièces permet d'une part de limiter la consommation de matière première vierge et d'autre part la production de déchets. Ce recyclage interne est variable selon les pièces fabriquées mais peut atteindre 60 % du poids des pièces dans la Division Auto Inergy.

Consommation annuelle de plastiques (tonnes)

	2013	2014	2015
Plastiques vierges	332 968	337 678	343 229
Plastiques recyclés	43 478	43 627	50 807
Plastiques biosourcés	467	1 623	1 036
Total plastiques	376 913	382 928	395 072

Les autres matières premières utilisées par le Groupe sont le bois, l'aluminium et l'acier. Elles sont principalement utilisées par la Division Environnement pour ses activités de fabrication d'aires de

jeux, de fûts métalliques, de conteneurs enterrés et de mobiliers urbains.

Consommation matières premières en tonnes

	2013	2014	2015
Consommation plastiques	376 913	382 928	395 072
Consommation peintures/solvants	11 651	12 925	13 745
Consommation acier/aluminium	62 319	47 024	51 835
Consommation bois	93	72	52

La Compagnie Plastic Omnium maîtrise ses processus de fabrication et l'intégration de matériaux recyclés, ce qui permet de contrôler les déchets générés.

Déchets générés annuellement par type de déchets (en tonnes)	2013	2014	2015
Pièces plastiques	20 029	20 937	29 141
Déchets industriels banals	10 255	9 938	11 035
Métaux	10 209	9 383	8 477
Cartons	5 422	4 567	4 666
Bois	3 031	2 878	3 456
Emballages plastiques	624	992	1 122
Verre	5	0	21
Solvants	3 126	3 764	4 036
Boues de peinture	3 090	3 805	3 968
Huiles	593	570	908
Autres déchets*	2 779	4 142	6 008
Déchets générés annuellement par type de déchets	59 162	60 978	72 837

* Autres déchets : eaux de lavage et de maintenance, déchets industriels spéciaux divers.

L'augmentation des déchets de pièces plastiques en 2015 par rapport à 2014 est liée à l'accroissement des lancements, fortement consommateurs de matière plastique lors des phases de réglage,

cependant ces pièces sont recyclées en interne, ainsi que le montre l'augmentation des déchets recyclés en 2015 par rapport à 2014.

Déchets générés annuellement par type de traitement En tonnes	2013	2014	2015
Recyclage	40 354	41 167	50 608
Valorisation	9 387	11 782	13 461
Incinération ou mise en décharge	9 421	8 029	8 768
Total déchets	59 162	60 978	72 837

Les déchets sont retraités selon plusieurs méthodes. Certains déchets sont revendus afin d'être valorisés en participant à la fabrication de nouveaux produits. Les recettes générées par la revente atteignent 9,475 millions d'euros en 2015. Bien que la valorisation des déchets soit en augmentation, le traitement le plus usuel dans l'entreprise reste le recyclage. Ainsi, 88 % des déchets ne sont pas mis en décharge ou incinérés sans récupération d'énergie.

En 2015, le coût global du traitement des déchets s'élève à 6,035 millions d'euros.

3.5 L'engagement sociétal

La Compagnie Plastic Omnium a placé ses salariés, ainsi que l'environnement, au cœur de ses préoccupations. L'entreprise, élément clé d'une chaîne de valeur internationale, a également une responsabilité vis-à-vis de ses parties prenantes, aussi bien au niveau local qu'au niveau du Groupe. Cette responsabilité se traduit par un engagement sociétal recouvrant la prise en compte de son impact territorial, économique et social, la volonté de bâtir des relations constructives et responsables avec ses différentes parties prenantes, et notamment avec ses fournisseurs à travers une politique d'achats responsables, et enfin l'intégration de l'éthique au cœur de son mode de fonctionnement.

L'impact territorial, économique et social de l'activité de la Société (sur les populations riveraines ou locales et sur l'emploi et le développement régional)

Au travers de ses 120 usines et 21 centres de R&D, l'entreprise est implantée dans 30 pays. Le développement de l'entreprise et le gain de nouveaux marchés engendrent la création de zones industrielles dynamiques où fournisseurs et clients contribuent ensemble au développement économique régional et à la création d'emplois locaux. De cette stratégie de proximité découlent d'une part, l'implantation de sites Plastic Omnium au sein même des sites des clients, en particulier pour son pôle automobile et d'autre part, la création régulière de nouveaux sites de production en local. Le Groupe, chaque fois que cela est possible, entreprend de faire bénéficier les fournisseurs locaux de cette dynamique économique pour les familles d'achat non centralisées.

Le déploiement d'une nouvelle activité ou la reprise d'un site génère du recrutement de salariés en local mais également un partage de compétences à travers la politique de mobilité interne. La Compagnie Plastic Omnium, au travers de sa politique de gestion des compétences et de son processus de « people review », a pour objectif de

développer en local des parcours professionnels motivant et la volonté d'identifier les cadres locaux à fort potentiel sur leur zone géographique.

En parallèle du développement de l'emploi local, la construction et la gestion des nouveaux sites se font toujours dans le respect des réglementations en vigueur dans les pays. Notamment, des études d'impact environnemental sont préalablement réalisées pour s'assurer d'éviter, de réduire ou de compenser les impacts sur le milieu naturel. La stratégie environnementale décrite au chapitre précédent, et particulièrement le processus de certification ISO 14001 de l'ensemble de ses sites, rachetés ou construits, démontre cette volonté de réduction des impacts environnementaux. Les impacts locaux sont ainsi maîtrisés, et les éventuelles plaintes des riverains sont suivies et prises en compte (cf. page 61).

Les interactions avec le tissu associatif local

Afin de contribuer au développement local des zones géographiques où elle est implantée, l'entreprise laisse la latitude aux Directions de pays pour s'impliquer dans des actions de mécénat répondant aux problématiques locales.

En France, l'entreprise a lancé fin 2015 un partenariat avec l'association NQT (anciennement Nos Quartiers ont du Talent) afin de proposer à ses salariés d'effectuer bénévolement du mécénat de compétences pour accompagner vers l'emploi des jeunes issus des quartiers prioritaires et/ou milieux défavorisés. En un mois, 10 marraines/parrains se sont inscrits au programme.

Plastic Omnium est également partenaire de la Fondation de la 2^e chance dont la mission est d'offrir un soutien humain et financier à des personnes en situation de grande précarité manifestant une réelle volonté de rebondir pour mener à bien un projet professionnel réaliste et durable : formation qualifiante, création ou reprise d'entreprise.

La Compagnie Plastic Omnium en France soutient également des expositions et a notamment sponsorisé en 2014 une exposition à la Bibliothèque nationale consacrée à l'histoire des cartes marines.

Aux États-Unis, Plastic Omnium s'implique auprès de l'association Focus Hope qui agit en faveur des déshérités de la région au travers de projets d'éducation et de la gestion d'une banque alimentaire. En 2015, Plastic Omnium a fait don de plus 100 000 euros à l'ONG pour l'aider à accomplir ses missions, s'engageant à donner au total 1 000 000 d'euros en cinq ans. Chaque année, l'association organise une marche solidaire : en 2015, 240 salariés se sont impliqués et ont permis de remporter la Corporate Cup attribuée à l'entreprise qui a rassemblé le plus de participants.

En début d'année 2015, la filiale indienne de Plastic Omnium a noué un partenariat avec la fondation Magic Bus pour permettre, grâce à un don de 18 000 euros, à 1 200 jeunes filles de bénéficier d'actions dans le domaine de la santé et de l'éducation.

En Espagne, la Division Environnement a participé à des actions de sensibilisation aux enjeux et à l'importance du tri sélectif et du recyclage auprès d'élèves de 38 écoles grâce à un kit pédagogique.

Ces actions réalisées par l'entreprise pour aider les populations locales, notamment au travers de projets d'éducation, représentent une partie de l'ensemble des actions menées localement, à l'initiative des pays, des sites ou des salariés.

Au-delà des populations locales, Plastic Omnium entretient des relations constructives avec l'ensemble de ses parties prenantes.

Les relations avec les parties prenantes

Au premier rang des parties prenantes, les salariés sont particulièrement impliqués dans la vie de l'entreprise. Un espace collaboratif (TopShare) a été mis en place avec succès, permettant une grande réactivité dans la réalisation des projets et un échange permanent et fructueux. Les actions de communication interne et d'échanges sont nombreuses avec la journée mondiale de la sécurité, la convention des « Top 100 » managers, les Management Meetings, la diffusion semestrielle d'un magazine d'informations d'une trentaine de pages, des journées portes ouvertes à destination des familles... Tous les trois ans, une enquête de satisfaction est menée, permettant aux salariés de s'exprimer anonymement sur des thématiques très larges telles que les conditions de travail, la sécurité, les parcours professionnels, le management, la reconnaissance et la communication. Menée dans 26 pays, l'enquête 2013, à laquelle 91 % des salariés interrogés (toutes catégories professionnelles confondues) ont répondu, a débouché sur la mise en place de deux à trois actions choisies et menées par site, suivies par la Direction des Ressources Humaines de la division. En 2015, plus de 400 actions ont été menées au total sur une centaine de sites.

Plastic Omnium participe activement à des clusters de R&D regroupant clients, fournisseurs, fédérations, organismes certificateurs, laboratoires, écoles (cf. chapitre 3.2).

D'autre part, l'entreprise prend part aux travaux des organisations professionnelles telles que l'Institut de l'entreprise, la Plate-forme de l'automobile, le MEDEF ou l'AFEP.

Leader de son secteur, l'entreprise est présente sur de nombreux Salons internationaux tels que le Salon IAA – Internationale Automobil, Ausstellung –, Frankfurt Auto Show ou le National Shanghai Center, le plus grand centre d'exposition au monde. En mars 2015, lors du salon international des composites organisé par JEC Europe (le plus grand réseau de composites dans le monde), Plastic Omnium s'est vu distingué à deux reprises dans le cadre des « JEC Europe 2015 Innovation Awards » pour des développements innovants et exclusifs en matière de composites destinés à l'automobile.

Dans le cadre de son activité, l'entreprise s'entoure de spécialistes pour être accompagnée sur des thématiques spécifiques : Eco Mundo participe à l'évaluation du risque chimique via la gestion de la base de donnée des produits chimiques et des produits classés CMR ou SVCH (cf. chapitre 3.4) ; un cabinet d'avocats étudie l'évolution des réglementations mondiales sur les substances potentiellement à risque ; les assureurs sont intégrés à la politique de prévention/pro-

tection incendie et décernent tous les ans le label RPH à de nouveaux sites. Ainsi, par ce travail de collaboration, les sites audités par les assureurs ont une note prévention/protection supérieure à la moyenne.

Plastic Omnium noue également une relation très étroite avec ses fournisseurs dans l'objectif de créer de véritables partenariats fondés sur le dialogue, la transparence et le long terme. Ainsi, la Division Auto Inergy a lancé une enquête de satisfaction au second semestre 2015 auprès de 150 de ses fournisseurs afin de recueillir des axes d'amélioration et organise des journées d'information qui leur sont dédiées. En 2015, quatre événements ont eu lieu en Europe, Amérique du Nord, Amérique du Sud et Asie.

Au-delà de cet échange constructif avec ses fournisseurs, la Compagnie Plastic Omnium souhaite mettre en place une démarche avancée d'achats responsables intégrant des critères éthiques, sociaux et environnementaux.

La démarche achats responsables

Les achats se font principalement auprès de fournisseurs référencés au niveau du Groupe pour les composants liés aux métiers. Ce référencement est basé sur des critères économiques et techniques mais également sociaux et environnementaux.

Point d'entrée dans la relation avec ses fournisseurs, les conditions d'achat mises en œuvre par les divisions de Plastic Omnium comprennent des clauses liées à la responsabilité sociétale du fournisseur. L'entreprise demande à ses fournisseurs de s'engager à respecter les textes internationaux régissant le droit du travail, tels que les conventions de l'OIT, portant entre autres, sur le refus du travail forcé, du travail des mineurs, du travail dissimulé, des discriminations et sur le respect des droits de l'homme. La Compagnie Plastic Omnium inclut également dans ses conditions d'achat des critères relatifs au respect de l'environnement (via la mise en place de système de management environnemental ou le respect de la norme ISO 14001) et de la santé et sécurité des salariés (via le respect de la norme OHSAS 18001). Parmi ses fournisseurs, 638 ont apporté la preuve de leur gestion des impacts environnementaux par la certification ISO 14001.

Les fournisseurs concernés s'engagent également à respecter le règlement européen REACH (Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals – Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques) et à n'utiliser aucune substance CMR (cancérogène, mutagène, reprotoxique) dans leurs produits.

Au travers de ses conditions d'achat, la Compagnie Plastic Omnium se réserve le droit de pratiquer des audits des fournisseurs sur les thématiques sociales et environnementales. Le référencement de nouveaux fournisseurs implique nécessairement un premier audit. Des audits de suivi peuvent ensuite être menés pour s'assurer de la mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue.

En 2015, 128 audits ont été menés, complétant les 138 déjà menés en 2014 ; 176 audits spécifiques à la sécurité ont également été menés, soit 5 % de plus qu'en 2014 (167).

L'éthique, socle des relations avec les parties prenantes

En 2003, la Compagnie Plastic Omnium a décidé de formaliser ses engagements en matière d'éthique au travers d'un Code de conduite. Élément clé de la culture de l'entreprise, celui-ci est distribué à chaque nouveau cadre et régit les comportements de chacun au sein de l'entreprise et envers ses parties prenantes. Il est de la responsabilité de chaque manager de s'assurer que l'ensemble des collaborateurs aient accès, comprennent et mettent en application les lignes de conduite détaillées dans le code. Pour atteindre cet objectif, le Code de conduite est disponible en sept langues sur le site Intranet, et des sessions de formation sont dispensées, notamment au travers d'un module d'e-learning. En 2015, 1 249 personnes ont suivi cette formation. Le service d'audit interne vérifie à travers les audits des sites que le Code de conduite est communiqué, connu et compris par les salariés. En 2015, 37 sites ont été audités, venant compléter les 36 sites audités en 2014. Les sites sont en moyenne audités tous les trois ans.

L'entreprise, à travers ce Code de conduite, affirme sa volonté de respecter 13 engagements, parmi lesquels la lutte contre la corruption, la gestion des conflits d'intérêt, mais également le respect de la sécurité et de l'environnement.

Principe du Pacte mondial des Nations Unies auquel la Compagnie Plastic Omnium adhère, la lutte contre la corruption sous-tend le refus de recevoir ou donner des cadeaux susceptibles d'influencer les relations d'affaires, notamment dans les relations avec les agents de l'administration, et de proposer un emploi ou un avantage financier. Des clauses anti-corruption intégrées dans les conditions générales d'achat viennent mettre en œuvre cet engagement.

Le Code de conduite a été complété en 2010 par un Code de conduite « concurrence » déployé auprès des salariés concernés, tels que les acheteurs et les commerciaux. Ce code, traduit en 13 langues, fait également l'objet de formations en présentiel et en e-learning, qui ont été suivies en 2015 par 323 salariés.

3.6 Méthodologie

La Compagnie Plastic Omnium, dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, est une entreprise ayant des activités industrielles et des usines.

Les indicateurs RSE sont collectés séparément par la Direction HSE et par la Direction des Ressources Humaines auprès de chacun des sites intégrés dans le périmètre de reporting, et font l'objet de contrôles de cohérence lors de leur consolidation en central.

La démarche de reporting social, environnemental et sociétal du Groupe Plastic Omnium se base sur :

- les dispositions réglementaires liées à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce français ;
- les dix principes du Pacte mondial de l'ONU ;
- la politique HSE intégrée à la stratégie et au management de l'entreprise.

Le périmètre du rapport

Le périmètre du reporting a pour objectif d'être représentatif des activités de la Compagnie Plastic Omnium. Ainsi, pour l'exercice 2015, le reporting social, environnemental et sociétal couvre la totalité du chiffre d'affaires consolidé 2015 de la Compagnie Plastic Omnium.

Seul un point service de la Division Environnement est intégré, l'impact environnemental des autres points service étant jugé non significatif. Les consommations d'eau et d'énergies des Sites Avancés Fournisseurs (SAF) gérés par la Division Auto Exterior et la Division Auto Inergy sont également prises en compte, de même que les émissions de CO₂ qui en découlent.

Le Groupe compte 16 installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) soumises à autorisation. Ces ICPE sont intégrées dans le périmètre HSE du Groupe, à l'exception d'un site de la Division Auto Exterior (Plastic Omnium Recycling) qui est hors périmètre IFRS.

1.1 Les effectifs au 31 décembre par nature de contrat et intérimaires sont étendus à l'ensemble des entités juridiques qui sont dans le périmètre de consolidation des comptes de gestion.

1.2 De même pour les effectifs inscrits répartis hommes/femmes, par catégorie ouvriers/employés/cadres, ainsi que par tranche d'âges, et les intérimaires sont étendus à l'ensemble des entités juridiques qui sont dans le périmètre de consolidation.

Variations de périmètre :

Les acquisitions et créations de sites sont prises en compte dans le périmètre des données HSE dès la date d'entrée en activité (démarrage de production). Ainsi, les sites Auto Exterior Chattanooga, Auto Inergy Saint-Petersbourg, Auto Inergy α-Alphatech, Auto Inergy Fairfax, Auto Inergy Ningbo ont été intégrés.

Pour le reporting social, les sites sont intégrés au reporting dès la première embauche. En 2015, les sites concernés sont Auto Exterior Warrington et Auto Inergy Fairfax.

Les sites cédés en cours d'année sont exclus du périmètre.

Les modes de calcul des indicateurs

Les indicateurs sont arrêtés au 31 décembre 2015, à l'exception des indicateurs suivants :

2.1 Les indicateurs arrêtés au 30 novembre 2015 et extrapolés au 31 décembre sur la base du ratio effectif décembre/effectif novembre : répartition hommes/femmes, répartition ouvriers/employés/cadres, salariés travaillant en équipe ou à temps partiel, nombre de femmes cadres.

2.2 Les indicateurs arrêtés au 30 novembre 2015 et extrapolés au 31 décembre sur la base du ratio de 12/11 : les heures de formation interne et externe, les factures des organismes de formation, le nombre de stagiaires, le nombre de salariés formés depuis le 1^{er} janvier, l'ensemble des données environnementales (excepté le nombre de sites certifiés ISO 14001, arrêté au 31 décembre).

2.3 Les indicateurs arrêtés au 30 novembre 2015 et considérés comme valables pour l'année entière : temps de travail hebdomadaire, pourcentage de salariés couverts par une convention collective, nombre de personnes handicapées, postes de travail modifiés pour les personnes handicapées, dépenses et investissements relatifs à l'environnement et à la sécurité.

2.4 Les indicateurs arrêtés au 31 octobre 2015 et considérés comme valables pour l'année entière : nombre d'incidents de discrimination, nombre de mesures prises suite aux incidents de discrimination, comités, autres commissions, syndicats représentés, accords d'entreprise, accords en matière de santé et de sécurité au travail.

L'ensemble des indicateurs pour 2013 et 2014 ont été recalculés sur le périmètre IFRS afin de permettre la comparabilité avec les données 2015, calculées sur ce même périmètre.

Procédures et contrôles externes

Un protocole de reporting spécifique aux Directions HSE et Ressources Humaines a été élaboré et précise dans un seul et même document la procédure de collecte et de validation ainsi que les définitions des indicateurs identifiés. Ce protocole est adressé à l'ensemble des contributeurs et validateurs des données extra-financières. Ces données sont collectées dans le logiciel de reporting extra-financier Enablon.

La procédure RSE ainsi que les résultats consolidés des données RSE font l'objet d'une revue par la Direction Générale.

Pour l'exercice 2015, les procédures de reporting des indicateurs extra-financiers ont fait l'objet d'une vérification externe par un organisme tiers indépendant, Mazars. Dans ce cadre, des audits de sites ont été menés, sur la base d'une sélection d'indicateurs sociaux, environnementaux et sociétaux, sur 10 sites représentatifs des activités du groupe Plastic Omnium afin de valider la qualité et la crédibilité globale du système de reporting.

Les sites audités en 2015 (AI : Auto Inergy, AE : Auto Exterior) :

- Pologne : AE Gliwice, AE Tulipan, AI Lublin ;
- Slovaquie : AE Lozorno usine + centre technique, AI Lozorno ;
- Allemagne : AI Rottenburg ;
- Royaume-Uni : AE Measham usine + centre technique ;
- États-Unis : AI Adrian, AE Anderson ;
- France : AE Saint-Désirat.

La nature des travaux réalisés et les conclusions afférentes sont présentées dans une attestation spécifique qui figure à la fin de ce chapitre.

Le glossaire des indicateurs est disponible sur demande auprès des Directions Ressources Humaines et HSE du Groupe.

3.7 Table de concordance

Catégories de l'article 225	Informations	Pages	Correspondance article 225 / GRI G4	Correspondance Pacte mondial des Nations unies
Principes généraux de reporting				
Comparabilité	Les informations publiées sont présentées de façon à permettre une comparaison des données (loi du 12 juillet 2010). Le rapport du Conseil d'Administration ou du Directoire présente les données observées au cours de l'exercice clos et, le cas échéant, au cours de l'exercice précédent, de façon à permettre une comparaison entre ces données (décret du 24 avril 2012).	66, 67	G4-22 ; G4-23	
Comply or explain	Le rapport indique, parmi les informations listées par le décret d'application, celles qui, eu égard à la nature des activités ou à l'organisation de la société, ne peuvent être produites ou ne paraissent pas pertinentes, en fournissant toutes explications utiles (décret du 24 avril 2012).	68, 69, 70		
Mise en conformité volontaire à un référentiel	Lorsqu'une société se conforme volontairement à un référentiel national ou international en matière sociale ou environnementale, le rapport peut le mentionner en indiquant les préconisations de ce référentiel qui ont été retenues et les modalités de consultation de ce dernier (décret du 24 avril 2012).	44	G4-15	
Périmètre des informations	Lorsque la Société établit des comptes consolidés, les informations fournies sont consolidées et portent sur la Société elle-même, ainsi que sur l'ensemble de ses filiales ou les sociétés qu'elle contrôle (loi du 12 juillet 2010).	66, 67	G4-17 ; G4-18	
Vérification par un OTI	Les informations sociales et environnementales figurant ou devant figurer au regard des obligations légales et réglementaires font l'objet d'une vérification par un organisme tiers indépendant [...]. Cette vérification donne lieu à un avis qui est transmis à l'Assemblée des actionnaires ou des associés en même temps que le rapport du Conseil d'Administration ou du Directoire (loi du 12 juillet 2010). L'organisme tiers indépendant est désigné pour une durée qui ne peut excéder six exercices. Il est soumis aux incompatibilités prévues par l'article L. 882-11 du Code de commerce (interdiction des prestations de conseil pour les Commissaires aux Comptes auprès des entreprises dont elles certifient les comptes, ou de leurs filiales) (décret du 24 avril 2012).	72	G4-33	

Catégories de l'article 225	Informations	Pages	Correspondance article 225 / GRI G4	Correspondance Pacte mondial des Nations unies
I. Informations sociales				
I. a) Emploi	Effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	48, 49, 55	G4-9 ; G4-10 ; LA1 partiel, LA12	
	Embauches et licenciements	50, 51	EC6 ; LA1	
	Rémunérations et leur évolution	51	G4-51 partiel ; G4-52 ; LA2	
I. b) Organisation du temps de travail	Organisation du temps de travail	56	G4-10	
	Absentéisme	54	LA6	
I. c) Relations sociales	Organisation du dialogue social, procédures d'information, de négociation et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	56		3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
	Bilan des accords collectifs	56	G4-11	
I. d) Santé et sécurité	Conditions de santé et de sécurité au travail	52 à 54		
	Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	56		
	Accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	54	LA6 ; LA7	
I. e) Formation	Politiques mises en œuvre en matière de formation	50, 51	LA10 ; LA11	
	Nombre total d'heures de formation	50, 66	LA9 ; HR2	
I. f) Égalité de traitement	Mesures prises en faveur de l'égalité hommes/femmes	51, 55	LA12 (voir aussi chapitre 2.1.1 "Composition et indépendance du Conseil d'Administration")	2. Les entreprises sont invitées à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme. 4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire. 5. L'abolition effective du travail des enfants. 6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.
	Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	55, 56	LA12	
	Politique de lutte contre les discriminations	51, 55, 65	LA12 ; HR3	
I. g) Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) relatives :	• au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	55, 56	HR4 partiel	
	• à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	51, 56	HR3	
	• à l'élimination du travail forcé ou obligatoire	55, 65	HR6 partiel	
	• à l'abolition effective du travail des enfants	55, 65	HR5 partiel	

Catégories de l'article 225	Informations	Pages	Correspondance article 225 / GRI G4	Correspondance Pacte mondial des Nations unies
II. Informations environnementales				
II. a) Politique générale en matière environnementale	Organisation de la Société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	44, 57 à 59	G4-1 partiel ; G4-44	7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement. 8. À entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
	Actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	58	G4-43 partiel	
	Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	61 & 62	EN31 partiel	
	Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement (sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la Société dans un litige en cours)	62	EN29 ; EN34	
II. b) Pollution et gestion des déchets	Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	47, 58, 61 & 62	EN10 partiel ; EN20 ; EN21 ; EN27	7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement. 9. À favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.
	Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	63 & 64	EN23 ; EN25	
	Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	47, 53, 61 & 62	EN27	
II. c) Utilisation durable des ressources	Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	62	EN8	7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement. 9. À favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.
	Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	61, 63 & 64	EN1 ; EN2	
	Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables	58 à 60	EN3 ; EN5 ; EN6	
	Utilisation des sols	62		
II. d) Changement climatique	Rejets de gaz à effet de serre	61	EN15 ; EN16 ; EN18 ; EN19	
	Adaptation aux conséquences du changement climatique	62		
II. e) Protection de la biodiversité	Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	62	EN13 partiel	

Catégories de l'article 225	Informations	Pages	Correspondance article 225 / GRI G4	Correspondance Pacte mondial des Nations unies
III. Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable				
III. a) Impact territorial, économique et social de l'activité de la société	En matière d'emploi et de développement régional	64 & 65		
	Sur les populations riveraines ou locales	64 & 65		
III. b) 1 Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines	Conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	65	G4-24 ; G4-26 ; G4-27	
	Actions de partenariat ou de mécénat	64 & 65		
III. c) Sous-traitance et fournisseurs	Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	65	EN33 ; LA15 ; HR11 ; S010	1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence. 2. À veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.
	Importance de la sous-traitance et prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	65	EN32 ; LA14 ; HR10 ; S09	
III. d) Loyauté des pratiques	Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	47		1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence. 2. À veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme. 4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire. 5. L'abolition effective du travail des enfants. 10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.
	Actions engagées pour prévenir la corruption	66	G4-56 ; G4-58 ; S03 ; S04 ; S05	
III. e) Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme		54 à 56, 65 & 66	G4-56 ; G4-57 ; HR2 ; HR9	

3.8 Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, membre du réseau Mazars, Commissaire aux Comptes de la Compagnie Plastic Omnium, accrédité par le Cofrac sous le numéro 3-1058⁽¹⁾, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2015, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Responsabilité de la Société

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce, préparées conformément au protocole de reporting RSE utilisé par la Société (ci-après le « Référentiel »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponible sur demande au siège de la Société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le Code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de six personnes entre octobre 2015 et février 2016 pour une durée d'environ neuf semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000⁽²⁾.

I – Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la Société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la Société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée au paragraphe Méthodologie du chapitre 3 « Développement Durable » du Document de Référence intégrant le rapport de gestion.

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

(1) Dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr

(2) ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.

II – Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une vingtaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la Société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les Informations RSE que nous avons considérées les plus importantes⁽³⁾ :

- au niveau de l'entité consolidante et des Directions HSE et du Développement RH, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif des sites et de Directions que nous avons sélectionnées⁽⁴⁾ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives.

L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 24 % des effectifs et entre 15 % et 55 % des informations quantitatives environnementales.

Pour les autres Informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la Société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Paris-la Défense, le 24 février 2016

L'organisme tiers indépendant

MAZARS

Jean-Luc Barlet

Associé

Emmanuelle Rigaudias

Associée RSE et Développement Durable

(3) Informations sociales : effectif (par type de contrat, statut, sexe, âge, zone géographique), heures de formation, taux d'absentéisme, taux de fréquence des accidents du travail avec et sans arrêt, nombre de salariés formés à Top Safety.

Informations environnementales : consommations d'électricité, consommations de gaz, consommations d'eau, déchets (recyclés et valorisés), rejets atmosphériques GES.
Informations sociétales : nombre d'audits CSR fournisseurs, nombre de personnes formées au Code de conduite.

(4) Pour l'ensemble de la sélection d'informations sociales et environnementales citées précédemment : AE Gliwice AE Tulipan, Al Lublin, AE Lozorno, Al Lozorno, Al Rottenburg, AE Measham.
Pour les informations sociétales : en central auprès des Directions RH et Directions Qualité Fournisseurs AI et AE.

En complément, pour les informations Consommations d'électricité, Consommations de gaz, Déchets (recyclés et valorisés), Rejets atmosphériques GES : Al Adrian.

En complément, pour les informations sociales : AE Anderson.

En complément, pour les informations Effectif (par type de contrat, statut, sexe, âge, zone géographique), Heures de formations, Taux d'absentéisme (par motif), Consommations d'eau et Consommations d'électricité : AE Saint-Désirat.

04



EXAMEN
DE LA SITUATION
FINANCIÈRE
ET DU RÉSULTAT

4.1 Faits marquants 2015

Des résultats financiers record

L'année 2015 est une année record. Tous les agrégats financiers du Groupe affichent une progression à deux chiffres pour atteindre des niveaux historiques. Le chiffre d'affaires, la marge opérationnelle et le résultat net ont ainsi quasiment doublé en 5 ans.

L'année a également été marquée par une forte activité commerciale puisque la Compagnie Plastic Omnium a enregistré un niveau de prises de commandes jamais atteint, renforçant le leadership des activités, validant les technologies et conférant ainsi au Groupe une forte visibilité sur sa croissance future.

Renforcement de l'implantation industrielle du Groupe sur les marchés dynamiques

Résolument engagée dans l'accompagnement mondial des constructeurs automobiles et le développement de ses capacités industrielles dans les zones de croissance de la production automobile, la Compagnie Plastic Omnium poursuit son implantation dans ces zones.

En **Chine**, quatre nouvelles usines ont démarré leur production en 2015 : les sites de Wuhan Jiangxia, Hangzhou et de Changsha pour les pièces extérieures de carrosserie, et l'usine de Beijing pour les modules de bloc avant. En 2015, le Groupe compte ainsi 25 usines en Chine, premier producteur automobile mondial.

En **Corée du Sud**, l'usine de Pyeongtaek a démarré sa production pour fournir des modules de bloc avant à SsangYong. Elle porte à six le nombre de sites industriels en Corée du Sud (cinq de modules de bloc avant et une pour la Division Auto Inergy).

En **Allemagne**, l'usine de Regensburg a démarré sa production pour fournir des modules de bloc avant à BMW. Elle porte à six le nombre de sites industriels de l'activité Automobile en Allemagne (quatre de modules de bloc avant et deux pour la Division Auto Inergy).

Aux **États-Unis**, deux nouvelles usines ont démarré leur production en 2015 : l'usine de Chattanooga pour produire des pièces extérieures de carrosserie pour Volkswagen et l'usine de Fairfax pour fournir des systèmes à carburant à General Motors. Elle porte à huit le nombre de sites industriels aux États-Unis (quatre pour la Division Auto Exterior et quatre pour la Division Auto Inergy).

En **Russie**, l'usine de Saint-Petersbourg a démarré sa production pour fournir des systèmes à carburant à Nissan, Ford et Toyota. Elle porte à trois le nombre de sites industriels en Russie.

Trois nouvelles usines entreront en production en 2016 : deux au Mexique (une pour la Division Auto Inergy et une de modules de bloc avant) et une au Royaume-Uni pour la Division Auto Exterior.

Poursuite de l'investissement en Recherche & Développement

Avec les investissements industriels dans les zones de croissance, l'innovation est l'autre moteur de la croissance du Groupe. La Compagnie Plastic Omnium continue de consacrer un effort en Recherche & Développement important.

Les innovations technologiques sont un fort contributeur à la croissance du Groupe : elles sont portées par la législation qui, au niveau mondial, est de plus en plus contraignante en matière d'émissions polluantes (CO₂ et oxyde d'azote NOx). La Compagnie Plastic Omnium développe des solutions pour réduire ces émissions à travers deux leviers principaux : l'allègement du véhicule et l'aérodynamisme ainsi que les systèmes de dépollution.

Dans le domaine de l'allègement, la Compagnie Plastic Omnium a remporté en 2015 des contrats pour 10 programmes différents de hayons et de spoilers pour six constructeurs automobiles.

Les systèmes de dépollution reposent sur le système SCR, qui permet, sur les véhicules diesel, de supprimer 95 % des émissions de NOx et jusqu'à 8 % de ses émissions de CO₂. La Division Auto Inergy a obtenu en 2015 des commandes de ce système auprès de six nouveaux clients, américains, européens et japonais, portant à 13 les clients ayant choisi la technologie Plastic Omnium.

Confirmation du succès de l'offre SCR

Le système SCR (Selective Catalytic Reduction) de dépollution des moteurs diesel, breveté par Plastic Omnium, repose sur l'injection d'une solution aqueuse d'urée dans l'échappement et permet de réduire jusqu'à 95 % les émissions d'oxydes d'azote des moteurs diesel.

Plastic Omnium se positionne aujourd'hui comme un des leaders du SCR, sur un marché qui se développe fortement du fait du durcissement des normes environnementales en matière de réduction des NOx (Euro 6 applicable en Europe depuis septembre 2014, et Tier 2 Bin 5 applicable en Amérique du Nord dès 2007/2009).

Plastic Omnium fournit, pour cet équipement, le réservoir d'urée et la pompe qui alimente en urée l'injecteur permettant de réduire les NOx et de satisfaire aux normes environnementales en vigueur dans chaque pays.

Aujourd'hui, ce système a été adopté par 13 constructeurs automobiles parmi lesquels Audi, Fiat/Chrysler, Ford, General Motors, Nissan, Porsche et Toyota.

Les volumes de production de Plastic Omnium, qui se sont élevés à 600 000 unités en 2015, devraient croître pour atteindre 2,7 millions de systèmes en 2019, soit une part de marché mondiale de 33 %.

Développement stratégique de Plastic Omnium dans les Systèmes Extérieurs Automobiles

La Compagnie Plastic Omnium a signé le 14 décembre 2015 un protocole d'accord (« Memorandum of Understanding ») avec le Groupe Faurecia pour acquérir son activité Systèmes Extérieurs (pare-chocs

et modules de blocs avant) pour une valeur d'entreprise de 665 millions d'euros.

En 2014, l'activité Systèmes Extérieurs de Faurecia a réalisé un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros (les ¾ pour la production de pare-chocs et ¼ pour la production de modules bloc-avant) pour une marge opérationnelle de 69 millions d'euros. Elle emploie 7 700 personnes dans 22 sites industriels en Allemagne, en France, en Espagne, en Slovaquie et en Amérique du Nord et du Sud. La moitié du chiffre d'affaires provient d'Allemagne où Plastic Omnium n'a aucun site de production pour cette activité.

Avec cette opération française de dimension mondiale, Plastic Omnium fait émerger un acteur global de plus de 8 milliards d'euros de chiffre d'affaires, parmi les 25 plus grands équipementiers automobiles mondiaux, dans une démarche affirmée d'indépendance financière et industrielle.

Par sa taille, elle renforce significativement l'offre et le potentiel technologique de Plastic Omnium face aux enjeux environnementaux d'allègement et de réduction des émissions des véhicules automobiles. Le budget de R&D du groupe sera ainsi augmenté de 100 millions par an environ passant d'environ 300 millions d'euros et environ 400 millions d'euros.

La transaction doit être soumise aux Autorités de la Concurrence concernées ainsi qu'aux procédures relatives aux instances représentatives du personnel dans les pays concernés. Elle pourrait être finalisée courant 2016. L'objectif sera de doubler la profitabilité de cette activité en 3 ans.

Cette opération sera financée sur les ressources propres de l'entreprise (trésorerie disponible et utilisation des lignes de crédit existantes).

Achat de titres en autocontrôle

En 2015, la Compagnie Plastic Omnium a acheté 800 000 titres de ses propres actions (0,52 % du capital) pour un montant de 20,3 millions d'euros (soit un cours moyen d'achat de 25,34 euros). Au 31 décembre 2015, elle détient 3,6 % de ses propres actions.

4.2 Commentaires sur les comptes consolidés

4.2.1 Commentaires sur les comptes consolidés

Le **chiffre d'affaires économique** de la Compagnie Plastic Omnium s'établit à 5 983 millions d'euros en 2015, en forte progression de 13,9 % par rapport à 2014 (+ 6,6 % à périmètre et changes constants) bénéficiant d'une accélération de l'activité sur le second semestre (+ 10,4 % à périmètre et changes constants par rapport au second semestre 2014).

La croissance de plus de 700 millions d'euros du chiffre d'affaires est portée à parts égales par l'Europe (environ 300 millions d'euros) et l'Amérique du Nord (environ 300 millions d'euros), alors que l'Asie dépasse pour la première fois 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires.

L'effet de change est favorable de 405 millions d'euros. L'effet périmètre, correspondant à la cession de la participation de 50 % dans Signal AG (Division Environnement), est favorable de 21 millions d'euros.

En millions d'euros, par secteur d'activité	2014	2015	Variation	Variation à périmètre et change constants
Automobile	4 840	5 597	+ 15,6 %	+ 7,3 %
Environnement	410	386	- 6,0 %	- 1,6 %
Chiffre d'affaires économique⁽¹⁾	5 251	5 982	+ 13,9 %	+ 6,6 %
Chiffre d'affaires consolidé⁽²⁾	4 437	5 010	+ 12,9 %	+ 5,0 %

En millions d'euros et en % du CA, par zone géographique	2014	2015	Variation	Variation à périmètre et change constants
Europe/Afrique	2 836 54 %	3 136 52 %	+ 10,6 %	+ 10,2 %
Amérique du Nord	1 401 27 %	1 683 28 %	+ 20,2 %	+ 1,3 %
Amérique du Sud	179 3 %	162 3 %	- 9,3 %	- 2,8 %
Asie	835 16 %	1 001 17 %	+ 19,9 %	+ 5,6 %
Chiffre d'affaires économique⁽¹⁾	5 251 100 %	5 982 100 %	+ 13,9 %	+ 6,6 %
Chiffre d'affaires consolidé⁽²⁾	4 437	5 010	+ 12,9 %	+ 5,0 %

(1) Le chiffre d'affaires économique correspond au chiffre d'affaires consolidé plus le chiffre d'affaires des coentreprises du Groupe à hauteur de leur pourcentage de détention : BPO, HBPO et YFPO pour Plastic Omnium Automobile. Il reflète la réalité opérationnelle et managériale du Groupe.

(2) Le chiffre d'affaires consolidé, en application des normes IFRS 10-11-12, ne comprend pas la quote-part des coentreprises, consolidées par mise en équivalence.

Le chiffre d'affaires économique de Plastic Omnium Automobile s'élève à 5 597 millions d'euros. Il progresse de 15,6 % et de 7,3 % à changes constants, dans une production automobile mondiale en hausse de 1,5 %, soit une surperformance du marché de près de 6 points. Cette surperformance s'est accélérée au cours du second semestre de l'année.

Cette forte croissance s'explique par l'installation de nouvelles capacités industrielles dans les zones les plus dynamiques et par l'innovation, avec des produits comme l'offre SCR de dépollution des véhicules diesel et les hayons allégés :

- l'Europe progresse de 12,4 % à changes constants, bénéficiant des 51 nouveaux programmes lancés en 2015. L'activité est particulièrement forte en France (Renault Espace), au Royaume-Uni (Jaguar XJ et XE) et en Allemagne (SCR Audi) ;
- l'activité en Asie est en hausse de 5,4 % à changes constants portée par la Chine, la Corée du Sud, le Japon et l'Inde. Le chiffre d'affaires automobile réalisé en Chine en 2015 s'élève à 491 millions d'euros, soit 8 % du chiffre d'affaires total du Groupe ;
- l'activité en Amérique du Nord (+ 1,2 % à changes constants en 2015) enregistre une forte croissance au second semestre (+ 9 % à changes constants), confirmant que cette zone sera la principale zone de croissance pour le Groupe dès 2016. Cette région bénéficie du lancement en production au cours du 2^e semestre 2015 de deux usines aux États-Unis pour Volkswagen et General Motors. Trois usines supplémentaires seront lancées d'ici à 2017 au Mexique.

Par client, le groupe Volkswagen représente 17 % du chiffre d'affaires automobile et reste le premier client du Groupe devant le groupe General Motors (16 %) et le groupe PSA Peugeot Citroën (12 %).

En 2015, les constructeurs allemands restent les premiers contributeurs au chiffre d'affaires automobile avec 31 % de l'activité (stable par rapport à 2014), devant les constructeurs américains à 28 % (contre 27 % en 2014), les constructeurs asiatiques à 20 % (contre 19 % en 2014) et les constructeurs français à 19 % (contre 20 % en 2014).

Le chiffre d'affaires de Plastic Omnium Environnement s'élève à 386 millions d'euros, en recul de - 1,6 % à périmètre et changes constants, impacté par les restrictions budgétaires des collectivités locales en France.

La marge brute consolidée s'établit à 837 millions d'euros, contre 732 millions d'euros en 2014. Elle représente 16,7 % du chiffre d'affaires consolidé, contre 16,5 % en 2014.

Les frais de Recherche & Développement, en valeur brute, s'élèvent à 295 millions d'euros (contre 257 millions d'euros en 2014) et progressent de 15 %. En valeur nette, soit après activation et refacturation aux clients, ils représentent 2,2 % du chiffre d'affaires consolidé, contre 2,3 % en 2014 ; ils s'élèvent à 108 millions d'euros, contre 104 millions d'euros en 2014.

Les frais commerciaux ressortent à 62 millions d'euros, soit 1,2 % du chiffre d'affaires consolidé, contre 57 millions d'euros (1,3 % du chiffre d'affaires consolidé) en 2014.

Les frais administratifs progressent de 199 millions d'euros en 2014 à 213 millions d'euros en 2015, et représentent 4,3 % du chiffre d'affaires consolidé, contre 4,5 % en 2014.

L'amortissement des actifs incorporels acquis (actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises) représente une charge de 19 millions d'euros en 2015, contre 18 millions d'euros en 2014.

La quote-part de résultat des entreprises associées et des coentreprises s'élève à 35 millions d'euros en 2015, contre 39 millions d'euros en 2014.

La marge opérationnelle, après amortissement des actifs incorporels acquis et après quote-part des entreprises associées et coentreprises, s'élève à 470 millions d'euros, en progression de 19,6 % par rapport à 2014. Elle représente un niveau record de 9,4 % du chiffre d'affaires.

La marge opérationnelle des activités automobiles s'est établie à 447 millions d'euros en 2015, soit 9,7 % du chiffre d'affaires, contre 364 millions d'euros en 2014 (soit 9,0 % du chiffre d'affaires). Le pôle Automobile a bénéficié d'un taux d'utilisation élevé de ses capacités de production à travers le monde. L'excellence opérationnelle pour les 132 nouveaux programmes lancés au cours de l'année, accompagnée d'un strict contrôle des coûts, a également contribué à l'amélioration de la marge opérationnelle.

La Division Environnement, s'appuyant sur un tissu industriel efficient et des structures rationalisées, a dégagé en 2015 une marge opérationnelle de 23 millions d'euros, soit 6 % du chiffre d'affaires (contre 7,3 % en 2014).

Chiffre d'affaires consolidé et marge opérationnelle par activité Agrégats exprimés en millions d'euros	2014			2015		
	Chiffre d'affaires	Marge opérationnelle	%	Chiffre d'affaires	Marge opérationnelle	%
Plastic Omnium Automobile	4 048	364	9,0 %	4 624	447	9,7 %
Plastic Omnium Environnement	389	28	7,3 %	386	23	6,0 %
Total	4 437	393	8,8 %	5 010	470	9,4 %

Le montant net des **autres produits et charges opérationnels** s'élève à - 75 millions d'euros en 2015, contre - 35 millions d'euros en 2014. En 2015, Plastic Omnium a accentué ses efforts d'efficacité industrielle et d'organisation.

Les charges financières nettes s'élèvent à 56 millions d'euros, contre 64 millions d'euros en 2014. Elles représentent 1,2 % du chiffre d'affaires.

Le Groupe enregistre en 2015 une **charge d'impôt** de 75 millions d'euros, contre 64 millions d'euros en 2014, soit un taux effectif d'impôt de 24,8 % (25,2 % en 2014).

Le résultat net part du Groupe progresse de 15,0 % et s'établit à 258 millions d'euros, contre 225 millions d'euros pour l'année 2014. Il représente 5,2 % du chiffre d'affaires.

Le résultat net part du Groupe par action s'élève à 1,75 euro, contre 1,52 euros sur l'année 2014 (+ 15,1 %).

Trésorerie et capitaux

L'**EBITDA** du Groupe s'élève à 691 millions d'euros (13,8 % du chiffre d'affaires) en 2015, en progression de 13,4 %, et la capacité d'autofinancement ressort à 606 millions d'euros (12,1 % du chiffre d'affaires, en progression de + 9,2 %).

L'année 2015 se traduit par la poursuite d'une politique soutenue d'investissements. Ceux-ci s'élèvent à 323 millions d'euros, soit 6,4 % du chiffre d'affaires consolidé, contre 326 millions d'euros en 2014 (ce montant inclut 47 millions d'euros de l'investissement locatif de Lyon Gerland, contre 7 millions d'euros en 2015). Neuf nouvelles usines ont été mises en production au cours de l'année (quatre en Chine, deux aux États-Unis, une en Allemagne, une en Corée du Sud et une en Russie), et 132 programmes automobiles ont été lancés.

Le **cash-flow** libre ressort à 202 millions d'euros, en forte progression par rapport à 2014, où il s'élevait à 83 millions d'euros. Il permet une réduction significative de l'endettement net à 268 millions d'euros (contre 390 millions d'euros fin 2014), après 75 millions d'euros de dividendes et d'achat de titres en autocontrôle.

L'**endettement net** représente désormais 21 % des capitaux propres et 0,4 fois l'EBITDA (contre respectivement 36 % et 0,6 fois en 2014).

4.2.2 Investissements 2014-2018

Tel qu'annoncé en décembre 2014, le programme d'investissements de 1,7 milliard d'euros sur cinq ans est destiné à renforcer la présence du Groupe sur les zones en croissance et à accélérer l'innovation avec de nouvelles lignes de produits. Il se répartit sur la période comme suit :

- 900 millions d'euros investis pour de nouvelles capacités : 20 nouvelles usines, 5 en Amérique du Nord, 3 en Europe et 12 en Asie, dont 8 en Chine pour lesquelles des commandes fermes ont d'ores et déjà été obtenues ;
- 200 millions d'euros dans la maintenance des capacités existantes ;
- 600 millions d'euros dans la R&D.

En janvier 2016, à l'occasion du Salon Automobile de Détroit, auquel Plastic Omnium a participé pour la première fois, le Groupe a détaillé son fort potentiel de croissance sur le marché nord-américain, porté par un plan d'investissements soutenu.

Sur la période 2015-2019, l'Amérique du Nord est la 1^{ère} région contributrice à la croissance totale de Plastic Omnium. Le chiffre d'affaires devrait progresser de près d'un milliard de dollars pour atteindre 2,8 milliards de dollars en 2019, soit une croissance de près de 50 %.

Cette très forte croissance s'appuie sur un plan d'investissement soutenu, d'un montant total de 650 millions de dollars, visant à accroître le tissu industriel, diversifier le portefeuille clients et développer les offres innovantes.

4.3 Commentaires sur les comptes sociaux

Évolution du bilan

Les principales évolutions concernent les éléments suivants :

- Le projet immobilier de Lyon Gerland portant sur la construction d'un immeuble de bureaux de 33 000 m² a été réceptionné et mis en service par Compagnie Plastic Omnium sur l'exercice. L'investissement total (hors terrain) s'élève à 80 563 milliers d'euros au 31 décembre 2015. Un locataire hors Groupe occupe plus de 80 % des surfaces.
- Compagnie Plastic Omnium a simplifié le schéma de détention des entités du pôle Environnement. Dans ce cadre, la Société a absorbé sa filiale Plastic Omnium Environnement SAS par transmission universelle de patrimoine et souscrit à l'augmentation de capital de sa filiale Plastic Omnium Environment BV, permettant à cette dernière de procéder à l'acquisition directe ou indirecte d'entités du pôle. Les sociétés du pôle Environnement sont désormais détenues par Plastic Omnium Environment BV.

Au 31 décembre 2015, la structure financière de la Compagnie Plastic Omnium présente une trésorerie nette positive de 150,4 millions d'euros, contre 174,6 millions d'euros au 31 décembre 2014.

L'évolution de la trésorerie nette résulte principalement des événements suivants :

- l'encaissement de dividendes de filiales pour 199,6 millions d'euros, contre 176,7 millions d'euros en 2014 ;
- le versement d'un dividende de 54,8 millions d'euros, contre 48,7 millions d'euros en 2014 ;
- la souscription à l'augmentation de capital de sa filiale Plastic Omnium Environment BV pour 123 millions d'euros ;
- la finalisation du projet de construction de l'ensemble immobilier de Lyon Gerland.

Évolution du résultat

Les produits d'exploitation de la Compagnie Plastic Omnium se sont élevés à 38,4 millions d'euros en 2015, contre 40,5 millions d'euros en 2014. Ces produits se décomposent essentiellement ainsi :

- des redevances de marques facturées aux filiales pour 25,8 millions d'euros ;
- de loyers et travaux d'aménagement facturés aux locataires pour 23,7 millions d'euros ;
- d'une variation négative de la production stockée au titre des aménagements pour 13,8 millions d'euros.

Le résultat d'exploitation ressort en perte à hauteur de 5,1 millions d'euros en 2015, à comparer à un bénéfice de 0,1 million d'euros en 2014, en raison principalement des honoraires engagés dans le cadre du projet d'acquisition de l'activité « Systèmes Extérieurs » du groupe Faurecia.

Le résultat financier de la Compagnie Plastic Omnium est un produit de 220,8 millions d'euros, contre 182,9 millions d'euros en 2014. Ce résultat financier découle principalement des éléments suivants :

- des dividendes reçus des filiales de 199,6 millions d'euros, contre 176,7 millions d'euros en 2014 ;
- d'un boni de confusion de 18,7 millions d'euros suite à la transmission universelle de patrimoine de la filiale Plastic Omnium Environnement SAS ;
- des produits nets d'intérêts financiers de 4,8 millions d'euros en 2015, contre un produit net de 7,3 millions d'euros en 2014 ;
- d'une dotation nette pour provisions de 2,5 millions d'euros en 2015, contre 0,8 million d'euros en 2014.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel négatif de 0,2 million d'euros, le résultat avant impôt ressort positif à 215,5 millions d'euros, contre 185,8 millions d'euros au titre de l'exercice 2014.

L'impôt sur les bénéfices se traduit en 2015 par un produit fiscal de 7,4 millions d'euros, contre une charge fiscale 1,5 million d'euros en 2014.

En conséquence, le résultat net de l'exercice 2015 se traduit par un bénéfice net de 222,9 millions d'euros, à comparer à un bénéfice net de 184,3 millions d'euros au titre de 2014.

Aucune réintégration de frais généraux dans le bénéfice imposable n'est intervenue au cours de l'exercice 2015, par application des articles 223 quater et 223 quinques du Code général des impôts.

4.4 Perspectives et événements postérieurs à la clôture

Porté par sa dynamique 2015, Plastic Omnium poursuivra en 2016 sa croissance rentable et génératrice de trésorerie. Dans un marché automobile attendu avec une croissance entre 2 % et 3 % en 2016, le Groupe :

- maintiendra sa performance opérationnelle élevée ;
- mettra en service trois nouvelles usines (une au Royaume-Uni et deux au Mexique) ;
- démarrera la construction de trois nouvelles unités (une au Mexique, une en Chine et une en Inde) pour mises en opération en 2017 et 2018 ;
- lancera 155 nouveaux programmes automobiles, dont 37 sur des lignes de nouveaux produits.

Le Groupe confirme sa capacité à surperformer la production automobile mondiale portée par :

- des prises de commandes record en 2015 ;
- le succès croissant de l'offre SCR de dépollution des véhicules diesel.

Par ailleurs, le projet d'acquisition de l'activité « Systèmes Extérieurs » de Faurecia se poursuit. Conformément au planning, les procédures d'information des instances représentatives du personnel sont en cours. Une fois ces procédures terminées, la transaction doit être soumise aux autorités de la concurrence concernées. Elle pourrait être finalisée courant 2016.

Lors de sa réunion du 24 février 2016 et suivant la délégation donnée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 30 avril 2014, le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium a décidé l'annulation de 1 100 000 actions propres, soit 0,72 % du capital social. Cette opération a été réalisée le 21 mars 2016.

A la suite de cette réduction de capital par annulation d'actions propres, le capital social de la Compagnie Plastic Omnium est ramené de 153 576 720 actions à 152 476 720 actions d'une valeur nominale de 0,06 €, soit un montant de 9 148 603,2 €.

La participation du holding de contrôle Burelle SA est portée, après cette opération, de 56,6 % à 57,01 % du capital social.

Aucun autre événement susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine du groupe au 31 décembre 2015, n'est intervenu depuis la date de la clôture.



PRÉAMBULE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Indicateurs financiers

Dans le cadre de sa communication financière, le Groupe utilise des indicateurs financiers établis sur la base d'agrégats issus des comptes consolidés établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Comme indiqué dans la note 3.1 des comptes consolidés au 31 décembre 2015 relative à l'information sectorielle, le Groupe utilise pour son management opérationnel la notion de « chiffre d'affaires économique », qui correspond au chiffre d'affaires consolidé du Groupe et de ses coentreprises à hauteur de leur pourcentage de détention : HBPO, société allemande leader mondial des modules bloc avant, Yanfeng Plastic Omnium, leader chinois des pièces extérieures de carrosserie, B.P.O., acteur majeur du marché turc des équipements extérieurs, et Plastic Recycling, société spécialisée dans le recyclage des matériaux plastiques.

Réconciliation entre le chiffre d'affaires économique et le chiffre d'affaires consolidé :

En milliers d'euros	2015	2014
Chiffre d'affaires économique	5 982 499	5 250 775
<i>Dont Chiffre d'affaires des coentreprises à hauteur de leur pourcentage de détention</i>	972 604	813 570
Chiffre d'affaires consolidé	5 009 895	4 437 205

05



COMPTES
CONSOLIDÉS AU
31 DÉCEMBRE 2015

5.1 Bilan

Actif

En milliers d'euros	Notes	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Goodwill	3.1.2 – 3.2 – 5.1.1 – 5.1.2	287 496	284 570
Autres immobilisations incorporelles	3.1.2 – 3.2 – 5.1.2	381 164	351 718
Immobilisations corporelles	3.1.2 – 3.2 – 3.3 – 5.1.3 – 5.1.4	1 149 215	1 008 470
Immeubles de placement	3.1.2 – 3.2 – 5.1.5	93 263	88 825
Participations dans les entreprises associées et coentreprises	5.1.6	159 073	144 793
Actifs financiers disponibles à la vente ⁽¹⁾⁽²⁾	5.1.7 – 5.2.7.5 – 6.4.2 – 6.7	1 528	1 841
Autres actifs financiers non courants ⁽¹⁾	5.1.8 – 5.2.7.5 – 6.7	64 740	45 147
Impôts différés actifs	5.1.12	87 310	78 067
Total actif non courant		2 223 789	2 003 431
Stocks	3.1.2 – 5.1.9	347 413	313 476
Créances de financement clients ⁽¹⁾	5.1.10 – 5.2.7.5 – 6.7	18 833	31 213
Créances clients et comptes rattachés	3.1.2 – 5.1.11.2 – 5.1.11.4 – 6.3.1 – 6.4.2 – 6.7	577 855	501 602
Autres créances	3.1.2 – 5.1.11.3 – 5.1.11.4	225 689	194 281
Autres actifs financiers et créances financières ⁽¹⁾	5.1.10 – 5.2.7.5 – 6.4.2 – 6.7	27 010	8 104
Instruments financiers de couverture ⁽¹⁾	3.1.2 – 5.2.7.5 – 5.2.8 – 6.4.2 – 6.7	1 558	374
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	3.1.2 – 5.1.13.1 – 5.1.13.2 – 5.2.7.5 – 6.4.2 – 6.7	663 156	535 412
Total actif courant		1 861 514	1 584 462
Actifs destinés à être cédés	5.1.16	5 780	-
Total actif		4 091 083	3 587 893

Capitaux propres et passifs

En milliers d'euros	Notes	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Capital	5.2.1.1	9 215	9 215
Actions propres		(52 502)	(33 948)
Primes d'émission, de fusion, d'apport		38 637	38 637
Réserves consolidées		1 012 773	815 782
Résultat de la période		258 374	224 553
Capitaux propres Groupe		1 266 497	1 054 239
Participations ne donnant pas le contrôle		20 822	17 749
Total capitaux propres		1 287 319	1 071 988
Emprunts et dettes financières ⁽¹⁾	3.1.2 – 5.2.7.5 – 6.7	921 148	901 649
Provisions pour engagements de retraites et assimilés	5.2.5 – 5.2.6.5	101 991	93 165
Provisions	5.2.5	34 498	24 451
Subventions	5.2.4	13 875	11 287
Impôts différés passifs	5.1.12	59 704	47 778
Total passif non courant		1 131 216	1 078 330
Découverts bancaires ⁽¹⁾	3.1.2 – 5.1.13.2 – 5.2.7.5 – 6.4.2 – 6.7	15 891	4 148
Emprunts et dettes financières ⁽¹⁾	3.1.2 – 5.2.7.5 – 6.7	94 188	88 688
Autres dettes financières ⁽¹⁾	3.1.2 – 5.2.7.5 – 6.4.2 – 6.7	4	17
Instruments financiers de couverture ⁽¹⁾	3.1.2 – 5.2.7.5 – 5.2.8 – 6.4.2 – 6.7	12 757	16 658
Provisions	5.2.5	35 019	49 395
Subventions	5.2.4	281	273
Fournisseurs et comptes rattachés	5.2.9.1 – 5.2.9.3 – 6.4.2 – 6.7	1 010 431	803 993
Autres dettes d'exploitation	5.2.9.2 – 5.2.9.3	503 977	474 403
Total passif courant		1 672 548	1 437 575
Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés	5.1.16	-	-
Total capitaux propres et passifs		4 091 083	3 587 893

(1) Agrégats constitutifs de la dette financière nette. La dette financière nette s'élève à 267,5 millions d'euros au 31 décembre 2015, contre 389,5 millions d'euros au 31 décembre 2014 (voir la note 5.2.7.5).

(2) Dont respectivement 1 172 milliers d'euros au 31 décembre 2015 et 1 372 milliers d'euros au 31 décembre 2014 inclus dans le calcul de la dette financière nette (voir les notes 5.1.7 et 5.2.7.5).

5.2 Compte de résultat

En milliers d'euros	Notes	2015	%	2014	%
Chiffre d'affaires consolidé	3.1.1 - 3.1.4.1 - 3.1.4.2	5 009 895	100,0 %	4 437 205	100,0 %
Coût des biens et services vendus	4.2	(4 172 415)	- 83,3 %	(3 705 041)	- 83,5 %
Marge brute		837 480	16,7 %	732 164	16,5 %
Frais de recherche et développement nets	4.1 - 4.2	(108 079)	- 2,2 %	(104 035)	- 2,3 %
Frais commerciaux	4.2	(62 215)	- 1,2 %	(57 297)	- 1,3 %
Frais administratifs	4.2	(213 423)	- 4,3 %	(199 276)	- 4,5 %
Marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis et avant quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises	3.1.1	453 763	9,1 %	371 557	8,4 %
Amortissement des actifs incorporels acquis ⁽¹⁾	3.1.1 - 4.4	(18 795)	- 0,4 %	(18 297)	- 0,4 %
Quote-part de résultat des entreprises associées et des coentreprises	3.1.1 - 4.5	34 749	0,7 %	39 321	0,9 %
Marge opérationnelle⁽²⁾	3.1.1	469 717	9,4 %	392 581	8,8 %
Autres produits opérationnels	3.1.1 - 4.6	20 943	0,4 %	3 373	0,1 %
Autres charges opérationnelles	3.1.1 - 4.6	(96 441)	- 1,9 %	(38 010)	- 0,9 %
Charges nettes de financement	3.1.1 - 4.7	(53 646)	- 1,1 %	(51 244)	- 1,2 %
Autres produits et charges financiers	3.1.1 - 4.7	(2 532)	- 0,1 %	(13 050)	- 0,3 %
Résultat des activités poursuivies avant impôt et après quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises	3.1.1	338 041	6,7 %	293 650	6,6 %
Impôt sur le résultat	3.1.1 - 4.8	(75 200)	- 1,5 %	(64 168)	- 1,4 %
Résultat net	3.1.1	262 841	5,2 %	229 482	5,2 %
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle	4.9	4 467	0,1 %	4 929	0,1 %
Résultat net - Part revenant au Groupe		258 374	5,2 %	224 553	5,1 %
Résultat net par action - Part revenant au Groupe	4.10				
• De base (en euros) ⁽³⁾		1,75		1,52	
• Dilué (en euros) ⁽⁴⁾		1,72		1,49	

(1) Il s'agit d'actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

(2) Marge opérationnelle après amortissement des actifs incorporels acquis et après quote-part des entreprises associées et coentreprises : le Groupe a modifié la présentation de la quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises dans le compte de résultat consolidé ; elle est désormais présentée au niveau de la marge opérationnelle.

(3) Le résultat net par action de base est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires formant le capital social, diminué du nombre moyen d'actions détenues en autocontrôle.

(4) Le résultat net par action dilué tient compte du nombre moyen des titres d'autocontrôle imputés sur les capitaux propres et des titres qui pourraient être émis au titre de l'exercice des plans d'options d'achat.

5.3 État du résultat global

En milliers d'euros	2015			2014		
	Total	Montants bruts	Impôts	Total	Montants bruts	Impôts
Résultat net de la période – Part du Groupe⁽¹⁾	258 374	332 453	(74 079)	224 553	287 804	(63 251)
Éléments recyclables en résultat	25 858	27 404	(1 546)	37 015	37 962	(947)
Éléments recyclés sur la période	1 626	2 620	(994)	3 233	4 816	(1 583)
Mouvement de la réserve de conversion – recyclé en résultat	–	–	–	642	642	–
Instruments dérivés qualifiés de couverture – Instruments de taux recyclés en résultat	1 626	2 620	(994)	2 591	4 174	(1 583)
Éléments recyclables ultérieurement	24 232	24 784	(552)	33 782	33 146	636
Mouvement de la réserve de conversion de la période	23 374	23 374	–	33 682	33 682	–
Instruments dérivés qualifiés de couverture	858	1 410	(552)	100	(536)	636
<i>Gains/pertes de la période – Instruments de taux</i>	858	1 410	(552)	568	218	350
<i>Gains/pertes de la période – Instruments de change</i>	–	–	–	(468)	(754)	286
Éléments ultérieurement non recyclables en résultat	(2 455)	(1 745)	(710)	(14 750)	(20 264)	5 514
Écarts actuariels reconnus en capitaux propres	(2 455)	(1 745)	(710)	(16 180)	(22 570)	6 390
Ajustement à la juste valeur des actifs corporels	–	–	–	1 430	2 306	(876)
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres	23 403	25 659	(2 256)	22 265	17 698	4 567
Résultat global – Part du Groupe⁽²⁾	281 777	358 112	(76 335)	246 818	305 502	(58 684)
Résultat net de la période – Participations ne donnant pas le contrôle	4 467	5 588	(1 121)	4 929	5 845	(916)
Éléments recyclables en résultat	409	409	–	(679)	(679)	–
Éléments recyclables ultérieurement	409	409	–	(679)	(679)	–
Mouvement de la réserve de conversion de la période	409	409	–	(679)	(679)	–
Éléments ultérieurement non recyclables en résultat	(5)	(5)	–	(119)	(119)	–
Écarts actuariels reconnus en capitaux propres	(5)	(5)	–	(119)	(119)	–
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres	404	404	–	(798)	(798)	–
Résultat global – Participations ne donnant pas le contrôle	4 871	5 992	(1 121)	4 132	5 048	(916)
Résultat global total	286 648	364 104	(77 456)	250 949	310 550	(59 600)

(1) Le résultat net de la période attribuable aux propriétaires de la maison mère s'élève à 151 691 milliers d'euros au 31 décembre 2015, contre 132 082 milliers d'euros au 31 décembre 2014.

(2) Le résultat net global attribuable aux propriétaires de la maison mère s'élève à 165 431 milliers d'euros au 31 décembre 2015, contre 145 178 milliers d'euros au 31 décembre 2014.

5.4 Variation des capitaux propres

En milliers d'euros En milliers d'unités pour le nombre d'actions	Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Autres réserves ⁽¹⁾	Écarts de conversion	Résultat Groupe	Capitaux propres		Total capitaux propres
								Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	
Capitaux propres au 31 décembre 2013	154 977	9 299	65 913	(44 348)	675 275⁽¹⁾	(28 991)	193 211	870 358	15 570	885 928
Affectation du résultat de décembre 2013	-	-	-	-	193 211	-	(193 211)	-	-	-
Résultat au 31 décembre 2014	-	-	-	-	-	-	224 553	224 553	4 929	229 482
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres	-	-	-	-	(12 686)	34 951	-	22 265	(798)	21 467
<i>Mouvement de la réserve de conversion</i>	-	-	-	-	(627)	34 951	-	34 324	(679)	33 645
<i>Écarts actuariels reconnus en capitaux propres</i>	-	-	-	-	(16 180)	-	-	(16 180)	(119)	(16 299)
<i>Instruments dérivés qualifiés de couverture - taux</i>	-	-	-	-	3 159	-	-	3 159	-	3 159
<i>Instruments dérivés qualifiés de couverture - change</i>	-	-	-	-	(468)	-	-	(468)	-	(468)
<i>Ajustement à la juste valeur des actifs corporels</i>	-	-	-	-	1 430	-	-	1 430	-	1 430
Résultat global	-	-	-	-	180 525	34 951	31 342	246 818	4 132	250 949
Opérations sur actions propres	-	-	-	(16 960)	3 038	-	-	(13 922)	-	(13 922)
Réduction de capital par annulation d'actions propres	(1 400)	(84)	(27 276)	27 360	-	-	-	-	-	-
Impôt sur mouvements d'actions propres	-	-	-	-	(1 154)	-	-	(1 154)	-	(1 154)
Variation de périmètre et des réserves ⁽²⁾	-	-	-	-	(221)	(1 248)	-	(1 469)	-	(1 469)
Dividendes distribués par la Compagnie Plastic Omnium	-	-	-	-	(48 746)	-	-	(48 746)	-	(48 746)
Dividendes distribués par les autres sociétés du Groupe	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 953)	(1 953)
Impact des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions	-	-	-	-	2 354	-	-	2 354	-	2 354
Capitaux propres au 31 décembre 2014	153 577	9 215	38 637	(33 948)	811 071⁽¹⁾	4 712	224 553	1 054 239	17 749	1 071 988
Affectation du résultat de décembre 2014	-	-	-	-	224 553	-	(224 553)	-	-	-
Résultat au 31 décembre 2015	-	-	-	-	-	-	258 374	258 374	4 467	262 841
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres	-	-	-	-	(39)	23 442	-	23 403	404	23 807
<i>Mouvement de la réserve de conversion</i>	-	-	-	-	(68)	23 442	-	23 374	409	23 783
<i>Écarts actuariels reconnus en capitaux propres</i>	-	-	-	-	(2 455)	-	-	(2 455)	(5)	(2 460)
<i>Instruments dérivés qualifiés de couverture - taux</i>	-	-	-	-	2 484	-	-	2 484	-	2 484
Résultat global	-	-	-	-	224 514	23 442	33 821	281 777	4 871	286 648
Opérations sur actions propres	-	-	-	(18 554)	1 278	-	-	(17 276)	-	(17 276)
Variation de périmètre et des réserves ⁽²⁾	-	-	-	-	(435)	-	-	(435)	797	362
Dividendes distribués par la Compagnie Plastic Omnium	-	-	-	-	(54 833)	-	-	(54 833)	-	(54 833)
Dividendes distribués par les autres sociétés du Groupe	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 595)	(2 595)
Impact des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions	-	-	-	-	3 025	-	-	3 025	-	3 025
Capitaux propres au 31 décembre 2015	153 577	9 215	38 637	(52 502)	984 620⁽¹⁾	28 154	258 374	1 266 497	20 822	1 287 319

(1) Voir la note 5.2.1.2 pour le détail de la rubrique « Autres réserves ».

(2) Voir la note 5.2.1.3 pour le détail de la rubrique « Variation de périmètre et des réserves ».

Le dividende par action distribué en 2015 par la société Compagnie Plastic Omnium sur le résultat de l'exercice 2014 est de 0,37 euro, contre 0,33 euro en 2014 sur le résultat de l'exercice 2013 (voir la note 5.2.2 sur les dividendes votés et distribués).

5.5 Tableau de flux de trésorerie

En milliers d'euros	Notes	2015	2014
I - Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Résultat net	3.1.1	262 841	229 482
Dividendes reçus des entreprises associées et coentreprises		24 887	22 685
Éléments sans incidences sur la trésorerie		318 389	302 589
<i>Quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises</i>	4.5	(34 749)	(39 321)
<i>Charges relatives aux plans de stock-options</i>		3 025	2 354
<i>Autres éliminations</i>		(1 715)	10 420
<i>Dépréciations et amortissements des immobilisations corporelles</i>	3.1.3 - 5.1.3	144 809	122 343
<i>Dépréciations et amortissements des immobilisations incorporelles</i>	3.1.3 - 5.1.2	80 852	78 138
<i>Variation des provisions</i>		2 384	16 411
<i>Plus- ou moins-values sur cessions d'actifs immobilisés</i>	4.6 a	887	1 058
<i>Subventions d'exploitation au compte de résultat</i>		(2 388)	(1 392)
<i>Charge d'impôt exigible et des impôts différés</i>	4.8.1	75 200	64 168
<i>Charge d'intérêts financiers</i>		50 084	48 410
Capacité d'autofinancement (A)		606 117	554 756
Variation des stocks et en-cours nets		(24 649)	(37 253)
Variation des créances clients et comptes rattachés nets		(81 644)	22 576
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés		133 961	22 155
Variation des autres actifs nets et passifs d'exploitation		5 958	(24 447)
Variation des éléments du besoin en fonds de roulement (B)		33 626	(16 969)
Impôts décaissés (C)		(65 262)	(80 990)
Intérêts payés		(52 465)	(53 411)
Intérêts perçus		2 625	5 871
Intérêts financiers nets décaissés (D)		(49 840)	(47 540)
Trésorerie provenant de l'exploitation (A + B + C + D)		524 641	409 257
II - Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissements			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	3.1.3 - 3.2 - 5.1.3	(269 311)	(253 736)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	3.1.3 - 5.1.2	(108 891)	(92 697)
Cessions d'immobilisations corporelles	4.6 a	4 625	8 519
Cessions d'immobilisations incorporelles	4.6 a	7 973	3 559
Variation nette des avances sur immobilisations - Fournisseurs d'immobilisations		38 034	7 905
Subventions d'investissement reçues		4 916	643
Flux d'investissements d'exploitation (E)		(322 654)	(325 807)
Excédent/ déficit de trésorerie lié aux opérations (A+ B + C + D + E)⁽¹⁾		201 987	83 450
Acquisitions des titres de participations des sociétés intégrées, prises de contrôle, prises de participations dans les entreprises associées et coentreprises et investissements liés	5.1.14.1	101	(208)
Cession des titres de participations des sociétés intégrées	4.6 a - 5.1.14.2	4	16 610
Impact des variations de périmètre - Trésorerie apportée par les entrantes	5.2.1.3	797	-
Flux d'investissements des opérations financières (F)		901	16 402
Flux de trésorerie net des opérations d'investissements (E + F)		(321 753)	(309 405)

En milliers d'euros	Notes	2015	2014
III - Flux de trésorerie provenant des opérations de financement			
Vente/ achat d'actions propres		(17 276)	(13 922)
Dividendes versés à Burelle SA ⁽²⁾		(32 161)	(28 684)
Dividendes versés aux autres actionnaires ⁽³⁾		(25 267)	(22 015)
Augmentation des dettes financières		41 561	68 394
Remboursement des dettes financières		(52 950)	(60 311)
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement (G)		(86 094)	(56 538)
Incidence des variations des cours de change (H)		(793)	5 119
Variation nette de trésorerie (A + B + C + D + E + F + G + H)		116 001	48 433
Trésorerie de début de période	5.1.13.2	531 264	482 831
Trésorerie de fin de période	5.1.13.2	647 265	531 264

(1) L'Excédent/déficit de trésorerie lié aux opérations, appelé également « cash-flow libre », est une notion essentielle propre au groupe Plastic Omnium. Elle est utilisée dans toutes les communications financières externes du Groupe (communiqués de presse), notamment lors des présentations annuelles et semestrielles des résultats du Groupe.

(2) Sur les deux périodes, l'intégralité du dividende à Burelle SA est versée par la Compagnie Plastic Omnium.

(3) En 2015, le dividende aux autres actionnaires à hauteur de 22 672 milliers d'euros (contre 20 062 milliers d'euros en 2014) est versé par la Compagnie Plastic Omnium, portant le montant total du dividende ainsi versé par la Compagnie Plastic Omnium à 54 833 milliers d'euros (contre 48 746 milliers d'euros en 2014). Se référer à la note 5.2.2 « Dividendes votés et distribués par la Compagnie Plastic Omnium ».

5.6 Annexes aux comptes consolidés

Les comptes consolidés de l'exercice au 31 décembre 2015 du groupe Plastic Omnium ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 24 février 2016. Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 28 avril 2016.

Présentation du Groupe

La société Compagnie Plastic Omnium, créée en 1946, est régie par le droit français. Les statuts fixent sa durée de vie jusqu'au 24 avril 2112. Elle est immatriculée au registre du commerce de Lyon sous le numéro 955 512 611, et le siège social se trouve au 19, boulevard Jules-Carteret, 69007 Lyon.

Les termes « Compagnie Plastic Omnium », « le Groupe » ou « le groupe Plastic Omnium » renvoient à l'ensemble regroupant la société Compagnie Plastic Omnium et ses filiales consolidées.

Le groupe Plastic Omnium est un des leaders mondiaux dans la transformation de matières plastiques à destination du marché de l'automobile (modules de pièces de carrosserie, systèmes de stockage et d'alimentation en carburant) pour 92,3 % de son chiffre d'affaires consolidé (93,6 % de son chiffre d'affaires économique) et à destination des collectivités locales (bacs de collecte de déchets et à signalisation routière) pour le reste de son chiffre d'affaires.

Les actions du groupe Plastic Omnium se négocient à la Bourse de Paris depuis 1965. Le Groupe est coté sur le marché Eurolist compartiment A depuis le 17 janvier 2013 et fait partie des indices SBF 120 et CAC Mid 60. L'actionnaire principal est Burelle SA, qui détient le Groupe à hauteur de 56,60 % (58,71 % hors actions d'autocontrôle) au 31 décembre 2015.

L'unité de mesure dans les notes annexes aux comptes consolidés est le millier d'euros, sauf précision contraire.

1. Référentiel appliqué, règles et méthodes comptables

1.1. Référentiel appliqué, règles et méthodes comptables

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont ceux appliqués par le Groupe au 31 décembre 2014. Ils sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2015 et disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission. Le référentiel IFRS comprend les International Accounting Standards (IAS) et les International Financial Reporting Standards (IFRS) ainsi que les International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC). Ces principes comp-

tables ne diffèrent pas significativement des normes et interprétations d'application obligatoire au 31 décembre 2015, telles que publiées par l'IASB.

Les principes comptables appliqués par le Groupe sont décrits dans la note 1 « Référentiel appliqué, règles et méthodes comptables » des comptes consolidés 2014, à l'exception de ceux concernés par les nouvelles normes et amendements d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2015. En effet, le Groupe a appliqué IFRIC 21, qui précise les règles de comptabilisation des taxes diverses, des droits et autres prélèvements entrant dans le champ d'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » ainsi que les autres textes d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2015 (« Annual improvements » – cycle 2011-2013), sans impact significatif sur les comptes 2015 du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe a modifié la présentation de la quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises dans le compte de résultat consolidé afin de donner une information plus pertinente ; ces entreprises ayant une nature opérationnelle dans le prolongement de l'activité du Groupe, leur quote-part de résultat est désormais présentée au niveau de la marge opérationnelle.

Normes, interprétations et amendements d'application postérieure au 1^{er} janvier 2016

L'impact des normes IFRS 9 « Instruments financiers » et IFRS 15 « Chiffre d'affaires tiré des contrats conclus avec des clients » publiées en 2015 par l'IASB avec une date d'application au 1^{er} janvier 2018, mais non encore endossées par l'Union européenne, sont en cours d'analyse par le Groupe. À ce stade, les analyses n'ont pas fait ressortir d'impact significatif.

1.1.1. Principes de consolidation

Les sociétés pour lesquelles le Groupe détient plus de 50 % des droits de vote sont consolidées par intégration globale. Les sociétés détenues à moins de 50 %, mais sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle en substance, sont consolidées selon cette même méthode.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires, quel que soit le pourcentage de détention, qualifiées de « coentreprises » dans la mesure où le Groupe n'a pas d'activités conjointes, ainsi que les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, qualifiées de « Participations dans les entreprises associées » (l'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient plus de 20 % des droits de vote dans une société), sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

1.1.2. Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part d'intérêts qui n'est pas détenue par le Groupe. Elles sont présentées de façon distincte dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du bilan consolidé, séparément du résultat et des capitaux propres attribuables à la société mère.

Les participations ne donnant pas le contrôle peuvent être, soit évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition (c'est-à-dire avec une quote-part de goodwill), soit pour leur quote-part dans la juste valeur de l'actif net identifiable acquis. Ce choix peut se faire transaction par transaction.

Des modifications de la part d'intérêt d'une société mère dans une filiale qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur des capitaux propres. Ainsi, lors d'une augmentation (ou diminution) du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité contrôlée, sans modification du contrôle, l'écart entre le coût d'acquisition (ou valeur de cession) et la valeur comptable de la quote-part d'actif net acquis (ou cédé) est comptabilisé dans les capitaux propres.

1.1.3. Informations sectorielles

L'information sectorielle est présentée sur la base des secteurs identifiés dans le reporting interne du Groupe et communiqués à la Direction pour décider de l'allocation des ressources et analyser la performance.

Le Groupe est géré selon deux secteurs opérationnels :

- « Automobile », qui regroupe les activités des pièces de carrosserie et des systèmes de stockage et d'alimentation en carburant, de la conception à la commercialisation en passant par la fabrication ;
- « Environnement », qui regroupe les activités à destination des collectivités locales, à savoir les activités de produits et services de précollecte et de gestion de déchets, et les activités de signalisation routière et autoroutière, « Signature ».

1.1.4. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

L'excédent de la somme du prix payé au vendeur et, le cas échéant, de la valeur de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise par rapport au solde net des actifs acquis et des passifs repris identifiables est comptabilisé en goodwill.

Lorsque la prise de contrôle est réalisée par achats successifs, il convient d'ajouter également au prix payé la juste valeur, à la date d'acquisition, de la participation précédemment détenue dans l'entreprise acquise. La participation précédemment détenue dans l'entreprise acquise est ainsi réévaluée à la juste valeur par résultat.

Les coûts liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Les ajustements de juste valeur des actifs acquis et des passifs repris sont comptabilisés en contrepartie d'ajustements de goodwill s'ils interviennent dans la période de douze mois suivant l'acquisition. Les variations de valeur intervenant au-delà sont comptabilisées systématiquement en résultat, y compris au titre des actifs d'impôts.

1.1.5. Conversion des comptes des sociétés étrangères

La monnaie de présentation des comptes du groupe Plastic Omnium est l'euro. Les comptes des sociétés étrangères sont établis en monnaie fonctionnelle c'est-à-dire dans la monnaie de l'environnement économique dans lequel la Société opère ; généralement la monnaie fonctionnelle, correspond à la monnaie locale, sauf pour quelques filiales étrangères qui effectuent la majorité de leurs transactions dans une autre devise. Ces comptes sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe, selon les principes suivants :

- conversion des postes du bilan, à l'exception des capitaux propres, au taux de clôture ;

- conversion des postes du compte de résultat au taux moyen de la période ;
- prise en compte de l'écart de conversion en réserves dans les capitaux propres consolidés.

Les goodwill dégagés à l'occasion de regroupements avec des sociétés étrangères sont comptabilisés dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Ils sont convertis par la suite, dans la monnaie de présentation du Groupe, au cours de clôture, l'écart de conversion étant constaté en capitaux propres. En cas de cession totale d'une société étrangère, les différences de conversion s'y rapportant, comptabilisées en capitaux propres, sont reconnues en résultat.

1.1.6. Comptabilisation des opérations exprimées en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont enregistrées initialement en monnaie fonctionnelle, aux cours en vigueur à la date de transaction. À l'arrêté des comptes, les actifs et passifs monétaires sont revalorisés aux taux en vigueur à la date de clôture.

Les écarts de change provenant de changements de taux sont inscrits au compte de résultat, en autres produits et charges opérationnels, lorsqu'ils sont relatifs à des opérations d'exploitation, en résultat financier lorsqu'ils sont relatifs à des opérations financières.

Les emprunts en devises étrangères contractés par une filiale auprès du Groupe et dont le règlement n'est ni planifié, ni probable dans un avenir prévisible sont considérés comme faisant partie de l'investissement net du groupe Plastic Omnium dans cette activité à l'étranger. Les écarts de conversion correspondants sont comptabilisés en capitaux propres.

1.1.7. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé au moment du transfert du contrôle et des risques et avantages lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que ce produit peut être évalué de façon fiable. Il est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue, déduction faite des rabais, remises et autres taxes sur les ventes et droits de douane.

Ventes de biens

Le chiffre d'affaires de pièces et de négoce est comptabilisé lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur, habituellement à la livraison des biens.

Prestations de services et réalisation d'outillage

Activité Automobile

La reconnaissance des revenus relatifs à la phase projet (heures de développement et réalisation d'outillage) des contrats automobiles est réalisée lorsque l'essentiel des risques et avantages a été transféré au client. L'obtention ou non d'un accord ferme du client sur le prix est un élément clé dans l'analyse réalisée par le Groupe.

Ainsi, lorsque le Groupe obtient un accord contractuel de ses clients sur le prix de vente de l'outillage, l'outillage est considéré vendu ; le chiffre d'affaires résultant de l'outillage est alors reconnu au fur et à mesure de l'avancement des coûts dès lors que le Groupe obtient également une validation technique du client, et au plus tard lors du démarrage en série du modèle. De la même façon, lorsque le Groupe obtient un accord contractuel de ses clients sur le prix de vente des

heures de développement, le chiffre d'affaires résultant de ces heures vendues est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des coûts.

En l'absence d'un tel accord avec le client (exemple : financement du client par une « rondelle » sans garantie donnée sur les volumes), le Groupe considère que l'essentiel des risques et des avantages n'est pas transféré au client ; les dépenses engagées au titre des outillages et/ou des heures de développement sont donc comptabilisées dans les immobilisations corporelles et/ou incorporelles du Groupe, puis amorties sur la durée de la vie série. Le cas échéant, les produits en provenance des clients à ce titre sont comptabilisés en chiffre d'affaires tout au long de la vie série.

Activité Environnement

La majorité des contrats de location-maintenance relèvent de la location simple. Les loyers perçus sont comptabilisés, linéairement, sur la durée des contrats, sauf dans le cas des contrats requalifiés en location-financement ; dans ce cas, une vente est constatée à hauteur des coûts d'enquête (les frais engagés auprès des particuliers pour collecter les informations sur le volume des bacs qui seront mis à leur disposition), de la mise en place et du prix de vente estimatif des parcs placés.

1.1.8. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur enregistrement. La juste valeur correspond généralement à la valeur nominale de la créance, dès lors que la vente a été réalisée avec des conditions normales de délai de paiement. Des provisions sont constituées pour couvrir des risques de non-recouvrement des créances dès lors qu'elles présentent un indicateur objectif de dépréciation. Le montant des provisions est déterminé, contrepartie par contrepartie, sur une base individuelle.

Les créances de financement correspondent, pour l'essentiel, aux ventes sous contrats de location-financement de l'activité Environnement, et aux ventes de développements et outillages pour lesquelles le Groupe a signé un accord permettant aux clients un paiement étalé (exemple : prix pièces « rondelle » garantie contractuellement par les clients). Ces créances ont des délais de paiements initiaux à plus d'un an et peuvent porter intérêts dans le cadre d'un financement d'actifs convenu avec les clients. Le produit relatif à ces créances est comptabilisé en chiffre d'affaires. Ces créances de financement sont déduites de l'endettement financier du Groupe dans le cadre du calcul de l'endettement financier net du Groupe.

Les créances cédées à des tiers, et donc décomptabilisées du bilan, répondent aux critères suivants :

- les droits attachés aux créances sont transférés à des tiers ;
- la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont associés sont transférés à des tiers.

Les risques pris en compte sont les suivants :

- le risque de crédit ;
- les aléas relatifs aux retards de paiement, tant sur la durée que sur les montants ;
- le transfert du risque de taux, totalement assumé par l'acquéreur des créances.

1.1.9. Marge opérationnelle

La marge opérationnelle correspond au résultat des sociétés intégrées avant prise en compte des autres produits et charges opérationnels qui comprennent, pour l'essentiel :

- les résultats de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles ;
- les provisions pour dépréciations des actifs incorporels et corporels (en non courant), y compris les dépréciations éventuelles des goodwill ;
- les écarts de conversion provenant de taux de devises différents entre ceux retenus pour la comptabilisation de créances et dettes d'exploitation et ceux constatés lors du règlement de ces créances et dettes ;
- les éléments inhabituels correspondant à des produits et charges non usuels par leurs fréquences, leurs natures ou leurs montants, à l'instar des profits et pertes réalisés dans le cadre d'opérations de variations de périmètre, des coûts de pré-démarrage de nouvelles usines, des coûts de restructuration et de ceux relatifs aux mesures d'adaptation des effectifs.

Les impacts liés à l'amortissement des contrats clients acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont comptabilisés dans la marge opérationnelle, mais isolés sur une ligne distincte du compte de résultat.

Depuis l'exercice 2015, la quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises est également comptabilisée dans la marge opérationnelle sur une ligne distincte (cf. note 1.1).

Ainsi, le Groupe présente une marge opérationnelle avant prise en compte des amortissements d'actifs incorporels liés aux acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises et de la quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises et une marge opérationnelle après prise en compte de ces éléments.

La marge opérationnelle après prise en compte de ces éléments est le principal indicateur de performance utilisé par le Groupe.

1.1.10. Crédit d'impôt recherche

Le Groupe bénéficie de crédits d'impôts liés à l'effort de recherche de ses filiales. Ces crédits d'impôts sont inclus dans la marge opérationnelle dans la rubrique « Frais de recherche et développement nets », voir les notes 4.1 « Détail des frais de recherche et développement » et 4.2 « Coûts des biens et services vendus, frais de développement, commerciaux et administratifs ».

1.1.11. Immobilisations incorporelles

1.1.11.1. Frais de recherche et de développement

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles dès lors que l'entreprise peut démontrer en particulier :

- son intention, sa capacité financière et sa capacité technique à mener le projet de développement à son terme ;
- la probabilité de recevoir des avantages économiques futurs liés aux dépenses de développement ;
- la capacité à évaluer de manière fiable le coût de l'actif.

Frais de développement de l'activité Automobile

Les heures de développement engagées dans le cadre d'un projet Automobile faisant l'objet d'un engagement contractuel de paiement de la part du client sont qualifiées de vendues et comptabilisées en charges au fur et à mesure de l'avancement des coûts. Le principe de comptabilisation des produits liés est décrit dans la note 1.1.7 « Chiffre d'affaires ».

Les dépenses engagées dans le cadre de commandes d'outillages spécifiques et de moules faisant l'objet d'un engagement contractuel de paiement de la part du client sont qualifiées de vendues et sont comptabilisées en stocks. Les produits relatifs sont comptabilisés en chiffre d'affaires à hauteur des coûts aux dates d'acceptations techniques ou, au plus tard, à la date de démarrage série. Les paiements reçus avant ces dates sont inscrits en avances clients.

Les heures de développement financées par le client avec un prix pièces « rondelle », sans engagement contractuel du client sur les volumes ou sur leur paiement effectif, sont comptabilisées en immobilisations incorporelles en cours, pendant la phase développement.

Ces montants immobilisés sont amortis dès que la cadence journalière de production atteint 30 % de l'estimation et, au plus tard, trois mois après la date de démarrage de la série. Ils sont amortis linéairement sur la durée de vie prévue pour la production de la série, soit en moyenne trois ans pour l'activité pièces de carrosserie et cinq ans pour l'activité systèmes à carburant.

Autres frais de recherche et de développement

Les autres frais de recherche et de développement constituent des charges de l'exercice.

1.1.11.2. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût diminué des amortissements et pertes de valeur constatés. Elles sont amorties selon la méthode linéaire, en fonction des durées d'utilisation prévues.

Il s'agit essentiellement des contrats clients « Plastic Omnium Auto Inergy » et « Ford-Milan » acquis.

Ces immobilisations incorporelles font l'objet de tests de dépréciation dans le cas d'indices de perte de valeur.

1.1.12. Frais de démarrage

Les coûts correspondant aux phases de démarrage, y compris les coûts organisationnels, sont pris dans les charges au fur et à mesure de leur engagement. Ils correspondent à la mise en exploitation de nouvelles capacités ou techniques de production. Comme indiqué dans la note 1.1.9, les coûts de pré-démarrage de nouvelles usines sont comptabilisés en autres charges opérationnelles.

1.1.13. Goodwill et tests de perte de valeur

Les goodwill du groupe Plastic Omnium ne sont pas amortis et font l'objet d'un « test de dépréciation » au minimum une fois l'an, en fin d'exercice, mais également lors de l'arrêt des comptes semestriels dans le cas d'indices de perte de valeur.

Les tests de perte de valeur sont réalisés au niveau des unités génératrices de trésorerie (U.G.T.) ou des groupes d'unités génératrices de trésorerie, que sont :

- « Automobile » ;
- « Environnement » hors « Signature » ;
- « Signature ».

Le Groupe présente son information sectorielle selon deux « secteurs à présenter » qui sont l'Automobile et l'Environnement (voir la note 3 « Informations sectorielles »), l'information sur les goodwill suit la même présentation (voir la note 5.1.1 « Goodwill »).

La valeur nette comptable de l'ensemble des actifs (y compris les goodwill), constituant chaque unité génératrice de trésorerie, est comparée à sa valeur recouvrable, c'est-à-dire au maximum entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur d'utilité déterminée selon la méthode des cash-flows actualisés.

Ces données prévisionnelles sont issues des plans à moyen terme du Groupe, établis pour la période des quatre années à venir, révisés le cas échéant pour tenir compte des conditions de marché les plus récentes. Au-delà de cet horizon est calculée une valeur terminale correspondant à la capitalisation des données de la dernière année du plan auxquelles est appliqué un taux de croissance à long terme reflétant des perspectives d'évolution du marché. Ces données prévisionnelles sont actualisées.

Les hypothèses pour la détermination des taux d'actualisation prennent en compte :

- une prime de risque sectorielle ;
- un « spread » de financement sectoriel pour l'évaluation du coût de la dette ;
- les taux retenus par des sociétés comparables dans chacun des secteurs.

Des tests de sensibilité avec une hausse du taux d'actualisation de 0,5 % ou une baisse de 0,5 % du taux de croissance à long terme ou une baisse de 0,5 % du taux de marge opérationnelle sont systématiquement effectués.

Les goodwill négatifs (badwill) sont rapportés au compte de résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Les goodwill sont évalués annuellement, à leur coût, diminué des éventuelles dépréciations représentatives de pertes de valeur. Les pertes de valeur comptabilisées sur des goodwill sont irréversibles.

1.1.14. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

À leur date d'entrée dans le patrimoine, les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, à leur coût de production lorsqu'elles sont créées par l'entreprise pour elle-même (ou sous-traitées) ou à leur juste valeur pour celles acquises à titre gratuit.

Dans la mesure où des immobilisations ont fait l'objet de cessions ou d'apports à l'intérieur du Groupe, les plus-values ou moins-values constatées sont éliminées dans les comptes consolidés.

À une date ultérieure, les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les bâtiments industriels sont comptabilisés au coût amorti. Les frais d'entretien et de réparation des immobilisations afin de restaurer ou de maintenir les avantages économiques futurs que l'entreprise peut attendre en terme de niveau de performance estimé à la date d'origine de l'actif sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Les actifs sous contrats de location-financement sont inscrits en actifs immobilisés au plus faible de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux et amortis sur la base des taux d'amortissements Groupe applicables aux mêmes actifs acquis en pleine propriété. Les retraitements sous la forme de location-financement concernent principalement des leasings sur ensembles immobiliers industriels, sur ensembles fonctionnels significatifs (chaînes de peinture, presses) et sur les parcs de conteneurs de l'activité Environnement.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilité prévue :

Constructions et agencements initiaux	20 à 40 ans
Presses, souffleuses et machines de transformation	7 à 12 ans
Machines d'usinage, de finition et autres matériels industriels	3 à 7 ans
Conteneurs de l'activité Environnement	8 ans

Le Groupe applique l'approche par composants sur ses ensembles immobiliers et sur ses ensembles fonctionnels significatifs (chaînes de peinture, presses, souffleuses).

Dépréciations des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles font l'objet de tests de dépréciation dans le cadre de décisions d'arrêt de commercialisation de production, de non-renouvellement de production ou de fermeture de site.

1.1.15. Immeubles de placement

Les éléments dans la rubrique « Immeubles de placement » à l'actif du bilan du Groupe n'entrent pas dans le cadre de l'activité ordinaire. Ces actifs qui appartiennent au Groupe correspondent à des ensembles immobiliers :

- non occupés au moment de la clôture des comptes et dont l'utilisation est indéterminée ;
- ou détenus pour valoriser le capital du Groupe à long terme et faisant l'objet de location(s) simple(s).

Concernant les biens immobiliers dont l'utilisation pourrait être actuellement indéterminée, le Groupe peut, le cas échéant, décider d'utiliser tout ou partie de ces actifs (cette partie serait reclassée en exploitation), ou de les louer dans le cadre d'un ou plusieurs contrats de location simple.

Les immeubles de placement sont évalués à leur juste valeur à la clôture, les variations de juste valeur étant comptabilisées en résultat. Les terrains sur lesquels ces immeubles sont bâtis suivent le même traitement comptable. Une expertise est réalisée par un évaluateur externe à intervalles réguliers dans le cadre des clôtures annuelles. Entre deux évaluations, le Groupe s'assure que le marché de l'immobilier n'a pas connu d'évolution significative. La juste valeur arrêtée par l'expert est déterminée par référence directe à des prix observables sur un marché actif (niveau 2 de juste valeur).

Les surfaces issues des ensembles immobiliers précédemment classés en immeubles de placement et qui sont reclassées en exploitation car le Groupe décide de les garder pour son propre usage sont comptabilisées sur la base de leur valeur dans les comptes au moment du transfert.

Lorsque des ensembles immobiliers passent de la catégorie « Immobilisations corporelles » à la catégorie « Immeubles de placement », tout écart à cette date entre la valeur dans les comptes et la juste valeur est comptabilisé comme une réévaluation.

1.1.16. Stocks et en-cours

1.1.16.1. Stocks de matières premières et autres approvisionnements

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

À la clôture de l'exercice, ces stocks sont dépréciés lorsque le prix de vente estimé des produits finis auxquels ils sont dédiés dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés résiduels de commercialisation, de production et de transformation, ne permet pas de recouvrer leur valeur d'inventaire.

1.1.16.2. Stocks de produits finis et intermédiaires

Les stocks de produits finis et intermédiaires sont valorisés sur la base des coûts de production standard, révisés annuellement. Le prix de revient comprend les consommations et les charges directes et indirectes de production. Les coûts ainsi obtenus ne comportent ni frais généraux administratifs ou informatiques non liés à la production, ni frais de recherche et développement, ni frais commerciaux. La sous-activité n'est pas non plus incorporée dans la valorisation des stocks.

La valeur brute des stocks est comparée à la clôture à la valeur nette de réalisation, estimée sur la base des mêmes principes que ceux énoncés précédemment, et est dépréciée si nécessaire.

1.1.17. Emprunts et dettes financières

Les emprunts et les dettes financières sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif.

1.1.18. Provisions

Des provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsqu'il existe des obligations à l'égard de tiers entraînant une sortie probable de ressources au bénéfice de ces tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue pour le Groupe. Les pertes identifiées sur contrats déficitaires, c'est-à-dire sur les contrats dont les coûts inévitables liés aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus, font l'objet de provisions. Ces provisions pour risques et charges sont inscrites en passif courant ou en non courant en fonction du caractère court ou moyen-long terme.

Le coût des mesures d'adaptation des effectifs est pris en charge dès que celles-ci ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce aux personnels concernés ou à leurs représentants.

1.1.19. Provisions pour engagements de retraite et assimilés

Les engagements de retraite et autres avantages à long terme accordés au personnel concernent les salariés du Groupe en activité. Les régimes mis en place pour couvrir les engagements de retraite sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

1.1.19.1. Régimes à cotisations définies

Pour les régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges opérationnelles les cotisations assises sur les salaires de l'exercice qui sont versées aux organismes nationaux en charge des régimes de retraites et de prévoyance, selon les lois et usages en vigueur dans chaque pays. Le Groupe n'ayant aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires ou des prestations futures, aucun passif actuariel n'est comptabilisé au titre de ces régimes à cotisations définies.

1.1.19.2. Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies concernent principalement les avantages postérieurs à l'emploi correspondant aux indemnités de départ à la retraite des salariés français, auxquelles se rajoutent :

- les autres engagements de retraites et compléments de retraite, principalement aux États-Unis et en France ;
- les régimes de couverture des frais médicaux aux États-Unis.

Les régimes à prestations définies font l'objet de provisions pour avantages du personnel calculées sur la base d'évaluations actuarielles réalisées par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédits projetées.

Ces évaluations intègrent notamment des hypothèses :

- de dates de départ à la retraite fixées selon les termes de la législation, et en particulier pour les salariés français, suivant une hypothèse de départ volontaire à taux plein ;
- de mortalité ;
- de probabilité de départ avant la retraite pour les personnels actifs ;
- d'estimations d'évolution de salaires jusqu'à l'âge de la retraite ;
- de taux d'actualisation et d'inflation.

Lorsque les régimes à prestations définies sont couverts par des fonds, les engagements au titre de ces régimes sont réduits de la valeur de marché en date de clôture des fonds associés. L'évaluation intègre des hypothèses de rentabilité à long terme des actifs investis calculée sur la base du taux d'actualisation utilisé pour valoriser les engagements sociaux.

Les variations de provisions correspondant aux régimes à prestations définies sont enregistrées au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés, au compte de résultat, en « charges opérationnelles », à l'exception :

- de l'effet de la désactualisation des engagements présenté en résultat financier ;
- des écarts actuariels sur avantages du personnel postérieurs à l'emploi présentés en capitaux propres.

1.1.19.3. Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme correspondent, pour l'essentiel, aux médailles du travail des salariés français.

Les écarts actuariels relatifs aux « Autres avantages à long terme » (en particulier les médailles du travail) sont comptabilisés immédiatement en résultat.

1.1.20. Subventions publiques

Les subventions reçues sont inscrites au passif du bilan ; elles correspondent à des subventions accordées dans le cadre d'investissements pour de nouveaux sites ou matériels de production ou de programmes de recherche et de développement.

Les subventions sont reprises en résultat au niveau de la marge brute, au fur et à mesure de l'amortissement des biens acquis au moyen de ces subventions.

1.1.21. Actions propres

Les actions auto-détenues par le groupe Plastic Omnium, quelle que soit leur affectation, sont inscrites dès leur acquisition en diminution des capitaux propres.

Les prix de cession de ces titres sont comptabilisés directement en augmentation des capitaux propres du Groupe, aucun profit ou perte n'étant donc comptabilisé dans le résultat net de l'exercice.

1.1.22. Plans d'achat d'actions

Les plans d'options d'achat d'actions accordés aux salariés sont évalués à leur juste valeur à la date d'attribution des droits par le Conseil d'Administration, en utilisant le modèle mathématique « Black & Scholes ».

Cette valeur est enregistrée en « charges de personnel » linéairement sur la période d'acquisition des droits, avec une contrepartie directe en réserves.

Lors de l'exercice des options, le montant de trésorerie perçu par le Groupe au titre du prix d'exercice est comptabilisé en trésorerie en contrepartie des réserves consolidées.

1.1.23. Actifs financiers (hors instruments dérivés)

Les actifs financiers comprennent, d'une part, les titres de participation des sociétés non consolidées parce qu'elles ne sont ni contrôlées (ni en contrôle exclusif ni en contrôle conjoint), ni sous influence notable et, d'autre part, les prêts et les valeurs mobilières.

Ils sont présentés en actifs non courants, à l'exception de ceux présentant une échéance inférieure à douze mois à la date de clôture, qui sont classés en actifs courants ou en équivalents de trésorerie suivant les cas.

1.1.23.1. Actifs financiers disponibles à la vente

Les titres de participation des sociétés ni contrôlées, ni sous influence notable sont présentés dans la catégorie des actifs « disponibles à la vente ». Ils sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. Une dépréciation est constatée en compte de résultat lorsqu'il existe une raison objective de perte de valeur de ces titres. Une baisse significative ou prolongée de la juste valeur par référence à la valeur d'acquisition est une raison objective de perte de valeur. Cette dépréciation ne peut être reprise.

1.1.23.2. Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers comprennent les prêts, les dépôts et cautionnements versés. Ils sont évalués au coût amorti. Toute indication objective de perte de valeur (différence négative entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable de ces actifs) donne lieu à une dépréciation au compte de résultat. Cette dépréciation est reprise par résultat dans le cas d'un retournement favorable.

1.1.24. Dérivés et comptabilité de couverture

Pour gérer son risque de taux d'intérêt, le Groupe utilise des instruments dérivés négociables de gré à gré. Ces instruments financiers de couverture sont valorisés et comptabilisés au bilan, à leur juste valeur.

Les variations de juste valeur des instruments qualifiés en « couverture de flux de trésorerie » sont comptabilisées en « Autres éléments du résultat global » (capitaux propres) pour les parties efficaces et en résultat financier pour les parties non efficaces.

Les variations de valeur des dérivés non documentés en couverture sont comptabilisées en résultat.

1.1.25. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie présentés dans le tableau des flux de trésorerie comprennent les éléments de trésorerie réalisables à court terme, très liquides, convertibles à tout moment en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie est composée de la trésorerie en banque et en caisse, des dépôts à court terme et des soldes crédateurs bancaires, à l'exception de ceux autorisés pour couvrir les besoins de trésorerie court ou moyen terme de l'exploitation courante. Ces derniers, étant assimilés à du financement, sont exclus de la trésorerie et équivalents de trésorerie. Les équivalents de trésorerie

correspondent aux placements réalisables à court terme dans le cadre de l'utilisation temporaire des excédents de trésorerie (SICAV monétaires, titres de créances négociables, etc.). La variation de juste valeur de ces actifs est comptabilisée en résultat.

1.1.26. Actifs destinés à être cédés et activités destinées à être cédées

Sont classés dans la rubrique « Actifs destinés à être cédés » au bilan, à partir du moment où les actifs ou groupes d'actifs sont disponibles pour la vente dans leur état actuel et que la vente est hautement probable, les éléments suivants :

- la valeur d'un actif non courant détenu en vue de sa vente ;
- la valeur d'un groupe d'actifs détenus en vue de leur vente et non en vue d'une utilisation continue ;
- et la valeur des activités et sociétés acquises dans la perspective d'une cession ultérieure.

Les passifs relatifs à ces actifs, groupe d'actifs, activités et sociétés destinés à être cédés sont également présentés au passif du bilan sur une ligne distincte dénommée « Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés ».

Les actifs (ou groupes d'actifs) classés dans cette catégorie ne font plus l'objet d'amortissement. Ils sont évalués au montant le plus faible de leur valeur comptable et de prix de cession, diminué des frais relatifs à la vente. Les pertes de valeur éventuelles sont enregistrées en « Autres charges opérationnelles » du Groupe.

Au bilan, les données relatives aux « actifs et activités destinés à être cédés » prises distinctement dans les états financiers ne donnent pas lieu au retraitement des années antérieures en termes de présentation.

Au compte de résultat, les résultats (résultat de la période et résultat de cession) des activités ou branches d'activités et sociétés qui remplissent la définition d'une activité abandonnée sont isolés sur la ligne « Résultat après impôt des activités abandonnées » sur chacun des exercices présentés.

1.1.27. Impôts sur le résultat

Le groupe Plastic Omnium comptabilise sans actualisation les impôts différés relatifs aux différences temporaires existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs du bilan consolidé.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt voté (ou le taux quasi adopté) à la date de clôture et applicable à la période de reversement des différences temporaires.

Les crédits d'impôt et les actifs d'impôts différés sur les déficits reportables et les différences temporaires ne sont reconnus que lorsque leur probabilité d'utilisation sous un délai relativement court est avérée.

1.2. Estimations et jugements

Pour préparer ses états financiers, le groupe Plastic Omnium a recours à des estimations et des hypothèses pour évaluer certains de ses éléments d'actifs, de passifs, de produits, de charges et d'engagements. Ces estimations et hypothèses sont revues périodiquement par la Direction Générale. Les montants figurant dans les futurs états financiers du Groupe pourront intégrer des changements d'estimations ou d'hypothèses en considération des retours d'expérience passée et de l'évolution des conditions économiques.

De façon générale, les estimations et hypothèses retenues au cours de l'exercice ont été élaborées à partir des informations disponibles au moment de la clôture des comptes. Ces estimations sont susceptibles d'être revues en fonction de l'évolution des hypothèses de base. Ces hypothèses concernent notamment :

Les impôts différés

La reconnaissance des actifs d'impôts différés résulte de la probabilité d'utilisation future évaluée sur la base des estimations de bénéfices futurs. Cela conduit le Groupe à faire des estimations régulières des résultats fiscaux futurs, notamment dans le cadre des plans à moyen terme établis au sein du Groupe. Ces estimations, le cas échéant, prennent en compte le caractère exceptionnel ou non de certaines pertes, charges, etc.

Les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel

Dans le cadre des régimes à prestations définies, pour les évaluations actuarielles, le Groupe, avec l'aide d'actuaire indépendants, retient des hypothèses (voir les notes 1.1.19, 5.2.6 « Provisions pour engagement de retraite et autres avantages du personnel ») sur :

- les taux d'actualisation des plans de retraite et des autres avantages à long terme ;
- les taux d'accroissement des coûts médicaux pour les États-Unis ;
- les taux de rotation des effectifs et d'augmentation des salaires.

Les tests de perte de valeur sur les actifs

Des tests de perte de valeur sont réalisés en particulier sur les goodwill et les frais de développement sur projets automobiles comptabilisés en immobilisations incorporelles. Dans le cadre de ces tests, pour la détermination de la valeur recouvrable, interviennent à la fois les notions de juste valeur nette des coûts de cession et de valeur d'utilité obtenues par la méthode des cash-flows actualisés. Ces tests reposent sur des hypothèses de flux futurs de trésorerie opérationnels et de taux d'actualisation. Les hypothèses pouvant avoir un impact significatif sur les comptes portent notamment sur les taux d'actualisation et les taux de croissance.

2. Opérations de la période

2.1. Projet d'acquisition de l'activité « Systèmes Extérieurs » du groupe Faurecia

La Compagnie Plastic Omnium a signé, le 14 décembre 2015, un protocole d'accord (« Memorandum of Understanding ») avec le groupe Faurecia pour acquérir son activité Systèmes Extérieurs (pare-chocs et modules blocs avant) pour une valeur d'entreprise de 665 millions d'euros.

Cette opération de consolidation de la filière automobile française crée un champion mondial dans l'équipement automobile.

L'activité Systèmes Extérieurs du groupe Faurecia réalise un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros et emploie 7 700 personnes dans 22 sites industriels en Allemagne, en France, en Espagne, en Slovaquie et en Amérique du Nord et du Sud. La moitié du chiffre d'affaires provient de l'Allemagne, où Plastic Omnium n'a aucun site de production pour cette activité.

La transaction sera d'abord examinée par les instances représentatives du personnel des pays concernés et sera ensuite soumise aux autorités de la concurrence pour validation. Elle devrait être finalisée au 2^e semestre 2016.

L'impact de l'opération dans les comptes consolidés 2015 porte sur les honoraires de conseils uniquement. Ils sont comptabilisés en autres charges opérationnelles (voir note 4.6).

2.2. Livraison et inauguration du projet immobilier de Lyon Gerland

L'inauguration du site de Lyon Gerland a eu lieu le 30 mars 2015. Le projet a consisté en une construction par le Groupe d'immeubles de bureaux de 33 000 m² (dont 3 000 m² de bâtiments de service) destinés à la location.

L'investissement total s'élève à 80,6 millions d'euros (hors la valeur du terrain) depuis le début du projet, dont :

- 7,0 millions d'euros sur 2015 ;
- 46,8 millions d'euros sur l'exercice 2014 ;
- et 26,8 millions sur l'exercice 2013.

Le site est actuellement occupé à plus de 80 % par un locataire externe au Groupe. Environ 900 m² sont utilisés par le groupe Plastic Omnium.

Cet ensemble immobilier est classé en immeuble de placement. Voir la note 5.1.5 « Immeubles de placement ».

2.3. Investissements en capacité de production

Usine de Chattanooga aux États-Unis

La construction de l'usine de Chattanooga aux États-Unis dans l'État du Tennessee s'est achevée au printemps 2015. Rattachée à la Division Auto Exterior du pôle Automobile, elle produit des pièces extérieures de carrosserie pour le constructeur Volkswagen et devrait accueillir à terme près de 180 employés. Les investissements s'élèvent à 46,2 millions d'euros (54,5 millions de dollars U.S.) dont :

- 31,5 millions d'euros (35,0 millions de dollars U.S.) en 2015 ;
- 14,7 millions d'euros (19,5 millions de dollars U.S.) en 2014.

Usine de Fairfax aux États-Unis

La construction de l'usine General Motors de Fairfax aux États-Unis dans le Kansas s'est achevée en automne 2015. Rattachée à la Division Inergy du pôle Automobile, elle produit des systèmes à carburant pour l'usine d'assemblage de General Motors. Le site devrait employer à terme près de 50 personnes.

L'investissement a été financé par le client General Motors, à l'exception des équipements industriels.

À ce titre, le Groupe :

- a investi 1,9 million d'euros (2,1 millions de dollars U.S.) en 2015 ;
- et avait investi 1,7 million d'euros (2,3 millions de dollars U.S.) en 2014.

Usine de Warrington au Royaume-Uni

Le Groupe a démarré au 1^{er} semestre 2015, à Warrington au Royaume-Uni, la construction d'une usine qui devrait s'achever en 2016. Elle est rattachée à la Division Auto Exterior du pôle Automobile et produira des pièces extérieures de carrosserie pour le constructeur Jaguar Land-Rover.

Les investissements s'élèvent à 60,9 millions d'euros (44,9 millions de livres sterling) dont :

- 52,8 millions d'euros (38,3 millions de livres sterling) en 2015 ;
- 8,1 millions d'euros (6,6 millions de livres sterling) en 2014.

3. Informations sectorielles

3.1. Informations par secteurs opérationnels

Le Groupe est organisé en deux secteurs opérationnels : l'Automobile et l'Environnement.

Le Groupe utilise pour son management opérationnel la notion de « chiffre d'affaires économique » qui correspond au chiffre d'affaires consolidé du Groupe et de ses coentreprises à hauteur de leur pourcentage de détention : HBPO, société allemande leader mondial des modules bloc avant, Yanfeng Plastic Omnium, leader chinois des pièces extérieures de carrosserie, B.P.O., acteur majeur du marché turc des équipements extérieurs, et Plastic Recycling, société spécialisée dans le recyclage des matériaux plastiques.

Les colonnes des tableaux ci-dessous indiquent les montants de chaque secteur. La colonne « Éléments non affectés » regroupe les éliminations inter-secteurs, ainsi que les montants non affectés par secteur (notamment l'activité des holdings) permettant de réconcilier les données sectorielles avec les états financiers du Groupe. Les résultats financiers, les impôts et la quote-part de résultat des entreprises associées sont suivis au niveau du Groupe et ne sont pas alloués aux secteurs. Les transactions entre secteurs sont réalisées sur la base de leur valeur de marché.

3.1.1. Compte de résultat par secteurs opérationnels

En milliers d'euros	2015			Total
	Automobile	Environnement	Éléments non affectés ⁽³⁾	
Chiffre d'affaires économique⁽¹⁾	5 596 732	385 767	-	5 982 499
<i>Dont Chiffre d'affaires des coentreprises consolidées à hauteur de leur pourcentage de détention</i>	972 604	-	-	972 604
Ventes externes au Groupe	4 624 217	385 828	(150)	5 009 895
Ventes entre secteurs d'activités	(89)	(61)	150	-
Chiffre d'affaires consolidé	4 624 128	385 767	-	5 009 895
<i>% du chiffre d'affaires du secteur - Total</i>	92,3 %	7,7 %		100,0 %
Marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis et avant quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises	430 774	22 989	-	453 763
<i>% du chiffre d'affaires du secteur</i>	9,3 %	6,0 %		9,1 %
Amortissements des actifs incorporels acquis	(18 795)	-	-	(18 795)
Quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises	34 749	-	-	34 749
Marge opérationnelle⁽²⁾	446 728	22 989	-	469 717
<i>% du chiffre d'affaires du secteur</i>	9,7 %	6,0 %		9,4 %
Autres produits opérationnels	19 551	1 392	-	20 943
Autres charges opérationnelles	(89 936)	(6 505)	-	(96 441)
<i>% du chiffre d'affaires du secteur</i>	- 1,5 %	- 1,3 %		- 1,5 %
Charges nettes de financement				(53 646)
Autres produits et charges financiers				(2 532)
Résultat des activités poursuivies avant impôt et après quote-part des entreprises associées et coentreprises				338 041
Impôt sur le résultat				(75 200)
Résultat net				262 841

(1) Le chiffre d'affaires économique correspond au chiffre d'affaires du Groupe et de ses coentreprises consolidées à hauteur de leur pourcentage de détention.

(2) Marge opérationnelle après amortissement des actifs incorporels acquis et après quote-part des entreprises associées et coentreprises : le Groupe a modifié la présentation de la quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises dans le compte de résultat consolidé ; elle est désormais présentée au niveau de la marge opérationnelle.

(3) La colonne « Éléments non affectés » regroupe les éliminations intra-groupe ainsi que les éléments non affectés par secteur (activités des holdings notamment) afin de réconcilier les informations sectorielles avec les comptes consolidés.

En milliers d'euros	2014			
	Automobile	Environnement	Éléments non affectés ⁽³⁾	Total
Chiffre d'affaires économique⁽¹⁾	4 840 342	410 432	-	5 250 775
<i>Dont Chiffre d'affaires des coentreprises consolidées à hauteur de leur pourcentage de détention</i>	792 278	21 292	-	813 570
Ventes externes au Groupe	4 048 150	389 397	(342)	4 437 205
Ventes entre secteurs d'activités	(86)	(256)	342	-
Chiffre d'affaires consolidé	4 048 064	389 141	-	4 437 205
<i>% du chiffre d'affaires du secteur - Total</i>	91,2 %	8,8 %		100,0 %
Marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis et avant quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises	344 363	27 194	-	371 557
<i>% du chiffre d'affaires du secteur</i>	8,5 %	7,0 %		8,4 %
Amortissements des actifs incorporels acquis	(18 297)	-	-	(18 297)
Quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises	38 163	1 158	-	39 321
Marge opérationnelle⁽²⁾	364 229	28 352	-	392 581
<i>% du chiffre d'affaires du secteur</i>	9,0 %	7,3 %		8,8 %
Autres produits opérationnels	2 804	569	-	3 373
Autres charges opérationnelles	(28 956)	(9 054)	-	(38 010)
<i>% du chiffre d'affaires du secteur</i>	- 0,6 %	- 2,2 %		- 0,8 %
Charges nettes de financement				(51 244)
Autres produits et charges financiers				(13 050)
Résultat des activités poursuivies avant impôt et après quote-part des entreprises associées et coentreprises				293 650
Impôt sur le résultat				(64 168)
Résultat net				229 482

(1) Le chiffre d'affaires économique correspond au chiffre d'affaires du Groupe et de ses coentreprises consolidées à hauteur de leur pourcentage de détention.

(2) Marge opérationnelle après amortissement des actifs incorporels acquis et après quote-part des entreprises associées et coentreprises : le Groupe a modifié la présentation de la quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises dans le compte de résultat consolidé ; elle est désormais présentée au niveau de la marge opérationnelle.

(3) La colonne « Éléments non affectés » regroupe les éliminations intra-groupe ainsi que les éléments non affectés par secteur (activités des holdings notamment) afin de réconcilier les informations sectorielles avec les comptes consolidés.

3.1.2. Agrégats du bilan par secteurs opérationnels

En milliers d'euros En valeurs nettes	Automobile	Environnement	Éléments non affectés	Total
31 décembre 2015				
Goodwill	168 225	119 271	-	287 496
Immobilisations incorporelles	355 491	15 943	9 730	381 164
Immobilisations corporelles	1 035 158	63 783	50 274	1 149 215
Immeubles de placement	-	-	93 263	93 263
Stocks	305 564	41 849	-	347 413
Créances clients et comptes rattachés	522 801	46 778	8 276	577 855
Autres créances	175 748	10 955	38 986	225 689
Créances de financement clients ⁽¹⁾ (C)	51 439	4 091	-	55 530
Comptes courants et autres actifs financiers (D)	(270 706)	(17 395)	343 154	55 053
Actifs financiers disponibles à la vente – FMEA 2 (F)	-	-	1 172	1 172
Instruments financiers de couverture (E)	253	-	1 305	1 558
Trésorerie nette ⁽²⁾ (A)	115 245	6 071	525 949	647 265
Actifs sectoriels	2 459 218	291 346	1 072 109	3 822 673
Emprunts et dettes financières (B)	101 907	3 695	922 495	1 028 097
Passifs sectoriels	101 907	3 695	922 495	1 028 097
Endettement financier net sectoriel = (B - A - C - D - E - F)⁽³⁾	205 676	10 928	50 915	267 519
31 décembre 2014				
Goodwill	165 378	119 192	-	284 570
Immobilisations incorporelles	323 543	17 319	10 856	351 718
Immobilisations corporelles	892 763	68 327	47 380	1 008 470
Immeubles de placement	-	-	88 825	88 825
Stocks	257 796	41 850	13 830	313 476
Créances clients et comptes rattachés	443 221	43 365	15 016	501 602
Autres créances	151 873	9 126	33 282	194 281
Créances de financement clients ⁽¹⁾ (C)	56 034	5 619	-	61 653
Comptes courants et autres actifs financiers (D)	(326 310)	636	348 486	22 811
Actifs financiers disponibles à la vente – FMEA 2 (F)	-	-	1 372	1 372
Instruments financiers de couverture (E)	-	-	374	374
Trésorerie nette ⁽²⁾ (A)	132 915	6 536	391 813	531 264
Actifs sectoriels	2 097 213	311 970	951 234	3 360 417
Emprunts et dettes financières (B)	86 706	6 450	913 856	1 007 012
Passifs sectoriels	86 706	6 450	913 856	1 007 012
Endettement financier net sectoriel = (B - A - C - D - E - F)⁽³⁾	224 067	(6 341)	171 811	389 537

(1) Au 31 décembre 2015, les « Créances de financement clients » sont composées d'un montant de 36 697 milliers d'euros issus de la rubrique « Autres actifs financiers, non courant, contre », 30 440 milliers d'euros au 31 décembre 2014, et d'un montant de 18 833 milliers d'euros correspondant à la rubrique « Créances de financement clients » en courant, contre 31 213 milliers d'euros au 31 décembre 2014.

(2) Il s'agit de la trésorerie nette du tableau des flux de trésorerie. Voir également la note 5.1.13.2 « Trésorerie nette de fin de période ».

(3) Voir les notes 5.2.7.1 sur la notion « d'endettement financier dans le Groupe » et 5.2.7.5 « De l'endettement financier brut à l'endettement financier net ».

3.1.3. Autres informations par secteurs opérationnels

2015 En milliers d'euros	Automobile	Environnement	Éléments non affectés	Total
Investissements incorporels	106 961	740	1 190	108 891
Investissements corporels dont immeubles de placement	242 613	14 034	12 664	269 311
Dotations aux amortissements et provisions sur actifs immobilisés ⁽¹⁾	(201 882)	(16 091)	(7 688)	(225 661)

2014 En milliers d'euros	Automobile	Environnement	Éléments non affectés	Total
Investissements incorporels	90 620	671	1 406	92 697
Investissements corporels dont immeubles de placement	191 291	13 184	49 261	253 736
Dotations aux amortissements et provisions sur actifs immobilisés ⁽¹⁾	(177 898)	(16 454)	(6 129)	(200 481)

(1) Cette rubrique comprend les amortissements et les dépréciations des actifs corporels et incorporels, y compris les amortissements des incorporels acquis (marques et contrats clients) dans le cadre de regroupements d'entreprises.

3.1.4. Chiffre d'affaires - Informations par zones géographiques et par pays de commercialisation

Les informations données dans les tableaux suivants correspondent aux chiffres d'affaires réalisés par les filiales dans les zones géographiques de commercialisation ou les pays de commercialisation tels qu'indiqués ci-après :

3.1.4.1. Informations par zones géographiques de commercialisation

2015			2014		
En milliers d'euros	Montants	%	En milliers d'euros	Montants	%
France	746 508	12,5 %	France	666 901	12,7 %
Amérique du Nord	1 683 288	28,1 %	Amérique du Nord	1 400 946	26,7 %
Europe hors France	2 333 553	39,0 %	Europe hors France	2 115 459	40,3 %
Amérique du Sud	162 317	2,7 %	Amérique du Sud	178 880	3,4 %
Afrique	55 497	0,9 %	Afrique	53 368	1,0 %
Asie	1 001 336	16,7 %	Asie	835 221	15,9 %
Chiffre d'affaires économique	5 982 499	100 %	Chiffre d'affaires économique	5 250 775	100 %
<i>Dont chiffre d'affaires des coentreprises à hauteur de leur pourcentage de détention</i>	972 604		<i>Dont chiffre d'affaires des coentreprises à hauteur de leur pourcentage de détention</i>	813 570	
Chiffre d'affaires consolidé	5 009 895		Chiffre d'affaires consolidé	4 437 205	

3.1.4.2. Informations pour les dix premiers pays contributeurs

2015			2014		
En milliers d'euros	Montants	%	En milliers d'euros	Montants	%
États-Unis	1 161 243	19,4 %	États-Unis	947 803	18,1 %
Allemagne	748 501	12,5 %	Allemagne	694 025	13,2 %
France	746 508	12,5 %	France	666 901	12,7 %
Chine	510 958	8,5 %	Chine	428 904	8,2 %
Mexique	472 154	7,9 %	Mexique	380 933	7,3 %
Royaume-Uni	427 310	7,1 %	Espagne	369 364	7,0 %
Espagne	384 507	6,4 %	Royaume-Uni	351 288	6,7 %
Corée	244 124	4,1 %	Slovaquie	207 329	3,9 %
Slovaquie	233 974	3,9 %	Corée	200 115	3,8 %
Hongrie	129 430	2,2 %	Brésil	106 060	2,0 %
Autres	923 790	15,4 %	Autres	898 053	17,1 %
Chiffre d'affaires économique	5 982 499	100 %	Chiffre d'affaires économique	5 250 775	100 %
<i>Dont chiffre d'affaires des coentreprises à hauteur de leur pourcentage de détention</i>	972 604		<i>Dont chiffre d'affaires des coentreprises à hauteur de leur pourcentage de détention</i>	813 570	
Chiffre d'affaires consolidé	5 009 895		Chiffre d'affaires consolidé	4 437 205	

3.1.4.3. Informations par constructeurs Automobiles

2015			2014		
En milliers d'euros			En milliers d'euros		
Constructeurs Automobile	Montants	% par rapport à l'automobile	Constructeurs Automobile	Montants	% par rapport à l'automobile
Volkswagen – Porsche	954 310	17,1 %	Volkswagen – Porsche	787 975	16,3 %
General Motors	886 897	15,8 %	General Motors	747 506	15,4 %
PSA Peugeot Citroën	651 540	11,6 %	PSA Peugeot Citroën	601 729	12,4 %
Renault/Nissan	555 357	9,9 %	Renault/Nissan	471 580	9,7 %
BMW	508 216	9,1 %	BMW	491 368	10,2 %
Total principaux constructeurs	3 556 320	63,5 %	Total principaux constructeurs	3 100 158	64,0 %
Autres constructeurs automobiles	2 040 412	36,5 %	Autres constructeurs automobiles	1 740 184	36,0 %
Total secteur Automobile – Chiffre d'affaires économique	5 596 732	100 %	Total secteur Automobile – Chiffre d'affaires économique	4 840 342	100 %
<i>Dont chiffre d'affaires des coentreprises à hauteur de leur pourcentage de détention sous-total secteur Automobile</i>	972 604		<i>Dont chiffre d'affaires des coentreprises à hauteur de leur pourcentage de détention sous-total secteur Automobile</i>	792 278	
Total secteur Automobile – Chiffre d'affaires consolidé	4 624 128		Total secteur Automobile – Chiffre d'affaires consolidé	4 048 064	

3.2. Actifs non-courants par pays

En milliers d'euros	France	Europe hors France	Amérique du Nord	Asie	Amérique du Sud	Autres ⁽¹⁾	Total
31 décembre 2015							
Goodwill	149 951	109 785	27 496	264	–	–	287 496
Immobilisations incorporelles	82 258	145 249	108 296	39 244	3 062	3 055	381 164
Immobilisations corporelles	233 297	363 320	339 547	183 620	22 079	7 352	1 149 215
<i>dont investissements corporels de l'exercice</i>	31 050	102 399	94 363	33 493	573	495	262 373
Immeubles de placement	93 263	–	–	–	–	–	93 263
<i>dont investissements immeuble de placement</i>	6 938	–	–	–	–	–	6 938
Total actif immobilisé non courant	558 769	618 354	475 339	223 128	25 141	10 407	1 911 138

En milliers d'euros	France	Europe hors France	Amérique du Nord	Asie	Amérique du Sud	Autres ⁽¹⁾	Total
31 décembre 2014							
Goodwill	149 951	109 707	24 664	248	–	–	284 570
Immobilisations incorporelles	108 918	127 006	75 552	34 355	4 188	1 699	351 718
Immobilisations corporelles	252 805	301 924	247 730	164 530	32 673	8 808	1 008 470
<i>dont investissements corporels de l'exercice</i>	73 282	55 566	46 186	25 904	5 492	534	206 964
Immeubles de placement	88 825	–	–	–	–	–	88 825
<i>dont investissements immeuble de placement</i>	46 772	–	–	–	–	–	46 772
Total actif immobilisé non courant	600 499	538 637	347 946	199 133	36 861	10 507	1 733 583

(1) La rubrique « Autres » couvre l'Afrique du Sud et le Maroc.

3.3. Immobilisations corporelles (hors immeubles de placement) par secteurs opérationnels

En milliers d'euros	Automobile	Environnement	Éléments non affectés	Total
31 décembre 2015				
Immobilisations corporelles en pleine propriété – Valeur nette	1 024 088	46 610	50 274	1 120 972
Immobilisations corporelles en pleine propriété et faisant l'objet d'une location simple bailleur – Valeur nette ⁽¹⁾	–	14 005	–	14 005
Immobilisations corporelles en location-financement preneur – Valeur nette ⁽²⁾	11 070	–	–	11 070
Immobilisations corporelles en location-financement preneur faisant l'objet d'une location simple bailleur – Valeur nette ⁽¹⁾⁽²⁾	–	3 168	–	3 168
Total Immobilisations corporelles (hors Immeubles de placement)	1 035 158	63 783	50 274	1 149 215

En milliers d'euros	Automobile	Environnement	Éléments non affectés	Total
31 décembre 2014				
Immobilisations corporelles en pleine propriété – Valeur nette	877 995	49 455	47 380	974 830
Immobilisations corporelles en pleine propriété et faisant l'objet d'une location simple bailleur – Valeur nette ⁽¹⁾	–	13 241	–	13 241
Immobilisations corporelles en location-financement preneur – Valeur nette ⁽²⁾	14 768	–	–	14 768
Immobilisations corporelles en location-financement preneur faisant l'objet d'une location simple bailleur – Valeur nette ⁽¹⁾⁽²⁾	–	5 632	–	5 632
Total Immobilisations corporelles (hors Immeubles de placement)	892 763	68 327	47 380	1 008 470

(1) La somme des « Immobilisations corporelles en pleine propriété et faisant l'objet d'une location simple bailleur » et des « Immobilisations corporelles en location-financement preneur faisant l'objet d'une location simple bailleur » donne la valeur des « Immobilisations corporelles faisant l'objet d'une location simple bailleur » (voir la sous-rubrique correspondante dans la note 5.1.3).

(2) Voir la sous-rubrique « Immobilisations corporelles en location-financement preneur » dans la note 5.1.3.

4. Notes relatives au compte de résultat

4.1. Détail des frais de recherche et de développement

Le pourcentage des frais de recherche et de développement est exprimé par rapport au montant du chiffre d'affaires.

En milliers d'euros	2015	%	2014	%
Frais de recherche et de développement	(295 404)	- 5,9 %	(256 763)	- 5,8 %
Frais de recherche et de développement activés ou cédés	187 325	3,7 %	152 728	3,4 %
Frais de recherche et développement nets	(108 079)	- 2,2 %	(104 035)	- 2,4 %

4.2. Coûts des biens et des services vendus, frais de développement, commerciaux et administratifs

En milliers d'euros	2015	2014
Inclus dans le coût des biens et services vendus		
Coûts des consommations (achats-variations de stocks) ⁽¹⁾	(3 109 711)	(2 747 510)
Sous-traitance directe de production	(13 389)	(10 899)
Énergie et fluides	(79 395)	(78 781)
Salaires, charges et avantages du personnel	(502 094)	(452 607)
Autres coûts de production	(337 006)	(282 890)
Produits de cession de parcs de bacs en location simple ⁽²⁾	2 095	998
Valeur nette comptable des parcs de bacs en location simple ⁽²⁾	(1 586)	(732)
Amortissements	(122 181)	(115 983)
Provisions	(9 148)	(16 637)
Total	(4 172 415)	(3 705 041)
Inclus dans les frais de recherche et développement		
Salaires, charges et avantages du personnel	(136 216)	(125 391)
Amortissements des frais de développement activés	(59 968)	(56 013)
Autres	88 105	77 369
Total	(108 079)	(104 035)
Inclus dans les frais commerciaux		
Salaires, charges et avantages du personnel	(40 414)	(36 976)
Amortissements et provisions	(175)	(274)
Autres	(21 626)	(20 047)
Total	(62 215)	(57 297)
Inclus dans les frais administratifs		
Salaires, charges et avantages du personnel	(120 863)	(110 286)
Autres frais administratifs	(84 720)	(79 579)
Amortissements	(9 949)	(8 806)
Provisions	2 109	(605)
Total	(213 423)	(199 276)

(1) Dont dotations, reprises et provisions pour dépréciation sur stocks d'un montant de :

- -2 174 milliers d'euros en 2015 ;
- -1 078 milliers d'euros en 2014.

(2) Voir la rubrique « Résultat sur cessions des immobilisations » dans la note 4.6 « Autres produits et charges opérationnels ».

4.3. Frais de personnel

En milliers d'euros	2015	2014
Salaires et traitements	(585 620)	(536 711)
Charges sociales ⁽¹⁾	(160 296)	(149 722)
Participation des salariés	(12 418)	(10 052)
Rémunération sur base d'actions	(3 025)	(2 354)
Coûts des engagements de retraites et obligations similaires	(798)	(661)
Autres charges de personnel	(37 432)	(25 759)
Total des frais de personnel hors frais des intérimaires	(799 589)	(725 259)
Coût du personnel intérimaire	(109 540)	(87 231)
Total des frais de personnel	(909 129)	(812 490)

- (1) Cette rubrique intègre les cotisations sociales sur les plans d'achats et de souscriptions d'actions pour un montant de :
- -1 811 milliers d'euros (dont 592 milliers d'euros pour les dirigeants mandataires sociaux) en 2015 ;
 - aucun nouveau plan d'achats et de souscriptions d'actions n'a été attribué en 2014.

4.4. Amortissement des actifs incorporels acquis

Cette rubrique correspond aux impacts récurrents liés à la comptabilisation du prix d'acquisition des 50 % d'Inergy Automotive Systems (acquisition 2010) et des activités de réservoirs à essence de Ford aux États-Unis (acquisition 2011).

En milliers d'euros	2015	2014
Amortissement des marques	(350)	(350)
Amortissements des contrats clients	(18 445)	(17 947)
Total des amortissements des actifs incorporels acquis	(18 795)	(18 297)

4.5. Quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises

En milliers d'euros	% d'intérêt	2015	2014
JV HBPO GmbH et ses filiales et sous-filiales	33,33 %	12 731	10 999
JV Yanfeng Plastic Omnium et ses filiales	49,95 %	12 668	17 398
B.P.O. AS	49,98 %	9 543	10 030
Signal AG	50,00 %	-	1 158
JV Valeo Plastic Omnium (SNC et SL)	50,00 %	(4)	(8)
Plastic Recycling SAS	50,00 %	(189)	(256)
Total quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises		34 749	39 321

4.6. Autres produits et charges opérationnels

En milliers d'euros	2015	2014
Coûts de pré-démarrage de nouvelles usines ⁽¹⁾	(20 211)	(623)
Coûts d'adaptation des effectifs ⁽²⁾	(9 928)	(22 418)
Dépréciation d'actifs non courants ⁽³⁾	(14 498)	(1 322)
Provisions pour charges ⁽⁴⁾	(4 268)	(1 525)
Litiges	(613)	64
Gains et pertes de change sur opérations d'exploitation ⁽⁵⁾	(13 585)	(6 695)
Impact des croissances externes : honoraires et coûts annexes ⁽⁶⁾	(7 654)	46
Autres ⁽⁷⁾	(3 345)	(839)
Résultats sur cessions d'immobilisations ^(a)	(1 396)	(1 325)
Total des produits et charges opérationnels	(75 498)	(34 637)
• dont total produits	20 943	3 373
• dont total charges	(96 441)	(38 010)

Sur l'exercice 2015

(1) Coûts de pré-démarrage d'usines :

Sur l'exercice 2015, le Groupe a ouvert, dans le monde, trois nouvelles usines, en Russie et en Amérique du Nord (voir les notes 2.3 « Investissements en capacité de production » et 5.1.3 « Immobilisations corporelles - hors immeubles et placement »). Les coûts de pré-démarrage concernent le secteur Automobile et se répartissent comme suit :

- 91 % pour le pôle « Auto Extérieur » ;
- et le reste pour le pôle « Systèmes à carburant ».

(2) Coûts d'adaptation des effectifs :

Ils portent principalement sur :

- la poursuite de la réorganisation du site de Compiègne-Laval du pôle Automobile en France ;
- la restructuration de l'activité « Composite » du pôle Automobile en Chine ;
- la restructuration du site de Neustadt en Allemagne, rattaché au pôle Environnement ;
- et les coûts de départs non remplacés sur une filiale française du pôle Environnement.

(3) Dépréciations d'actifs non courants :

Il s'agit essentiellement des dépréciations d'immobilisations corporelles de l'activité Composite du pôle Automobile en France et en Chine.

(4) Provisions pour charges :

Les provisions pour charges couvrent des risques de retours garantie clients sur le pôle Automobile en Europe et en Asie.

(5) Gains et pertes de change sur opérations d'exploitation :

Sur l'année 2015, les gains de change sur les transactions concernent :

- le pôle « Auto Extérieur » du secteur Automobile à hauteur de 34,5 % ;
- et le pôle « Systèmes à carburant » du secteur Automobile à 62,4 %.

Les fortes variations sont dues notamment à la dépréciation de certaines devises, principalement en Amérique du Sud.

(6) Impacts des croissances externes : honoraires et coûts annexes :

Le Groupe a lancé plusieurs opérations de croissances externes (voir les notes 2.1 « Projet d'acquisition de l'activité Systèmes Extérieurs » du groupe Faurecia et 7.6 « Événements postérieurs à la clôture », etc.). Les coûts enregistrés correspondent à des charges encourues.

(7) La rubrique « Autres » :

Elle comprend des montants divers non significatifs.

Sur l'exercice 2014

(2) Coûts d'adaptation des effectifs :

Ils concernaient principalement :

- le pôle Automobile pour le site de Compiègne-Laval en France dont la réorganisation démarrée l'année dernière se poursuit ;
- et le pôle Environnement pour le site de Neustadt en Allemagne.

(7) La rubrique « Autres » :

Elle comprenait des montants divers non significatifs.

(a) **Résultat sur cessions d'immobilisations :**

Le détail sur les cessions d'immobilisations donné ci-après permet d'expliquer l'impact sur le résultat non courant des opérations intervenues sur les immobilisations et de les réconcilier avec les mouvements dans le tableau de flux de trésorerie :

- le montant des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles dans le tableau de flux de trésorerie se compose du montant en produits sur cession d'immobilisations dans les « Autres produits et charges opérationnels » et du montant des produits de cessions des bacs en location simple (voir note 4.2) ;
- et le montant de la plus-ou moins-value sur cession d'actifs immobilisés dans le tableau de flux de trésorerie se compose du montant en résultats sur cessions d'immobilisations dans les « Autres produits et charges opérationnels » et du résultat de cessions des bacs en location simple (voir note 4.2). Le détail est ci-après :

En milliers d'euros	2015		2014	
	Produits de cessions	Résultat de cessions	Produits de cessions	Résultat de cessions
Cessions de parcs de bacs en résultat courant	2 095	509	998	266
Total sur cessions de parcs de bacs en courant (voir la note 4.2)	2 095	509	998	266
Cessions d'immobilisations incorporelles	7 973	(195)	3 559	(113)
Cessions d'immobilisations corporelles	2 530	(1 197)	7 521	(425)
Total sur cessions d'immobilisations en non courant hors immobilisations financières (voir tableau ci-dessus)	10 503	(1 392)	11 080	(538)
Cessions d'immobilisations financières ⁽¹⁾	4	(4)	16 610	(786)
Total sur cessions d'immobilisations financières (voir tableau ci-dessus)⁽¹⁾	4	(4)	16 610	(786)
Total	12 602	(887)	28 688	(1 058)

2014 :

- (1) L'intégralité du montant en produit de cession d'immobilisation financière correspondait au prix de cession de la participation de 50 % dans la société Signal AG.

4.7. Résultat financier

En milliers d'euros	2015	2014
Charges de financement	(43 037)	(39 252)
Charges financières sur les engagements de retraite ⁽¹⁾	(2 505)	(2 429)
Commissions de financement	(8 104)	(9 563)
Charges nettes de financement	(53 646)	(51 244)
Résultat de change sur opérations de financement	(1 150)	3 074
Résultat sur instruments de couverture de taux d'intérêt et de change ⁽²⁾	(2 502)	(15 062)
Autres	1 120	(1 062)
Autres produits et charges financiers	(2 532)	(13 050)
Total	(56 178)	(64 294)

- (1) Voir les notes 5.2.6.5 sur les « Variations des positions nettes des avantages au bilan ».

- (2) Voir la note 5.2.8.1.3 sur les « Impacts des couvertures de taux sur le compte de résultat » et 5.2.8.2.2 sur les « Impacts des couvertures de change non dénouées sur le résultat ».

4.8. Impôt sur le résultat

4.8.1. Charge d'impôt comptabilisée au compte de résultat

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	2015	2014
Impôt exigible	(78 683)	(80 390)
Charges (ou produits) d'impôt exigible	(83 682)	(74 802)
Charges (ou produits) relatifs aux éléments non courants	4 999	(5 588)
Impôt différé	3 483	16 222
Charges (ou produits) résultant de la naissance et du renversement des différences temporaires	5 965	15 950
Charges (ou produits) résultant d'une variation des taux d'impôts ou d'un assujettissement à des impôts nouveaux	(2 482)	272
Charge d'impôt comptabilisée au compte de résultat consolidé	(75 200)	(64 168)

4.8.2. Analyse de la charge d'impôt – Preuve d'impôt

L'analyse de la charge d'impôt fait ressortir les éléments suivants :

Analyse de l'impôt		2015	2014
Résultat du Groupe avant impôt et avant quote-part de résultat des entreprises associées et des coentreprises (A)	(en milliers d'euros)	303 292	254 328
Charge nette réelle d'impôt comptabilisée au compte de résultat (B)	(en milliers d'euros)	(75 200)	(64 168)
“Taux d'impôt” effectif (C) = (B) / (A)	(en %)	24,8 %	25,2 %
“Taux d'impôt” applicable en France (D)	(en %)	38 %	38 %
Charge théorique d'impôt (E) = (A) ⁽¹⁾ (D)	(en milliers d'euros)	(115 251)	(96 645)
Écart (F)	(en milliers d'euros)	40 051	32 477
Charge nette réelle d'impôt (B) – Charge théorique d'impôt (E)			

Décomposition de l'écart entre la charge nette réelle et la charge théorique d'impôt (F)	Montants	%	Montants	%
Crédits d'impôts et autres économies fiscales	28 435	9,4 %	22 636	8,9 %
Différences permanentes entre les résultats comptables et les résultats imposables	(4 653)	- 1,5 %	(4 651)	- 1,8 %
Reconnaissance et/ou utilisation de déficits reportables et autres impôts différés (Variation d'impôts différés non reconnus)	(230)	- 0,1 %	(6 046)	- 2,4 %
Effet sur les impôts différés à l'ouverture d'un changement de “taux d'impôt”	(2 482)	- 0,8 %	272	0,1 %
Incidence des “taux d'impôt”s plus ou moins élevés dans d'autres pays	22 481	7,4 %	18 407	7,2 %
Autres	(3 500)	- 1,2 %	1 859	0,7 %
Total (F)	40 051	13,2 %	32 477	12,8 %

Le “taux d'impôt” effectif du Groupe est de 24,8 % en 2015 (25,2 % pour l'exercice 2014). Les éléments qui permettent d'arriver à ce taux d'impôt restent relativement stables.

Au 31 décembre 2015, l'impôt comptabilisé est une charge de 75 millions d'euros (contre 64 millions d'euros en 2014) pour un impôt théorique de 115 millions d'euros (contre 97 millions d'euros en 2014), sur la base d'un taux d'impôt de 38 % en 2015 (taux identique en 2014).

L'écart entre l'impôt comptabilisé et l'impôt théorique s'explique :

- pour 22 millions d'euros (18 millions d'euros en 2014) par l'incidence de taux d'impôts plus favorables, notamment dans les pays d'Europe (Espagne, Grande-Bretagne, Slovaquie et Pologne) et d'Asie (Chine, Thaïlande) ;

- pour 28 millions d'euros (23 millions d'euros en 2014) par une utilisation de réductions spécifiques d'impôts ou de crédits d'impôts, principalement aux États-Unis, en Asie et en France ;
- et pour - 2 millions par l'impact du changement de “taux d'impôt” sur les impôts différés des sociétés (essentiellement les sociétés françaises pour le passage du taux d'impôt de 38 % à 34,4 %).

4.9. Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle

Le résultat net des participations ne donnant pas le contrôle correspond à la part des intérêts minoritaires dans le résultat des sociétés contrôlées par le Groupe et consolidées par intégration globale. Il se décompose comme suit :

En milliers d'euros	2015	2014
Inergy Automotive Systems Manufacturing (Beijing) Co. Ltd	3 987	4 175
Inergy Automotive Systems Manufacturing India Pvt Ltd	846	559
RMS Rotherm Maschinenbau GmbH	(10)	195
DSK Plastic Omnium Inergy	(215)	86
DSK Plastic Omnium BV	(141)	(86)
Total des participations ne donnant pas le contrôle	4 467	4 929

4.10. Résultat net par action et résultat net dilué par action

Résultat net – Part revenant au Groupe	2015	2014
Résultat net par action de base (en euros)	1,75	1,52
Résultat net par action dilué (en euros)	1,72	1,49
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en fin de période	153 576 720	154 731 489
Actions propres	(5 592 866)	(7 158 328)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires avant dilution	147 983 854	147 573 161
Effet des instruments dilutifs (options d'achat d'actions)	2 534 828	3 092 705
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires après dilution	150 518 682	150 665 866
Cours moyen pondéré de l'action Plastic Omnium sur la période		
Cours moyen pondéré de l'action	25,06	21,52

5. Notes relatives au bilan

5.1. Bilan actif

5.1.1. Goodwill

Pour l'exercice 2015, les hypothèses pour les tests de perte de valeur (voir la note 1.1.13) réalisés au niveau des unités génératrices de trésorerie (U.G.T.) ou des groupes d'unités génératrices de trésorerie (secteurs d'activités) sont les suivantes :

- Automobile : un taux de croissance de 1,5 % à l'infini et un taux d'actualisation de 9,0 % après impôt sur les sociétés ;
- Environnement : un taux de croissance de 1,5 % à l'infini et un taux d'actualisation de 7,5 % après impôt sur les sociétés.

Ces hypothèses sont identiques à celles retenues pour l'exercice 2014.

Les tests effectués ne conduisent pas à comptabiliser de dépréciations des goodwill du Groupe au 31 décembre 2015. Une hausse du taux d'actualisation de 0,5 % ou une baisse de 0,5 % du taux de croissance à long terme ou une baisse de 0,5 % du taux de marge opérationnelle n'aurait pas d'impact sur les résultats des tests.

Sur les U.G.T. Automobile et Environnement, seules des hypothèses non raisonnables pourraient remettre en cause les résultats des tests. Par hypothèses non raisonnables, il faut comprendre un taux de croissance à long terme négatif conjugué à un taux d'actualisation majoré de plus de deux points. Pour l'U.G.T. Signature, une augmentation du taux d'actualisation de 1 point associée à une baisse du taux de croissance à long terme de 0,5 point conduirait à une dépréciation d'environ 1 million d'euros.

Goodwill En milliers d'euros	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Valeur au 1^{er} janvier 2014	301 521	(20 000)	281 521
Imputation des pertes de valeurs antérieures	(20 000)	20 000	-
Écarts de conversion	3 049	-	3 049
Valeur au 31 décembre 2014	284 570	-	284 570
Écarts de conversion	2 926	-	2 926
Valeur au 31 décembre 2015	287 496	-	287 496

Ci-après, la ventilation des goodwill par secteur à présenter :

Goodwill par secteur à présenter En milliers d'euros	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Automobile	168 225	-	168 225
Environnement	119 271	-	119 271
Valeur au 31 décembre 2015	287 496	-	287 496
Automobile	165 377	-	165 377
Environnement	119 193	-	119 193
Valeur au 31 décembre 2014	284 570	-	284 570

5.1.2. Goodwill et immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Goodwill	Brevets et marques	Logiciels	Actifs de développement	Contrats clients	Autres	Total
Valeur nette au 1^{er} janvier 2015	284 570	26 154	16 989	251 210	56 063	1 302	636 288
Augmentations	-	518	6 925	101 354	-	94	108 891
Cessions nettes	-	(19)	(172)	(7 976)	-	-	(8 167)
Reclassements	-	929	3 956	(7 506)	-	2 054	(567)
Dotations aux amortissements de l'exercice	-	(1 845)	(9 281)	(50 586)	(18 451)	(569)	(80 732)
Dépréciations et reprises	-	(120)	-	-	-	-	(120)
Écarts de conversion	2 926	(19)	53	8 193	1 660	254	13 067
Valeur nette au 31 décembre 2015	287 496	25 598	18 470	294 689	39 272	3 135	668 660

En milliers d'euros	Goodwill	Brevets et marques	Logiciels	Actifs de développement	Contrats clients	Autres	Total
Valeur nette au 1^{er} janvier 2014	281 521	26 774	17 623	212 625	72 132	1 117	611 792
Augmentations	-	71	5 353	86 639	-	634	92 697
Cessions nettes	-	-	487	(4 250)	-	-	(3 763)
Reclassements	-	1 203	1 679	(4 184)	-	119	(1 183)
Dotations aux amortissements de l'exercice	-	(1 767)	(8 252)	(49 269)	(17 947)	(783)	(78 018)
Dépréciations et reprises	-	(120)	-	-	-	-	(120)
Écarts de conversion	3 049	(7)	99	9 649	1 878	215	14 883
Valeur nette au 31 décembre 2014	284 570	26 154	16 989	251 210	56 063	1 302	636 288

Les variations significatives sur la rubrique « Goodwill et immobilisations incorporelles » sur les deux périodes 2015 et 2014 correspondent essentiellement à l'augmentation des actifs de développement de l'activité Automobile.

En milliers d'euros	Goodwill	Brevets et marques	Logiciels	Actifs de développement	Contrats clients	Autres	Total
Détail de la valeur nette au 1^{er} janvier 2015							
Coût	284 570	39 677	100 409	519 839	132 799	6 772	1 084 066
Amortissements cumulés	-	(13 158)	(83 420)	(268 629)	(76 736)	(5 470)	(447 413)
Pertes de valeur	-	(365)	-	-	-	-	(365)
Valeur nette au 1^{er} janvier 2015	284 570	26 154	16 989	251 210	56 063	1 302	636 288
Détail de la valeur nette au 31 décembre 2015							
Coût	287 496	41 081	113 972	613 288	135 655	6 794	1 198 286
Amortissements cumulés	-	(14 998)	(95 502)	(318 287)	(96 383)	(3 659)	(528 829)
Pertes de valeur	-	(485)	-	(312)	-	-	(797)
Valeur nette au 31 décembre 2015	287 496	25 598	18 470	294 689	39 272	3 135	668 660

En milliers d'euros	Goodwill	Brevets et marques	Logiciels	Actifs de développement	Contrats clients	Autres	Total
Détail de la valeur nette au 1^{er} janvier 2014							
Coût	301 521	38 410	93 935	444 419	129 832	6 837	1 014 954
Amortissements cumulés	-	(11 391)	(76 312)	(231 794)	(57 700)	(5 720)	(382 917)
Pertes de valeur	(20 000)	(245)	-	-	-	-	(20 245)
Valeur nette au 1^{er} janvier 2014	281 521	26 774	17 623	212 625	72 132	1 117	611 792
Détail de la valeur nette au 31 décembre 2014							
Coût	284 570	39 677	100 409	519 839	132 799	6 772	1 084 066
Amortissements cumulés	-	(13 158)	(83 420)	(268 629)	(76 736)	(5 470)	(447 413)
Pertes de valeur	-	(365)	-	-	-	-	(365)
Valeur nette au 31 décembre 2014	284 570	26 154	16 989	251 210	56 063	1 302	636 288

5.1.3. Immobilisations corporelles hors immeubles de placement

Les immobilisations corporelles détenues en propre ou louées concernent essentiellement les usines et les centres dédiés à la Recherche et au Développement.

Ces usines et centres de Recherche & Développement en nombre, par zone géographique se répartissent comme suit :

Nombre d'usines et centres de Recherche & Développement En unité	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Europe de l'Ouest	53	52
Europe de l'Est	16	15
Amérique du Nord	19	17
Asie	44	39
Amérique du Sud	7	7
Afrique	2	2
Total	141	132
<i>dont total des usines en coentreprises</i>	39	33

Les répartitions des actifs sur les deux périodes sont telles qu'aucun site usine ne représente une part significative du total des actifs corporels sur chaque période.

En milliers d'euros	Terrains	Constructions	Constructions réévaluées	Inst. tech. mat. & out.	Immob. corporelles en cours		Autres immob. corporelles	Total
					Transférées en « Immeuble de placement »	Transférées en « Immobilisations d'exploitation »		
Valeur nette au 1^{er} janvier 2015	77 117	330 476	14 736	324 383	-	154 178	107 580	1 008 470
Augmentations ⁽¹⁾	1 079	40 056	-	45 275	-	145 051	30 912	262 373
Cessions	(13)	(14)	-	(1 891)	-	(1)	(3 396)	(5 315)
Reclassements	3 303 ⁽³⁾	43 857	(14 736) ⁽⁴⁾	58 660	-	(121 125)	27 328	(2 713) ⁽⁵⁾
Dépréciations et reprises ⁽²⁾	-	(2 874)	-	(7 064)	-	-	(2 099)	(12 037)
Dotations aux amortissements de l'exercice	(1 061)	(21 380)	-	(72 211)	-	-	(38 120)	(132 772)
Écarts de conversion	1 866	8 569	-	10 901	-	7 926	1 947	31 209
Valeur nette au 31 décembre 2015	82 291	398 690	-	358 053	-	186 029	124 152	1 149 215

En milliers d'euros	Terrains	Constructions	Constructions réévaluées	Inst. tech. mat. & out.	Immob. corporelles en cours		Autres immob. corporelles	Total
					Transférées en « Immeuble de placement »	Transférées en « Immobilisations d'exploitation »		
Valeur nette au 1^{er} janvier 2014	68 068	245 908	13 745	304 879	(996)	149 692	109 846	891 142
Augmentations ⁽¹⁾	697	50 722	-	26 456	-	110 133	18 956	206 964
Cessions	-	(167)	-	(3 700)	-	-	(4 720)	(8 587)
Reclassements	8 195	38 247	2 496	48 796	996	(113 199)	15 652	1 183 ⁽⁵⁾
Augmentations et diminutions résultant des réévaluations	-	2 306	-	-	-	-	-	2 306
Dépréciations et reprises	-	-	-	34	-	-	18	52
Dotations aux amortissements de l'exercice	(820)	(17 876)	(1 505)	(67 062)	-	-	(35 132)	(122 395)
Écarts de conversion	977	11 336	-	14 980	-	7 552	2 960	37 805
Valeur nette au 31 décembre 2014	77 117	330 476	14 736	324 383	-	154 178	107 580	1 008 470

* Inst. tech. mat. & out. * : Installations techniques, matériels et outillages.

* Immob. * : Immobilisations.

- Au 31 décembre 2015, les investissements corporels qui figurent dans le tableau de flux de trésorerie correspondent au montant des augmentations des immobilisations corporelles hors immeubles de placement pour 262 373 milliers d'euros, contre 206 964 milliers d'euros au 31 décembre 2014.
- Au 31 décembre 2015, la quasi-totalité des dépréciations sur les constructions, installations techniques, outillages et autres immobilisations corporelles concerne les actifs de l'activité Composite du pôle Automobile en France et en Chine.
- Le Groupe utilise désormais, à des fins de parc d'exposition pour le pôle Environnement, le terrain du site de Nanterre précédemment classé en « Immeuble de placement » d'une valeur de 2 500 milliers d'euros (voir la note 5.1.5). Au 31 décembre 2015, ce terrain a été reclassé en « Immeuble d'exploitation ».
- Suite au reclassement du terrain de Nanterre en « Immeuble d'exploitation », tout le site de Nanterre requalifié en exploitation passe en « Terrains » et « Constructions » au 31 décembre 2015.
- Au 31 décembre 2015, le solde net d'un montant de - 2 713 milliers d'euros s'explique par les reclassements suivants :
 - 5 780 milliers d'euros en « Actifs destinés à être cédés » (voir la note 5.1.16) ;
 - + 2 500 milliers d'euros en « Immeuble de placement » (voir la note 5.1.5) ;
 - et + 567 milliers d'euros en « Immobilisations incorporelles ».

Au 31 décembre 2014, le solde net d'un montant de 1 183 milliers d'euros était expliqué par des reclassements en « Immobilisations incorporelles ».

En milliers d'euros	Terrains	Constructions	Inst. tech. mat. & out.	Immob. corporelles en cours	Autres immob. corporelles	Total
Détail de la valeur nette au 1^{er} janvier 2015						
Valeur brute	84 369	557 961	1 223 536	154 178	411 705	2 431 749
Amortissements	(7 245)	(212 749)	(899 065)	–	(304 102)	(1 423 161)
Pertes de valeur	(7)	–	(88)	–	(23)	(118)
Valeur nette au 1^{er} janvier 2015	77 117	345 212	324 383	154 178	107 580	1 008 470
Détail de la valeur nette au 31 décembre 2015						
Valeur brute	90 727	635 223	1 331 283	186 029	436 425	2 679 687
Amortissements	(8 428)	(233 659)	(966 082)	–	(310 489)	(1 518 658)
Pertes de valeur	(8)	(2 874)	(7 148)	–	(1 784)	(11 814)
Valeur nette au 31 décembre 2015	82 291	398 690	358 053	186 029	124 152	1 149 215

En milliers d'euros	Terrains	Constructions	Inst. tech. mat. & out.	Immob. corporelles en cours	Autres immob. corporelles	Total
Détail de la valeur nette au 1^{er} janvier 2014						
Valeur brute	74 445	438 312	1 128 789	148 696	396 135	2 186 377
Amortissements	(6 371)	(178 659)	(823 788)	–	(286 249)	(1 295 067)
Pertes de valeur	(6)	–	(122)	–	(40)	(168)
Valeur nette au 1^{er} janvier 2014	68 068	259 653	304 879	148 696	109 846	891 142
Détail de la valeur nette au 31 décembre 2014						
Valeur brute	84 369	557 961	1 223 536	154 178	411 705	2 431 749
Amortissements	(7 245)	(212 749)	(899 065)	–	(304 102)	(1 423 161)
Pertes de valeur	(7)	–	(88)	–	(23)	(118)
Valeur nette au 31 décembre 2014	77 117	345 212	324 383	154 178	107 580	1 008 470

« Inst. tech. mat. & out. » : Installations techniques, matériels et outillages.

« Immob. » : Immobilisations.

Immobilisations corporelles faisant l'objet de contrats de location simple « bailleur »

En milliers d'euros	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Valeur brute	60 742	64 205
Amortissements nets cumulés	(43 565)	(45 312)
Provisions nettes cumulées	(5)	(20)
<i>dont amortissements au titre de l'exercice</i>	(4 844)	(4 666)
<i>dont provisions au titre de l'exercice</i>	15	20
Valeur nette des amortissements et provisions	17 173	18 873

Ces immobilisations correspondent aux parcs de conteneurs loués par le pôle Environnement à ses clients pour les contrats non qualifiés de location-financement.

Paiements minimaux à recevoir au titre des contrats de location simples et/ou de maintenance non résiliables

En milliers d'euros	31 décembre 2015	31 décembre 2014
À moins d'un an	44 847	56 772
À plus d'un an et à moins de cinq ans	93 674	115 722
À plus de cinq ans	42 895	69 290
Total	181 416	241 784

Immobilisations corporelles faisant l'objet de contrats de location-financement « preneur »

Ces immobilisations, incluses dans les précédents tableaux (de cette même note) sur les immobilisations corporelles, correspondent à des usines, des centres de recherche et de développement et des matériels de production industriels.

Évolution des valeurs immobilisées des actifs faisant l'objet de contrats de location-financement « preneur »

En milliers d'euros	Terrains et constructions	Installations techniques matériels et outillages	Total
Valeur brute au 31 décembre 2015	27 059	12 280	39 339
Amortissements et provisions cumulés au 31 décembre 2015	(20 302)	(4 799)	(25 101)
Valeurs nettes comptables au 31 décembre 2015⁽¹⁾	6 757	7 481	14 238
Valeur brute au 31 décembre 2014	36 412	14 880	51 292
Amortissements et provisions cumulés au 31 décembre 2014	(24 513)	(6 379)	(30 892)
Valeurs nettes comptables au 31 décembre 2014⁽¹⁾	11 899	8 501	20 400

(1) Voir la note 3.3 « Immobilisations corporelles (hors immeubles de placement) par secteurs opérationnels ».

Évolution des paiements et des valeurs actualisées relatifs aux actifs faisant l'objet des contrats de location-financement « preneur »

En milliers d'euros	Paiements minimaux au 31 décembre 2015	Valeurs actualisées au 31 décembre 2015
À moins d'un an	2 463	2 503
À plus d'un an et à moins de cinq ans	4 718	4 137
Valeurs nettes comptables au 31 décembre 2015⁽¹⁾	7 181	6 640

En milliers d'euros	Paiements minimaux au 31 décembre 2014	Valeurs actualisées au 31 décembre 2014
À moins d'un an	3 039	3 191
À plus d'un an et à moins de cinq ans	5 333	5 490
Valeurs nettes comptables au 31 décembre 2014⁽¹⁾	8 372	8 681

(1) Voir la note 5.2.7.5 « De l'endettement financier brut à l'endettement financier net ».

5.1.4. Immobilisations corporelles (hors immeubles de placement) par catégories

Immobilisations corporelles par catégories En milliers d'euros	Valeur brute	Amortissements	Provisions pour dépréciations	Total
31 décembre 2015				
Immobilisations corporelles en pleine propriété	2 587 051	(1 454 270)	(11 808)	1 120 972
Immobilisations corporelles en pleine propriété et faisant l'objet d'une location simple bailleur ⁽¹⁾	53 298	(39 289)	(5)	14 005
Immobilisations corporelles en location-financement preneur ⁽²⁾	31 895	(20 825)	-	11 070
Immobilisations corporelles en location-financement preneur faisant l'objet d'une location simple bailleur ⁽¹⁾⁽²⁾	7 444	(4 276)	-	3 168
Total Immobilisations corporelles (hors Immeubles de placement)	2 679 688	(1 518 660)	(11 813)	1 149 215

Immobilisations corporelles par catégories En milliers d'euros	Valeur brute	Amortissements	Provisions pour dépréciations	Total
31 décembre 2014				
Immobilisations corporelles en pleine propriété	2 327 212	(1 352 285)	(101)	974 830
Immobilisations corporelles en pleine propriété et faisant l'objet d'une location simple bailleur ⁽¹⁾	53 248	(39 987)	(20)	13 241
Immobilisations corporelles en location-financement preneur ⁽²⁾	40 335	(25 566)	-	14 768
Immobilisations corporelles en location-financement preneur faisant l'objet d'une location simple bailleur ⁽¹⁾⁽²⁾	10 957	(5 325)	-	5 632
Total Immobilisations corporelles (hors Immeubles de placement)	2 431 749	(1 423 160)	(118)	1 008 470

(1) La somme des « Immobilisations corporelles en pleine propriété et faisant l'objet d'une location simple bailleur » et des « Immobilisations corporelles en location-financement preneur faisant l'objet d'une location simple bailleur » donne la valeur des « Immobilisations corporelles faisant l'objet d'une location simple bailleur ».

(2) Voir la sous-rubrique « Immobilisations corporelles en location-financement preneur ».

5.1.5. Immeubles de placement

Le poste « Immeubles de placement » a évolué sur les deux périodes comme suit :

En milliers d'euros	Terrain	Immeuble	Total
Juste valeur au 31 décembre 2014	15 200	73 625	88 825
Immeuble Lyon Gerland	–	6 938	6 938
Immeuble de Nanterre – reclassement en exploitation ⁽¹⁾	(2 500)	–	(2 500)
Juste valeur au 31 décembre 2015	12 700	80 563	93 263

En milliers d'euros	Terrain	Immeuble	Total
Juste valeur au 31 décembre 2013	15 200	26 853	42 053
Immeuble en cours de construction sur Terrain Lyon Gerland	–	46 772	46 772
Juste valeur au 31 décembre 2014	15 200	73 625	88 825

(1) Voir le reclassement des immobilisations dans la note 5.1.3 « Immobilisations corporelles hors immeubles de placement ».

Cette évolution en positions cumulées par site s'analyse comme ci-après :

Sur les exercices 2014 et 2015

En milliers d'euros	Terrain	Immeuble	Total
Ensemble immobilier de Lyon Gerland	12 700	80 563	93 263
Juste valeur au 31 décembre 2015⁽¹⁾	12 700	80 563	93 263

En milliers d'euros	Terrain	Immeuble	Total
Site de Nanterre en Île-de-France dans les Hauts-de-Seine	2 500	–	2 500
Ensemble immobilier de Lyon Gerland	12 700	73 625	86 325
Juste valeur au 31 décembre 2014⁽¹⁾	15 200	73 625	88 825

(1) Voir la note 2.2 « Livraison et inauguration du projet immobilier de Lyon Gerland ».

Au 31 décembre 2015, le solde en immeuble de placement couvre les éléments suivants :

- **Projet immobilier de Lyon Gerland** : le projet immobilier de Lyon Gerland de construction d'un immeuble de bureaux de 33 000 m² (dont 3 000 m² de bâtiments de service) destinés à la location a été livré et inauguré le 30 mars 2015. L'investissement total (y compris la valeur du terrain) s'élève à 93,3 millions d'euros, dont 7,0 millions d'euros sur 2015.

Le principal locataire a pris possession des deux tiers des bureaux (18 977 m²) le 1^{er} avril 2015, comme prévu initialement au contrat pour un bail de douze ans. Au 1^{er} octobre 2015, ce même locataire a signé un bail complémentaire d'une durée ferme de six ans (5 684 m²) faisant passer son taux d'occupation à 82 %. Environ 900 m² sont utilisés par le groupe Plastic Omnium.

L'intégralité de l'ensemble immobilier est classée en immeuble de placement. La partie au propre usage du Groupe, soit 3 %, étant jugée immatérielle.

- **Terrain rattaché au site de Nanterre en région Île-de-France dans les Hauts-de-Seine** : le terrain de Nanterre, qui était en immeuble de placement au 31 décembre 2014, a été reclassé en immeuble d'exploitation au 31 décembre 2015. Il est désormais utilisé par le Groupe comme parc d'exposition des produits d'aménagements extérieurs du pôle Environnement.

5.1.6. Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Les participations dans les entreprises associées et coentreprises correspondent respectivement aux participations du Groupe dans les sociétés suivantes :

En milliers d'euros	% d'intérêt	31 décembre 2015	31 décembre 2014
JV HBPO GmbH et ses filiales et sous-filiales	33,33 %	33 100	30 446
JV Yanfeng Plastic Omnium et ses filiales	49,95 %	105 121	93 995
B.P.O. AS	49,98 %	20 983	20 292
JV Valeo Plastic Omnium (SNC et SL)	50,00 %	(34)	(30)
Plastic Recycling SAS	50,00 %	(97)	90
Total des participations dans les entreprises associées et coentreprises		159 073	144 793

Les participations dans ces entités intègrent des écarts d'acquisition par secteur et pour les montants suivants :

En milliers d'euros	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Goodwill des entreprises associées et coentreprises – secteur Automobile	21 333	21 044
Total des goodwill dans les entreprises associées et coentreprises	21 333	21 044

Le bilan synthétique et les agrégats du compte de résultat ci-après sont ceux de l'ensemble des entreprises associées et coentreprises.

Les entreprises associées Chengdu Faway YFPO, Dongfeng Plastic Omnium AE et Hicom HBPO sont respectivement incluses dans les ensembles de coentreprises YFPO et HBPO.

La présentation suivante porte sur des agrégats du bilan et du compte de résultat à 100 %, avant élimination des opérations internes :

En milliers d'euros	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Actifs non courants	478 157	406 940
Actifs courants	1 200 402	999 619
Total actifs	1 678 559	1 406 559
Capitaux propres	515 202	464 981
Passifs non courants	6 472	6 300
Passifs courants	1 156 885	935 278
Total passifs	1 678 559	1 406 559
Chiffre d'affaires	3 195 096	2 631 984
Résultat net	210 106	162 242

5.1.7. Actifs financiers disponibles à la vente

En milliers d'euros	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Coquilles vides et sociétés dormantes	356	469
Investissements financiers dans les « FMEA 2 » ⁽¹⁾	1 172	1 372
Actifs financiers disponibles à la vente	1 528	1 841

(1) Les investissements financiers dans les « FMEA 2 » sont inclus dans les créances financières classées en non-courant de la note 5.2.7.5 « De l'endettement financier brut à l'endettement financier net ».

5.1.8. Autres actifs financiers non courants

En milliers d'euros	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Prêts	220	228
Titres de créances négociables ⁽¹⁾	5 000	–
Dépôts et cautionnements	22 775	14 436
Autres créances	48	43
Autres actifs et créances financières en non-courant (voir la note 5.2.7.5)	28 043	14 707
Créances de financement sur contrats de location-financement Environnement (voir la note 6.4.1)	2 620	4 064
Créances de financement sur contrats Automobile (voir la note 6.4.1)	34 077	26 376
Créances de financement en non-courant (voir la note 5.2.7.5)	36 697	30 440
Total	64 740	45 147

(1) Voir la note 5.2.7.3 sur les « Prêts, titres de créances négociables et autres actifs financiers ».

Les « Dépôts et cautionnements » concernent essentiellement des dépôts liés aux locations de bureaux et aux programmes de cessions de créances.

Les « Créances de financement » correspondent pour l'essentiel aux créances reconnues au rythme de l'avancement de projets automobiles pour lesquels le Groupe a obtenu de ses clients un engagement ferme sur le prix de vente des développements et/ou outillages. Il s'agit de valeurs actualisées.

5.1.9. Stocks et en-cours

En milliers d'euros	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
Matières premières et approvisionnements				
	<i>Au coût (brut)</i>	115 743		103 953
	À la valeur nette de réalisation		107 481	96 788
Moules, outillages et études				
	<i>Au coût (brut)</i>	128 648		102 933
	À la valeur nette de réalisation		128 583	102 844
Autres en-cours de production				
	<i>Au coût (brut)</i>	63		13 940
	À la valeur nette de réalisation		63	13 847
Stocks de maintenance				
	<i>Au coût (brut)</i>	41 381		36 144
	À la valeur nette de réalisation		33 617	29 168
Marchandises				
	<i>Au coût (brut)</i>	8 010		9 104
	À la valeur nette de réalisation		7 072	8 335
Produits semi-finis				
	<i>Au coût (brut)</i>	33 019		30 468
	À la valeur nette de réalisation		31 008	28 910
Produits finis				
	<i>Au coût (brut)</i>	42 758		36 286
	À la valeur nette de réalisation		39 589	33 584
Total en valeur nette		347 413		313 476

5.1.10. Créances financières classées en courant

En milliers d'euros	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	Valeurs non actualisées	Valeurs au bilan	Valeurs non actualisées	Valeurs au bilan
Créances de financement en courant (voir note 5.2.7.5)	19 205	18 833	31 456	31 213
<i>Dont créances de financement sur contrats de location-financement Environnement</i>	1 653	1 471	1 791	1 555
<i>Dont créances de financement sur contrats Automobile</i>	17 552	17 362	29 665	29 658
Autres actifs financiers et créances financières en courant (voir note 5.2.7.5)	27 010	27 010	8 194	8 104
<i>dont « comptes courants »</i>	1 852	1 852	1 934	1 934
<i>dont « titres de créances négociables »⁽¹⁾</i>	19 030	19 030	-	-
<i>dont « autres »</i>	6 128	6 128	6 260	6 170
Créances financières en courant	46 215	45 843	39 650	39 317

(1) Voir la note 5.2.7.3 sur les « Prêts, titres de créances négociables et autres actifs financiers ».

5.1.11. Créances clients et comptes rattachés – Autres créances

5.1.11.1. Cessions de créances

La Compagnie Plastic Omnium et certaines de ses filiales en Europe et aux États-Unis ont souscrit auprès d'établissements français plusieurs programmes de cessions de créances commerciales. Ces programmes ont une maturité moyenne supérieure à deux ans.

Ces programmes prévoient une cession sans recours et avec transfert de la quasi-totalité des risques et avantages liés à l'encours cédé ; en effet, pour ces programmes, seul le risque non significatif de dilution n'est pas transféré à l'acheteur.

Les créances cédées dans le cadre de ces programmes, qui ne figurent donc plus à l'actif du bilan, s'élèvent à 260 millions d'euros au 31 décembre 2015, contre 235 millions d'euros au 31 décembre 2014.

5.1.11.2. Créances clients – Valeurs brutes, dépréciations et valeurs nettes

En milliers d'euros	31 décembre 2015			31 décembre 2014		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Créances clients et comptes rattachés	582 264	(4 409)	577 855	506 713	(5 111)	501 602

Le Groupe n'a pas identifié de risque client significatif non provisionné sur les deux périodes.

5.1.11.3. Autres créances

En milliers d'euros	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Autres débiteurs	54 293	53 656
Avances fournisseurs outillages et développements	36 536	12 890
Créances fiscales impôt sur les sociétés	61 591	60 656
Créances fiscales hors impôt sur les sociétés	68 046	60 470
Créances sociales	951	3 369
Avances fournisseurs d'immobilisations	4 272	3 240
Autres créances	225 689	194 281

5.1.11.4. Créances clients, comptes rattachés et autres créances par devises

En milliers de devises		Créances au 31 décembre 2015			Créances au 31 décembre 2014		
		Devise locale	Euro	%	Devise locale	Euro	%
EUR	Euro	395 988	395 988	49 %	373 648	373 648	54 %
USD	Dollar américain	200 324	184 003	23 %	187 162	154 157	22 %
CNY	Yuan chinois	568 412	80 502	10 %	441 297	58 560	8 %
GBP	Livre sterling	41 282	56 246	7 %	24 145	30 999	4 %
Autres	Autres devises		86 805	11 %		78 519	11 %
Total			803 544	100 %		695 883	100 %
Dont :							
• Créances clients et comptes rattachés			577 855	72 %		501 602	72 %
• Autres créances			225 689	28 %		194 281	28 %

Les tests de sensibilité sur les variations de devises des « Créances clients, comptes rattachés et autres créances » donnent les résultats suivants :

En milliers de devises		Test de sensibilité des créances au 31 décembre 2015						Test de sensibilité des créances au 31 décembre 2014						
		Base		Augmentation toutes devises		Diminution toutes devises		Base		Augmentation toutes devises		Diminution toutes devises		
				+10 %	+20 %	-10 %	-20 %			+10 %	+20 %	-10 %	-20 %	
		Devise locale	Taux de conversion	%	%	%	%	Devise locale	Taux de conversion	%	%	%	%	
EUR	Euro	395 988	1,00000	47 %	45 %	52 %	55 %	373 648	1,00000	51 %	49 %	56 %	59 %	
USD	Dollar américain	200 324	0,91853	24 %	25 %	22 %	20 %	187 162	0,82366	23 %	24 %	21 %	20 %	
CNY	Yuan chinois	568 412	0,14163	10 %	11 %	9 %	9 %	441 297	1,28386	9 %	9 %	8 %	7 %	
GBP	Livre sterling	41 282	1,36249	7 %	8 %	7 %	6 %	24 145	0,13270	5 %	5 %	4 %	4 %	
Autres	Autres devises			12 %	11 %	10 %	10 %			12 %	13 %	11 %	10 %	
Total (en euros)		803 544		844 300	885 056	762 788	722 033	695 883		728 107	760 330	663 660	631 436	
Dont :														
Créances clients et comptes rattachés				577 855	607 164	636 473	548 547	519 238		501 602	524 830	548 057	478 375	455 148
Autres créances				225 689	237 136	248 583	214 241	202 795		194 281	203 277	212 273	185 285	176 288

Les tests de sensibilité de devises sur les « Créances clients, comptes rattachés et autres créances » et « Fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes » (voir la note 5.2.9.3) donnent quasiment la même exposition nette du Groupe par devises que celle calculée sur les données réelles de 2015.

5.1.12. Impôts différés

Comme mentionné en note 1.1.27 des règles et principes comptables, les actifs d'impôts différés sur les déficits reportables, les différences temporaires et crédits d'impôt sont évalués en fonction de leur probabilité d'utilisation future. À cet effet, de nouvelles estimations ont été établies dans le cadre de l'arrêté des comptes et ont conduit à comptabiliser des actifs basés sur une utilisation probable sous un délai relativement court traduisant un souci de prudence eu égard au contexte économique actuel.

Les impôts différés au bilan se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Immobilisations corporelles	(46 150)	(42 697)
Avantages du personnel	33 704	31 435
Provisions	42 916	31 192
Instruments financiers	4 790	7 311
Déficits fiscaux et crédits d'impôt	91 639	91 199
Autres	(18 164)	(11 843)
Dépréciation des impôts différés actifs	(81 129)	(76 308)
Total	27 606	30 289
Dont :		
<i>Impôts différés actifs</i>	87 310	78 067
<i>Impôts différés passifs</i>	59 704	47 778

Les actifs d'impôt non reconnus au titre des déficits fiscaux au 31 décembre 2015 s'élèvent à 55 millions d'euros, contre 58 millions d'euros au 31 décembre 2014 et présentent les caractéristiques suivantes :

En milliers d'euros	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Déficits reportables sur une durée illimitée	45 743	50 115
Déficits reportables sur une durée maximale de plus de 5 ans	2 281	3 290
Déficits reportables sur une durée maximale de 5 ans	3 165	2 613
Déficits reportables sur une durée maximale de 4 ans	1 865	1 240
Déficits reportables sur une durée maximale de 3 ans	1 115	605
Déficits reportables sur une durée maximale inférieure à 3 ans	1 156	-
Total	55 325	57 863

L'évolution sur l'exercice s'explique essentiellement par des variations en France et en Allemagne.

5.1.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

5.1.13.1 Trésorerie brute

En milliers d'euros	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Fonds bancaires et caisses	212 968	182 972
Dépôts à court terme	450 188	352 440
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'actif du bilan	663 156	535 412

La trésorerie du Groupe se répartit comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Trésorerie dans la captive de réassurance du Groupe	51 189	45 613
Trésorerie dans les zones soumises au contrôle de change ⁽¹⁾	70 100	85 225
Trésorerie disponible	541 867	404 574
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'actif du bilan	663 156	535 412

(1) Les pays retenus dans la catégorie « zones soumises au contrôle de change » couvrent le Brésil, la Chine, l'Inde, le Chili et l'Argentine.

Les différentes catégories du tableau ci-dessus sont présentées au bilan en actif courant en l'absence de restriction d'ordre général sur ces montants.

5.1.13.2 Trésorerie nette de fin de période

En milliers d'euros	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Trésorerie et équivalents de trésorerie	663 156	535 412
Banques créditrices ou concours bancaires courants (découverts bancaires)	(15 891)	(4 148)
Trésorerie nette – Tableau de flux de trésorerie	647 265	531 264

5.1.14. Tableau de flux de trésorerie – Acquisitions et cessions d'immobilisations financières, d'intérêts minoritaires et d'investissements liés

5.1.14.1 Acquisitions des titres de participations, d'intérêts minoritaires et d'investissements liés

Les acquisitions financières du Groupe sont répertoriées en deux catégories qui s'analysent comme suit :

Les acquisitions de titres de participations de sociétés intégrées, les prises de contrôle, les prises de participations dans les entreprises associées, les coentreprises et les investissements liés

Elles sont comptabilisées dans la rubrique « Opérations financières » dans le tableau de flux de trésorerie.

Au 31 décembre 2015, le montant de – 101 milliers d'euros dans la rubrique « Acquisitions de titres de participations de sociétés non consolidées » correspond au rapatriement de sommes bloquées les années précédentes pour la création de coquilles vides non consolidées.

Au 31 décembre 2014, le montant s'élevait à 208 milliers d'euros pour des opérations individuellement non significatives.

5.1.14.2 Cessions des titres de participations et d'intérêts à des minoritaires

Les cessions de titres de participations de sociétés intégrées

Les cessions de titres de participations de sociétés intégrées sont comptabilisées dans la rubrique « Opérations financières » dans le tableau de flux de trésorerie.

2015

Le Groupe a cédé pour 4 milliers d'euros de titres hors Groupe appartenant à la société Compania Plastic Omnium SA au cours de l'exercice 2015.

2014

Le Groupe avait cédé sur l'exercice 2014 pour 16 610 milliers d'euros sa participation de 50 % dans la société Signal AG. Voir la note 2.4 des comptes consolidés 2014 sur la « Cession de la participation du Groupe dans la société Signal AG ».

5.1.15. Capacité d'autofinancement consolidée et quote-part de capacité d'autofinancement des entreprises associées et coentreprises après impôts et intérêts versés, nette des dividendes versés

La capacité d'autofinancement consolidée et la quote-part de capacité d'autofinancement des entreprises associées et coentreprises après impôts et intérêts versés, nette des dividendes versés se présentent comme suit :

En milliers d'euros	2015	2014
Comptes consolidés		
Capacité d'autofinancement	606 117	554 756
Impôts décaissés	(65 262)	(80 990)
Intérêts décaissés	(49 840)	(47 540)
Capacité d'autofinancement après impôts décaissés et intérêts versés	491 015	426 226
Entreprises associées et coentreprises		
Quote-part de la capacité d'autofinancement	58 408	75 253
Quote-part d'impôts décaissés	(7 958)	(13 302)
Quote-part d'intérêts encaissés/décaissés	1 255	1 927
Élimination des dividendes versés	(24 887)	(22 685)
Quote-part de la capacité d'autofinancement après impôts versés et intérêts reçus, nette des dividendes versés	26 818	41 193
Total	517 833	467 419

5.1.16. Actifs et passifs destinés à être cédés

Suite à l'ouverture, le 1^{er} septembre 2014, de son nouveau centre de Recherche & Développement α-Alphatech pour les systèmes à carburant, le Groupe a mis en vente son ancien centre technique dans l'Oise, ainsi que celui de Laval dans la Mayenne (voir la note 2.1 « Investissements en centre de Recherche & Développement » des comptes consolidés du 31 décembre 2014).

Par ailleurs, le Groupe a mis en vente les actifs de son ancien site de Neustadt en Allemagne rattaché au pôle Environnement. L'usine, qui produisait des fûts métalliques, est à l'arrêt depuis le mois de mai 2015, suite au transfert de son activité sur l'usine de Herford en Allemagne.

Le détail par site des actifs ainsi reclassés en « Actifs et passifs destinés à être cédés » est fourni ci-après :

En milliers d'euros	31 décembre 2015 Montants
Centre technique de Compiègne dans l'Oise	846
dont Terrain	167
dont Ensemble immobilier, installations, agencements et aménagements	679
Centre technique de Laval dans la Mayenne	1 893
dont Terrain	178
dont Ensemble immobilier, installations, agencements et aménagements	1 715
Site Neustadt en Allemagne du pôle Environnement	3 041
dont Terrain	2 780
dont Ensemble immobilier, installations, agencements et aménagements	261
Actifs nets destinés à être cédés	5 780

5.2. Bilan passif

5.2.1. Capitaux propres du Groupe

5.2.1.1 Capital social de la Compagnie Plastic Omnium

En euros	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Capital social au 1 ^{er} janvier de la période	9 214 603	9 298 621
Réduction de capital sur l'exercice	-	(84 018)
Capital social de fin de période constitué d'actions ordinaires de 0,06 euro de nominal chacune sur les deux périodes	9 214 603	9 214 603
Actions propres	331 350	347 417
Total capital social après déduction des actions propres	8 883 254	8 867 186

Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins deux ans bénéficient d'un droit de vote double.

Structure du capital au 31 décembre 2015

Au 31 décembre 2015, la Compagnie Plastic Omnium détient 5 522 492 de ses propres actions, soit 3,60 % du capital social, contre 5 790 280, soit 3,77 % du capital au 31 décembre 2014.

Structure du capital au 31 décembre 2014

Le Conseil d'Administration du 24 octobre 2014 avait décidé la réduction du capital de la Compagnie Plastic Omnium pour un montant de 84 018,06 euros, comme l'autorisait la douzième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2014. La réduction du capital s'est faite par l'annulation de 1 400 301 actions de 0,06 euro de valeur nominale, le ramenant à 9 214 603,20 euros pour 153 576 720 actions, contre 9 298 621,26 euros pour 154 977 021 actions avant l'opération.

5.2.1.2 Détail de la rubrique « Autres réserves » du tableau de « Variation des capitaux propres Groupe »

En milliers d'euros	Écarts actuariels reconnus en capitaux propres	Instruments dérivés qualifiés de couverture de taux	Instruments dérivés qualifiés de couverture de change	Ajustements à la juste valeur des immobilisations corporelles	Résultats accumulés non distribués et autres réserves	Part du Groupe
Au 31 décembre 2013	(22 764)	(7 303)	419	16 726	688 197	675 275
Variation de l'exercice 2014	(16 180)	3 159	(468)	1 430	147 855	135 796
Au 31 décembre 2014	(38 944)	(4 144)	(49)	18 156	836 052	811 071
Variation de l'exercice 2015	(2 455)	2 484	-	-	173 520	173 549
Au 31 décembre 2015	(41 399)	(1 660)	(49)	18 156	1 009 572	984 620

5.2.1.3 Détail de la rubrique « Variation de périmètre et des réserves » du tableau de « Variation des capitaux propres Groupe »

En milliers d'euros	Capitaux propres		Total capitaux propres
	Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	
Ajustement du bilan d'entrée des activités de réservoirs à essence de Ford aux États-Unis	(1 469)	-	(1 469)
Variation de périmètre au 31 décembre 2014	(1 469)	-	(1 469)
Impact IFRIC 21 ⁽¹⁾	(435)	-	(435)
Part souscrite par le partenaire dans l'augmentation de capital de la filiale DSK Plastic Omnium BV	-	797	797
Variation de périmètre au 31 décembre 2015	(435)	797	362

(1) Voir la note 1.1 « Référentiel appliqué » sur IFRIC 21.

5.2.2. Dividendes votés et distribués par la Compagnie Plastic Omnium

En milliers d'euros pour les montants En euros pour le dividende par action En unités pour le nombre de titres	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	Nombre de titres de 2014	Montant du dividende	Nombre de titres de 2013	Montant du dividende
Dividende par action (en euros)		0,37⁽¹⁾		0,33⁽¹⁾
Nombre total d'actions composant le capital de l'exercice précédent	153 576 720		154 977 021	
Nombre total d'actions en autocontrôle au moment du paiement du dividende	5 379 571 ⁽²⁾		7 262 537 ⁽²⁾	
Nombre total d'actions en autocontrôle à la clôture (pour rappel)	5 790 280 ⁽²⁾		8 528 162 ⁽²⁾	
Dividendes sur les actions ordinaires formant le capital		56 823		51 142
Dividendes non distribués correspondant aux actions propres		(1 990) ⁽²⁾		(2 396) ⁽²⁾
Dividendes nets - Montant total		54 833		48 746

(1) Sur l'exercice 2015, Compagnie Plastic Omnium a distribué un dividende de 0,37 euro par action sur le résultat de l'exercice 2014. Sur l'exercice 2014, Compagnie Plastic Omnium a distribué un dividende de 0,33 euro par action sur le résultat de l'exercice 2013.

(2) **Au 31 décembre 2015** : le nombre des actions en autocontrôle au 31 décembre 2014 était de 5 790 280 titres pour la détermination du dividende prévisionnel total. Ce nombre d'actions en autocontrôle au moment de la mise en paiement du dividende en 2015 est tombé à 5 379 571 titres, faisant passer les dividendes attachés à ces titres de 2 142 milliers d'euros à 1 990 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2014 : le nombre des actions en autocontrôle au 31 décembre 2013 était de 8 528 162 titres pour la détermination du dividende prévisionnel total. Ce nombre d'actions en autocontrôle au moment de la mise en paiement du dividende en 2014 est tombé à 7 262 537 titres, faisant passer les dividendes attachés à ces titres de 2 814 milliers d'euros à 2 396 milliers d'euros.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2016 la distribution d'un dividende de 0,41 euro par action au titre de l'exercice 2015 (montant total de 62 966 milliers d'euros pour 153 576 720 actions existantes, avant diminution des actions en autocontrôle au 31 décembre 2015).

5.2.3. Paiements sur base d'actions

Le Conseil d'Administration du 21 juillet 2015 a attribué des options d'achat d'actions (voir le procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires du 25 avril 2013) en date d'effet du 6 août 2015 et exerçables à partir du 7 août 2019 pour une période de trois ans. L'exercice des options accordées aux mandataires sociaux est soumis à des conditions de marché et de performance dont le détail est donné dans la note 7.3.1 « Rémunération des dirigeants et mandataires sociaux ».

Ce plan a fait l'objet d'une évaluation selon la méthode décrite dans la note 1.1.22. Les principales hypothèses retenues dans le cadre de cette évaluation sont les suivantes :

Informations complémentaires	Plan du 6 août 2015
Cours du titre Plastic Omnium à la date d'attribution du plan	26,33
Prix d'exercice	24,72
Taux zéro coupon	0,92 %
Volatilité attendue	39,00 %
Taux de dividende attendu	1,75 %
Maturité	7 août 2019
Nombre total de bénéficiaires	172
<i>dont avec conditions de réalisation de certains critères de marché</i>	10
<i>dont sans conditions de réalisation de certains critères de marché</i>	162

Sur ces bases, le plan a été évalué à 8 510 740 euros. La charge sera amortie linéairement sur la durée d'acquisition des droits, soit quatre ans.

Les cotisations sociales relatives à la mise en place de ce nouveau plan d'un montant de 1 810 846 euros ont été comptabilisées en charge pour leur totalité en 2015. Elles sont calculées sur la base des 25 % du cours de Bourse du jour d'attribution des options et représentent 30 % de la valeur totale des options attribuées aux bénéficiaires français (917 000 options).

Évaluation du plan du 6 août 2015 En euros En unité pour le nombre d'options	Options du Plan du 6 août 2015		Total
	Soumises à des conditions de marché	Non soumises à des conditions de marché	
Valeur moyenne d'une option	4,34	8,68	6,79
Nombre d'options	545 000	708 000	1 253 000
Charge comptable (avec contrepartie en réserves)	2 365 300	6 145 440	8 510 740

Récapitulatif des plans de stock-options en cours

Date d'attribution	Descriptions	Bénéficiaires	Conditions d'exercice	Nombre maximal d'options prévu au plan initial	Multiplicateur suite à la division de la valeur nominale de l'action par trois le 10 mai 2011	Nombre maximal d'options de chaque plan révisé suite à la restructuration du capital ⁽¹⁾	Multiplicateur suite à la division de la valeur nominale de l'action par trois le 10 septembre 2014	Nombre maximal d'options de chaque plan révisé suite à la restructuration du capital ⁽²⁾
22 juillet 2008	Options d'achat d'actions	39	Contrat de travail en vigueur le jour de la levée de l'option, sauf en cas de transfert à l'initiative de l'employeur ou de départ en préretraite ou retraite	350 000	3	1 050 000	3	3 150 000
1 ^{er} avril 2010	Options d'achat d'actions	124		375 000	3	1 125 000	3	3 375 000
21 mars 2012	Options d'achat d'actions	208		N/A	N/A	889 500	3	2 668 500
7 août 2013	Options d'achat d'actions	184		N/A	N/A	424 000	3	1 272 000
6 août 2015	Options d'achat d'actions	172		N/A	N/A	N/A	N/A	1 253 000

(1) Le 28 avril 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire de Compagnie Plastic Omnium a décidé la division de la valeur nominale de son action par trois avec une date d'effet au 10 mai 2011. Elle est passée de 0,50 euro à 0,17 euro. L'ensemble des plans existants au 31 décembre 2011 étant antérieur à cette décision, le nombre d'options de chaque collaborateur sur chacun de ces plans a été, à compter de cette date, multiplié par trois, et le prix d'exercice, divisé par trois.

(2) Le 25 avril 2013, l'Assemblée Générale Mixte de Compagnie Plastic Omnium a décidé la division de la valeur nominale de son action par trois avec une date d'effet au 10 septembre 2013. Elle est passée de 0,17 euro à 0,06 euro. Le nombre d'options de chaque collaborateur sur chacun des plans antérieurs à cette décision a été multiplié par trois, et le prix d'exercice, divisé par trois.

Impacts successifs de la division par trois de la valeur nominale de l'action Plastic Omnium	Plan du 22 juillet 2008	Plan du 1^{er} avril 2010	Plan du 21 mars 2012	Plan du 7 août 2013
Impacts de la division par trois de la valeur nominale de l'action				
Décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2011 :				
Prise d'effet le 10 mai 2011 :				
Nombre d'options au 1 ^{er} janvier 2011 avant division de la valeur nominale par trois	340 800	371 500	N/A	N/A
Nombre d'options au 10 mai 2011 après division de la valeur nominale par trois	1 022 400	1 114 500	N/A	N/A
Impacts de la division par trois de la valeur nominale de l'action				
Décidée par l'Assemblée Générale du 25 avril 2013 :				
Prise d'effet le 10 septembre 2013 suite à la réunion du Conseil d'Administration du 23 juillet 2013 :				
Nombre d'options avant division de la valeur nominale par trois en 2013	773 422	1 030 500	842 000	424 000
Nombre d'options au 10 septembre 2013 après division de la valeur nominale par trois ⁽¹⁾	2 320 266	3 091 500	2 526 000	1 272 000

(1) Les nombres d'options d'achats d'actions ont été multipliés par trois suite à la division par trois de la valeur nominale de l'action Plastic Omnium le 10 septembre 2013.

Options en cours à la clôture de l'exercice et charge de la période relative aux plans d'options

La période d'acquisition des droits de tous les plans est de quatre ans par plan.

Options en cours En euros En unité pour le nombre d'options	En cours de validité au 1 ^{er} janvier 2015	Revalorisations/ ajustements	Augmentations		Diminutions		Charge de la période	En cours de validité au 31 décembre 2015	
			Accordées au cours de l'exercice	Abandonnées au cours de l'exercice	Expirées au cours de l'exercice	Exercées au cours de l'exercice		Total	Dont exercibles au 31 décembre 2015
Plan du 22 juillet 2008									
Nombre d'options	144 000	72 000				(216 000)			
Cours à la date d'attribution	1,99							1,99	
Prix d'exercice	2,95							2,95	
Durée	7 ans							7 ans	
Charge résiduelle à étaler	-							-	
Durée de vie résiduelle	-							-	

Options en cours En euros En unité pour le nombre d'options	En cours de validité au 1 ^{er} janvier 2015	Revalorisations/ ajustements	Augmentations		Diminutions		Charge de la période	En cours de validité au 31 décembre 2015	
			Accordées au cours de l'exercice	Abandonnées au cours de l'exercice	Expirées au cours de l'exercice	Exercées au cours de l'exercice		Total	Dont exercibles au 31 décembre 2015
Plan du 1^{er} avril 2010									
Nombre d'options	1 511 000			(18 000)		(867 000)		626 000	626 000
Cours à la date d'attribution	3,2							3,2	
Prix d'exercice	2,84							2,84	
Durée	7 ans							7 ans	
Charge résiduelle à étaler	-							-	
Durée de vie résiduelle	2,5 ans							1,5 an	

Options en cours En euros En unité pour le nombre d'options	En cours de validité au 1 ^{er} janvier 2015	Revalorisations/ ajustements	Augmentations		Diminutions		Charge de la période	En cours de validité au 31 décembre 2015	
			Accordées au cours de l'exercice	Abandonnées au cours de l'exercice	Expirées au cours de l'exercice	Exercées au cours de l'exercice		Total	Dont exerçables au 31 décembre 2015
Plan du 21 mars 2012									
Nombre d'options	2 401 500			(63 000)				2 338 500	Néant
Cours à la date d'attribution	7,3							7,3	
Prix d'exercice	7,38							7,38	
Durée	7 ans							7 ans	
Charge résiduelle à étaler	1 151 355			(127 787)			(837 673)	185 895	
Durée de vie résiduelle	4,25 ans							3,25 ans	

Options en cours En euros En unité pour le nombre d'options	En cours de validité au 1 ^{er} janvier 2015	Revalorisations/ ajustements	Augmentations		Diminutions		Charge de la période	En cours de validité au 31 décembre 2015	
			Accordées au cours de l'exercice	Abandonnées au cours de l'exercice	Expirées au cours de l'exercice	Exercées au cours de l'exercice		Total	Dont exerçables au 31 décembre 2015
Plan du 7 août 2013									
Nombre d'options	1 233 000			(33 000)				1 200 000	Néant
Cours à la date d'attribution	17,71							17,71	
Prix d'exercice	16,17							16,17	
Durée	7 ans							7 ans	
Charge résiduelle à étaler	3 674 990			(210 419)			(1 331 125)	2 133 446	
Durée de vie résiduelle	5,6 ans							4,6 ans	

Options en cours En euros En unité pour le nombre d'options	En cours de validité au 1 ^{er} janvier 2015	Revalorisations/ ajustements	Augmentations		Diminutions		Charge de la période	En cours de validité au 31 décembre 2015	
			Accordées au cours de l'exercice	Abandonnées au cours de l'exercice	Expirées au cours de l'exercice	Exercées au cours de l'exercice		Total	Dont exerçables au 31 décembre 2015
Plan du 6 août 2015									
Nombre d'options			1 253 000					1 253 000	Néant
Cours à la date d'attribution			26,33					26,33	
Prix d'exercice			24,72					24,72	
Durée			7 ans					7 ans	
Charge résiduelle à étaler			8 510 740				(855 731)	7 655 009	
Durée de vie résiduelle			7 ans					6,6 ans	
Charge totale de l'exercice							(3 024 529)		

Au 31 décembre 2015, les actions destinées à être attribuées mais non encore affectées s'élèvent à 303 000 actions, contre 189 000 actions au 31 décembre 2014.

5.2.4. Subventions

En milliers d'euros	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Subventions au passif non-courant	13 875	11 287
Subventions au passif courant	281	273
Total au passif des subventions	14 156	11 560

5.2.5. Provisions

En milliers d'euros	31 décembre 2014	Dotations	Utilisations	Reprises sans objet	Reclassements	Écart actuariel	Écarts de conversion	31 décembre 2015
Garanties clients	7 840	10 564	(4 755)	(383)	4 057	-	(27)	17 296
Réorganisations ⁽¹⁾	17 153	644	(13 879)	(828)	46	-	(120)	3 017
Provisions pour impôts et risque fiscal	6 117	222	(2 985)	-	-	-	7	3 362
Risques sur contrats ⁽²⁾	33 241	23 208	(10 049)	(4 681)	(4 860)	-	6	36 865
Provision pour litiges ⁽³⁾	4 708	592	(1 044)	(1 541)	-	-	(58)	2 657
Autres ⁽⁴⁾	4 787	4 208	(2 908)	(530)	757	-	7	6 321
Provisions	73 846	39 438	(35 619)	(7 963)	-	-	(185)	69 517
Provisions pour engagements de retraite et assimilés ⁽⁵⁾	93 165	7 010	(3 413)	-	-	1 751	3 478	101 991
TOTAL	167 011	46 448	(39 032)	(7 963)	-	1 751	3 293	171 508

(1) Voir le renvoi de note en 2014. Il s'agit des réorganisations des sites français de Compiègne-Laval et Saint-Désirat qui se poursuivent.

(2) Il s'agit des impacts des contrats déficitaires et pertes à terminaison du pôle Automobile mentionnés dès 2014.

(3) La dotation/reprise sur la période concerne essentiellement des litiges en cours dans le pôle Automobile.

(4) La rubrique « Autres » est composée de montants individuellement non significatifs.

(5) L'écart actuariel correspond à la hausse des taux sur les zones euro et États-Unis.

L'externalisation du plan de retraite américain (voir la note 5.2.6.2) n'a aucun impact sur les variations des provisions de retraite sur la période, la réduction du montant des engagements étant compensée par celle des actifs de couverture.

En milliers d'euros	31 décembre 2013	Dotations	Utilisations	Reprises sans objet	Reclassements	Écart actuariel	Écarts de conversion	31 décembre 2014
Garanties clients	8 714	9 869	(7 512)	(1 950)	(1 302)	-	21	7 840
Réorganisations ⁽¹⁾	16 201	12 660	(11 389)	(299)	-	-	(20)	17 153
Provisions pour impôts et risque fiscal	6 465	1 856	(2 161)	(32)	-	-	(11)	6 117
Risques sur contrats ⁽²⁾	14 325	33 118	(6 661)	(9 094)	1 536	-	17	33 241
Provision pour litiges	5 117	507	(913)	(167)	-	-	164	4 708
Autres ⁽³⁾	6 305	2 383	(3 003)	(711)	(234)	-	47	4 787
Provisions	57 127	60 393	(31 639)	(12 253)	-	-	218	73 846
Provisions pour engagements de retraite et assimilés ⁽⁴⁾	65 347	5 147	(3 311)	-	-	22 685	3 297	93 165
Total	122 474	65 540	(34 950)	(12 253)	-	22 685	3 515	167 011

(1) Les dotations/reprises de la période concernaient essentiellement le pôle Automobile pour le site de Compiègne-Laval en France dont la réorganisation démarrée les années précédentes se poursuivait, et le site de Saint-Désirat en France.

(2) Les dotations/reprises de la période portaient essentiellement sur des risques liés à des contrats déficitaires, des pertes à terminaison sur des contrats de développement et divers risques sur contrats du pôle Automobile.

(3) La rubrique « Autres » était composée de montants individuellement non significatifs.

(4) L'écart actuariel correspondait à la baisse des taux sur les zones euro et États-Unis ainsi qu'au changement de la table de mortalité aux États-Unis.

5.2.6. Provisions pour engagements de retraite et autres avantages du personnel

Avantages postérieurs à l'emploi

Le terme générique « Avantages postérieurs à l'emploi » couvre à la fois les engagements de retraite et d'autres avantages liés au personnel.

Provisions pour avantages de retraite

Les provisions pour avantages de retraite concernent principalement :

- les indemnités de fin de carrière ;
- les plans de retraite complémentaire ;
- et les régimes de couverture de frais médicaux.

En France, les plans de retraite complémentaire concernent exclusivement les dirigeants mandataires sociaux et portent sur les indemnités de fin de carrière (IFC). Les plans de retraite complémentaire, lorsqu'ils touchent les autres zones géographiques, concernent l'ensemble des collaborateurs.

Les régimes de couverture de frais médicaux concernent principalement la zone Amérique du Nord (États-Unis).

Les autres avantages du personnel à long terme

Les autres avantages du personnel à long terme couvrent les médailles du travail et d'autres récompenses liées à l'ancienneté dans le Groupe.

Les régimes relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont fonction des réglementations en vigueur dans chaque pays. Les avantages comptabilisés dans les comptes ne sont donc pas fonction de la cartographie des effectifs par zone géographique.

Les zones géographiques identifiées et présentées sont celles pour lesquelles la réglementation est homogène et permet un regroupement des données. Dans le cas contraire, aucun taux n'est donné en référence en raison d'une disparité des paramètres ne permettant pas la détermination d'une moyenne. Dans cette même logique, les tests de sensibilité sont effectués sur des données significatives, homogènes et par zones géographiques.

5.2.6.1 Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles significatives, utilisées pour l'évaluation des avantages postérieurs à l'emploi et à long terme, présentent les caractéristiques suivantes :

	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	France	États-Unis	France	États-Unis
	Cadres et non-cadres		Cadres et non-cadres	
Ouverture des droits à taux plein	60 à 62 ans	65 ans	60 à 62 ans	65 ans
Âge d'annulation de la décote	65 à 67 ans		65 à 67 ans	
Taux annuel d'actualisation des avantages postérieurs à l'emploi	2,00 %	4,50 %	1,75 %	4,30 %
Taux annuel d'actualisation des médailles du travail	1,50 %		1,60 %	
Taux d'inflation	1,70 %		1,70 %	
Taux d'évolution salariale	1,70 % à 4,70 %	3,25 %	1,70 % à 4,70 %	3,25 %
Taux d'accroissement des coûts médicaux ⁽¹⁾	7,50 %		8,00 %	
Taux de rendement à long terme attendus sur les actifs de couverture des plans de retraite	2,00 %	4,50 %	1,75 %	4,30 %

(1) Pour la zone États-Unis, les taux devraient baisser annuellement de 0,5 % pour atteindre 5 % en 2019.

Le taux annuel d'actualisation des avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe utilise comme référence le taux des obligations émises par des entreprises industrielles et commerciales de bonne qualité (AA) et de maturité égale à l'engagement évalué.

Les taux d'inflation

En France, les prestations sont fonction du taux d'inflation. L'impact des taux d'inflation est peu significatif aux États-Unis.

Les taux moyens d'évolution salariale

Les taux moyens d'évolution salariale, sont pondérés des statuts de « cadres » ou de « non-cadres » et de l'âge des collaborateurs.

Les taux de rendement à long terme attendus sur les actifs de couverture des plans de retraite

Ces taux sont basés sur les prévisions de marché à long terme et prennent en compte l'allocation des actifs de couverture de chaque fonds.

Pour les autres sociétés étrangères, les différentiels de taux sont déterminés en considération des conditions locales.

5.2.6.2. Évolution des engagements au bilan et des coûts sur avantages correspondant aux régimes à des prestations définies

Les valeurs inscrites au bilan au titre de ces avantages sont les suivantes :

En milliers d'euros	Avantages postérieurs à l'emploi			Autres avantages à long terme			Total		
	31 décembre			31 décembre			31 décembre		
	2015	2014	2013	2015	2014	2013	2015	2014	2013
Dette actuarielle au 1^{er} janvier	125 733	86 910	89 593	6 989	7 056	7 241	132 722	93 966	96 834
Coût des services rendus	8 300	6 212	6 337	371	316	309	8 671	6 529	6 646
Coût financier	4 068	3 700	3 457	99	169	150	4 167	3 869	3 607
Effet des liquidations, modifications de régime et divers	(6 652)	(244)	488	(1 299)	(82)	110	(7 951)	(326)	598
Pertes et gains actuariels	6 307	25 152	(7 999)	(20)	(205)	(434)	6 287	24 948	(8 433)
<i>Dont impact d'expérience</i>	<i>1 676</i>	<i>221</i>	<i>374</i>	<i>(37)</i>	<i>(180)</i>	<i>(413)</i>	<i>1 639</i>	<i>41</i>	<i>(39)</i>
Prestations payées par les actifs	(13)	8	(256)	17	6	6	4	14	(250)
Prestations payées par l'entreprise	(9 529)	(2 903)	(2 429)	(574)	(342)	(300)	(10 103)	(3 246)	(2 729)
Écart de conversion	6 910	6 898	(2 282)	95	71	(25)	7 005	6 968	(2 307)
Dette actuarielle au 31 décembre	135 123	125 733	86 910	5 678	6 989	7 056	140 802	132 722	93 966
<i>Variation de la dette actuarielle</i>	<i>9 390</i>	<i>38 823</i>	<i>(2 683)</i>	<i>(1 311)</i>	<i>(68)</i>	<i>(185)</i>	<i>8 080</i>	<i>38 756</i>	<i>(2 868)</i>
Valeur vénale des actifs de couverture au 1^{er} janvier	39 557	28 619	21 439	-	-	-	39 557	28 619	21 439
Rendement des actifs de couverture	1 663	1 440	901	-	-	-	1 663	1 440	901
Cotisations patronales	4 757	4 005	5 209	-	-	-	4 757	4 005	5 209
Pertes et gains actuariels	4 556	2 406	2 933	-	-	-	4 556	2 406	2 933
Prestations payées par les actifs de couverture	(7 091)	77	(260)	-	-	-	(7 091)	77	(260)
Effet des liquidations, modifications de régime et divers	(8 158)	(660)	(581)	-	-	-	(8 158)	(660)	(581)
Écart de conversion	3 527	3 670	(1 022)	-	-	-	3 527	3 670	(1 022)
Valeur vénale des actifs de couverture au 31 décembre	38 811	39 557	28 619	-	-	-	38 811	39 557	28 619
<i>Variation de la valeur vénale des actifs de couverture</i>	<i>(746)</i>	<i>10 937</i>	<i>7 180</i>	-	-	-	<i>(746)</i>	<i>10 937</i>	<i>7 180</i>
Insuffisance de couverture = Position nette au bilan	96 312	86 176	58 290	5 679	6 989	7 056	101 991	93 165	65 347
• dont France	49 185	44 860	36 603	4 226	4 162	3 815	53 411	49 022	40 418
• dont Europe hors France et Suisse	11 105	9 998	5 054	916	445	887	12 021	10 442	5 941
• dont zone États-Unis	28 142	26 742	14 203	537	383	474	28 679	27 125	14 677
• dont autres zones	7 880	4 576	2 431	-	1 999	1 879	7 880	6 575	4 310

La valeur actuelle des engagements partiellement couverts par des actifs s'établit à 80 801 milliers d'euros au 31 décembre 2015, dont 9 216 milliers d'euros pour la France et 54 942 milliers d'euros pour les États-Unis. Au 31 décembre 2014, la valeur actuelle des engagements partiellement couverts par des actifs s'établissait à 74 092 milliers d'euros, dont 8 068 milliers d'euros pour la France et 59 326 milliers d'euros pour les États-Unis.

Pour les États-Unis

Le plan de retraite américain a été impacté par deux événements qui ont mené à l'externalisation de l'ensemble des droits des retraités et des différés (personnes qui ne sont plus des salariés de la société américaine mais qui n'ont pas encore atteint l'âge pour dénouer leurs droits) :

- les membres différés ont pu opter pour le versement en trésorerie de leurs droits ;
- les droits des retraités et des membres différés n'ayant pas opté pour le premier dispositif ont été externalisés chez un assureur, en contrepartie d'un versement de trésorerie.

L'engagement comptabilisé au titre des droits des retraités et des différés est de 15,3 millions de dollars américains ; les deux événements décrits ci-dessus ont entraîné une réduction de l'engagement et une reprise de la provision correspondante à due concurrence. Les actifs de couverture ont été utilisés pour financer ces deux événements. À ce titre, une charge de 0,2 million de dollars américains a été comptabilisée dans le compte de résultat 2015, en autres charges opérationnelles.

L'engagement résiduel au titre de ce plan concerne les salariés ayant rejoint la société américaine avant le 1^{er} janvier 2015, ce plan étant fermé depuis cette date.

Pour l'Europe hors France

Par ailleurs, le Groupe a procédé à l'évaluation de plans de pension à cotisations définies pour lesquels l'obligation de l'employeur ne disparaît pas suite au versement des primes. En effet, du fait de l'existence de rendements minimum légaux, certains plans à cotisations définies tombent sous la définition des régimes à prestations définies de la norme IAS 19R. L'impact est une augmentation de 4 millions d'euros des engagements nets ; il concerne les plans de deux filiales belges.

5.2.6.3. Détail des engagements nets par zone géographique

Le détail des engagements nets par zone géographique est présenté dans le tableau ci-après :

En milliers d'euros	31 décembre 2015				31 décembre 2014			
	France	Europe hors France	États-Unis	Autres	France	Europe hors France	États-Unis	Autres
Avantages postérieurs à l'emploi								
Indemnité de départ à la retraite	47 217	354	-	7 880	43 985	6 775	2 951	4 575
Plan de retraite complémentaire	1 968	10 751	24 576	-	875	3 223	23 315	-
Régimes de couverture de frais médicaux	-	-	3 566	-	-	-	476	-
Total avantages postérieurs à l'emploi	49 185	11 105	28 142	7 880	44 860	9 998	26 742	4 575
Autres avantages à long terme	4 226	916	537	-	4 162	445	383	1 999
Total Autres avantages postérieurs à l'emploi	4 226	916	537	-	4 162	445	383	1 999
Engagements nets - Total bilan	53 411	12 021	28 679	7 880	49 022	10 442	27 125	6 575

	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	France	États-Unis	France	États-Unis
Maturité moyenne des engagements (en années)	13	20	13	21
Montants des engagements (en milliers d'euros)	57 200	54 942	53 150	58 444
Dont:				
Engagements des retraités	-	1 677	-	4 851
Engagements des différés	-	200	-	8 357
Engagements des actifs	57 200	53 065	53 150	45 236

5.2.6.4. Test de sensibilité des engagements de retraite

Le test de sensibilité des engagements de retraite sur la principale variable exogène, le taux d'actualisation, en 2015 et en 2014 donne les impacts suivants :

En milliers d'euros	31 décembre 2015					31 décembre 2014				
	Montant de base	Augmentation		Diminution		Montant de base	Augmentation		Diminution	
		+ 0,25 %		- 0,25 %			+ 0,25 %		- 0,25 %	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
France										
Effet sur les coûts de services rendus et coûts d'intérêts	4 616	4 597	- 0,42 %	4 634	0,39 %	5 096	5 083	- 0,27 %	5 109	0,23 %
Effet sur la dette actuarielle	57 200	55 408	- 3,12 %	59 059	3,26 %	58 442	56 791	- 2,83 %	60 159	2,94 %
États-Unis										
Effet sur les coûts de services rendus et coûts d'intérêts	6 302	6 137	- 2,62 %	6 469	2,65 %	5 699	5 550	- 2,61 %	5 848	2,61 %
Effet sur la dette actuarielle	54 942	52 317	- 4,78 %	57 705	5,03 %	59 324	56 268	- 5,15 %	62 330	5,07 %

5.2.6.5. Variations des positions nettes des avantages au bilan

Les variations des positions nettes au bilan liées à l'ensemble des avantages sont les suivantes :

En milliers d'euros	Avantages postérieurs à l'emploi			Autres avantages à long terme			Total		
	31 décembre			31 décembre			31 décembre		
	2015	2014	2013	2015	2014	2013	2015	2014	2013
Position nette au 1^{er} janvier	86 176	58 290	68 151	6 989	7 056	7 241	93 165	65 347	75 394
Charges/produits de l'exercice									
Coût des services rendus	8 300	6 210	6 337	371	317	309	8 671	6 527	6 646
Effets de liquidations, modifications de régime et divers	1 504	420	1 070	(1 300)	(76)	110	204	344	1 180
Prestations payées par l'entreprise	(9 529)	(2 904)	(2 429)	(574)	(342)	(299)	(10 103)	(3 246)	(2 728)
Pertes et gains actuariels				(20)	(143)	(434)	(20)	(143)	(434)
Prestations payées par les actifs de couverture	7 078	(69)	4	17	–	6	7 096	(69)	10
Cotisations patronales	(4 757)	(4 005)	(5 209)	–	–	–	(4 757)	(4 005)	(5 209)
Charges nettes opérationnelles et non courantes sur engagements de retraite⁽²⁾	2 596	(347)	(227)	(1 505)	(245)	(308)	1 091	(593)	(535)
Charges financières	4 068	3 700	3 454	100	169	150	4 168	3 869	3 604
Rendement attendu des fonds	(1 663)	(1 440)	(901)	–	–	–	(1 663)	(1 440)	(901)
Charges financières sur engagements de retraite⁽¹⁾	2 405	2 259	2 552	100	169	150	2 505	2 429	2 702
Impacts bilantiels									
Pertes et gains actuariels	1 751	22 746	(10 932)	–	(61)	–	1 751	22 685	(10 932)
Écart de conversion	3 383	3 227	(1 257)	95	71	(26)	3 478	3 297	(1 283)
Impacts bilantiels	5 135	25 972	(12 188)	95	9	(26)	5 230	25 982	(12 214)
Position nette au 31 décembre	96 312	86 176	58 290	5 679	6 989	7 056	101 991	93 165	65 347

(1) Voir la rubrique « Charges financières sur les engagements de retraite » de la note 4.7 sur le « Résultat financier ».

(2) Dont –293 milliers d'euros comptabilisés en non courant sur 2015, contre 1 254 milliers d'euros sur 2014.

5.2.6.6. Tests de sensibilité des coûts médicaux dans la zone États-Unis

L'impact d'une variation d'un point sur le taux de croissance des coûts médicaux dans la zone États-Unis donne les résultats suivants :

En milliers d'euros	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Effet sur les provisions pour indemnités de départ en retraite	520	(655)	448	(569)

5.2.6.7. Répartition des actifs de couverture par catégorie

La répartition des actifs de couverture évalués à la juste valeur qui concernent essentiellement la zone États-Unis par catégorie est la suivante :

En milliers d'euros	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Actions	24 713	26 146
Obligations	4 998	9 794
Immobilier	194	206
Autres	8 905	3 412
Total	38 811	39 557

5.2.6.8. Cotisations versées au titre des régimes à cotisations définies

Le montant des cotisations versées au titre des régimes à cotisations définies s'est élevé à 4 681 milliers d'euros en 2014, contre 3 960 milliers d'euros en 2013.

5.2.7. Emprunts et dettes financières

5.2.7.1. La notion d'endettement financier dans le Groupe

L'endettement financier net est une notion importante dans la gestion quotidienne de la trésorerie chez Plastic Omnium. Il permet de déterminer la position débitrice ou créditrice du Groupe vis-à-vis des tiers et hors du cycle d'exploitation. L'endettement financier net est déterminé comme étant :

- les dettes financières à long terme :
 - tirages de lignes de crédit classiques,

- placements privés,
- emprunts obligataires ;
- diminuées des prêts, titres de créances négociables et autres actifs financiers à long terme (voir la note 5.2.7.3 « Prêts, titres de créances négociables et autres actifs financiers ») ;
- augmentées des crédits à court terme ;
- augmentées des découverts bancaires ;
- et diminuées de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

5.2.7.2. Emprunts : placements privés et emprunts obligataires privés

L'historique des placements privés et emprunts obligataires privés du Groupe est le suivant :

Émission obligataire de 500 millions d'euros réalisée en 2013

Le Groupe a réalisé, le 21 mai 2013 auprès d'investisseurs européens, le placement d'une émission obligataire de 500 millions d'euros, sans « covenant » ni « rating », dont les caractéristiques sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Émission obligataire		Réalisée en 2013
Émission – Taux fixe	en euros	500 000 000
Maturité		29 mai 2020
Coupon annuel		2,875 %
Cotation		Euronext Paris

Émission obligataire privée « EuroPP » de 250 millions d'euros

Une émission obligataire privée « EuroPP » de 250 millions d'euros, sans « covenant » financier ni « rating », auprès d'investisseurs institutionnels français, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Émission obligataire privée		EuroPP
Émission – Taux fixe	en euros	250 000 000
Maturité		12 décembre 2018
Coupon annuel		3,875 %
Cotation		Euronext Paris

Placement privé « Schuldschein » pour un montant de 119 millions d'euros

Un placement privé « Schuldschein » pour un montant de 119 millions d'euros auprès d'investisseurs privés essentiellement étrangers (Asie, Allemagne, Canada, Belgique) et français, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Placement privé « Schuldschein »		Montant	Coupon annuel
Émission – Taux fixe	en euros	45 000 000	3,72 %
Émission – Taux variable	en euros	74 000 000	Euribor 6 mois + 240 bps
Maturité			27 juin 2017

5.2.7.3. Prêts, titres de créances négociables et autres actifs financiers

Les autres actifs financiers comprennent principalement les prêts, les dépôts et cautionnements versés, et les titres de créances négociables. Ils sont évalués au coût amorti. Toute indication objective de perte de valeur – différence négative entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable de ces actifs – donne lieu à une dépréciation au compte de résultat. Cette dépréciation est reprise par résultat dans le cas d'un retournement favorable.

Les autres actifs financiers comprennent également des valeurs mobilières de placement ne remplissant pas les critères permettant un classement en équivalent de trésorerie. Ils sont évalués à leur juste valeur, à la date de clôture, et les variations de juste valeur sont enregistrées en résultat financier.

Le Groupe a souscrit, en 2015, quatre bons à moyen terme négociables auprès d'un établissement de crédit.

Bon à moyen terme négociable (en non courant) ⁽¹⁾		
Date de souscription		24 février 2015
Nominal	en euros	5 000 000
Maturité (<i>non disponible pendant 8 trimestres à compter de la date de souscription</i>)		24 février 2020
Coupon trimestriel		Fixe les 8 premiers trimestres suivant l'émission ----- Euribor 3M + spread à partir du 9 ^e trimestre

(1) Voir la note 5.1.8 sur les autres « Actifs financiers non courants ».

Bon à moyen terme négociable (en courant) ⁽²⁾				
Date de souscription		24 février 2015	11 juillet 2014 ⁽³⁾	13 juillet 2015
Nominal	en euros	5 000 000	10 000 000	4 000 000
Maturité (<i>non disponible pendant 4 trimestres à compter de la date de souscription</i>)		25 février 2019	11 juillet 2018	15 juillet 2019
Coupon trimestriel		Fixe les 4 premiers trimestres suivant l'émission ----- Euribor 3M + spread à partir du 5 ^e trimestre	Fixe les 4 premiers trimestres suivant l'émission ----- Euribor 3M + spread à partir du 5 ^e trimestre	Fixe les 4 premiers trimestres suivant l'émission ----- Euribor 3M + spread à partir du 5 ^e trimestre

(2) Voir la note 5.1.10 sur les « Créances financières classées en courant ».

(3) Le Groupe a souscrit, le 13 juillet 2015 sur un marché secondaire, cet investissement dont la première date d'émission est le 11 juillet 2014.

5.2.7.4. Utilisation des lignes de crédit à moyen terme

Au 31 décembre 2015 comme au 31 décembre 2014, le groupe Plastic Omnium bénéficie de plusieurs ouvertures de lignes de crédits bancaires confirmées dont le montant est supérieur au montant des besoins du Groupe.

Au 31 décembre 2015, le montant de ces lignes bancaires confirmées s'établit à 1 269 millions d'euros à échéance moyenne supérieure à cinq ans, contre 1 197 millions d'euros au 31 décembre 2014.

5.2.7.5. De l'endettement financier brut à l'endettement financier net

En milliers d'euros	31 décembre 2015			31 décembre 2014		
	Total	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant
Dettes financières sur contrats de location-financement	6 640	2 503	4 137	8 681	3 191	5 490
Emprunts obligataires et bancaires	1 008 696	91 685	917 011	981 656	85 497	896 159
<i>dont émission obligataire en 2013</i>	504 103	8 507	495 596	503 187	8 507	494 680
<i>dont émission obligataire privée « EuroPP »</i>	248 811	504	248 307	248 281	504	247 777
<i>dont placement privé « Schuldschein »</i>	119 000	-	119 000	119 000	-	119 000
<i>dont lignes bancaires</i>	136 782	82 674	54 108	111 188	76 486	34 702
Emprunts et dettes financières (+)	1 015 336	94 188	921 148	990 337	88 688	901 649
Autres dettes financières en courant (+)	4	4		17	17	
Instruments financiers de couverture passifs (+) ⁽⁴⁾	12 757	12 757		16 658	16 658	
Total des emprunts et dettes (B)	1 028 097	106 949	921 148	1 007 012	105 363	901 649
Actifs financiers disponibles à la vente – Fonds FMEA 2 (-) ⁽²⁾	(1 172)		(1 172)	(1 372)		(1 372)
Autres actifs financiers (-)	(83 573)	(18 833)	(64 740)	(76 360)	(31 213)	(45 147)
<i>dont créances financières en non courant⁽³⁾</i>	(23 043)		(23 043)	(14 707)		(14 707)
<i>dont titres de créances négociables⁽³⁾</i>	(5 000)		(5 000)	-		-
<i>dont créances de financement clients⁽³⁾</i>	(55 530)	(18 833)	(36 697)	(61 653)	(31 213)	(30 440)
Autres actifs financiers et créances financières en courant (-)	(27 010)	(27 010)		(8 104)	(8 104)	
<i>dont titres de créances négociables</i>	(19 030)	(19 030)		-	-	
Instruments financiers de couverture actifs (-) ⁽⁴⁾	(1 558)	(1 558)		(374)	(374)	
Total des créances financières (C)	(113 313)	(47 401)	(65 912)	(86 210)	(39 691)	(46 519)
Endettement brut (D) = (B) + (C)	914 784	59 548	855 236	920 801	65 672	855 129
Trésorerie et équivalents de trésorerie (-) ⁽⁴⁾	663 156	663 156		535 412	535 412	
Banques créditrices ou concours bancaires courants (+)	(15 891)	(15 891)		(4 148)	(4 148)	
Trésorerie nette du tableau de flux de trésorerie (A)⁽⁵⁾	(647 265)	(647 265)		(531 264)	(531 264)	
Endettement financier net (E) = (D) + (A)	267 519	(587 717)	855 236	389 537	(465 592)	855 129

- (1) Voir la note 5.2.8 sur les « Instruments de couverture de taux d'intérêt et de change ».
(2) Voir la note 5.1.7 sur les « Actifs financiers disponibles à la vente ».
(3) Voir la note 5.1.8 sur les « Autres actifs financiers non courants ».
(4) Voir la note 5.1.13.1 sur la « Trésorerie et équivalents de trésorerie – Trésorerie brute ».
(5) Voir la note 5.1.13.2 sur la « Trésorerie nette de fin de période ».

5.2.7.6. Détail de la dette financière par devises

En % de la dette financière	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Euro	88 %	89 %
US dollar	5 %	4 %
Yuan chinois	4 %	3 %
Livre sterling	1 %	2 %
Real brésilien	1 %	1 %
Autres devises ⁽¹⁾	1 %	1 %
Total	100 %	100 %

- (1) La rubrique « Autres devises » concerne diverses devises qui, prises une par une, représentent moins de 1 % de la dette financière totale sur les deux périodes.

5.2.7.7. Analyse de la dette financière par nature de taux d'intérêt

En % de la dette financière	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Taux variables couverts	12 %	18 %
Taux variables non couverts	8 %	0 %
Taux fixes	80 %	82 %
Total	100 %	100 %

5.2.8. Instruments de couverture de taux d'intérêt et de change

En milliers d'euros	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Dérivés de taux	–	(8 145)	10	(11 911)
Dérivés de change	1 558	(4 612)	364	(4 747)
Total bilan	1 558	(12 757)	374	(16 658)

5.2.8.1. Instruments de couverture de taux d'intérêt

Le Groupe souscrit des instruments de couverture de taux d'intérêt de type « swap » et « cap ». L'objectif est de protéger le groupe Plastic Omnium de la hausse des taux d'intérêt à laquelle il est exposé pour son financement.

Le nominal global du portefeuille des dérivés souscrits pour la gestion du risque de taux s'élève à 255 millions d'euros au 31 décembre 2015 (355 millions d'euros au 31 décembre 2014).

Au 31 décembre 2015, le nominal des dérivés qualifiés en couverture de flux de trésorerie (« cash flow hedge ») au sens d'IAS 39 s'élève à 60 millions d'euros, contre 135 millions d'euros au 31 décembre 2014. Sur l'exercice, 100 millions d'euros de swaps de taux d'intérêt sont arrivés à échéance, et aucun dérivé de taux n'a été mis en place, ni dénoué, ni restructuré.

Les instruments non qualifiés comptablement d'instruments de couverture participent néanmoins à la stratégie globale de couverture du risque de taux du Groupe, ce dernier se finançant à taux variable, en particulier dans le cadre de ses opérations de cessions de créances.

La juste valeur des dérivés est comptabilisée à l'actif et au passif du bilan consolidé dans la rubrique « Instruments financiers de couverture ».

Pour les dérivés qualifiés de couverture en IFRS :

- la contrepartie de la part efficace de la variation de juste valeur des dérivés destinée à couvrir les périodes futures est comptabilisée en capitaux propres (« Autres éléments du résultat global ») ;
- la part efficace de la relation de couverture impacte le compte de résultat de manière symétrique aux flux d'intérêts couverts ;
- la valeur temps des stratégies optionnelles est exclue de la relation de couverture. Les variations de juste valeur de la valeur temps des options et la part inefficace des relations de couverture sont comptabilisées en résultat.

Pour les dérivés non qualifiés de couverture, les variations de valeur des dérivés sont comptabilisées en résultat.

5.2.8.1.1. Portefeuille de dérivés

En milliers d'euros	31 décembre 2015			31 décembre 2014		
	Juste valeur des instruments financiers de couverture	À l'actif	Au passif	Juste valeur des instruments financiers de couverture	À l'actif	Au passif
Dérivés de taux (juste valeur)	(8 145)	–	(8 145)	(11 901)	10	(11 911)
Primes restant à payer	(1 035)	–	(1 035)	(1 717)	–	(1 717)
Total juste valeur et primes restant à payer		–	(9 180)		10	(13 628)

Composition du portefeuille des dérivés de taux d'intérêt :

En milliers d'euros	31 décembre 2015								
	Juste valeur	À l'actif	Au passif	Part efficace comptabilisée en OCI ⁽¹⁾	Nominal	Maturité	Taux de référence	Primes restant à payer ⁽²⁾	Nature du dérivé
Caps	–	–	–	–	60 000	Mai 2017	Euribor 2M	–	CFH ⁽³⁾
Caps	–	–	–	–	90 000	Juin 2017	Euribor 1M	–	Non qualifié
Swaps	(8 145)	–	(8 145)	–	105 000	Février 2019	Euribor 1M	N/A	Non qualifié
Total	(8 145)	–	(8 145)	–	255 000			–	

(1) « OCI » : « Other Comprehensive Income » ou « État du résultat global ».

(2) Les primes sur caps sont payées de manière étalée sur la durée de vie des instruments. Le montant des primes restant à payer est classé en passif du bilan consolidé sur les lignes « Emprunts et dettes financières – non courant » et « Emprunts et dettes financières – courant ».

(3) CFH : Dérivés documentés en couverture de flux de trésorerie (« Cash Flow Hedge »).

En milliers d'euros	31 décembre 2014								
	Juste valeur	À l'actif	Au passif	Part efficace comptabilisée en OCI ⁽¹⁾	Nominal	Maturité	Taux de référence	Primes restant à payer ⁽²⁾	Nature du dérivé
Caps	7	7	-	-	60 000	Mai 2017	Euribor 2M	(715)	CFH ⁽³⁾
Caps	3	3	-	-	90 000	Juin 2017	Euribor 1M	(1 002)	Non qualifié
Swaps	(1 414)	-	(1 414)	(1 414)	75 000	Juin 2015	Euribor 6M	N/A	CFH ⁽³⁾
Swaps	(261)	-	(261)	-	25 000	Août 2015	Euribor 1M	N/A	Non qualifié
Swaps	(10 236)	-	(10 236)	-	105 000	Février 2019	Euribor 1M	N/A	Non qualifié
Total	(11 901)	10	(11 911)	(1 414)	355 000			(1 717)	

(1) « OCI » : « Other Comprehensive Income » ou « État du résultat global ».

(2) Les primes sur caps sont payées de manière étalée sur la durée de vie des instruments. Le montant des primes restant à payer est classé en passif du bilan consolidé sur les lignes « Emprunts et dettes financières – non courant » et « Emprunts et dettes financières – courant ».

(3) CFH : Dérivés documentés en couverture de flux de trésorerie (« Cash Flow Hedge »).

5.2.8.1.2. Montants comptabilisés en capitaux propres « Autres éléments du résultat global »

Les montants ci-dessous sont exprimés en valeur brute avant impôt.

En milliers d'euros	Solde en OCI ⁽¹⁾ avant impôts 31 décembre 2014	Opérations de la période	Variation de juste valeur des dérivés	Montant recyclé en résultat sur la période	Solde en OCI ⁽¹⁾ avant impôts 31 décembre 2015
Part efficace du MtM des dérivés en portefeuille	(1 414)	-	1 414	-	-
Restructuration du portefeuille de dérivés (août 2010 et février 2012 ⁽²⁾)	3 303	-	-	(676)	2 627
Restructuration du portefeuille de dérivés juin 2013	(8 453)	-	-	3 296	(5 157)
Total	(6 564)	-	1 414	2 620	(2 530)

En milliers d'euros	Solde en OCI ⁽¹⁾ avant impôts 31 décembre 2013	Opérations de la période	Variation de juste valeur des dérivés	Montant recyclé en résultat sur la période	Solde en OCI ⁽¹⁾ avant impôts 31 décembre 2014
Part efficace du MtM des dérivés en portefeuille	(1 630)	-	216	-	(1 414)
Restructuration du portefeuille de dérivés (août 2010 et février 2012 ⁽²⁾)	3 258	-	-	45	3 303
Restructuration du portefeuille de dérivés juin 2013	(12 582)	-	-	4 129	(8 453)
Total	(10 954)	-	216	4 174	(6 564)

(1) OCI : « Other Comprehensive Income » ou « État du résultat global ».

(2) Restructurations du portefeuille de dérivés sans impact cash réalisées dans le but d'allonger la maturité des couvertures.

5.2.8.1.3. Impact des couvertures de taux sur le compte de résultat

En milliers d'euros	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Composante efficace de la couverture liée aux dérivés en portefeuille (couverture des intérêts courus sur la période)	(4 217)	(4 643)
Recyclage en résultat du montant comptabilisé en capitaux propres lié aux restructurations passées ⁽¹⁾	(2 620)	(4 174)
Valeur temps des caps	674	256
Variations de valeur des dérivés non documentés en couverture	2 332	(2 118)
Total⁽²⁾	(3 831)	(10 679)

(1) Voir dans la note 5.2.8.1.2 les montants recyclés en résultat.

(2) Voir la rubrique « Résultat sur instruments de couverture de taux d'intérêt et de change » de la note 4.7 sur le « Résultat financier ».

Voir également l'impact des instruments de couverture de change dans la note 5.2.8.2.

5.2.8.2. Instruments de couverture de change

Le Groupe utilise des dérivés afin de couvrir son exposition au risque de change. Les variations de juste valeur au titre d'instruments financiers sont comptabilisées en résultat depuis le 1^{er} janvier 2014.

5.2.8.2.1. Portefeuille d'instruments de couverture de change

	31 décembre 2015				31 décembre 2014			
	Juste valeur en milliers d'euros	Nominal en milliers de devises	Taux de change à terme moyen	Taux de change au 31 décembre 2015	Juste valeur en milliers d'euros	Nominal en milliers de devises	Taux de change à terme moyen	Taux de change au 31 décembre 2014
			Devise / Euro	Devise / Euro			Devise / Euro	Devise / Euro
Position vendeuse nette (si < 0, position acheteuse nette)								
USD – Contrat à terme	+ 221	(31 891)	1,1024	1,0887	(147)	(6 347)	1,2557	1,2141
GBP – Contrat à terme	+ 510	(30 561)	0,7280	0,7340	–	–	–	–
HUF – Contrat à terme	+ 1	(59 396)	313,5869	315,9800	+ 5	(54 035)	306,6140	315,5400
CNY – Contrat à terme	+ 253	(48 000)	7,0550	7,0608	–	–	–	–
MYR – Contrat à terme	–	(1 060)	4,6942	4,6959	–	–	–	–
PLN – Contrat à terme	–	–	–	–	+ 15	+ 12 000	4,3074	4,2732
USD – Swap de change	(4 596)	(191 950)	1,1200	1,0887	(4 776)	(180 000)	1,2553	1,2141
GBP – Swap de change	(62)	(11 617)	0,7368	0,7340	+ 19	+ 7 800	0,7804	0,7789
CZK – Swap de change	–	+ 834	26,9350	27,0230	+ 15	(71 531)	27,5830	27,7350
PLN – Swap de change	–	–	–	–	+ 14	(4 112)	4,2493	4,2732
RUB – Swap de change	+ 619	(900 000)	76,7620	80,6736	+ 471	(700 000)	72,2350	72,337
SEK – Swap de change	–	–	–	–	+ 1	+ 436	9,4435	9,3930
Total	(3 054)				(4 383)			

5.2.8.2.2. Impact des couvertures de change non dénouées sur le résultat

En milliers d'euros	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Valeur des instruments de couverture de change non dénoués	1 329	(4 383)
Total⁽¹⁾	1 329	(4 383)

(1) Voir la rubrique « Résultat sur instruments de couverture de taux d'intérêt et de change » de la note 4.7 sur le « Résultat financier ».
Voir également la note 5.2.8.1.3 sur les « Impacts des couvertures de taux sur le compte de résultat ».

5.2.9. Dettes d'exploitation et autres dettes

5.2.9.1. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

En milliers d'euros	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Dettes fournisseurs	897 404	734 023
Dettes sur immobilisations	113 027	69 970
Total	1 010 431	803 993

5.2.9.2. Autres dettes d'exploitation

En milliers d'euros	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Dettes sociales	119 769	111 941
Dettes fiscales – Impôt sur les sociétés	30 877	25 167
Dettes fiscales hors impôt sur les sociétés	67 090	53 290
Autres créiteurs	141 497	125 890
Avances clients	144 744	158 115
Total	503 977	474 403

5.2.9.3. Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes d'exploitation par devises

En milliers de devises		Dettes au 31 décembre 2015			Dettes au 31 décembre 2014		
		Devise locale	Euro	%	Devise locale	Euro	%
EUR	Euro	689 143	689 143	46 %	629 548	629 548	49 %
USD	Dollar américain	426 623	391 865	26 %	374 742	308 658	24 %
GBP	Livre sterling	109 647	149 393	10 %	72 839	93 515	7 %
CNY	Yuan chinois	720 017	101 974	7 %	643 506	85 393	7 %
BRL	Réal brésilien	62 169	14 419	1 %	90 831	28 202	2 %
Autres devises			167 614	10 %		133 080	11 %
Total			1 514 408	100 %		1 278 396	100 %
Dont :							
• Dettes et comptes rattachés			1 010 431	67 %		803 993	63 %
• Autres dettes			503 977	33 %		474 403	37 %

Les tests de sensibilité sur les variations de devises des « Fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes » donnent les résultats suivants :

En milliers de devises		Test de sensibilité des dettes au 31 décembre 2015						Test de sensibilité des dettes au 31 décembre 2014					
		Base		Augmentation toutes devises		Diminution toutes devises		Base		Augmentation toutes devises		Diminution toutes devises	
				+ 10 %	+ 20 %	- 10 %	- 20 %			+ 10 %	+ 20 %	- 10 %	- 20 %
		Devise locale	Taux de conversion	%	%	%	%	Devise locale	Taux de conversion	%	%	%	%
EUR	Euro	689 143	1,00000	43 %	41 %	48 %	51 %	629 548	1,00000	49 %	47 %	45 %	52 %
USD	Dollar américain	426 623	0,91853	27 %	28 %	25 %	23 %	374 742	0,82366	24 %	25 %	26 %	23 %
GBP	Livre sterling	109 647	1,36249	10 %	11 %	9 %	9 %	72 839	1,28386	7 %	8 %	8 %	7 %
CNY	Yuan chinois	720 017	0,14163	7 %	7 %	6 %	6 %	643 506	0,13270	7 %	7 %	7 %	6 %
BRL	Réal brésilien	62 169	0,23193	1 %	1 %	1 %	1 %	90 831	0,31049	2 %	2 %	2 %	2 %
Autres devises				12 %	12 %	11 %	10 %			11 %	11 %	12 %	10 %
Total en euro		1 514 408		1 596 935	1 679 462	1 431 882	1 349 355	1 278 396		1 343 281	1 408 166	1 213 511	1 148 627
Dont :													
• Dettes et comptes rattachés		1 010 431		1 065 493	1 120 556	955 368	900 305	803 993		844 800	885 606	763 187	722 380
• Autres dettes		503 977		531 442	558 906	476 514	449 050	474 403		498 481	522 560	450 324	426 247

Les tests de sensibilité de devises sur les « Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes » et « Créances clients, comptes rattachés et autres créances » (voir la note 5.1.11) donnent quasiment la même exposition nette du Groupe par devises que celle calculée sur les données réelles au 2014.

6. Gestion du capital et des risques de marché

La Compagnie Plastic Omnium a mis en place une gestion centralisée de la trésorerie au niveau mondial avec sa filiale Plastic Omnium Finance SNC qui gère pour le compte de toutes les filiales du Groupe le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux. La stratégie en matière de risques de marché, qui peut se traduire par la prise d'engagements au bilan et hors bilan, est validée trimestriellement par le Président-Directeur Général.

6.1. Gestion du capital

L'objectif du Groupe est de disposer, à tout moment, de ressources financières suffisantes pour permettre la réalisation de l'activité courante, les investissements nécessaires à son développement et également de faire face à tout événement à caractère exceptionnel.

Cet objectif est assuré par le recours aux marchés de capitaux, conduisant à une gestion du capital et de la dette financière.

Dans le cadre de la gestion du capital, le Groupe assure la rémunération de ses actionnaires principalement par le versement de dividendes et peut procéder à des ajustements eu égard à l'évolution de conditions économiques.

L'ajustement de la structure du capital peut être réalisé par le versement de dividendes ordinaires ou exceptionnels, le rachat et l'annulation de titres d'autocontrôle, le remboursement d'une partie du capital ou l'émission d'actions nouvelles et/ou de valeurs mobilières donnant des droits au capital.

Le Groupe utilise comme ratio bilantiel le « gearing », égal à l'endettement financier net du Groupe divisé par le montant des capitaux propres qui figurent au bilan du Groupe. Le Groupe inclut dans l'endettement net l'ensemble des dettes et engagements financiers, hors

exploitation, porteurs d'intérêts, diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des autres actifs financiers, hors exploitation, tels que les valeurs mobilières et les prêts. Au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014, le « gearing » s'établit à :

En milliers d'euros	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Endettement financier net ⁽¹⁾	267 519	389 537
Capitaux propres et assimilés (dont les subventions en non courant)	1 301 194	1 083 275
Taux d'endettement du Groupe ou « gearing »	20,56 %	35,96 %

(1) Voir la note 5.2.7.5 « De l'endettement financier brut à l'endettement financier net ».

Le Groupe n'a pas de « covenants » relatifs aux emprunts prévoyant les remboursements anticipés d'emprunts bancaires, dettes financières et assimilés en cas de non-respect de ratios financiers.

Dans le cadre de sa gestion du capital, le Groupe a fait évoluer son contrat de liquidité auprès des établissements financiers comme suit :

La Compagnie Plastic Omnium avait mis fin au contrat de liquidité signé auprès du CM-CIC Securities.

Un nouveau contrat de liquidité (0 titre et 3 000 000 euros en espèces) a été signé le 2 janvier 2015 par la Compagnie Plastic Omnium auprès de Kepler Capital Markets SA, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. Le contrat est conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI) et approuvée par l'Autorité des marchés financiers (décision du 21 mars 2011), et porte sur les actions ordinaires de la Compagnie Plastic Omnium. Le compte de liquidité présente les positions suivantes :

- au 31 décembre 2015 :
 - 15 712 titres ;
 - et 2 902 327 euros en espèces ;
- au 31 décembre 2014, juste avant la signature du nouveau contrat de liquidités :
 - 0 titre ;
 - et 1 393 432 euros en espèces.

6.2. Risques matières premières – Exposition au risque plastique

L'activité de Plastic Omnium nécessite l'achat de quantités importantes de matières premières (plastiques, aciers, peintures...) soumises à des variations de prix qui seraient susceptibles d'impacter sa marge opérationnelle.

Pour limiter les risques liés à ces variations de prix, le Groupe a négocié avec la plupart de ses clients automobiles des clauses d'indexation des prix de vente ou, à défaut, procède à des renégociations régulières de prix.

Le pôle Environnement, dans le cadre d'une politique active de développement durable, met en œuvre pour la fabrication de ses produits plus de 50 % de matière plastique recyclée, qui structurellement n'est que faiblement impactée par des variations de prix. Pour le reste, ce pôle négocie avec ses fournisseurs des contrats comportant des engagements de prix annuels. Enfin, les stocks sont optimisés de manière à réduire au minimum les impacts de variation de cours.

Compte tenu de l'ensemble de ces mesures, le Groupe considère que les variations de prix des matières premières n'ont pas d'impact significatif sur sa marge opérationnelle.

6.3. Risques crédits

Les risques crédits couvrent les risques clients et les risques de contreparties bancaires.

6.3.1. Risques clients

L'encours du compte « Créances clients et comptes rattachés » du Groupe présente des retards de paiement à hauteur de 8,6 % de l'encours total au 31 décembre 2015, contre 8 % de l'encours total au 31 décembre 2014. L'encours total s'analyse comme suit :

Balance âgée des créances nettes

Au 31 décembre 2015

En milliers d'euros	Total en cours	Sous-total non échu	Sous-total échu	< 1 mois	1-2 mois	2-4 mois	4-6 mois	6-12 mois	> 12 mois
Automobile	522 799	484 679	38 120	19 621	9 980	2 083	618	2 754	3 064
Environnement	46 780	35 394	11 386	6 377	779	1 078	596	576	1 980
Éléments non affectés	8 276	8 261	15	–	–	–	–	–	15 ⁽¹⁾
Total	577 855	528 334	49 521	25 998	10 759	3 161	1 214	3 330	5 059

Au 31 décembre 2014

En milliers d'euros	Total en cours	Sous-total non échu	Sous-total échu	< 1 mois	1-2 mois	2-4 mois	4-6 mois	6-12 mois	> 12 mois
Automobile	443 221	413 546	29 675	15 418	2 611	3 797	366	6 175	1 308
Environnement	43 365	32 641	10 724	5 362	1 521	712	267	367	2 495
Éléments non affectés	15 016	14 886	130	108	–	–	–	–	22 ⁽¹⁾
Total	501 602	461 073	40 529	20 888	4 132	4 509	633	6 542	3 825

(1) Cette position correspond à des créances vis-à-vis de sociétés cédées et définitivement reconnues en créances vis-à-vis de tiers externes.

Le risque de non-recouvrement des créances clients est faible et porte sur un montant peu significatif de créances de plus de douze mois.

6.3.2. Risques de contreparties bancaires

Le Groupe place ses excédents de trésorerie auprès de banques de première catégorie et/ou dans des titres de premier rang.

Cet objectif est essentiellement assuré par le recours à des lignes de crédit moyen terme auprès des établissements bancaires, mais également par des ressources bancaires, à court terme.

La trésorerie du Groupe est suivie quotidiennement pour chaque pôle d'activité et au niveau central, et fait l'objet d'un rapport de synthèse hebdomadaire au Président-Directeur Général et aux Directeurs Généraux Délégués.

6.4. Risques de liquidité

Le Groupe doit disposer à tout moment des ressources financières suffisantes pour financer l'activité courante et les investissements nécessaires à son développement, mais également pour faire face à tout événement à caractère exceptionnel.

6.4.1. Autres créances financières en non-courant – Valeurs au bilan et valeurs non actualisées

Les valeurs non actualisées peuvent être rapprochées des informations dans le tableau de la note 6.4.2 sur les « Risques de liquidité par maturité ».

En milliers d'euros	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	Créances de financement non actualisées	Valeurs au bilan	Créances de financement non actualisées	Valeurs au bilan
À plus d'un an et à moins de cinq ans	37 979	36 530	31 406	30 107
Autres créances (voir la note 5.1.8)	48	48	19	19
Créances de financement sur contrats de location-financement Environnement (voir la note 5.1.8)	2 625	2 405	4 119	3 712
Créances de financement sur contrats Automobile	35 306	34 077	27 268	26 376
À plus de cinq ans	249	215	445	376
Autres créances (voir la note 5.1.8)	–	–	24	24
Créances de financement sur contrats de location-financement Environnement (voir la note 5.1.8)	249	215	421	352
Total	38 228	36 745	31 851	30 483

6.4.2. Risque de liquidité par maturité

Le risque de liquidité par maturité est fait sur la base des flux de trésorerie contractuels non actualisés des passifs financiers. L'analyse du risque de liquidité fait ressortir ce qui suit :

Au 31 décembre 2015

En milliers d'euros	31 décembre 2015	< 1 an	1 - 5 ans	+ 5 ans
Actifs financiers				
Actifs financiers disponibles à la vente	1 528	–	1 528	–
Autres actifs financiers	28 043	–	28 043	–
Créances de financement clients ⁽¹⁾	57 385	19 205	37 931	249
Créances clients et comptes rattachés ⁽²⁾	577 855	572 796	5 059	–
Autres actifs financiers et créances financières – Courant	27 010	27 010	–	–
Instruments financiers de couverture	1 558	1 558	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	663 156	663 156	–	–
Total actifs financiers	1 356 535	1 283 725	72 561	249
Passifs financiers				
Emprunts et dettes financières – Non courant ⁽³⁾	1 037 995	28 546	1 005 728	3 721
Découverts bancaires	15 891	15 891	–	–
Emprunts et dettes financières – Courant ⁽⁴⁾	97 890	97 890	–	–
Autres dettes financières – Courant	4	4	–	–
Instruments financiers de couverture	12 757	12 757	–	–
Fournisseurs et comptes rattachés	1 010 431	1 010 431	–	–
Total passifs financiers	2 174 969	1 165 520	1 005 728	3 721
Actifs et passifs financiers – nets⁽⁵⁾	(818 434)	118 205	(933 167)	(3 472)

Au 31 décembre 2014

En milliers d'euros	31 décembre 2014	< 1 an	1 - 5 ans	+ 5 ans
Actifs financiers				
Actifs financiers disponibles à la vente	1 841	–	1 841	–
Autres actifs financiers	14 707	–	14 683	24
Créances de financement clients ⁽¹⁾	63 264	31 456	31 387	421
Créances clients et comptes rattachés ⁽²⁾	501 602	497 777	3 825	–
Autres créances financières – courant	8 194	8 194	–	–
Instruments financiers de couverture	374	374	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	535 412	535 412	–	–
Total actifs financiers	1 125 394	1 073 213	51 736	445
Passifs financiers				
Emprunts et dettes financières – Non courant ⁽³⁾	1 045 442	27 667	505 659	512 115
Découverts bancaires	4 148	4 148	–	–
Emprunts et dettes financières – Courant ⁽⁴⁾	92 215	92 215	–	–
Autres dettes financières – Courant	17	17	–	–
Instruments financiers de couverture	16 658	16 658	–	–
Fournisseurs et comptes rattachés	803 993	803 993	–	–
Total passifs financiers	1 962 473	944 699	505 659	512 115
Actifs et passifs financiers – nets⁽⁵⁾	(837 079)	128 514	(453 923)	(511 670)

- (1) Rubriques présentées pour leurs montants non actualisés (voir notes 5.1.10 sur les « Créances financières classées en courant » et 6.4.1 sur les « Autres créances financières classées en non courant »).
- (2) Le poste « Créances Clients et comptes rattachés » compte un montant de 49 521 milliers d'euros au 31 décembre 2015 en retard de paiement, contre 40 529 milliers d'euros au 31 décembre 2014. Voir la note 6.3.1 sur les « Risques clients ».
- (3) La rubrique « Emprunts et dettes financières – non courant » inclut les montants des emprunts en non courant au bilan ainsi que les intérêts sur la durée restante des emprunts et dettes financières.
- (4) La rubrique « Emprunts et dettes financières – courant » inclut les montants des emprunts en courant au bilan ainsi que les intérêts à horizon d'un an.
- (5) Voir la note 5.2.7.4 sur les lignes de crédit à moyen terme confirmées par rapport aux utilisations : en 2015 et en 2014, les lignes bancaires confirmées et non utilisées couvrent largement les besoins de financement cumulés du Groupe sur un moyen terme.

6.5. Risques de change

L'activité de Plastic Omnium repose pour la plus grande part sur des usines de proximité : en produisant localement ce qui est vendu localement, le Groupe est peu exposé aux fluctuations de change, hormis pour la conversion comptable des états financiers.

La politique du Groupe consiste à minimiser le risque de change né de transactions devant donner lieu à un paiement futur ou une recette future. Si une transaction fait néanmoins apparaître un risque de change significatif, celui-ci doit faire l'objet d'une couverture sur le marché des changes à terme. Cette couverture est réalisée par les filiales concernées auprès de la trésorerie centrale ou localement après validation par cette dernière.

6.6. Risques de taux

Le risque de taux porte sur l'éventualité d'une augmentation des taux variables pour la dette à taux variable qui impacterait négativement le résultat financier. Ce risque de taux est géré au niveau de la dette consolidée du Groupe avec pour objectif principal le maintien d'un coût de financement consolidé durablement bas au regard de la rentabilité de l'exploitation du Groupe.

Au 31 décembre 2015 comme au 31 décembre 2014, l'essentiel du financement du Groupe se fait à taux fixe (voir les notes 5.2.7.7 « Analyse de la dette financière par nature de taux d'intérêt » et 5.2.8.1 « Instruments de couverture de taux d'intérêt »).

Les opérations financières, notamment de couverture du risque de taux, sont réalisées avec un panel large d'institutions financières de premier plan. Une mise en concurrence est réalisée pour toute opéra-

tion financière significative, et le maintien d'une diversification des ressources et des intervenants satisfaisante est un critère de sélection.

Sensibilité de la couverture de taux

Au 31 décembre 2015, une augmentation de 1 % des taux d'intérêt sur la dette à taux variables engendrerait une augmentation nette de 0,3 million d'euros de la charge d'intérêts après prise en compte des instruments de couverture, contre une augmentation de 1,5 million d'euros (de la charge d'intérêts après prise en compte des instruments de couverture pour une augmentation de 1 % du taux d'intérêt sur la dette à taux variables) au 31 décembre 2014.

Au 31 décembre 2015, une diminution de 1 % des taux d'intérêt sur la dette à taux variables engendrerait une diminution de 0,1 million d'euros de la charge d'intérêts après prise en compte des instruments de couverture, contre une diminution de 0,04 million d'euros (de la charge d'intérêts après prise en compte des instruments de couverture pour une baisse de 1 % du taux d'intérêt sur la dette à taux variables) au 31 décembre 2014.

6.7. Informations complémentaires sur les actifs et passifs financiers

La majorité des dérivés est négociée sur des marchés de gré à gré sur lesquels il n'existe pas de prix cotés. Par conséquent, leur valorisation est opérée sur la base de modèles communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers (modèles d'actualisation des flux de trésorerie futurs ou de valorisation d'option).

Les actifs et passifs financiers par catégorie et niveau de juste valeur se répartissent comme suit :

En milliers d'euros									
Actifs	2015								
	Au coût amorti	À la juste valeur			Total valeur comptable	Évalué au coût	Instrument coté sur un marché actif (niveau 1)	Valorisation basée sur des données de marché observables (niveau 2)	Valorisation basée sur des données de marché non observables (niveau 3)
		Par résultat	Par capitaux propres (AFS) ⁽²⁾	Par capitaux propres (couverture CFH) ⁽³⁾					
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	1 528	-	1 528	1 528	-	-	-
Autres actifs financiers – Non courant	64 740	-	-	-	64 740	-	-	-	-
Créances de financement clients	18 833	-	-	-	18 833	-	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	577 855	-	-	-	577 855	-	-	-	-
Autres actifs financiers et créances financières – Courant	27 010	-	-	-	27 010	-	-	-	-
Instruments financiers de couverture	-	1 558	-	-	1 558	-	-	1 558	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	663 156	-	-	663 156	-	444 614	218 542	-

En milliers d'euros									
Passifs	Au coût amorti	À la juste valeur			Total valeur comptable	Évalué au coût	Instrument coté sur un marché actif (niveau 1)	Valorisation basée sur des données de marché observables (niveau 2)	Valorisation basée sur des données de marché non observables (niveau 3)
		Par résultat	Par capitaux propres (AFS) ⁽²⁾	Par capitaux propres (couverture CFH) ⁽³⁾					
Emprunts et dettes financières – Non courant ⁽¹⁾	921 148	–	–	–	921 148	–	–	–	–
Découverts bancaires	15 891	–	–	–	15 891	–	–	–	–
Emprunts et dettes financières – Courant	94 188	–	–	–	94 188	–	–	–	–
Autres dettes financières – Courant	4	–	–	–	4	–	–	–	–
Instruments financiers de couverture	–	–	–	12 757	12 757	–	–	12 757	–
Fournisseurs et comptes rattachés	1 010 431	–	–	–	1 010 431	–	–	–	–

En milliers d'euros									
Actifs	2014								
	Au coût amorti	À la juste valeur			Total valeur comptable	Évalué au coût	Instrument coté sur un marché actif (niveau 1)	Valorisation basée sur des données de marché observables (niveau 2)	Valorisation basée sur des données de marché non observables (niveau 3)
		Par résultat	Par capitaux propres (AFS) ⁽²⁾	Par capitaux propres (couverture CFH) ⁽³⁾					
Actifs financiers disponibles à la vente	–	–	1 841	–	1 841	1 841	–	–	–
Autres actifs financiers – Non courant	45 147	–	–	–	45 147	–	–	–	–
Créances de financement clients	31 213	–	–	–	31 213	–	–	–	–
Créances clients et comptes rattachés	501 602	–	–	–	501 602	–	–	–	–
Autres actifs financiers et créances financières – Courant	8 104	–	–	–	8 104	–	–	–	–
Instruments financiers de couverture	–	374	–	–	374	–	–	374	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	–	535 412	–	–	535 412	–	310 977	224 435	–

En milliers d'euros									
Passifs	Au coût amorti	À la juste valeur			Total valeur comptable	Évalué au coût	Instrument coté sur un marché actif (niveau 1)	Valorisation basée sur des données de marché observables (niveau 2)	Valorisation basée sur des données de marché non observables (niveau 3)
		Par résultat	Par capitaux propres (AFS) ⁽²⁾	Par capitaux propres (couverture CFH) ⁽³⁾					
Emprunts et dettes financières – Non Courant ⁽¹⁾	901 649	–	–	–	901 649	–	–	–	–
Découverts bancaires	4 148	–	–	–	4 148	–	–	–	–
Emprunts et dettes financières – Courant	88 688	–	–	–	88 688	–	–	–	–
Autres dettes financières – Courant	17	–	–	–	17	–	–	–	–
Instruments financiers de couverture	–	–	–	16 658	16 658	–	–	16 658	–
Fournisseurs et comptes rattachés	803 993	–	–	–	803 993	–	–	–	–

(1) Voir la note 5.2.7.5 « De l'endettement financier brut à l'endettement financier net ». Cette rubrique regroupe les « Dettes financières sur contrats de location-financement » et les « Emprunts obligataires et bancaires ».

(2) AFS : « Available For Sale ».

(3) CFH : « Cash Flow Hedge ».

En 2015, tout comme en 2014, il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux de juste valeur.

La juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti est proche de la valeur comptable, sauf pour les emprunts et dettes financières.

En milliers d'euros	Valeurs au bilan au 31 décembre 2015			Juste valeur au 31 décembre 2015		
	Total	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant
Emprunts obligataires et bancaires ⁽¹⁾	1 008 696	91 685	917 011	1 055 535	92 098	963 437

En milliers d'euros	Valeurs au bilan au 31 décembre 2014			Juste valeur au 31 décembre 2014		
	Total	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant
Emprunts obligataires et bancaires ⁽¹⁾	981 656	85 497	896 159	997 126	85 354	911 773

(1) Voir la note 5.2.7.5 « De l'endettement financier brut à l'endettement financier net ».

Méthodes d'évaluation de la juste valeur

- La juste valeur de la dette obligataire cotée est déterminée sur la base des prix cotés (niveau 1). La juste valeur des autres dettes financières est déterminée pour chaque emprunt en actualisant les flux de trésorerie futurs avec un taux correspondant à la courbe de taux d'intérêt Euribor à la clôture de l'exercice corrigé du risque de crédit du Groupe (niveau 2).
- La juste valeur des OPCVM monétaires et non monétaires est évaluée selon leurs dernières valeurs liquidatives connues (niveau 1). La juste valeur des produits de taux (certificats de dépôts, comptes à terme, bons à moyen terme négociables...) est basée sur une actualisation du flux du coupon et du pied de coupon (nominal et intérêts) sur la durée restant à courir du produit à la date de clôture (niveau 2). Le taux d'actualisation utilisé dans ce cadre est le taux de marché correspondant à la maturité et aux caractéristiques des produits.
- Autres actifs financiers et créances de financement clients : postes constitués essentiellement de créances de financement comptabilisées sur la base d'une valeur actualisée dès lors que leur échéance est supérieure à un an.
- La majorité des dérivés est négociée sur des marchés de gré à gré sur lesquels il n'existe pas de prix cotés. Par conséquent, leur valorisation est opérée sur la base de modèles communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers selon les modèles d'actualisation des flux de trésorerie futurs ou de valorisation d'option (niveau 2).

7. Informations complémentaires

7.1. Effectifs de fin d'année

	31 décembre 2015			31 décembre 2014			Évolution sous-total
	Hors intérimaires	Intérimaires	Total	Hors intérimaires	Intérimaires	Total	
France	4 494	1 039	5 533	4 500	723	5 223	6 %
%	27,0 %	28,4 %	27,3 %	27,9 %	22,8 %	27,1 %	
Europe hors France	5 495	1 238	6 733	5 109	1 215	6 324	6 %
%	33,0 %	33,8 %	33,2 %	31,7 %	38,4 %	32,8 %	
Amérique du Nord	3 455	569	4 024	3 161	526	3 687	9 %
%	20,8 %	15,5 %	19,8 %	19,6 %	16,6 %	19,1 %	
Asie et Amérique du Sud ⁽¹⁾	3 184	815	3 999	3 334	704	4 038	- 1 %
%	19,1 %	22,3 %	19,7 %	20,7 %	22,2 %	21,0 %	
Total	16 628	3 661	20 289	16 104	3 168	19 272	5 %

(1) La zone « Asie et Amérique du Sud » inclut la Turquie, l'Afrique du Sud et le Maroc.

7.2. Engagements hors bilan

7.2.1. Engagements donnés/reçus

Au 31 décembre 2015

En milliers d'euros	Total	Sur immobilisations incorporelles	Sur immobilisations corporelles	Sur actifs/passifs financiers	Sur actifs/passifs courants hors financiers
Cautionnements donnés	(14 719)	–	(810)	(1 788)	(12 121)
Engagements/ acquisition d'immobilisations ⁽¹⁾	(84 506)	–	(84 506)	–	–
Hypothèques accordées à un tiers	(4 151)	–	–	(4 151)	–
Autres engagements hors bilan ⁽²⁾	(10 085)	–	–	(5 200)	(4 885)
Total des engagements donnés	(113 461)	–	(85 316)	(11 139)	(17 006)
Cautionnements reçus	2 298	–	799	781	718
Autres engagements reçus	–	–	–	–	–
Total des engagements reçus	2 298	–	799	781	718
Total engagements nets	(111 163)	–	(84 517)	(10 358)	(16 288)

Au 31 décembre 2014

En milliers d'euros	Total	Sur immobilisations incorporelles	Sur immobilisations corporelles	Sur actifs/passifs financiers	Sur actifs/passifs courants hors financiers
Cautionnements donnés	(17 526)	–	(865)	(5 695)	(10 966)
Engagements/ acquisition d'immobilisations ⁽³⁾	(59 633)	–	(59 633)	–	–
Hypothèques accordées à un tiers	(4 589)	–	(4 589)	–	–
Autres engagements hors bilan	(2 284)	–	–	(1 000)	(1 284)
Total des engagements donnés	(84 032)	–	(65 087)	(6 695)	(12 250)
Cautionnements reçus	1 359	–	1 097	–	262
Autres engagements reçus	310	–	310	–	–
Total des engagements reçus	1 669	–	1 407	–	262
Total engagements nets	(82 363)	–	(63 680)	(6 695)	(11 988)

(1) Au 31 décembre 2015, l'augmentation des engagements donnés sur acquisition d'immobilisations était liée aux investissements effectués :

- au Mexique sur les sites de Ramos, Puebla et León (15 millions d'euros) ;
- et en Chine sur le site de Guangzhou (5 millions d'euros).

(2) L'augmentation des autres engagements hors bilan donnés sur actifs et passifs correspond à une contre-garantie de 4,7 millions d'euros (pour un emprunt de 60 millions de pesos argentins) auprès de BNP Argentina en faveur de la filiale Plastic Omnium SA du pôle Automobile.

(3) Au 31 décembre 2014, l'augmentation des engagements donnés sur acquisition d'immobilisations était liée principalement aux investissements effectués :

- aux États-Unis, notamment sur les sites d'Anderson et de Huron (7 millions d'euros) ;
- et en Grande-Bretagne sur le site de Warrington (22 millions d'euros).

7.2.2. Contrats de location simple « preneurs »

En milliers d'euros	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Paiements minimaux à effectuer au titre des locations simples non résiliables		
À moins d'un an	37 151	33 510
À plus d'un an et à moins de cinq ans	83 135	76 715
À plus de cinq ans	32 076	8 987
Total	152 362	119 212

7.3. Transactions avec les parties liées

7.3.1. Rémunérations des dirigeants et mandataires sociaux

Les dirigeants sont, selon les termes de la norme IAS 24 « les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités » de la Compagnie Plastic Omnium et de ses filiales.

Le Conseil d'Administration du 21 juillet 2015 a décidé l'attribution d'un plan de stock-options selon les modalités fixées par l'Assemblée Générale Mixte du 25 avril 2013 à raison de 300 000 options de souscription d'actions au profit des dirigeants mandataires sociaux sur des critères cumulatifs par rapport à l'indice SBF 120 et aux principaux équipementiers automobile. Ce plan a pris effet au 7 août 2015. Il est exerçable à partir du 7 août 2019 pour une période de trois ans. L'exercice des options accordées est soumis à des conditions de marché et de performance.

Le montant global des rémunérations aux membres du Conseil d'Administration et dirigeants est présenté dans le tableau suivant :

En milliers d'euros	Versés ou à charge de...	2015	2014
Jetons de présence	versés par la Compagnie Plastic Omnium	121	102
Jetons de présence	versés par les sociétés contrôlées par la Compagnie Plastic Omnium (excepté Compagnie Plastic Omnium) et par Burelle SA	395	543
Rémunérations brutes	à charge du groupe Plastic Omnium	6 089	5 620
Plan de retraite complémentaire	à charge du groupe Plastic Omnium	886	886
Coût au titre des plans d'achats et de souscriptions d'actions	à charge du groupe Plastic Omnium	1 476	718
	Charge à étaler sur la durée d'acquisition des droits	884	718
	Cotisations sociales liées au nouveau plan sur la période	592	-
Rémunérations totales		8 966	7 869

Détail des cotisations sociales du plan attribué le 6 août 2015

Le taux des cotisations sociales sur le plan d'achat et de souscription d'actions du 6 août 2015 est de 30 %. Le Groupe n'avait attribué aucun nouveau plan de souscription d'actions en 2014.

Le récapitulatif de la part des cotisations rattachée aux options des dirigeants mandataires sociaux est présenté dans le tableau ci-après et porte seulement sur l'exercice 2015 :

En milliers d'euros pour les montants En unités pour le nombre des options	Plan du 6 août 2015
Taux de cotisation des charges sociales sur les Plans d'achats et de souscription d'actions	30,00 %
Nombre total des options entrant dans l'assiette de calcul des cotisations	545 000
Montant total des cotisations soumises à des conditions de performance (en milliers d'euros)⁽¹⁾	1 076
Nombre d'options des dirigeants mandataires sociaux	300 000
Cotisations sociales sur les stock-options des dirigeants mandataires sociaux (en milliers d'euros)	592

(1) Toutes les options attribuées aux dirigeants mandataires sociaux sont soumises à des conditions de performance. Les cotisations relatives à l'ensemble des options soumises à des conditions de performance s'élèvent à 1 076 milliers d'euros et à 735 milliers d'euros pour les autres.

7.3.2. Transactions avec les sociétés Sofiparc SAS, Burelle SA et Burelle Participations SA

Au 31 décembre 2015

En milliers d'euros	Coûts indirects et directs	Redevances	Produits et charges financières	Comptes courants	Dépôts de garantie	Fournisseurs	Clients	Autres créances	Emprunts et dettes financières
Sofiparc SAS	(862)	(4 462)	10	1	1 059	25	2	-	-
Burelle SA	-	(8 206)	16	13	-	3 446	7	18	-
Burelle Participations SA	-	-	6	-	-	-	6	-	-

Au 31 décembre 2014

En milliers d'euros	Coûts indirects et directs	Redevances	Produits et charges financières	Comptes courants	Dépôts de garantie	Fournisseurs	Clients	Autres créances	Emprunts et dettes financières
Sofiparc SAS	(549)	(4 705)	10	2	1 058	48	2	-	-
Burelle SA	-	(7 794)	7	6	-	1 930	6	18	-
Burelle Participations SA	-	-	6	-	-	-	-	-	-

7.4. Honoraires des auditeurs légaux

En milliers d'euros	2015		
	Mazars	Ernst & Young	Total
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	(1 774)	(2 018)	(3 792)
dont :			
Compagnie Plastic Omnium	(384)	(357)	(741)
Filiales	(1 390)	(1 661)	(3 051)
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes	(177)	(35)	(212)
dont :			
Compagnie Plastic Omnium	(51)	12	(39)
Filiales	(126)	(47)	(173)
Total	(1 951)	(2 053)	(4 004)

En milliers d'euros	2014		
	Mazars	Ernst & Young	Total
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	(1 629)	(1 695)	(3 324)
dont :			
Compagnie Plastic Omnium	(384)	(357)	(741)
Filiales	(1 245)	(1 338)	(2 583)
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes	(213)	(183)	(396)
dont :			
Compagnie Plastic Omnium	(81)	(10)	(91)
Filiales	(132)	(173)	(305)
Total	(1 842)	(1 878)	(3 720)

7.5. Société mère consolidante

La société Burelle SA détient à 58,71 % la Compagnie Plastic Omnium, après prise en compte de l'annulation des titres d'auto-contrôle de la Compagnie Plastic Omnium (56,60 % avant annulation des titres d'auto-contrôle), et consolide celle-ci selon la méthode de l'intégration globale.

Burelle SA – 19, boulevard Jules-Carteret

69342 Lyon Cedex 07

7.6. Événements postérieurs à la clôture

Fermeture du site de production de systèmes à carburant de Laval

Le Groupe a annoncé, le 8 janvier 2016, son intention de fermer, courant 2016, le site de production de systèmes à carburant de Laval (93 personnes) dans la Mayenne, rattaché au pôle Automobile.

Le site a connu une chute d'activité de 60 % entre 2011 et 2015, passant de 880 000 à 350 000 systèmes à carburant produits par an, sans perspective de reprise.

Le projet de fermeture présenté prévoit le transfert de la production de systèmes à carburant de Laval vers les deux sites français de Pfstatt (Haut-Rhin) et Compiègne (Oise), et la reprise d'une partie de la production de l'activité « Valves » par un repreneur local.

L'intégralité des 93 salariés du site se verront proposer des mesures de reclassement.

Acquisition de la participation des minoritaires de la société allemande « RMS Rotherm Maschinenbau GmbH »

Le Groupe, a acquis le 27 janvier 2016, pour un montant de 3,3 millions d'euros, auprès de ses partenaires les frères Egbert et Andreas Rotherm, leur participation de 30 % dans la société allemande « RMS Rotherm Maschinenbau GmbH », avec transfert immédiat de propriété, portant la participation du Groupe à 100 %.

Cette société étant déjà contrôlée par le Groupe, sa méthode de consolidation restera inchangée.

L'impact du rachat d'intérêts minoritaires sur les capitaux propres consolidés 2016 part du Groupe s'élèvera à un montant de – 1 812 milliers d'euros.

Aucun autre événement susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine du Groupe au 31 décembre 2015 n'est intervenu depuis la date de clôture.

Liste des entités consolidées au 31 décembre 2015

Libellé juridique	Secteurs à présenter			31 décembre 2015			31 décembre 2014			Intégrations fiscales
	Automobile	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
France										
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SA			*			Société mère			Société mère	1 – a
PLASTIC OMNIUM SYSTÈMES URBAINS SAS			*	G	100	100	G	100	100	1 – b
METROPLAST SAS			*	G	100	100	G	100	100	1 – b
LA RÉUNION VILLES PROPRES SAS			*	G	100	100	G	100	100	1 – b
PLASTIC OMNIUM CARAÏBES SAS			*	G	100	100	G	100	100	1 – b
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS FRANCE SAS		*		G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC RECYCLING SAS		*		MEE_ lfrs_2014	50	50	MEE_ lfrs_2014	50	50	
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTÉRIEUR SA		*		G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTÉRIEUR SERVICES SAS		*		G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC OMNIUM GESTION SNC			*	G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC OMNIUM FINANCE SNC			*	G	100	100	G	100	100	1 – a
LUDOPARC SAS			*	G	100	100	G	100	100	1 – b
PLASTIC OMNIUM ENVIRONNEMENT SAS	d2015		*	G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS SAS		*		G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY SAS	x2015a	*		G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY MANAGEMENT SAS	x2015b	*		G	100	100	G	100	100	1 – a
VALEO PLASTIC OMNIUM SNC		*		MEE_ lfrs_2014	50	50	MEE_ lfrs_2014	50	50	
BEAUVAIS DIFFUSION SAS			*	G	100	100	G	100	100	1 – b
PLASTIC OMNIUM VERNON SAS		*		G	100	100	G	100	100	1 – a
TECHNIQUES ET MATÉRIELS DE COLLECTE – « TEMACO » SAS			*	G	100	100	G	100	100	1 – b
PLASTIC OMNIUM COMPOSITES SA		*		G	100	100	G	100	100	1 – a
MIXT COMPOSITES RECYCLABLES – MCR SAS		*		G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC OMNIUM ENVIRONNEMENT HOLDING SAS			*	G	100	100	G	100	100	1 – b
SIGNALISATION FRANCE SA			*	G	100	100	G	100	100	1 – b
SULO FRANCE SAS			*	G	100	100	G	100	100	1 – b
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS INDUSTRIES SAS	d2015	*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM INTERNATIONAL SAS	d2015	*		G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS INDUSTRIES SAS		*		G	100	100	G	100	100	1 – a

Libellé juridique	Secteurs à présenter			31 décembre 2015			31 décembre 2014			Intégrations fiscales
	Automobile	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY SERVICES SAS	a2015	*		G	100	100	-	-	-	
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY FRANCE SAS	a2015	*		G	100	100	-	-	-	
Afrique du Sud										
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY SOUTH AFRICA (PROPRIETARY) LTD	x2015c	*		G	100	100	G	100	100	
Allemagne										
PLASTIC OMNIUM GmbH			*	G	100	100	G	100	100	2 - b
PLASTIC OMNIUM AUTO COMPONENTS GmbH		*		G	100	100	G	100	100	2 - b
PLASTIC OMNIUM ENTSORGUNGSTECHNIK GmbH			*	G	100	100	G	100	100	2 - c
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY GERMANY GmbH	x2015d	*		G	100	100	G	100	100	2 - b
HBPO BETEILIGUNG-SGESELLSCHAFT GmbH		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
HBPO RASTATT GmbH		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
HBPO GERMANY GmbH		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
HBPO GmbH		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
PLASTIC OMNIUM ENVIRONNEMENT GmbH			*	G	100	100	G	100	100	2 - c
ENVICOMP SYSTEMLOGISTIK GmbH			*	G	100	100	G	100	100	2 - a
WESTFALIA INTRALOG GmbH			*	G	100	100	G	100	100	2 - a
SULO EISENWERK STREUBER & LOHMANN GmbH			*	G	100	100	G	100	100	2 - c
SULO UMWELTECHNIK GmbH			*	G	100	100	G	100	100	2 - c
SULO UMWELTECHNIK BETEILIGUNGS GmbH			*	G	100	100	G	100	100	
SULO EMBALLAGEN GmbH	a2015		*	G	100	100	-	-	-	2 - b
PLASTIC OMNIUM URBAN SYSTEMS GmbH			*	G	100	100	G	100	100	2 - a
PLASTIC OMNIUM COMPOSITES GmbH		*		G	100	100	G	100	100	2 - b
RMS ROTHERM MASCHINENBAU GmbH			*	G	70	70	G	70	70	
HBPO INGOLSTADT GmbH		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
HBPO REGENSBURG GmbH		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
SULO EA GmbH			*	G	100	100	G	100	100	2 - c
Argentine										
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY ARGENTINA SA	x2015e	*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM SA		*		G	100	100	G	100	100	
Belgique										
PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE NV	e2015	*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM NV			*	G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM ADVANCED INNOVATION AND RESEARCH NV	x2015f	*		G	100	100	G	100	100	

Libellé juridique	Secteurs à présenter			31 décembre 2015			31 décembre 2014			Intégrations fiscales
	Automobile	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY BELGIUM SA	x2015g	*		G	100	100	G	100	100	
Brésil										
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS DO BRAZIL Ltda		*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM DO BRASIL Ltda		*		G	100	100	G	100	100	
Canada										
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS CANADA Inc.	e2014	*		-	-	-	G	100	100	
HBPO CANADA Inc.		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
Chili										
PLASTIC OMNIUM SA		*		G	100	100	G	100	100	
Chine										
PLASTIC OMNIUM COMPOSITES (JIANGSU) Co. Ltd		*		G	100	100	G	100	100	
WUHAN PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY Co. Ltd	x2015r	*		G	100	100	G	100	100	
YANFENG PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS Co. Ltd		*		MEE_ lfrs_2014	49,95	49,95	MEE_ lfrs_2014	49,95	49,95	
PLASTIC OMNIUM INERGY (SHANGHAI) CONSULTING Co. Ltd		*		G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS CONSULTING (BEIJING) Co. Ltd		*		G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS MANUFACTURING (BEIJING) Co. Ltd		*		G	60	60	G	60	60	
CHONGQING YANFENG PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE EXTERIOR FAWAY Co. Ltd		*		MEE_ lfrs_2014	49,95	25,47	MEE_ lfrs_2014	49,95	25,47	
GUANGZHOU ZHONGXIN YANFENG PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE EXTERIOR TRIM Co. Ltd		*		MEE_ lfrs_2014	49,95	25,47	MEE_ lfrs_2014	49,95	25,47	
CHENGDU FAWAY YANFENG PLASTIC OMNIUM Co Ltd		*		MEE	24,48	24,48	MEE	24,48	24,48	
HBPO CHINA Co. Ltd		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
YANFENG PLASTIC OMNIUM (SHANGHAI) AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS Co. Ltd		*		MEE_ lfrs_2014	49,95	49,95	MEE_ lfrs_2014	49,95	49,95	
DONGFENG PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS Co. Ltd	g2014	*		MEE	24,98	24,98	MEE	24,98	24,98	
GUANGZHOU PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY Co. Ltd	x2015s	*		G	100	100	G	100	100	
SHENYANG PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY Co. Ltd	x2015t	*		G	100	100	G	100	100	
YANFENG PLASTIC OMNIUM YIZHENG AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEM Co. Ltd		*		MEE_ lfrs_2014	49,95	49,95	MEE_ lfrs_2014	49,95	49,95	

Libellé juridique	Secteurs à présenter			31 décembre 2015			31 décembre 2014			Intégrations fiscales
	Automobile	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
PLASTIC OMNIUM HOLDING (SHANGHAI) Co. Ltd			*	G	100	100	G	100	100	
YANFENG PLASTIC OMNIUM (SHENYANG) AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS Co. Ltd		*		MEE_ lfrs_2014	49,95	49,95	MEE_ lfrs_2014	49,95	49,95	
YANFENG PLASTIC OMNIUM NINGBO AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS Co. Ltd		*		MEE_ lfrs_2014	49,95	49,95	MEE_ lfrs_2014	49,95	49,95	
YANFENG PLASTIC OMNIUM WUHAN AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS Co. Ltd		*		MEE_ lfrs_2014	49,95	49,95	MEE_ lfrs_2014	49,95	49,95	
(NINGBO) PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY Co. Ltd		*		G	100	100	G	100	100	
HBPO CHINA BEIJING Co. Ltd	a2014	*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
YANFENG PLASTIC OMNIUM HARBIN AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS Co. Ltd	a2015	*		MEE_ lfrs_2014	49,95	49,95	-	-	-	
(CHONGQING) PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY Co. Ltd	a2015	*		G	100	100	-	-	-	
Corée du Sud										
SHB AUTOMOTIVE MODULES		*		MEE_ lfrs_2014	16,67	16,67	MEE_ lfrs_2014	16,67	16,67	
HBPO KOREA Ltd		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
PLASTIC OMNIUM Co. Ltd	x2015h	*		G	100	100	G	100	100	
HBPO PYEONGTAEK Ltd		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
HBPO ASIA HQ Ltd	a2014	*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
Espagne										
COMPANIA PLASTIC OMNIUM SA			*	G	100	100	G	100	100	3
PLASTIC OMNIUM EQUIPAMIENTOS EXTERIORES SA		*		G	100	100	G	100	100	3
PLASTIC OMNIUM SISTEMAS URBANOS SA			*	G	100	100	G	100	100	3
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS VALLADOLID SL	e2014	*		-	-	-	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY SPAIN SA	x2015i	*		G	100	100	G	100	100	3
VALEO PLASTIC OMNIUM SL	e2014	*		-	-	-	MEE_ lfrs_2014	50	50	
PLASTIC OMNIUM COMPOSITES ESPAÑA SA		*		G	100	100	G	100	100	3
HBPO IBERIA SL	d2015	*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
SIGNATURE SENALIZACION SA			*	G	100	100	G	100	100	3
HBPO AUTOMOTIVE SPAIN SL		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
PLASTIC OMNIUM COMPONENTES EXTERIORES SL		*		G	100	100	G	100	100	3

Libellé juridique	Secteurs à présenter			31 décembre 2015			31 décembre 2014			Intégrations fiscales
	Automobile	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
États-Unis										
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS LLC		*		G	100	100	G	100	100	4
PLASTIC OMNIUM Inc.			*	G	100	100	G	100	100	4
PLASTIC OMNIUM INDUSTRIES Inc.			*	G	100	100	G	100	100	4
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY (USA) LLC	x2015u	*		G	100	100	G	100	100	4
PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE SERVICES Inc.		*		G	100	100	G	100	100	4
HBPO NORTH AMERICA Inc.		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS HOLDING Inc.	d2014	*		-	-	-	G	100	100	
Hongrie										
HBPO MANUFACTURING HUNGARY Kft		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
HBPO AUTOMOTIVE HUNGARIA Kft		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
Inde										
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS (INDIA) PVT Ltd		*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY INDIA PVT Ltd	x2015v	*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY MANUFACTURING INDIA PVT Ltd	x2015w	*		G	55	55	G	55	55	
Japon										
PLASTIC OMNIUM KK	x2015j	*		G	100	100	G	100	100	
HBPO JAPAN KK	a2014	*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
Malaisie										
HICOM HBPO SDN BHD		*		MEE	13,33	13,33	MEE	13,33	13,33	
Maroc										
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS (MOROCCO) SARL		*		G	100	100	G	100	100	
Mexique										
PLASTIC OMNIUM AUTOMOVIL SA DE CV		*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORES SA DE CV	d2014*	*		-	-	-	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM INDUSTRIAL AUTO EXTERIORES RAMOS ARIZPE SA DE CV		*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM DEL BAJIO SA DE CV		*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY MEXICO SA DE CV	x2015k	*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY INDUSTRIAL MEXICO SA DE CV	x2015l	*		G	100	100	G	100	100	
INOPLAST COMPOSITES SA DE CV		*		G	100	100	G	100	100	
INOPLASTIC OMNIUM INDUSTRIAL SA DE CV		*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM SISTEMAS URBANOS SA DE CV		*		G	100	100	G	100	100	

Libellé juridique	Secteurs à présenter			31 décembre 2015			31 décembre 2014			Intégrations fiscales
	Automobile	Environnement	Non affecté consolidation	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
HBPO MEXICO SA DE CV	*			MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
PLASTIC OMNIUM MEDIO AMBIENTE SA DE CV		*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM TOLUCA SA DE CV	*			G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO INDUSTRIAL SRL DE CV	*			G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY INDUSTRIAL SA DE CV	x2015m	*		G	100	100	G	100	100	
Pays-Bas										
PLASTIC OMNIUM BV	xd2014	*		G	100	100	G	100	100	5
PLASTIC OMNIUM ENVIRONMENT BV	x2015n	*		G	100	100	G	100	100	5
SULO BV	xd2014	*		G	100	100	G	100	100	5
DSK PLASTIC OMNIUM BV		*		G	51	51	G	51	51	
Pologne										
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY POLAND Sp Z.O.O	x2015o	*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS Sp Z.O.O		*		G	100	100	G	100	100	
SULO Sp Z.O.O		*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO Sp Z.O.O		*		G	100	100	G	100	100	
République tchèque										
HBPO CZECH S.R.O.		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
SULO S.R.O.		*		G	100	100	G	100	100	
Roumanie										
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY ROMANIA SRL	x2015p	*		G	100	100	G	100	100	
Royaume-Uni										
PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE Ltd		*		G	100	100	G	100	100	6
PLASTIC OMNIUM URBAN SYSTEMS Ltd		*		G	100	100	G	100	100	6
SIGNATURE Ltd		*		G	100	100	G	100	100	6
SULO MGB Ltd		*		G	100	100	G	100	100	
HBPO UK Ltd		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
Russie										
000 STRAVROVO AUTOMOTIVE SYSTEMS		*		G	100	100	G	100	100	
DSK PLASTIC OMNIUM INERGY		*		G	51	51	G	51	51	
Singapour										
SULO ENVIRONMENTAL SYSTEMS PTE Ltd		*		G	100	100	G	100	100	
Slovaquie										
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS S.R.O.		*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY SLOVAKIA S.R.O.	x2015q	*		G	100	100	G	100	100	
HBPO SLOVAKIA S.R.O.		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
Suède										
PLASTIC OMNIUM AB		*		G	100	100	G	100	100	

Libellé juridique	Secteurs à présenter			31 décembre 2015			31 décembre 2014			Intégrations fiscales
	Automobile	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
Suisse										
PLASTIC OMNIUM AG		*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM RE AG			*	G	100	100	G	100	100	
SIGNAL AG	c2014	*		-	-	-	MEE_ lfrs_2014	50	50	
Thaïlande										
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY THAILAND Co. Ltd	x2015x	*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE Co. Ltd		*		G	100	100	G	100	100	
Turquie										
B.P.O. AS		*		MEE_ lfrs_2014	50	49,98	MEE_ lfrs_2014	50	49,98	

Méthode d'intégration et particularités :

G : Intégration globale.
MEE : Sociétés qui étaient déjà consolidées par la méthode de la mise en équivalence avant l'application des nouvelles normes de consolidation au 1^{er} janvier 2014.
MEE_lfrs_2014 : Sociétés consolidées par la méthode de la mise en équivalence depuis l'application des nouvelles normes de consolidation au 1^{er} janvier 2014.

Mouvements de la période :

Création de sociétés :
a2014 Sociétés créées et/ou dont l'activité a démarré en 2014.
a2015 Sociétés créées et/ou dont l'activité a démarré en 2015.

Cession de sociétés :
c2014 Sociétés cédées au cours de l'exercice 2014.

Fusion de sociétés :
d2014 Sociétés fusionnées au cours de l'exercice 2014.
d2015 Sociétés fusionnées au cours de l'exercice 2015.
d2014* Société absorbée juridiquement par « Inoplast Composites SA de CV » en 2010 et dont l'absorption a été comptabilisée en juin 2014.
xd2014 « Sulo BV » a absorbé « Plastic Omnium BV » et a repris la dénomination sociale de « Plastic Omnium BV ».

Liquidation de sociétés :
e2014 Sociétés liquidées au cours de l'exercice 2014.
e2015 Sociétés liquidées au cours de l'exercice 2015.

Variation du pourcentage de détention de Plastic Omnium :
g2014 Augmentation du capital de la société « Dongfeng Plastic Omnium Automotive Exterior Systems Co. Ltd » entièrement souscrite par Plastic Omnium.

Changement de dénomination :

x2015 Sociétés dont la dénomination a changé en 2015.
x2015a « Plastic Omnium Auto Inergy SAS » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems SAS ».
x2015b « Plastic Omnium Auto Inergy Management SAS » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems Management SAS ».
x2015c « Plastic Omnium Auto Inergy South Africa (Proprietary) Ltd » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems South Africa Ltd ».
x2015d « Plastic Omnium Auto Inergy Germany GmbH » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems Germany GmbH ».
x2015e « Plastic Omnium Auto Inergy Argentina SA » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems Argentina SA ».
x2015f « Plastic Omnium Advanced Innovation and Research NV » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems Research NV ».
x2015g « Plastic Omnium Auto Inergy Belgium SA » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems Belgium SA ».
x2015h « Plastic Omnium Co. Ltd » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems Co. Ltd ».
x2015i « Plastic Omnium Auto Inergy Spain SA » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems Spain SA ».
x2015j « Plastic Omnium KK » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems KK ».
x2015k « Plastic Omnium Auto Inergy Mexico SA de CV » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems Mexico SA de CV ».
x2015l « Plastic Omnium Auto Inergy Industrial Mexico SA de CV » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems Industrial Mexico SA de CV ».
x2015m « Plastic Omnium Auto Inergy Industrial SA de CV » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Industrial SA de CV ».
x2015n « Plastic Omnium Environment BV » est la nouvelle dénomination de la société « Plastic Omnium International BV ».
x2015o « Plastic Omnium Auto Inergy Poland Sp Z.O.O. » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems Poland Sp Z.O.O. ».
x2015p « Plastic Omnium Auto Inergy Romania SRL » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems Romania SRL ».
x2015q « Plastic Omnium Auto Inergy Slovakia S.R.O. » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems Slovakia S.R.O. ».
x2015r « Wuhan Plastic Omnium Auto Inergy Co. Ltd » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems (Wuhan) Co. Ltd ».
x2015s « Guangzhou Co. Ltd » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems Guangzhou Co. Ltd ».
x2015t « Shenyang Plastic Omnium Auto Inergy Co. Ltd » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems Shenyang Co. Ltd ».
x2015u « Plastic Omnium Auto Inergy (USA) LLC » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems (USA) ».
x2015v « Plastic Omnium Auto Inergy India Pvt Ltd » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems India Pvt Ltd ».
x2015w « Plastic Omnium Auto Inergy Manufacturing India Pvt Ltd » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems Manufacturing India Pvt Ltd ».
x2015x « Plastic Omnium Auto Inergy Thailand Co. Ltd » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems (Thailand) Ltd ».

Intégration fiscale :

1 - a Groupe fiscal France Plastic Omnium.
1 - b Groupe fiscal France Plastic Omnium Environnement Holding.
2 - a Groupe fiscal Allemagne Systèmes Urbains.
2 - b Groupe fiscal Allemagne Plastic Omnium GmbH.
2 - c Groupe fiscal Allemagne Plastic Omnium Environnement.
3 Groupe fiscal Espagne.
4 Groupe fiscal États-Unis.
5 Groupe fiscal Pays-Bas.
6 Groupe fiscal Royaume-Uni.

5.7 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Compagnie Plastic Omnium, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 1.1 « Référentiel appliqué » de l'Annexe des comptes consolidés qui expose le changement de présentation de la quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises dans le compte de résultat consolidé.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les écarts d'acquisition ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les principes décrits dans la note 1.1.13 de l'Annexe aux comptes consolidés. Ces tests s'appuient sur les plans à moyen terme de la Compagnie Plastic Omnium. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur, les hypothèses utilisées et les prévisions de flux de trésorerie, et vérifié le caractère approprié de l'information donnée dans cette note de l'annexe aux comptes consolidés.
- La note 1.1.11 de l'Annexe aux comptes consolidés explique les modalités de comptabilisation des coûts engagés à la demande des constructeurs pour le développement des équipements de nouveaux modèles de véhicules, qui dépendent du financement de ces coûts par le client, et des perspectives de rentabilité des projets concernés. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre Groupe pour l'évaluation de la rentabilité attendue de ces projets sur la base des éléments disponibles à ce jour.
- La note 1.2 de l'Annexe aux comptes consolidés précise que la reconnaissance des actifs d'impôts différés résulte de la probabilité d'utilisation future évaluée sur la base des estimations de bénéfices futurs. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre Groupe pour l'évaluation du caractère récupérable de ces actifs fiscaux sur la base d'éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, leur application.

- S'agissant des risques, litiges et passifs éventuels, nous avons examiné les procédures en vigueur dans votre Groupe permettant leur recensement, leur évaluation et leur traduction comptable. Nous nous sommes assurés que les principaux litiges identifiés à l'occasion de la mise en œuvre de ces procédures sont décrits de façon appropriée, notamment dans la note 5.2.5 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion.

À l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-la Défense, le 24 février 2016

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

Jean-Luc Barlet

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Gilles Rabier

06



COMPTES
SOCIAUX AU
31 DÉCEMBRE 2015

6.1 Compte de résultat

En milliers d'euros	Notes	2015	2014
Chiffre d'affaires net⁽¹⁾	K	26 408	2 954
Production stockée		(13 829)	13 829
Reprises sur provisions et transfert de charges		6	1 102
Autres produits d'exploitation ⁽¹⁾		25 810	22 657
Total produits d'exploitation	K	38 395	40 542
Achats et charges externes	L	(36 982)	(36 050)
Impôts et taxes		(164)	(226)
Charges sociales		(77)	(51)
Dotations aux amortissements et provisions	M	(3 437)	(997)
Autres charges		(2 876)	(3 078)
Résultat exploitation		(5 141)	140
Résultat financier	N	220 846	182 902
Résultat courant		215 705	183 042
Résultat exceptionnel	O	(165)	2 734
Résultat avant impôts		215 540	185 776
Impôts sur les bénéfices	P	7 353	(1 452)
Résultat net		222 893	184 324
(1) Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation		52 218	25 611

6.2 Bilan

Actif

En milliers d'euros	Notes	2015			2014
		Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Montants nets	Montants nets
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles	A	8 857	905	7 952	7 921
Immobilisations corporelles	B	95 127	6 385	88 742	80 258
Immobilisations financières	C	1 703 197	20 036	1 683 161	1 530 637
Total actif immobilisé		1 807 181	27 326	1 779 855	1 618 816
Actif circulant					
Stocks et en-cours de production	D	0	0	0	13 829
Avances et acomptes versés	E	1 680	0	1 680	151
Créances clients	E	7 566	0	7 566	10 553
Autres créances	E	60 575	4 668	55 907	54 450
Disponibilités	F	532 874	0	532 874	352 048
Total actif circulant		602 695	4 668	598 027	431 031
Charges constatées d'avance	G	846	0	846	630
Frais émission d'emprunts à étaler	G	2 671	0	2 671	3 313
Primes remboursement des obligations	G	3 425	0	3 425	4 230
Écarts de conversion actif	G	1 213	0	1 213	905
Total		2 418 031	31 994	2 386 037	2 058 925

Passif

En milliers d'euros	Notes	2015	2014
Capitaux propres			
Capital social	H	9 215	9 215
Primes d'émission, de fusion, d'apport	H	38 637	38 637
Autres réserves et report à nouveau	H	979 608	850 117
Résultat de l'exercice		222 893	184 324
Provisions réglementées	H	605	561
Total capitaux propres	H	1 250 958	1 082 854
Provisions pour risques et charges	I	38 259	33 851
Dettes			
Autres emprunts obligataires		759 011	759 011
Emprunts auprès des établissements de crédit		33 409	23 479
Emprunts et dettes financières divers		243 585	70 051
Avances et acomptes reçus		0	15 781
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		14 548	23 285
Dettes fiscales et sociales		4 781	5 200
Autres dettes		36 337	41 164
Total des dettes	J	1 091 671	937 971
Écarts de conversion passif		5 149	4 249
Total		2 386 037	2 058 925

Note : Trésorerie nette de la Compagnie Plastic Omnium de 150,4 millions d'euros en 2015 (y compris les prêts à moyen et long terme), contre 174,6 millions d'euros de trésorerie nette en 2014.

6.3 Annexe aux comptes sociaux

En milliers d'euros	2014	2015
Structure financière		
Capital	9 215	9 215
Capitaux propres	1 082 854	1 250 958
Dettes financières nettes	174 641	150 422
Valeurs immobilisées nettes	1 618 816	1 779 855
Total du bilan	2 058 925	2 386 037
Activité		
Produits d'exploitation	40 542	38 395
Résultat d'exploitation	140	(5 141)
Résultat courant avant impôts	185 776	215 705
Résultat exceptionnel	2 734	(165)
Résultat net	184 324	222 893
Résultat net par action (en euros)	1,20	1,45

Faits caractéristiques de l'exercice

Livraison et inauguration du projet immobilier de Lyon Gerland

L'inauguration du site de Lyon Gerland a eu lieu le 30 mars 2015. Le projet a consisté en une construction par la société Compagnie Plastic Omnium d'immeubles de bureaux de 33 000 m² (dont 3 000 m² de bâtiments de service) destinés à la location.

L'investissement total depuis le début du projet s'élève à 80,6 millions d'euros au 31 décembre 2015 (hors la valeur du terrain), dont :

- 7,0 millions d'euros sur 2015 ;
- 46,8 millions d'euros sur l'exercice 2014 ;
- et 26,8 millions sur l'exercice 2013.

Le site est actuellement occupé à plus de 80 % par un locataire externe au Groupe. Environ 900 m² de la surface totale sont utilisés par le groupe Plastic Omnium.

Organigramme juridique

L'organigramme juridique de détention des sociétés composant le pôle Environnement du groupe Plastic Omnium a été simplifié sur l'exercice suite à la transmission universelle de patrimoine de la filiale Plastic Omnium Environnement. Toutes les filiales de ce pôle sont désormais détenues par Plastic Omnium Environment BV, filiale à 100 % de Compagnie Plastic Omnium.

Projet d'acquisition de l'activité « Systèmes Extérieurs » du groupe Faurecia

La Compagnie Plastic Omnium a signé le 14 décembre 2015, un protocole d'accord (« Memorandum of Understanding ») avec le groupe Faurecia pour acquérir son activité Systèmes Extérieurs (pare-chocs et modules blocs avant) pour une valeur d'entreprise de 665 millions d'euros.

Cette opération de consolidation de la filière automobile française crée un champion mondial dans l'équipement automobile.

L'activité Systèmes Extérieurs du groupe Faurecia réalise un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros et emploie 7 700 personnes dans 22 sites industriels en Allemagne, en France, en Espagne, en Slovaquie et en Amérique du Nord et du Sud. La moitié du chiffre d'affaires provient de l'Allemagne, où Plastic Omnium n'a aucun site de production pour cette activité.

La transaction doit être examinée par les instances représentatives du personnel des pays concernés et sera ensuite soumise aux autorités de la concurrence pour validation. Elle devrait être finalisée au 2^e semestre 2016.

L'impact de l'opération dans les comptes 2015 de la Société résulte des honoraires de conseils uniquement.

Principes et méthodes comptables

La Compagnie Plastic Omnium a établi ses comptes selon les principes et méthodes du Plan Comptable Général français (Règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014).

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes 2015 sont identiques à ceux de l'exercice 2014. Les principales méthodes sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Il s'agit essentiellement de marques ne faisant pas l'objet d'amortissement.

À noter, la Compagnie Plastic Omnium comptabilise en charges de période les frais de dépôt de brevets.

Immobilisations corporelles

Ensemble immobilier à Nanterre

La Compagnie Plastic Omnium détient à Nanterre un ensemble immobilier à usage d'activités et de bureaux. La Société a décidé d'utiliser cet ensemble immobilier dans le cadre de son exploitation à compter du 1^{er} janvier 2013. Ce dernier était jusqu'alors destiné à la location.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et les amortissements sont calculés sur le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions 20 à 40 ans
- Installations générales et agencements 10 ans
- Matériel et mobilier de bureau 5 à 10 ans

Ensemble immobilier à Lyon Gerland

L'ensemble immobilier à usage de bureaux réceptionné le 30 mars 2015 est affecté essentiellement à la location.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et les amortissements sont calculés sur le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions 20 à 40 ans
- Installations générales et agencements 10 ans
- Matériel et mobilier de bureau 5 à 10 ans

Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation correspond au coût d'acquisition ou à la valeur d'apport. S'il y a lieu, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute.

La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte de la quote-part de la situation nette et des perspectives de rentabilité au regard des conditions de marché actuelles issues des plans à moyen terme des filiales.

Actions propres

Les achats d'actions propres sont autorisés par les Assemblées Générales Ordinaires antérieures et effectués en vue de leur utilisation dans le cadre d'un contrat de liquidité par un prestataire de services d'investissements, de leur annulation ultérieure dans le cadre d'une réduction de capital, de l'attribution d'options d'achat d'actions ou d'actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux du Groupe et de leur remise ultérieure en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Le classement comptable des actions propres dépend de la finalité de détention :

- les actions propres détenues en vue de rémunérer d'éventuelles opérations de croissance externe, pour des réductions de capital ou acquises dans le cadre du contrat de liquidité, sont comptabilisées en titres immobilisés ;
- les actions propres affectées à l'exercice des options d'achat d'actions consenties dans le cadre des programmes de stock-options, ou destinées à des plans futurs mais encore en attente d'affectation, sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement.

Les actions propres sont évaluées par catégorie de titres (titres immobilisés, titres affectés à des plans d'options d'achat, titres acquis dans le cadre du contrat de liquidité), selon l'approche P.E.P.S. dite « Premier Entré, Premier Sorti ».

Leur valeur brute correspond au prix d'acquisition ; une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur brute est supérieure à leur valeur de marché. Pour les actions affectées à l'exercice des options d'achat d'actions, la valeur de marché de ces actions est déterminée sur la base du prix d'exercice des options d'achat consenties ou sur la base de la valeur boursière lorsque celle-ci est inférieure.

Pour les autres catégories, la valeur de marché correspond à la valeur boursière (moyenne des cours du mois précédant la clôture des comptes).

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées par catégorie de titres (titres acquis dans le cadre du contrat de liquidité, actions propres destinées à attribution non affectées, autres valeurs mobilières de placement), selon l'approche P.E.P.S. dite « Premier Entré, Premier Sorti ».

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Opérations en devises

Les dettes et créances en devises étrangères qui n'ont pas fait l'objet de couverture sont enregistrées au cours du jour de la transaction. À l'arrêté des comptes, elles sont revalorisées au taux de change en vigueur.

Les écarts de change sont inscrits en écarts de conversion (actif ou passif). Les écarts de conversion actifs représentatifs de pertes latentes font l'objet d'une provision pour perte de change.

Les dettes et créances en devises étrangères qui font l'objet de couverture sont enregistrées au cours du jour de la transaction. À l'arrêté des comptes, les gains et pertes sur les dérivés de change sont compensés par les gains ou pertes résultant de la réévaluation au taux de clôture des dettes et créances en devises étrangères couvertes, à l'exception du report/déport des dérivés, qui est étalé en résultat financier sur la durée de la couverture.

Emprunts et dettes financières

Les frais d'émission et éventuelles primes de remboursement encourus lors de la mise en place de financements font l'objet d'un étalement selon la méthode des intérêts composés, sur la durée du financement.

Stocks et en-cours de production

Les stocks et en-cours sur les travaux preneurs sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les produits et les coûts liés sont enregistrés selon la méthode à l'achèvement.

Notes sur le bilan

A – Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	2014	+	-	2015
Concessions, brevets, marques	8 818	39		8 857
Total valeurs brutes	8 818	39	0	8 857
Amortissements cumulés	897	8		905
Total valeurs nettes	7 921	31	0	7 952

B – Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	2014	+	-	2015
Terrains	2 287			2 287
Constructions	5 169	80 563		85 732
Installations générales, agencements	2 182	1 633		3 815
Matériel et mobilier de bureau	266	3 021		3 287
Immobilisations corporelles en cours	69 951	13 515	83 460	6
Avances et acomptes sur commandes d'immobilisations	4 000		4 000	0
Total valeurs brutes	83 855	98 732	87 460	95 127
Amortissements cumulés	3 597	2 788	0	6 385
Total valeurs nettes	80 258	95 944	87 460	88 742

L'augmentation du poste constructions pour 80 563 milliers d'euros correspond à la réception du projet immobilier de Lyon Gerland portant sur la construction d'un immeuble de bureaux de 33 000 m² destinés à être loués et mis en service de façon échelonnée sur l'exercice (cf. Faits caractéristiques de l'exercice).

L'avance immobilisée pour 4 millions d'euros comptabilisée au 31 décembre 2014 correspondait au versement effectué à l'entreprise générale à qui a été confié ce projet de construction.

C – Immobilisations financières

En milliers d'euros	2014	+	-	2015
Titres de participation	866 968	170 642	21 235	1 016 375
Autres titres immobilisés	9 867	20 721	320	30 268
Prêts	672 500	61 010	76 956	656 554
Total valeurs brutes	1 549 335	252 373	98 511	1 703 197
Provisions sur titres	18 698	1 338		20 036
Total valeurs nettes	1 530 637	251 035	98 511	1 683 161

Les variations des titres de participation proviennent des opérations réalisées dans le cadre de la restructuration juridique mentionnée dans la partie « Faits caractéristiques de l'exercice » :

- la souscription à l'intégralité de l'augmentation de capital de la société Plastic Omnium International BV afin de financer l'acquisition de sociétés du pôle Environnement ;
- la transmission universelle de patrimoine de Plastic Omnium Environnement, filiale à 100 % de Compagnie Plastic Omnium, dont la principale conséquence est la détention par la Compagnie Plastic Omnium des titres de Plastic Omnium International BV, l'annulation des titres de participation de Plastic Omnium Environnement et la constatation d'un boni de confusion de 18,7 millions d'euros (cf. section N).

Les autres titres immobilisés comprennent 1 127 492 actions propres, valorisées pour 26 374 milliers d'euros affectés à la croissance externe et 445 milliers d'euros affectés à l'animation du titre.

Les prêts concernent uniquement les financements moyen et long terme accordés aux sociétés du groupe Plastic Omnium.

Au 31 décembre 2015, les provisions pour dépréciation des titres de participation s'élèvent à 20 millions d'euros suite à la constitution d'une provision pour dépréciation complémentaire sur les titres détenus dans la société Plastic Omnium Recycling.

D – Stocks et en-cours de production

En milliers d'euros	2014	+	-	2015
Stocks et en-cours	13 829	0	13 829	0
Total valeurs nettes	13 829	0	13 829	0

Les travaux demandés par le futur locataire de l'immeuble de Lyon Gerland, comptabilisés en stocks au 31 décembre 2014 pour 13,8 millions d'euros, ont été comptabilisés en produits en totalité durant l'exercice 2015.

E – Créances

En milliers d'euros	2015	Échéance - 1 an	Échéance + 1 an
Avances et acomptes versés	1 680	1 680	0
Clients	7 566	7 566	0
Créances fiscales	35 398	12 405	22 993
Créances financières – Comptes courants	1 992	1 992	0
Autres créances	18 517	18 517	0
Total valeurs nettes	65 153	42 160	22 993

Le montant des avances et acomptes versés de 1,7 million d'euros comprend l'acompte de 1,5 million d'euros versé à l'entreprise générale à qui a été confié le projet de construction Lyon Gerland. Ce montant sera soldé lors de l'établissement du décompte général définitif en 2016.

Les créances clients sont principalement constituées de produits à recevoir pour 6,8 millions d'euros, dont 5,6 millions d'euros de redevances de marques et 0,8 million d'euros de frais de protection de brevets.

Les créances fiscales comprennent notamment 28,5 millions d'euros de crédits impôt recherche, 5 millions d'euros de TVA déductibles et 1,6 million d'euros de retenues à la source à imputer.

Les autres créances représentent :

- le complément de prix de cession de l'activité Produits Plastiques Performants – 3P, en 2008, pour un montant de 6 millions d'euros ;
- les comptes courants fiscaux d'un montant de 12,1 millions d'euros, dus par les différentes sociétés membres du groupe fiscal, dont la Compagnie Plastic Omnium est la société mère.

F – Disponibilités

En milliers d'euros	2014	+	-	2015
Valeurs mobilières de placement	27 849		2 167	25 682
Autres valeurs mobilières de placement	310 926	1 583 909	1 426 225	468 610
Comptes bancaires	13 273	25 309		38 582
Total valeurs brutes	352 048	1 609 218	1 428 392	532 874
Provisions sur VMP	0			0
Total valeurs nettes	352 048	1 609 218	1 428 392	532 874

Le poste « Valeurs mobilières de placement » comprend 4 395 000 actions propres affectées aux plans d'options d'achat d'actions ou destinées à de futurs plans mais non encore affectées. Ces deux catégories sont valorisées respectivement de 23 169 milliers d'euros et 2 513 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2015, la Compagnie Plastic Omnium a consenti les options de souscription ou d'achat d'actions selon la répartition ci-dessous :

- 626 000 options d'achat d'actions par décision du Conseil d'Administration du 16 mars 2010 et autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2009 ;
- 2 338 500 options d'achat d'actions par décision du Conseil d'Administration du 6 mars 2012 et autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2011 ;

- 1 200 000 options d'achat d'actions par décision du Conseil d'Administration du 23 juillet 2013 et autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 avril 2013 ;
- 1 253 000 options d'achat d'actions par décision du Conseil d'Administration du 21 juillet 2015 et autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 avril 2013.

Le poste « Autres valeurs mobilières de placement », d'un montant de 468 millions d'euros, se compose de 429 millions de SICAV monétaires, 24 millions de billets à moyen terme négociable et 15 millions de placements à court terme.

Le poste « Disponibilités », d'un montant de 38,6 millions d'euros, est constitué principalement de comptes bancaires rémunérés.

G – Comptes de régularisation

En milliers d'euros	2014	2015
Charges constatées d'avance	630	846
Frais d'émission d'emprunt à étaler	3 313	2 671
Primes de remboursement des obligations	4 230	3 425
Écarts de conversion actifs	905	1 213
Total valeurs nettes	9 078	8 155

Les frais d'émission d'emprunt ainsi que la prime de remboursement des emprunts obligataires Euro Bond et Euro PP font l'objet d'un étalement selon la méthode des intérêts composés, sur la durée des emprunts.

Les charges constatées d'avance concernent principalement des commissions d'engagements et de non-utilisation des lignes de crédits.

H – Variation des capitaux propres

En milliers d'euros	2014	+	-	2015
Capital	9 215			9 215
Primes d'émissions et d'apport	38 637			38 637
Écart de réévaluation	245			245
Réserve légale	1 501			1 501
Autres réserves	41 166			41 166
Report à nouveau	807 205	184 324	54 833	936 696
Résultat de l'exercice	184 324	222 893	184 324	222 893
Provisions réglementées	561	44		605
Total	1 082 854	407 261	239 157	1 250 958

Le capital social s'élève à 9 214 603,20 euros au 31 décembre 2015, représenté par 153 576 720 actions de 0,06 euro chacune.

Le nombre d'actions détenues en autocontrôle s'élève à 5 522 492 et représente 3,60 % du capital de la Société.

I – Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques et charges	2014	+	Utilisées	Non utilisées	2015
Provisions pour perte de change	903	1 213		903	1 213
Provisions pour risques	150	461	51		560
Provisions pour impôts (cf. note R)	32 798	3 688			36 486
Total	33 851	5 362	51	903	38 259

La Compagnie Plastic Omnium a doté une provision pour impôt de 3,7 millions d'euros pour tenir compte de l'utilisation, par le groupe fiscal, de déficits susceptibles d'être utilisés ultérieurement par ses

filiales, portant le montant de cette provision à 36,5 millions d'euros au 31 décembre 2015.

J – Dettes

En milliers d'euros	2015	Échéance - 1 an	Échéance 1 et 5 ans	Échéance + 5 ans
Emprunts obligataires	759 011	9 011	750 000	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	33 409	927	32 482	0
Emprunts et dettes financières divers	243 585	242 033	1 552	0
Total Dettes financières	1 036 005	251 971	784 034	
Fournisseurs et comptes rattachés	14 548	14 548	0	0
Dettes fiscales et sociales	4 781	4 781	0	0
Autres dettes	36 337	14 808	21 529	0
Total	1 091 671	286 108	805 563	0

Dettes financières

Emprunts obligataires

Les principales caractéristiques des emprunts obligataires sont présentées ci-après :

Émission obligataire du 21 mai 2013

Émission obligataire	Euro Bond
Émission (en euros)	500 000 000
Maturité	29 mai 2020
Coupon annuel – Taux fixe	2,875 %
Cotation	Euronext Paris

Émission obligataire du 4 octobre 2012

Émission obligataire privée	Euro PP
Émission (en euros)	250 000 000
Maturité	12 décembre 2018
Coupon annuel – Taux fixe	3,875 %
Cotation	Euronext Paris

Les intérêts courus à payer sur emprunts obligataires s'élèvent à 9 millions d'euros au 31 décembre 2015.

Les emprunts auprès des établissements de crédit sont principalement contractés en devises pour 203 millions de CNY, pour une contre-valeur euros au 31 décembre 2015 de 28,8 millions, et 4,1 millions d'euros d'emprunts moyen terme.

Les emprunts et dettes financières divers sont constitués de 242 millions d'euros de comptes courants auprès de sociétés du Groupe.

Dettes fournisseurs, fiscales et autres

La baisse du solde fournisseur s'explique par la fin du projet Gerland au premier trimestre 2015.

La dette d'impôt du groupe fiscal, dont la Compagnie Plastic Omnium est la société mère, d'un montant de 4,1 millions d'euros, constitue l'essentiel des dettes fiscales et sociales.

Les autres dettes correspondent principalement aux comptes courants fiscaux dus aux différentes sociétés membres du groupe fiscal pour 29 millions d'euros, dont 28,1 millions d'euros sont relatifs aux crédits d'impôt.

Notes sur le compte de résultat

K – Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation

La répartition de ces produits, hors transferts de charge et reprises sur provision, est la suivante :

En milliers d'euros	2014	2015
Par secteur d'activité		
• loyers et autres refacturations de frais	2 954	26 408
• production stockée	13 829	(13 829)
• redevances et concessions de marques et prestations de services	22 657	25 810
Total	39 440	38 389
Par marché géographique	2014	2015
• France ⁽¹⁾	22 674	18 515
• Étranger	16 766	19 874
Total	39 440	38 389

(1) Dont 13 829 milliers d'euros de variation de stock en 2015.

L'augmentation du chiffre d'affaires sur l'exercice s'explique par la location et la facturation de travaux immobiliers au locataire hors Groupe de l'ensemble immobilier de Lyon Gerland, dont la construction s'est achevée sur le premier trimestre 2015.

Les autres produits d'exploitation de l'exercice sont constitués, hors transferts de charges :

- des redevances de marques dont la Compagnie Plastic Omnium est propriétaire et en concède l'usage à ses différentes filiales et participations opérationnelles ;
- des prestations de services.

L – Achats et charges externes

En milliers d'euros	2014	2015
Prestations de services Direction Générale	1 732	1 853
Frais des services généraux et de siège	3 870	5 590
Honoraires	3 119	11 417
Communication, imprimés, publications	2 147	1 564
Déplacements, missions réceptions	1 809	1 681
Frais et commissions bancaires	6 692	5 430
Autres achats et charges externes	16 681	9 447
Total	36 050	36 982

L'augmentation des honoraires s'explique essentiellement par les prestations réalisées dans le cadre du projet d'acquisition de l'activité « Systèmes Extérieurs » du groupe Faurecia mentionné dans la section faits marquants de l'exercice.

La variation des autres achats et charges externes résulte d'une diminution des travaux d'aménagement preneur relatif au projet immobilier de Lyon Gerland pour 10 millions d'euros.

M – Dotations : amortissements et dépréciations

Variation des amortissements En milliers d'euros	2014	+	-	2015
Concessions, brevets, logiciels	897	8		905
Agencement et aménagements des terrains		169		169
Constructions	1 345	2 385		3 730
Installations générales, agencements	2 179	113		2 292
Matériel et mobilier de bureau	73	121		194
Total	4 494	2 796	0	7 290

Variation des provisions	2014	+	-	2015
Sur éléments de l'actif				
Immobilisations financières	18 698	1 338		20 036
Autres créances	2 934	1 734		4 668
Total	21 632	3 072	0	24 704
Sur éléments de passif				
Provisions réglementées	561	44		605
Provisions pour risques et charges (cf. note P)	33 851	4 459 ⁽¹⁾	51	38 259
Total	34 412	4 503	51	38 864

(1) Dont 460 milliers d'euros liés à la transmission universel de patrimoine.

N – Résultat financier

En milliers d'euros	2014	2015
Produits de participation	176 661	199 578
Autres produits et charges	28	18 741
Produits et charges d'intérêts	7 349	4 845
Produits nets sur cessions de VMP	413	344
Différences de change	(762)	(209)
Dotations et reprises de provisions	(787)	(2 453)
Total	182 902	220 846

Les produits de participation comprennent 119,7 millions d'euros de dividendes reçus des filiales françaises, et 79,9 millions d'euros de dividendes versés par les filiales étrangères.

Les autres produits et charges sont constitués essentiellement d'un boni de confusion de 18,7 millions d'euros, lié à la transmission universelle de patrimoine de la société Plastic Omnium Environnement dans le cadre de la réorganisation juridique du pôle Environnement.

La baisse des produits d'intérêts est liée à la diminution des prêts sur l'exercice (cf. section C).

La dotation pour dépréciation des titres de participations explique l'essentiel du poste dotations et reprises de provisions (cf. section C).

O – Résultat exceptionnel

En milliers d'euros	2015		
	Produits	Charges	Net
Sur opérations de gestion		4	(4)
Sur opérations en capital	4 511	2 945	1 566
Dotations et reprises de provisions	51	1 778	(1 727)
Total	4 562	4 727	(165)

Ce résultat provient principalement des opérations suivantes :

- un boni sur cessions d'actions propres de 1 279 milliers d'euros ;
- une dotation aux provisions pour dépréciation d'une créance de 1 734 milliers d'euros.

P – Impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	Résultat 2015		
	Courant	Exceptionnel	Net
* Résultat avant impôt	215 705	(165)	215 540
* Incidences fiscales	(203 108)	4	(203 104)
= Base	12 597	(160)	12 436
Impôt théorique (38 %)	(4 787)	61	(4 726)
Résultat après impôt théorique	210 918	(104)	210 814
Effet intégration fiscale			18 290
Provision pour impôt			(3 688)
Autres éléments			(7 249)
Total impôt sur les bénéfices			7 353
Résultat après impôt			222 893

La société Compagnie Plastic Omnium est la société mère d'un groupe fiscal intégrant 15 sociétés.

L'économie d'impôt réalisée au titre de l'exercice 2015, grâce à ce groupe d'intégration fiscale, est de 15 millions d'euros.

La Compagnie Plastic Omnium a doté une provision pour impôt de 3,7 millions d'euros pour tenir compte de l'utilisation, par le groupe fiscal, de déficits susceptibles d'être utilisés ultérieurement par ses filiales.

Les déficits reportables du groupe d'intégration fiscale représentent 10,6 millions d'euros, soit une économie future d'impôt de 3,6 millions d'euros.

Il est à noter que ces déficits reportables, nés depuis 2000, ont été imputés à hauteur de 5,1 millions d'euros au cours de l'année 2015, en raison du résultat fiscal d'ensemble bénéficiaire de l'exercice.

Les allègements (+) et accroissements (-) de la dette future d'impôt, exprimés au taux de 38 % à la date du 31 décembre 2015, se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	
Provisions et charges à payer non déductibles :	(261)
Écart de conversion passif 2015 :	5 149
Quote-part de résultat comptable SNC Groupe 2014 :	(1 170)
Quote-part de résultat fiscal SNC Groupe 2015 :	3 097
Écart de conversion actif 2015 :	(1 213)
Allègement net de la dette future d'impôt	5 602

Informations diverses

Sociétés liées

Éléments relevant de plusieurs postes du bilan	Entreprises liées
Actifs	
Titres de participation	997 043
Prêts	656 554
Clients	6 919
Créances financières – Comptes courants	1 992
Autres créances	12 517
Passifs	
Emprunts et dettes financières divers – Comptes courants	242 244
Fournisseurs et comptes rattachés	1 851
Autres dettes	29 025

Éléments relevant de plusieurs postes du compte de résultat	Entreprises liées
Produits	
Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation	29 743
Produits financiers	250 464
Produits exceptionnels	2 681
Charges	
Charges d'exploitation	(13 152)
Charges financières	(2 170)
Charges exceptionnelles	(2 366)

Engagements hors bilan

Engagements donnés

En milliers d'euros	2015
Avals, caution et garanties donnés ⁽¹⁾	350 826
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles	4 170
Total	354 996

(1) Engagements donnés en faveur des filiales dans le cadre de leur financement.

Information sur les délais de paiement

En application des dispositions de l'article L. 441-6-1, al. 1 du Code de commerce, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance, se décompose ainsi :

Solde des dettes Fournisseur En milliers d'euros	à 30 jours	à 60 jours	à 90 jours	à 120 jours	Factures non parvenues	Total
Exercice 2014	13 231	26	0	170 ⁽¹⁾	9 858	23 285
Exercice 2015	4 855	443	0	656 ⁽¹⁾	8 594	14 548

(1) Retenues de garanties sur travaux en cours.

Avances et crédits alloués aux dirigeants

Aucun crédit, ni avance n'ont été alloués aux dirigeants de la société, conformément à l'article L. 225-43 du Code de commerce.

Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes d'Administration durant l'exercice 2015 s'est élevée à 382 277 euros.

Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine de la Société au 31 décembre 2015 n'est intervenu depuis la date de clôture.

Divers

Identité de la société mère consolidant les comptes de la Compagnie Plastic Omnium : Burelle SA – 19, boulevard Jules Carteret – 69342 Lyon Cedex 07.

Au 31 décembre 2015, la participation de Burelle SA dans la Compagnie Plastic Omnium est de 56,60 % (58,71 % hors actions d'autocontrôle).

6.4 Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices

En milliers d'euros	2011	2012	2013	2014	2015
1 – Capital en fin d'exercice					
a) Capital social	8 939	8 782	9 299	9 215	9 215
b) Nombre d'actions émises*	157 751 391	154 977 021	154 977 021	153 576 720	153 576 720
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
2 – Opérations et résultats de l'exercice					
a) Chiffre d'affaires hors taxes et autres produits d'exploitation	21 244	24 563	27 605	40 542	38 395
b) Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	134 290	249 647	211 614	186 503	223 159
c) Impôts sur les bénéfices avant provisions	11 046	14 407	11 970	7 595	11 041
d) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	134 613	252 587	222 526	184 324	222 893
e) Montant des bénéfices distribués	36 283 ⁽¹⁾	39 261 ⁽²⁾	51 142 ⁽³⁾	56 823 ⁽⁴⁾	62 966 ⁽⁵⁾
3 – Résultats par action *					
a) Bénéfice après impôts mais avant amortissements et provisions	0,92	1,70	1,44	1,26	1,33
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	0,85	1,63	1,43	1,20	1,45
c) Dividende versé à chaque action	0,23	0,25	0,33	0,37	0,41
4 – Personnel					
a) Nombre de salariés	0	0	0	0	0
b) Montant de la masse salariale	0	0	0	0	0
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	0	0	0	0	0

* Retraité des divisions par trois de la valeur nominale en 2011 et 2013.

(1) Dont 2 717 milliers d'euros non distribués au titre des actions auto-détenues

(2) Avant déduction du dividende non distribuable sur actions auto-détenues à la date de l'Assemblée Générale.

(3) Avant déduction du dividende non distribuable sur actions auto-détenues à la date de l'Assemblée Générale.

(4) Avant déduction du dividende non distribuable sur actions auto-détenues à la date de l'Assemblée Générale.

(5) Avant déduction du dividende non distribuable sur actions auto-détenues à la date de l'Assemblée Générale.

6.5 Tableau des filiales et participations

Filiales	Capital social	Quote-part du capital détenu (en %)		
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS SAS	65 367 000	100,0 %		
19, boulevard Jules Carteret – 69007 Lyon – France	EUR			
PLASTIC OMNIUM VERNON SAS	150 000	100,0 %		
19, boulevard Jules Carteret – 69007 Lyon – France	EUR			
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY SAS	119 796 330	100,0 %		
19, boulevard Jules Carteret – 69007 Lyon – France	EUR			
PLASTIC OMNIUM GESTION SNC	2 011 500	100,0 %		
19, boulevard Jules Carteret – 69007 Lyon – France	EUR			
PLASTIC OMNIUM FINANCE SNC	247 500	100,0 %		
19, boulevard Jules Carteret – 69007 Lyon – France	EUR			
PLASTIC OMNIUM MANAGEMENT 4 SAS	37 500	100,0 %		
19, boulevard Jules Carteret – 69007 Lyon – France	EUR			
PLASTIC OMNIUM ENVIRONNEMENT BV	26 415 200	100,0 %		
Beneluxstraat 4, 6014 CC Ittervoort – Pays Bas	EUR			
PLASTIC OMNIUM GmbH	13 500 000	100,0 %		
Romanstrasse 35 – 80639 Munich – Allemagne	EUR			
COMPANIA PLASTIC OMNIUM SA	30 350 500	100,0 %		
Calle Pouet de Nasio – Parcela n° 5 – Ribarroja del Turia – Valencia – Espagne	EUR			
PLASTIC OMNIUM RE AG	16 167 000	100,0 %		
Schochenmühlestrasse 2 – 6340 Baar – Suisse	CHF			
PLASTIC OMNIUM INC	60 100	100,0 %		
1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 – États-unis	USD			
PLASTIC OMNIUM INERGY (SHANGHAI) CONSULTING CO. LTD	250 000	100,0 %		
Room 2802, Tower B – New Cao He Jing International Business Building n° 391 Guiping Road – Xuhui District – 200233 Shanghai – PR Chine	EUR			
PLASTIC OMNIUM HOLDING (Shanghai) CO. LTD	50 000 000	100,0 %		
RM 3501, F35 Building 2 No. 391 Guiping Road Shanghai – PR Chine	EUR			
Participations				
BPO AS	5 000 000	50,0 %		
Y. Yalova Yolu 8 km, Panayir – Bursa – Turquie	TRL			
PLASTIC RECYCLING SAS	123 000	50,0 %		
ZA du Monay – Saint-Eusèbe – 71210 Montchanin – France	EUR			
En milliers d'euros				
	Filiales		Participations	
	Françaises	Étrangères	Françaises	Étrangères
Valeur comptable des titres détenus				
• Brute	492 187	517 279	2 753	4 156
• Nette	492 187	500 300	400	4 156
Montant des prêts et avances accordés	270 153	173 022	1 839	
Montant des dividendes encaissés	119 530	72 741	110	7 197

6.6 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Compagnie Plastic Omnium, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- la note I de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation et des actions propres. Dans le cadre de nos travaux, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables, et apprécié les hypothèses retenues et les évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris-la Défense, le 24 février 2016

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Gilles Rabier

MAZARS

Jean-Luc Barlet

6.7 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la Société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Redevances pour concession de marques Compagnie Plastic Omnium

Convention conclue le 11 avril 2007 entre la société Compagnie Plastic Omnium et la société Yanfeng Plastic Omnium Automotive Systems Co. Ltd, dont Jean-Michel Szczerba est également Administrateur.

La société Compagnie Plastic Omnium détient indirectement 49,95 % du capital social de la société Yanfeng Plastic Omnium Automotive Systems Co. Ltd.

Autorisation : Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration le 26 février 2013 et ratifiée par l'Assemblée Générale du 25 avril 2013.

Objet : Elle a pour objet l'utilisation des marques propriété de Compagnie Plastic Omnium.

Modalités : 0,25 % du chiffre d'affaires de la société bénéficiaire de la convention.

Durée : La convention à une durée de trente ans.

Au 31 décembre 2015, la société Compagnie Plastic Omnium a facturé à la société Yanfeng Plastic Omnium Automotive Systems Co. Ltd un montant de 1 488 135 euros.

Redevances pour concession de marques Plastic Omnium Auto Inergy SAS

Convention conclue le 10 septembre 2010 entre la société Compagnie Plastic Omnium et la société Plastic Omnium Auto Inergy SAS, dont Laurent Burelle est également Président.

Compagnie Plastic Omnium détient directement 100,00 % du capital social de Plastic Omnium Auto Inergy SAS.

Autorisation : Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration le 15 mars 2011 et ratifiée par l'Assemblée Générale du 28 avril 2011.

Objet : Compagnie Plastic Omnium s'est déclarée intéressée pour disposer du portefeuille de marques détenues par Plastic Omnium Auto Inergy SAS, et dans l'intervalle, a demandé à pouvoir bénéficier d'une concession en sa faveur d'une licence d'exploitation des marques pour fabriquer ou faire fabriquer et/ou vendre ou faire vendre les produits couverts par l'ensemble des marques.

Modalités : 0,1 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des entités de la division Inergy.

Durée : La convention a pris effet au 1^{er} septembre 2010 pour se terminer au plus tard le 31 décembre 2012. Sauf demande contraire des parties, ce contrat est renouvelé par tacite reconduction chaque année.

Au 31 décembre 2015, la société Plastic Omnium Auto Inergy a facturé à la société Compagnie Plastic Omnium un montant de 2 019 190 euros.

Redevances pour Licence et Assistance technique

Convention conclue le 21 décembre 2001 entre la société Compagnie Plastic Omnium et la société BPO-B.Plas-Plastic Omnium Otomotiv Plastik Yan Sanayi A.S dont Jean-Michel Szczerba est également administrateur.

Compagnie Plastic Omnium détient 50 % des droits de vote dans B.Plas-Plastic Omnium Otomotiv Plastik.

Autorisation : Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration le 26 février 2013 et ratifiée par l'Assemblée Générale du 25 avril 2013.

Objet : Elle a pour objet l'utilisation des dessins, modèles, procédés industriels, du savoir-faire et des prestations d'assistance technique associées de Compagnie Plastic Omnium.

Modalités : 1,5 % des ventes nettes de B.Plas-Plastic Omnium Otomotiv Plastik de produits licenciés.

Durée : La convention avait une durée de cinq ans et renouvelable par tacite reconduction d'année en année.

Au 31 décembre 2015, la société Compagnie Plastic Omnium a facturé à la société B.Plas-Plastic Omnium Otomotiv Plastik un montant de 515 676 euros.

Prestations de services de la Direction Générale du Groupe

Convention révisée au second semestre 2001 entre la société Compagnie Plastic Omnium et la société Burelle SA, dont Jean Burelle est Président, Laurent Burelle et Paul Henry Lemarié sont Directeurs Généraux Délégués et Éliane Lemarié est Administrateur.

Burelle SA détient directement 56,60 % du capital social de Compagnie Plastic Omnium.

Objet : Elle a pour objet les prestations de services d'animation et de coordination de l'ensemble des activités de la société Compagnie Plastic Omnium, assurées par la Direction Générale du Groupe.

Modalités : Burelle SA facture à la Compagnie Plastic Omnium des prestations de services de Direction Générale selon des clés de refacturation.

Durée : La convention est renouvelable par tacite reconduction d'année en année.

Au 31 décembre 2015, la société Compagnie Plastic Omnium a comptabilisé une charge d'un montant de 1 667 866 euros au titre des prestations de services de Direction Générale Groupe.

Plan de retraite complémentaire de la Direction Générale du Groupe

Convention conclue en 2003 entre la société Compagnie Plastic Omnium et la société Burelle SA, dont Jean Burelle est Président, Laurent Burelle, Paul Henry Lemarié et Éliane Lemarié sont Administrateurs.

Burelle SA détient directement 56,60 % du capital social de Compagnie Plastic Omnium.

Autorisation : Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration le 11 décembre 2003 et ratifiée par l'Assemblée Générale du 22 avril 2004.

Objet et modalités : Elle a pour objet un plan de retraite complémentaire allouant notamment aux mandataires sociaux exerçant des fonctions salariées un complément de retraite de 10 % de leur rémunération actuelle. Une quote-part de cette charge de Burelle SA est en principe affectée à Compagnie Plastic Omnium dans la même proportion que celle arrêtée pour les prestations de services de Direction Générale Groupe dont elle fait partie.

Durée : La convention est renouvelable par tacite reconduction d'année en année.

Au 31 décembre 2015, la société Compagnie Plastic Omnium a comptabilisé une charge de 185 580 euros au titre de la quote-part de la charge de plan de retraite.

Fait à Paris-la Défense, le 24 février 2016

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Gilles Rabier

MAZARS

Jean-Luc Barlet



INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL

7.1 Informations concernant la Société

Renseignements généraux sur la Société

Dénomination sociale et siège social

La dénomination sociale de la Société est Compagnie Plastic Omnium. Son siège social est situé 19, boulevard Jules Carteret, 69007 Lyon ; son siège administratif est situé 1, allée Pierre Burelle, 92300 Levallois-Perret.

Registre du commerce et des sociétés

La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 955 512 611.

Forme juridique et législation applicable

La Compagnie Plastic Omnium, constituée en avril 1946, est une société anonyme de droit français à Conseil d'Administration régie par le Code de commerce.

Durée

La durée de la Société court jusqu'au 24 avril 2112.

Exercice social

L'exercice social a une durée de douze mois ; il commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre.

Objet social

Conformément à l'article 3 des statuts, la Société a pour objet :

- le traitement et la transformation de toutes matières premières plastiques, métalliques ou autres, en vue de la fabrication de tous produits et articles pour tous usages, en particulier industriels ;
- la gestion de son patrimoine immobilier et mobilier ;
- l'acquisition, l'édification, la prise à bail, l'aménagement, la mise en valeur et l'exploitation de tous terrains, immeubles et constructions ;
- la prise de tous les intérêts et participations dans toutes sociétés, entreprises et affaires françaises ou étrangères, quel qu'en soit l'objet, et ce, sous quelque forme que ce soit, notamment par l'acquisition et la souscription de toutes valeurs mobilières, parts d'intérêts et autres droits sociaux ;
- la gestion de son portefeuille et titres de participations et de placement ;

- l'exécution de tous travaux et de toutes prestations concernant les services généraux et l'entretien des immeubles (autres que la régie de ceux-ci) ;
- et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Elle peut, en France et à l'étranger, créer, acquérir, exploiter ou faire exploiter toutes marques de fabrique, de commerce ou de service, tous modèles et dessins, tous brevets et procédés de fabrication se rapportant à l'objet ci-dessus.

Elle peut agir en tout pays, directement ou indirectement, pour son compte ou celui de tiers, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés, et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet.

Rôle de la Compagnie Plastic Omnium vis-à-vis de ses filiales

La Compagnie Plastic Omnium est une holding dont l'activité est la suivante :

- la détention des titres de participation des holdings métier ; ces holdings métier détiennent directement ou indirectement les titres des filiales opérationnelles ;
- le financement des filiales du Groupe, afin de faire bénéficier les filiales des meilleures conditions de marché, soit directement soit par l'intermédiaire de Plastic Omnium Finance, centrale de trésorerie ;
- la concession aux filiales du Groupe du droit d'utiliser les marques dont elle est propriétaire ; cette mise à disposition fait l'objet d'une redevance payée par les bénéficiaires (cf. rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées).

Contrôleurs légaux des comptes

Le contrôle des comptes de la Compagnie Plastic Omnium est assuré par deux Commissaires aux Comptes titulaires désignés conformément à l'article L. 225-228 du Code de commerce.

Titulaires

Ernst & Young et autres

Représenté par Gilles Rabier

Tour First

1, place des Saisons

92037 Paris-la Défense Cedex

Mazars

Représenté par Jean-Luc Barlet

61, rue Henri Régault

92075 Paris-la Défense Cedex

Suppléants

AUDITEX

Tour First – 1, Place des Saisons, 92037 Paris-la Défense Cedex.

Gilles Rainaut

61, rue Henri Régnault, 92075 Paris-la Défense Cedex

Le renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants, pour une durée de 6 exercices, sera proposé au vote des actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 28 avril 2016.

Ces Commissaires aux Comptes sont membres de la Compagnie Régionale de Versailles.

Accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société

Les emprunts obligataires émis en octobre 2012 et en mai 2013 intègrent une clause permettant à l'investisseur de demander le remboursement ou le rachat de son (ses) obligation(s) en cas de changement de contrôle. Une telle clause existe également dans la plupart des autres contrats de financement du Groupe.

Existence d'accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle de la Société ou pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle

Il n'existe pas à ce jour dans un acte constitutif, les statuts, une charte ou un règlement une disposition qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle.

Élément pouvant avoir un impact en cas d'offre publique

Néant.

Contrats importants

La Compagnie Plastic Omnium a signé, le 14 décembre 2015, un protocole d'accord (« Memorandum of Understanding ») avec le groupe Faurecia en vue d'acquiescer son activité « Systèmes Extérieurs » (pare-chocs et modules blocs avant), pour une valeur d'entreprise de 665 millions d'euros. La transaction sera examinée par les instances représentatives du personnel des pays concernés pour être ensuite soumise aux Autorités de la Concurrence. Elle devrait être finalisée au 2nd semestre 2016.

Il n'existe par ailleurs pas de contrats importants autres que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires.

Les contrats financiers importants de la Société (les contrats relatifs aux emprunts obligataires et placement privé *Schuldschein*) sont décrits dans la note 5.2.7 de l'annexe aux comptes consolidés page 131.

Situation de dépendance

À ce jour, l'activité de la Compagnie Plastic Omnium ne dépend pas de brevets appartenant à des tiers ou de procédés de fabrication détenus par des tiers, pas plus qu'elle ne dépend de contrats particuliers d'approvisionnement.

Dans la partie de l'industrie automobile à laquelle participe la Compagnie Plastic Omnium, les sous-traitants ne déterminent généralement pas les spécifications des pièces sous-traitées. Lorsque, par exception, les sous-traitants sont capables de déterminer les spécifications des pièces, la politique du Groupe est d'organiser contractuellement le transfert par les sous-traitants des travaux de conception afin de pouvoir les utiliser avec d'autres prestations.

Assemblée Générale (article 16 des statuts)

Convocation aux Assemblées

Les Assemblées Générales sont convoquées, se réunissent et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. L'ordre du jour des Assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation ; toutefois, un ou plusieurs actionnaires peuvent, dans les conditions prévues par la loi, requérir l'inscription à l'ordre du jour de projets de résolutions.

L'Assemblée se réunit au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

L'avis de réunion de l'Assemblée Générale est publié au Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO) dans les conditions prévues par la loi et les règlements.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par un administrateur spécialement habilité à cet effet par le Conseil d'Administration. A défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux membres de l'Assemblée présents et acceptant cette fonction disposant du plus grand nombre de voix. Le bureau désigne un Secrétaire, lequel peut être choisi en dehors des actionnaires.

Il est tenu une feuille de présence dans les conditions prévues par la loi. Les procès-verbaux des Assemblées Générales sont établis et leurs copies sont délivrées et certifiées dans les conditions prévues par la loi.

Participation aux Assemblées

Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées à condition que ses actions soient libérées des versements exigibles.

Le droit de participer aux Assemblées ou de s'y faire représenter est subordonné à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire au 2ème jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Le Conseil d'Administration peut, s'il le juge utile, faire remettre aux actionnaires des cartes d'admission nominatives et en exiger la production pour l'accès à l'Assemblée Générale.

Documents accessibles au public

Les documents devant être mis à la disposition du public (statuts, rapports des Commissaires aux Comptes, rapports du Conseil d'Administration, informations financières historiques de la Compagnie Plastic Omnium et de ses filiales, y compris celles incluses dans le présent rapport financier) pourront être consultés pendant toute la

durée de leur validité au siège social de la Compagnie Plastic Omnium ainsi qu'au siège administratif (1, allée Pierre Burelle, 92300 Levallois-Perret). Certains de ces documents peuvent également être obtenus sous format électronique sur le site www.plasticomnium.com.

Le présent document et le rapport d'activité de la Compagnie Plastic Omnium sont traduits en anglais.

Calendrier des communications financières

Publication des résultats annuels 2015	25 février 2016
Publication du chiffre d'affaires du premier trimestre 2016	21 avril 2016
Publication des résultats semestriels 2016	27 juillet 2016
Publication du chiffre d'affaires du troisième trimestre 2016	20 octobre 2016

Calendrier de l'actionnaire

Assemblée Générale des actionnaires	28 avril 2016
Mise en paiement du dividende	12 mai 2016

Gestion du titre nominatif : BNP Paribas Securities Services (tél. : + 33 (0) 826 109 119).

0 800 777 889 Service & appel gratuits

7.2 Informations concernant le capital

Capital social

Les actions de la Compagnie Plastic Omnium sont cotées sur Euronext Paris (compartiment A). L'action Plastic Omnium fait partie des indices SBF 120 et CAC Mid 60.

Au 31 décembre 2015, le capital social de la Compagnie Plastic Omnium s'établit à 9 214 603,20 euros, divisé en 153 576 720 actions entièrement libérées de 0,06 euro de nominal chacune.

Au 21 mars 2016, après réduction du capital social par annulation de 1 100 000 actions propres représentant 0,72 % du capital social, le capital social s'élève à 9 148 603,20 euros divisé en 152 476 720 actions entièrement libérées de 0,06 euro de nominal chacune.

Droits de vote

Chaque actionnaire a autant de droits de vote et exprime en assemblée autant de voix qu'il possède d'actions libérées des versements exigibles.

Aux termes de l'article 16 des statuts, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions est attribué à toutes les actions entièrement libérées et pour lesquelles il est justifié une inscription en compte nominatif depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire et/ou de personnes dont il détient les droits soit par suc-

cession *ab intestat*, soit par donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, le droit de vote double est également attaché aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert.

Il peut également être supprimé par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Au 31 décembre 2015, la Société comptait, après déduction des actions en auto-détention, 148 054 228 actions ayant autant de droits de vote exerçables, dont 88 590 203 actions ayant un droit de vote double.

Capital potentiel et titres donnant accès au capital

Au 31 décembre 2015, il n'existe aucun titre ou droit donnant accès directement ou indirectement au capital de la Compagnie Plastic Omnium.

Aucun plan de souscription d'actions n'est en cours au 31 décembre 2015.

Autorisations en cours de validité relatives au capital et aux valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance — utilisation des autorisations

Les actionnaires de la Société ont consenti au Conseil d'Administration les délégations de compétence et autorisations en matière financière ci-après :

Autorisations et délégations données au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Mixte du 25 avril 2013

N° de résolution	Type d'autorisation et de délégation de compétence	Durée et date d'expiration	Montant maximal par autorisation ou délégation de compétence	Utilisation de l'autorisation ou de la délégation de compétence
10	Autorisation à l'effet de consentir des options d'achat d'actions aux mandataires sociaux et aux salariés de la Société et/ou des sociétés du Groupe	38 mois – jusqu'au 24 juin 2016	Détention maximum : 2,5 % du capital, imputable sur les 2,5 % de la 11 ^e résolution approuvée par l'AGM du 25 avril 2013	424 000 options d'achat d'actions consenties le 7 août 2013 pour 184 bénéficiaires 1 253 000 options d'achat d'actions consenties le 6 août 2015 pour 172 bénéficiaires

Autorisations et délégations données au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2014

N° de résolution	Type d'autorisation et de délégation de compétence	Durée et date d'expiration	Montant maximal par autorisation ou délégation de compétence	Utilisation de l'autorisation ou de la délégation de compétence
12	Autorisation de réduire le capital par annulation d'actions auto-détenues	26 mois – jusqu'au 30 juin 2016	10 % du capital par période de 24 mois	Annulation de 1 400 301 actions du capital social le 31 octobre 2014
13	Délégation en vue d'augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise	26 mois – jusqu'au 30 juin 2016	4 649 310 actions, soit 278 958,60 euros	Néant

Autorisations et délégations données au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2015

N° de résolution	Type d'autorisation et de délégation de compétence	Durée et date d'expiration	Montant maximal par autorisation ou délégation de compétence	Utilisation de l'autorisation ou de la délégation de compétence
5	Autorisation d'opérer sur les actions propres de la Société	18 mois – jusqu'au 30 octobre 2017	Prix maximum d'achat : 60 euros – Détention maximum : 10 % du capital social – Montant cumulé des acquisitions : 921 460 320 euros	La Compagnie Plastic Omnium détient 3,60 % de son capital au 31 décembre 2015
20	Délégation de compétence pour l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société	26 mois – jusqu'au 30 juin 2017	100 millions d'euros pour les actions – 50 millions pour les valeurs mobilières représentatives de créances	Néant
21	Délégation de compétence pour l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la société par offre public et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange	26 mois – jusqu'au 30 juin 2017	100 millions d'euros pour les actions par offre au public – 50 millions pour les valeurs mobilières représentatives de créances	Néant
22	Délégation de compétence pour l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société par offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier	26 mois – jusqu'au 30 juin 2017	100 millions d'euros pour les actions par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier – 50 millions pour les valeurs mobilières représentatives de créances	Néant
23	Délégation de compétence en vue d'augmenter le nombre de titres ou de valeurs mobilières à émettre en cas d'émissions de titres avec ou sans droit préférentiel de souscription réalisée en application des 20 ^e à 22 ^e résolutions, dans la limite de 15 % de l'émission initiale	26 mois – jusqu'au 30 juin 2017	100 millions d'euros pour les actions – 50 millions pour les valeurs mobilières représentatives de créances	Néant
24	Autorisation de procéder à des attributions gratuites d'actions en faveur des mandataires sociaux et des salariés de la Société et/ou des sociétés du Groupe	38 mois – jusqu'au 30 juin 2018	Détention maximum : 2,5 % du capital, imputable sur les 2,5 % de la 10 ^e résolution approuvée par l'AGM du 30 avril 2015	Néant

Évolution du capital au cours des cinq derniers exercices

Année et nature de l'opération	Montant de l'augmentation/ réduction de capital		Capital social (en euros)	Nombre d'actions composant le capital	Valeur nominale de l'action (en euro)
	Nominal	Prime			
Avril 2011 Augmentation de capital corrélative à la décision d'arrondir la valeur nominale des actions suite à la décision de diviser la valeur nominale des actions par trois et de multiplier le nombre d'actions par trois, passant ainsi la valeur nominale d'une action de 0,50 euro à 0,17 euro	176 455,99	-	8 998 745,49	52 933 797	0,17
Novembre 2011 Réduction de capital par annulation de 250 000 actions détenues en propre par la Société	59 500	6 490 200	8 939 245,49	52 583 797	0,17
Septembre 2012 Réduction de capital par annulation de 924 790 actions détenues en propre par la Société	157 214,30	17 055 373,45	8 782 031,19	51 659 007	0,17
Septembre 2013 Augmentation de capital corrélative à la décision d'arrondir la valeur nominale des actions suite à la décision de diviser la valeur nominale des actions par trois et de multiplier le nombre d'actions par trois, passant ainsi la valeur nominale d'une action de 0,17 euro à 0,06 euro	516 590,07	-	9 298 621,26	154 977 021	0,06
Octobre 2014 Réduction de capital par annulation de 1 400 301 actions détenues en propre par la Société	84 018,06	27 275 732,44	9 214 603,20	153 576 720	0,06

Rachat d'actions propres

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte au 31 décembre 2015 dont :	3,60 %
• adossé à des plans existants d'options d'achat d'actions	2,66 %
• destiné à être annulé	Néant
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	1 400 301
Nombre de titres détenus en portefeuille	5 522 492
Valeur nette comptable du portefeuille au 31 décembre 2015	52 502 492,82 €
Valeur de marché du portefeuille au 31 décembre 2015	161 974 690,36 €

Renseignements concernant les rachats opérés au cours de l'exercice 2015

	Flux bruts cumulés		
	Achats	Ventes	Levées
Nombre de titres	2 517 325	1 701 613	1 083 500
Cours moyen de la transaction	24,85 €	24,78 €	-
Prix d'exercice moyen	-	-	2,86 €
Montants	62 544 246,26 €	42 170 750 €	3 098 740 €

Les frais de négociation engagés dans le cadre des rachats d'actions propres sont de 56 milliers d'euros sur l'exercice 2015.

L'évolution du nombre d'actions en circulation entre la date d'ouverture et la date de clôture de l'exercice 2015 est la suivante :

	1 ^{er} janvier 2015	Mouvements de l'exercice 2015 ^(*)	31 décembre 2015
Nombre d'actions composant le capital social	153 576 720		153 576 720
Nombres d'actions propres	5 790 280	-267 788	5 522 492
Nombre d'actions en circulation	147 786 440	267 788	148 054 228

(*) Cf les flux d'achats, de ventes et de levées d'options indiqués ci-dessus

L'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2015, dans sa 5^e résolution, a autorisé la Société à opérer sur ses propres actions aux conditions suivantes :

Prix maximum d'achat	60 euros par action (hors frais d'acquisition)
Pourcentage de détention maximum	10 % du capital social au jour de l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2015
Montant maximal des acquisitions	921 460 320 euros

Un contrat de liquidité, signé avec Kepler Capital Markets SA, d'un an, renouvelable par tacite reconduction, conforme à la Charte de déontologie établie par l'AMAFI d'un montant initial de 3 millions d'euros est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015. Ce contrat a notamment pour objet de réduire la volatilité de l'action Plastic Omnium, et donc le risque perçu par les investisseurs.

Renseignements concernant les rachats opérés depuis le 1^{er} janvier 2016

Entre le 1^{er} janvier et le 29 février 2016, la Société a acquis 310 712 actions pour une valeur globale de 8 774 937 euros, soit une valeur unitaire de 28,24 euros, au titre du contrat de liquidité. Sur cette même période, la Société a cédé dans le cadre du contrat de liquidité 297 000 actions pour une valeur de cession globale de 8 473 959 euros, soit une valeur unitaire de 28,53 euros.

Entre le 1^{er} janvier et le 29 février 2016, la Société n'a pas acquis d'actions en couverture de ses engagements envers les bénéficiaires d'options, d'actions gratuites et de plans d'épargne d'entreprise.

Au 29 février 2016, la Compagnie Plastic Omnium détient 6 166 225 actions propres, soit 4,02% du capital social, réparties comme suit :

29 424 actions	Contrat de liquidité AMAFI
4 342 000 actions	Allocations d'actions aux salariés ou aux mandataires sociaux de la Société ou de son Groupe
1 794 801 actions	Croissance externe
Néant	Annulation
Néant	Couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions

Descriptif du programme de rachat d'actions propres soumis à l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2016

Le présent descriptif a pour objet, en application des articles 241-1 à 241-6 du Règlement Général de l'AMF, de décrire les objectifs et modalités du programme de rachat par la Compagnie Plastic Omnium de ses propres actions, qui sera soumis à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires convoquée le 28 avril 2016.

Objectifs du programme de rachat

Les objectifs poursuivis par la Compagnie Plastic Omnium dans le cadre de ce programme de rachat d'actions sont les suivants :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;

- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 28 avril 2016 dans sa dix-neuvième résolution à caractère extraordinaire ;
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Compagnie Plastic Omnium ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de Groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Compagnie Plastic Omnium ;
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la Société ;
- de mettre en œuvre toute pratique de marché admise ou qui viendrait à être admise par les autorités de marché.

Modalités

Part maximale du capital pouvant être acquise et montant maximal payable par la Compagnie Plastic Omnium

La Compagnie Plastic Omnium dispose de la faculté d'acquérir au maximum et au total 10 % de son capital, soit, à la date du 29 février 2016, 15 357 672 actions de 0,06 euro de valeur nominale chacune.

Compte tenu des 5 522 492 actions propres déjà détenues au 31 décembre 2015, le nombre maximum d'actions susceptibles d'être acquises dans le cadre de ce programme de rachat d'actions est en conséquence de 9 835 180. En cas d'annulation ou d'utilisation des actions propres déjà détenues, le montant maximum que la société serait amenée à déboursier pour acquérir les 15 357 672 actions s'élève à 921 460 320 euros.

En conséquence, le montant cumulé des acquisitions net de frais ne pourra excéder 921 460 320 euros sur la base d'un prix maximum d'achat de 60 euros, tel que prévu dans la 6^e résolution proposée aux actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2016.

L'achat des actions ainsi que leur vente ou transfert pourront être réalisés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, sur le marché boursier ou de gré à gré. Ces moyens incluent l'utilisation de tout instrument financier dérivé, négocié sur un marché réglementé ou de gré à gré et la mise en place d'opérations optionnelles telles que des achats et ventes d'options d'achat ou de vente. Ces opérations pourront être effectuées à tout moment.

Durée du programme de rachat

Ce programme de rachat pourra être réalisé pendant une durée de dix-huit mois à compter de l'approbation de la 6^e résolution soumise au vote des actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2016, soit jusqu'au 27 octobre 2017.

Emprunts obligataires

Les principales caractéristiques des émissions obligataires en circulation au 31 décembre 2015 émises par la Société sont indiquées ci-après :

Émetteur	Devise	Coupon	Date initiale d'émission	Échéance	Montant en cours (en millions d'euros)	Place de cotation
Compagnie Plastic Omnium	EUR	3,875 %	04/10/2012	12/12/2018	250	Paris
Compagnie Plastic Omnium	EUR	2,875 %	21/05/2013	29/05/2020	500	Paris

7.3 Informations concernant l'actionnariat

L'action Plastic Omnium

Fiche d'information

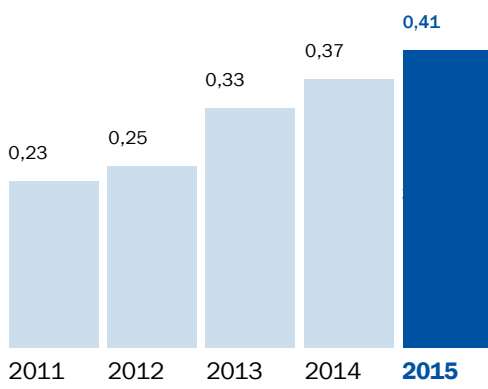
- Code ISIN : FR0000124570
- Valeur nominale : 0,06 euro
- Valeur éligible au service à règlement différé (SRD)

Données boursières

Cours au 31 décembre 2015	29,33 euros
Moyenne des derniers cours des 30 dernières séances de Bourse de l'année 2015	27,50 euros
Cours le plus haut durant l'année 2015	29,50 euros le 30 décembre 2015
Cours le plus bas durant l'année 2015	20,10 euros le 29 septembre 2015
Progression annuelle au 31 décembre 2015	
Plastic Omnium	+ 31,7 %
SBF 120	+ 9,4 %
CAC Mid 60	+ 16,2
Capitalisation boursière au 31 décembre 2015	4 504 405 euros

Rémunération des actionnaires

- Dividende par action proposé à l'Assemblée Générale du 28 avril 2016 : 0,41 euro.
- Évolution du dividende par action, en euros, sur 5 ans :



Le délai de prescription des dividendes est de 5 ans. Les dividendes dont le paiement n'a pas été demandé sont reversés à la Caisse des Dépôt et Consignations.

Évolution des cours et du volume des transactions sur l'action Compagnie Plastic Omnium

	Cours le plus haut (en euros)			Cours le plus bas (en euros)			Volume des transactions (moyenne quotidienne)		
	2013 ⁽¹⁾	2014	2015	2013 ⁽¹⁾	2014	2015	2013 ⁽¹⁾	2014	2015
Janvier	9,61	21,005	25,605	7,70	18,71	21,580	28 056	355 925	240 114
Février	10,95	25,095	27,205	9,67	18,66	25,055	23 471	371 267	211 298
Mars	12,33	27,21	27,380	10,33	24,415	24,540	34 286	311 719	258 106
Avril	12,56	27,91	26,960	10,70	24,025	24,830	24 616	268 292	245 568
Mai	13,74	24,915	26,645	12,47	22,38	24,180	18 067	286 540	198 070
Juin	14,01	25,40	25,830	12,26	22,93	22,855	26 747	179 514	235 133
Juillet	17,86	23,04	26,380	13,75	19,955	22,220	46 975	261 310	271 674
Août	18,03	21,225	26,455	16,00	18,28	22,490	36 237	309 526	199 236
Septembre	19,93	21,095	26,875	16,96	18,825	20,100	211 323	197 293	288 633
Octobre	21,48	19,005	26,510	18,16	16,32	21,220	251 006	369 563	266 072
Novembre	22,84	21,01	27,710	20,91	18,42	25,455	161 563	203 965	172 779
Décembre	22,48	22,615	29,500	19,39	20,035	25,250	300 472	211 235	200 810

(1) Cours issu des cours de clôture, ajusté de la division du nominal par 3 le 10 septembre 2013.

Évolution du cours de l'action Plastic Omnium par rapport à l'indice SBF 120 du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2015



Répartition de l'actionnariat de la Compagnie Plastic Omnium

Répartition au 31 décembre 2015 du capital social de la Compagnie Plastic Omnium composé de 153 576 720 actions

	31 décembre 2015		31 décembre 2014		31 décembre 2013	
	% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote
Burelle SA	56,6	73,4	56,6	73,60	56,1	73,99
Actionnariat salarié	1,1	1,1	1,2	1,2	1,3	1,3
Auto-détention	3,6	–	3,8	–	5,5	–
Public	38,7	25,5	38,4	25,2	37,1	24,71
	100	100	100	100	100	100

Au 31 décembre 2015, Burelle SA détenait 56,6 % du capital de la Compagnie Plastic Omnium. À la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire ne possède 5 % ou plus du capital social.

Au 31 décembre 2015, le Plan Épargne Groupe comprenait 1 475 adhérents détenant 1 639 959 actions de la Compagnie Plastic Omnium, soit 1,1 % du capital social, achetées sur le marché boursier.

La Compagnie Plastic Omnium a réalisé une enquête sur les titres au porteur identifiables au 31 décembre 2015 faisant ressortir la détention de 14 662 265 actions par des porteurs individuels.

Aucun pacte d'actionnaires n'a été déclaré à la Société.

Suite à la réduction du capital social de la Compagnie Plastic Omnium réalisée en date du 21 mars 2016, Burelle SA détient à cette date 57,01 % du capital de la Société.

Opérations réalisées en 2015 sur les actions Plastic Omnium par les dirigeants mandataires sociaux

Nom et fonction du mandataire social	Nature de l'opération	Nombre de titres	Montant total
Laurent Burelle Président-Directeur Général	Levées vente Levée simple	200 000 54 000	4 716 477,05 158 760,00
Jean-Michel Szczerba Co-Directeur Général – Directeur Général Délégué	–	0	0
Paul Henry Lemarié Directeur Général Délégué	Levée vente Levée simple	80 000 190 000	1 810 254,73 539 600,00

Plans d'option d'achat d'actions

Au 31 décembre 2015, la Compagnie Plastic Omnium présentait des plans d'option d'achat d'actions dont les principales données sont les suivantes :

Assemblée Générale	Conseil d'Administration	Prix de l'option à l'origine	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'options total du plan à l'origine	Prix de l'option	Nombre d'options	Nombre cumulé d'options levées ou abandonnées au 31/12/2015
24/04/2008	22/07/2008	26,51	39	350 000	2,94	3 150 000	3 150 000
28/04/2009	16/03/2010	25,60	124	375 000	2,84	3 375 000	2 749 500
28/04/2011	06/03/2012	22,13	208	889 500	7,37	2 668 500	330 000
25/04/2013	23/07/2013	48,50	184	424 000	16,17	1 272 000	72 000
25/04/2013	21/07/2015	24,72	172	1 253 000	24,72	1 253 000	0

Historique des attributions d'options d'achat d'actions

Information sur les options d'achat	Plan n° 1	Plan n° 2	Plan n° 3	Plan n° 4	Plan n° 5
Date de l'Assemblée Générale	24/04/2008	28/04/2009	28/04/2011	25/04/2013	25/04/2013
Date du Conseil d'Administration	22/07/2008	16/03/2010	06/03/2012	23/07/2013	21/07/2015
Nombre total d'actions pouvant être achetées	3 150 000	3 375 000	2 668 500	1 272 000	1 253 000
Point de départ d'exercice des options	04/08/2012	01/04/2014	21/03/2016	07/08/2017	07/08/2019
Date d'expiration	03/08/2015	31/03/2017	20/03/2019	06/08/2020	06/08/2022
Prix d'achat	2,94	2,84	7,37	16,17	24,72
Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	NA	NA	NA	NA	NA
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2015	3 150 000	885 500	0	0	0
Nombre cumulé d'options d'achat d'actions annulées ou caduques	773 300	1 535 500	141 000	72 000	0
Options d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	0	626 000	2 338 500	1 200 000	1 253 000

Les dirigeants mandataires sociaux

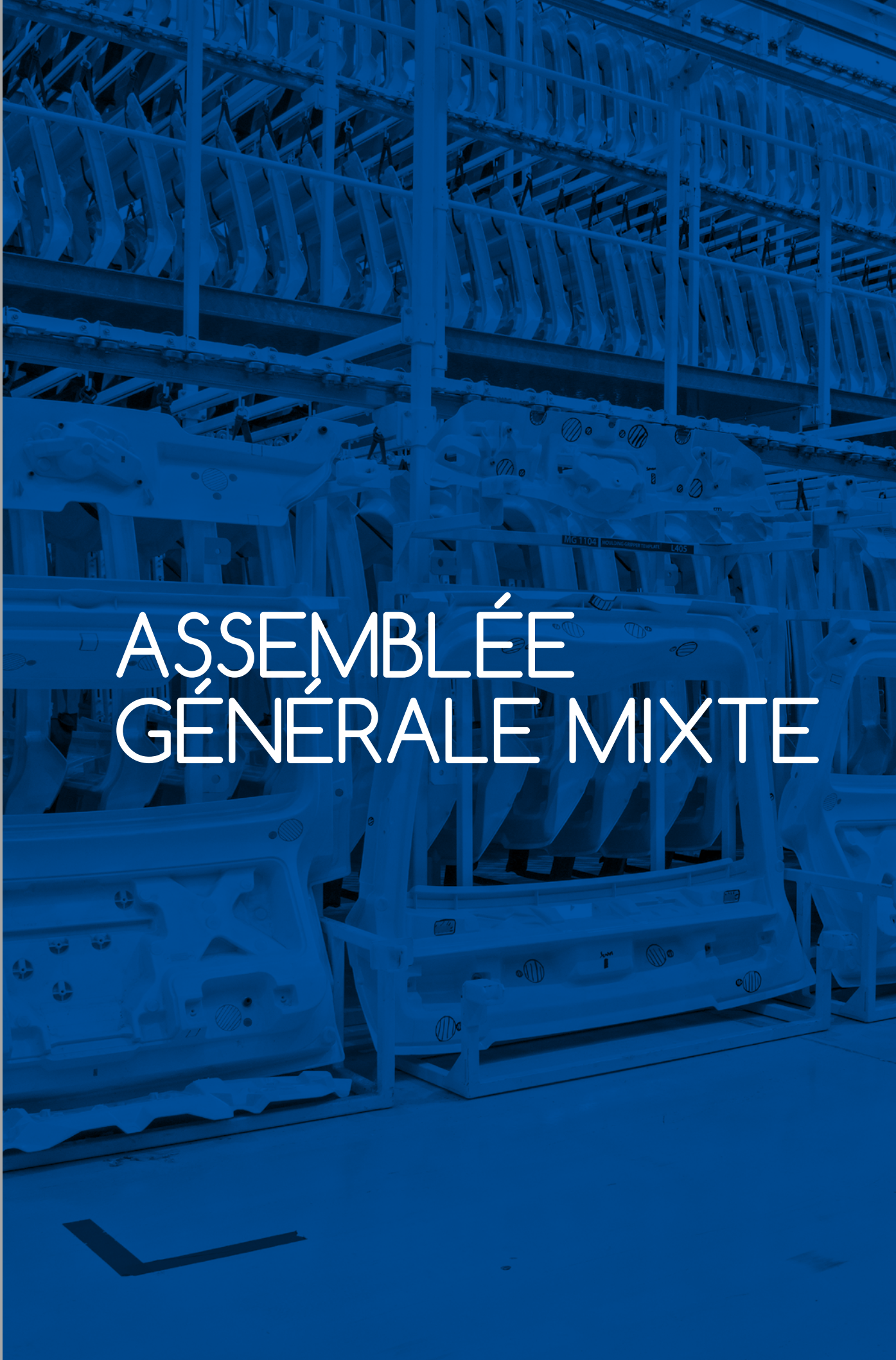
Laurent Burelle Président-Directeur Général	540 000	450 000	360 000	180 000	150 000
Jean-Michel Szczerba Co-Directeur Général – Directeur Général Délégué – Administrateur	360 000	270 000	240 000	120 000	150 000
Paul Henry Lemarié Directeur Général Délégué – Administrateur	270 000	360 000	180 000	60 000	0

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers attributaires salariés non mandataires sociaux et options levées par les dix salariés dont le nombre d'actions ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé

	Nombre d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré d'exercice (en euros)	Date d'échéance	Date du Conseil d'Administration
Options consenties durant l'exercice par la Compagnie Plastic Omnium et toute société comprise dans le périmètre d'attribution d'options aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options consenties est le plus élevé	275 000	24,72	06/08/2022	21/07/2015
Options détenues sur la Compagnie Plastic Omnium et les sociétés visées précédemment, levées durant l'exercice par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés dont le nombre d'actions ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé	60 000	–	–	–

08

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE



8.1 Ordre du jour

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Première résolution : Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015
- Deuxième résolution : Affectation du résultat et fixation du dividende
- Troisième résolution : Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées – Ancienne convention s'étant poursuivie au cours de l'exercice
- Quatrième résolution : Approbation des conventions réglementées reconduites au cours de l'exercice écoulé
- Cinquième résolution : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015
- Sixième résolution : Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond
- Septième résolution : Ratification de la nomination provisoire d'un Administrateur : Mme Lucie Maurel Aubert
- Huitième résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de Mme Amélie Oudéa-Castera
- Neuvième résolution : Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux Comptes titulaire (Mazars)
- Dixième résolution : Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux Comptes suppléant (M. Gilles Rainaut)
- Onzième résolution : Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux Comptes titulaire (Ernst & Young et Autres)
- Douzième résolution : Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux Comptes suppléant (Auditex)

- Treizième résolution : Fixation du montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration
- Quatorzième résolution : Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à M. Laurent Burelle, Président-Directeur Général
- Quinzième résolution : Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à M. Jean-Michel Szczerba, Co-Directeur Général et Directeur Général Délégué
- Seizième résolution : Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à M. Paul Henry Lemarié, Directeur Général Délégué

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Dix-septième résolution : Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de consentir des options d'achat d'actions de la Société en faveur des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés du Groupe, durée de l'autorisation, plafond, prix d'exercice, durée maximale de l'option
- Dix-huitième résolution : Autorisation à donner au Conseil d'Administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes de la Société au profit de salariés et/ou des mandataires de la Société et/ou des sociétés du Groupe, durée de l'autorisation, plafond, durée minimale des périodes d'acquisitions et de conservation
- Dix-neuvième résolution : Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 229-209 du Code de Commerce, durée de l'autorisation, plafond
- Vingtième résolution : Pouvoirs pour les formalités

8.2 Texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2016

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution : Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le

• Dividendes sur 153 576 720 actions existantes au 31 décembre 2015	62 966 455 €
• Report à nouveau	1 096 622 379 €
	1 159 588 834 €

L'Assemblée fixe en conséquence le dividende net pour l'exercice 2015 à 0,41 euro par action. L'intégralité de cette distribution est éligible, pour les personnes physiques domiciliées en France, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Le détachement du coupon interviendra le 10 mai 2016.

Ce dividende sera mis en paiement à la date fixée par le Conseil d'Administration, soit le 12 mai 2016.

31 décembre 2015, des rapports du Conseil d'Administration, du Président du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2015, approuve les comptes dudit exercice social tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et desquels il résulte, pour ledit exercice, un bénéfice net d'un montant de 222 893 428 euros.

Deuxième résolution : Affectation du résultat et fixation du dividende

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constatant que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015 se solde par un bénéfice net de 222 893 428 euros et que le report à nouveau est de 936 695 406 euros, décide l'affectation de la somme nette représentant un montant de 1 159 588 834 euros telle qu'elle est proposée par le Conseil d'Administration, à savoir :

Les dividendes non versés en raison des actions propres qui seraient détenues par la Compagnie Plastic Omnium au moment de leur mise en paiement seraient affectés au report à nouveau.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à la loi, des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, dividendes non versés sur actions propres déduits. Les informations indiquées ci-après tiennent compte de la division par trois de la valeur nominale de l'action intervenue le 10 septembre 2013.

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Sommes réparties (en euros)	Dividende net (en euro)
2012*	154 977 021 actions ayant donné droit à dividende	38 744 255	0,25
2013*	147 714 484 actions ayant donné droit à dividende	48 745 780	0,33
2014*	148 197 149 actions ayant donné droit à dividende	54 832 945	0,37

* Les distributions au titre des exercices clos les 31 décembre 2012, 31 décembre 2013 et 31 décembre 2014 étaient éligibles à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Troisième résolution : Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées – Ancienne convention s'étant poursuivie au cours de l'exercice

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce, prend acte des informations mentionnées dans ce rapport concernant la poursuite au cours de l'exercice d'une convention conclue au cours d'exercices antérieurs.

Quatrième résolution : Approbation des conventions réglementées reconduites au cours de l'exercice écoulé

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce, approuve les conventions tacitement reconduites au cours de l'exercice 2015 et mentionnées audit rapport.

Cinquième résolution : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, du rapport du Président du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve, tels qu'ils lui sont présentés, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et desquels il résulte, pour ledit exercice, un bénéfice net part du Groupe de 258 374 milliers d'euros.

Sixième résolution : Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, autorise le Conseil d'Administration à acquérir les actions de la Société, dans les conditions prévues aux dispositions de l'article L. 225-209 et suivants du Code de commerce en vue :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Plastic Omnium par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un Plan d'Épargne d'Entreprise ou de Groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocations d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe ;
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la Société ;
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente Assemblée Générale des actionnaires dans sa dix-neuvième résolution à caractère extraordinaire ;
- de mettre en œuvre toute pratique de marché admise ou qui viendrait à être admise par les autorités de marché ;

et selon les modalités suivantes :

- le nombre maximum d'actions acquises par la Société ne pourra excéder 10 % du capital social au jour de la présente décision, représentant à ce jour un nombre maximum de 15 357 672 actions ;
- le prix maximum d'achat ne devra pas excéder 60 euros par action. En cas d'opération sur le capital, notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le

montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Au 31 décembre 2015, la Société détenait 5 522 492 actions propres. En cas d'annulation ou d'utilisation de ces actions propres le montant maximum que la Société serait amenée à déboursier pour acquérir 15 357 672 actions s'élève à 921 460 320 euros.

L'achat des actions ainsi que leur vente ou transfert pourront être réalisés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, sur le marché boursier ou de gré à gré. Ces moyens incluent l'utilisation de tout instrument financier dérivé, négocié sur un marché réglementé ou de gré à gré et la mise en place d'opérations optionnelles telles que des achats et ventes d'options d'achat ou de vente. Ces opérations pourront être effectuées à tout moment, sauf en période d'offre publique visant la Société.

La présente autorisation prend effet à l'issue de la présente Assemblée pour une durée de dix-huit mois à compter de ce jour ; elle annule et remplace celle donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2015 dans sa cinquième résolution pour sa partie non utilisée.

À moins qu'elle ne le constate par elle-même, l'Assemblée Générale délègue au Conseil d'Administration le pouvoir d'ajuster le nombre maximum d'actions pouvant être acquises et le prix maximal d'achat susvisé afin de tenir compte, en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves et d'attribution gratuite d'actions, de division ou de regroupement de titres, d'amortissement du capital ou de toute autre opération portant sur les capitaux propres, de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action dans la limite du plafond de 10 % du capital et du montant de 921 460 320 euros mentionné ci-dessus.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour mettre en œuvre la présente autorisation, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et déclarations notamment auprès de l'Autorité des marchés financiers et de toute autre autorité qui s'y substituerait et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

Septième résolution : Ratification de la nomination provisoire d'un Administrateur – Mme Lucie Maurel Aubert

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, ratifie la nomination, faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 15 décembre 2015, aux fonctions d'Administrateur de Mme Lucie Maurel Aubert, en remplacement de M. Jean-Pierre Ergas, Administrateur démissionnaire.

Mme Lucie Maurel Aubert exercera ses fonctions pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale tenue au cours de l'année 2018 qui statuera sur les comptes de l'exercice écoulé.

Huitième résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de Mme Amélie Oudéa-Castera

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'Administrateur de Mme Amélie Oudéa-Castera. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée en 2019 à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

Neuvième résolution : Renouvellement du mandat de Commissaire aux Comptes titulaire (Mazars)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de six exercices, le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire du Cabinet Mazars.

Le mandat du Cabinet Mazars prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

Dixième résolution : Renouvellement du mandat de Commissaire aux Comptes suppléant (M. Gilles Rainaut)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de six exercices, le mandat de Commissaire aux Comptes suppléant de M. Gilles Rainaut.

Le mandat de M. Gilles Rainaut prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

Onzième résolution : Renouvellement du mandat de Commissaire aux Comptes titulaire (Ernst & Young et Autres)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de six exercices, le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire d'Ernst & Young et Autres.

Le mandat d'Ernst & Young et Autres prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

Douzième résolution : Renouvellement du mandat de Commissaire aux Comptes suppléant (Auditex)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de six exercices, le mandat de Commissaire aux Comptes suppléant d'Auditex.

Le mandat d'Auditex prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

Treizième résolution : Fixation du montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale décide de porter le montant global annuel des jetons de présence à allouer au Conseil d'Administration de 400 000 euros à 460 000 euros.

Cette décision applicable à l'exercice en cours sera maintenue jusqu'à nouvelle décision.

Quatorzième résolution : Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à M. Laurent Burelle, Président-Directeur Général

L'Assemblée Générale, consultée en application de la recommandation du § 24.3 du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF de novembre 2015, lequel constitue le code de référence de la Compagnie Plastic Omnium en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à M. Laurent Burelle, Président-Directeur Général, tels que présentés dans la partie 2.2 du présent document.

Quinzième résolution : Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à M. Jean-Michel Szczerba, Co-Directeur Général et Directeur Général Délégué

L'Assemblée Générale, consultée en application de la recommandation du § 24.3 du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF de novembre 2015, lequel constitue le code de référence de la Compagnie Plastic Omnium en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à M. Jean-Michel Szczerba, Co-Directeur Général et Directeur Général Délégué, tels que présentés dans la partie 2.2 du présent document.

Seizième résolution : Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à M. Paul Henry Lemarié, Directeur Général Délégué

L'Assemblée Générale, consultée en application de la recommandation du § 24.3 du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF de novembre 2015, lequel constitue le code de référence de la Compagnie Plastic Omnium en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à M. Paul Henry Lemarié, Directeur Général Délégué, tels que présentés dans la partie 2.2 du présent document.

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Dix-septième résolution : Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de consentir des options d'achat d'actions de la Société en faveur des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés du Groupe, durée de l'autorisation, plafond, prix d'exercice, durée maximale de l'option

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes :

1. autorise le Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par les dispositions légales, à consentir, conformément aux articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce, en une ou plusieurs fois, aux salariés ainsi qu'aux mandataires sociaux, ou à certains d'entre eux, de la Société ou des sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions visées à l'article L. 225-180 du Code de commerce, et dans la limite des textes en vigueur, des options d'achat d'actions existantes détenues par la Société ;
2. fixe à trente-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée, la durée de validité de la présente délégation et prive d'effet la délégation de même nature, pour la fraction non utilisée, donnée précédemment par l'Assemblée Générale Mixte du 25 avril 2013 dans sa dixième résolution ;
3. décide que le nombre total des options consenties en application de la présente résolution ne pourra donner droit à l'achat d'un nombre d'actions supérieur à 1 % du capital social au jour de la présente Assemblée, étant précisé que ce plafond est un plafond global pour toutes les attributions susceptibles d'être réalisées en application des dix-septième et dix-huitième résolutions de la présente Assemblée Générale, sous réserve de leur adoption par la présente Assemblée Générale ;
4. décide que le prix d'achat des actions existantes sera déterminé, conformément aux dispositions prévues aux articles L. 225-177 et L. 225-179 du Code de commerce et sans décote ;
5. décide qu'aucune option ne pourra être consentie :
 - ni dans le délai de dix séances de Bourse précédant et suivant la date à laquelle les comptes consolidés sont rendus publics,
 - ni dans le délai compris entre la date à laquelle les organes sociaux de la Société ont connaissance d'une information qui, si elle était rendue publique, pourrait avoir une incidence significative sur le cours des titres de la Société, et la date postérieure de dix séances de Bourse à celle où cette information est rendue publique,
 - moins de vingt séances de Bourse après le détachement des actions d'un coupon donnant droit à un dividende ou à une augmentation de capital ;
6. décide de conférer au Conseil d'Administration, dans les limites fixées ci-dessus ainsi que dans celles des dispositions statutaires, les pouvoirs nécessaires pour mettre en œuvre la présente résolution, et notamment pour :
 - déterminer les dates de chaque attribution, fixer les conditions dans lesquelles seront consenties les options, arrêter la liste des bénéficiaires et décider du nombre d'actions que chacun pourra acquérir,
 - fixer, le cas échéant, les périodes de suspension temporaire de l'exercice des options, imposées par certaines opérations financières,
 - fixer les conditions d'exercice des options et notamment les prix d'achat d'actions existantes ainsi que la ou les périodes d'exercice des options au cours de la durée de validité des options qui ne pourra pas être supérieure à dix ans,
 - stipuler, éventuellement, l'interdiction de revente de tout ou partie des actions résultant de l'exercice des options pendant un délai qui ne pourra excéder trois ans à compter de la levée de l'option,
 - fixer pour les mandataires sociaux de la Société le nombre d'actions devant être conservées au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions,
 - décider des conditions dans lesquelles le prix et le nombre d'actions à acheter seront ajustés dans les conditions prévues par la loi,
 - et généralement faire tout ce qui sera nécessaire ;
7. charge le Conseil d'Administration d'informer chaque année l'Assemblée Générale ordinaire des opérations réalisées en vertu de la présente autorisation conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur ;
8. donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour décider, le cas échéant, toutes modifications et adaptations des conditions relatives au bénéfice des options d'achat d'actions qui avaient été attribuées antérieurement à la présente Assemblée Générale.

Dix-huitième résolution : Autorisation à donner au Conseil d'Administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes de la Société au profit de salariés et/ou des mandataires de la Société et/ou des sociétés du Groupe, durée de l'autorisation, plafond, durée minimale des périodes d'acquisition et de conservation

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, conformément aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce :

1. autorise le Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, à procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions existantes de la Société au profit des membres du personnel ou de certaines catégories d'entre eux qu'il déterminera parmi les salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés ou groupements qui lui sont liés au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce ;

2. fixe la durée de validité de la présente délégation à trente-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée et prive d'effet la délégation de même nature, pour la fraction non utilisée, donnée précédemment par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2015 dans sa vingt-quatrième résolution ;
3. décide que le nombre total des actions pouvant être attribuées gratuitement en vertu de la présente autorisation ne pourra excéder 1 % du nombre d'actions ordinaires composant le capital social de la Société au jour de la présente Assemblée, étant précisé que ce plafond est un plafond global pour toutes les attributions susceptibles d'être réalisées en application des dix-septième et dix-huitième résolutions de la présente Assemblée Générale, sous réserve de leur adoption par la présente Assemblée Générale ;
4. décide que le Conseil d'Administration fixera, dans les conditions légales, lors de chaque décision d'attribution, la période d'acquisition, période à l'issue de laquelle l'attribution des actions deviendra définitive. La période d'acquisition ne pourra pas être inférieure à un an à compter de la date d'attribution des actions ;
5. décide que le Conseil d'Administration fixera, dans les conditions légales, lors de chaque décision d'attribution, la période d'obligation de conservation des actions de la Société par les bénéficiaires, période qui court à compter de l'attribution définitive des actions. La période de conservation ne pourra pas être inférieure à un an. Toutefois, dans l'hypothèse où la période d'acquisition serait supérieure ou égale à deux ans, la période de conservation pourra être supprimée par le Conseil d'Administration ;

Les actions existantes pouvant être attribuées au titre de la présente résolution devront être acquises par la Société, soit dans le cadre de l'article L. 225-208 du Code de commerce, soit, le cas échéant, dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par la sixième résolution ordinaire adoptée par la présente Assemblée au titre de l'article L. 225-209 du Code de commerce ou de tout programme de rachat d'actions applicable précédemment ou postérieurement à l'adoption de la présente résolution ;

6. donne tous pouvoirs, dans les limites fixées ci-dessus, au Conseil d'Administration, à l'effet de mettre en œuvre la présente autorisation et notamment afin de :
 - déterminer l'identité des bénéficiaires des attributions,
 - déterminer le nombre d'actions attribuées à chacun des bénéficiaires,
 - fixer les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution des actions, notamment la période d'acquisition minimale et la durée de conservation minimale,
 - prévoir, le cas échéant, la faculté de différer les dates d'attribution définitive des actions et, pour la même durée, le terme de l'obligation de conservation desdites actions (de sorte que la date à partir de laquelle il est possible de céder les actions soit inchangée),
 - procéder aux acquisitions des actions nécessaires dans le cadre du programme de rachat d'actions et les affecter au plan d'attribution,
 - ajuster le prix des actions et le nombre d'actions attribuées en cas d'opérations sur le capital social de la Société ayant pour effet de modifier la valeur des actions composant le capital social,

- déterminer les dates et modalités des attributions et des conditions d'exercice dans le cadre des dispositions légales et réglementaires applicables, et prendre généralement toutes dispositions utiles et conclure tous accords pour parvenir à la bonne fin des attributions envisagées.

Dix-neuvième résolution : Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce, durée de l'autorisation, plafond

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes et conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce :

- autorise le Conseil d'Administration à réduire le capital social, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il décidera, par annulation de tout ou partie des actions acquises ou qui viendraient à être acquises en vertu de l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Ordinaire, par la Société elle-même, dans la limite de 10 % du capital social par période de vingt-quatre mois, étant rappelé que cette limite s'applique à un montant du capital social qui sera, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte des opérations affectant le capital social postérieurement à la présente Assemblée Générale ;
- fixe à vingt-six mois à compter de la présente Assemblée Générale, la durée de validité de la présente délégation, et prend acte que cette délégation prive d'effet la délégation de même nature, pour la fraction non utilisée, donnée précédemment par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2014 dans sa douzième résolution ;
- confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour réaliser la ou les opérations d'annulation et de réduction de capital en vertu de la présente autorisation, en fixer les modalités, en constater la réalisation, imputer la différence entre la valeur comptable des actions annulées et leur montant nominal sur tous postes de réserves et primes, modifier en conséquence les statuts et accomplir toutes formalités et généralement faire le nécessaire pour la mise en œuvre de la présente résolution.

Vingtième résolution : Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.

8.3 Rapport du Conseil d'Administration sur les résolutions présentées à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 28 avril 2016

Rapport du Conseil d'Administration sur les résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Approbation des comptes annuels de l'exercice 2015 (1^{re} résolution)

La **1^{re} résolution** soumet à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 qui se soldent par un bénéfice de **222 893 428 euros**.

Nous vous rappelons qu'au cours des trois derniers exercices, les distributions de dividendes ont été les suivantes. Les informations indiquées ci-après tiennent compte de la division par trois de la valeur nominale de l'action intervenue le 10 septembre 2013.

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Sommes réparties (en euros)	Dividende net (en euros)
2012*	154 977 021 actions ayant donné droit à dividende	38 744 255	0,25
2013*	147 714 484 actions ayant donné droit à dividende	48 745 780	0,33
2014*	148 197 149 actions ayant donné droit à dividende	54 832 945	0,37

* Les distributions au titre des exercices clos les 31 décembre 2012, 31 décembre 2013 et 31 décembre 2014 étaient éligibles à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale l'affectation suivante :

	En euros
Total à affecter	1 159 588 834
Affectation	
• Dividende net distribué au titre de l'exercice 2015	62 966 455
• Report à nouveau	1 096 622 379
Total affecté	1 159 588 834

Affectation du résultat et fixation du montant du dividende de l'exercice 2015 (2^e résolution)

La **2^e résolution** a pour objet l'affectation du résultat et la fixation du montant du dividende de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

	En euros
Compte tenu du report à nouveau au 31 décembre 2015 de	936 695 406
Et du bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2015 arrêté à	222 893 428
Le total à répartir s'élève à	1 159 588 834

Si l'Assemblée Générale approuve cette résolution, le dividende net pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 sera fixé à 0,41 euro par action, soit un montant total de dividende net distribué de 62 966 455 euros.

Lors de la mise en paiement, le dividende correspondant aux actions propres détenues par la Société serait affecté au poste « Autres réserves ».

Le dividende à payer sera détaché le 10 mai 2016 et sera mis en paiement le 12 mai 2016.

L'intégralité de cette distribution est éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu au paragraphe 3-2° de l'article 158 du Code général des impôts.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé (3^e résolution)

La **3^e résolution** a pour objet, conformément à l'article L. 225-38 du Code de commerce, la constatation des conventions visées au rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux conventions réglementées poursuivies par la Compagnie Plastic Omnium au cours de l'exercice 2015.

Approbation des conventions réglementées reconduites au cours de l'exercice écoulé (4^e résolution)

La **4^e résolution** a pour objet de soumettre à votre approbation, conformément à l'article L. 225-38 du Code de commerce, les conventions visées au rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux conventions réglementées reconduites par la Compagnie Plastic Omnium au cours de l'exercice 2015.

Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2015 (5^e résolution)

La **5^e résolution** soumet à votre approbation les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015 qui se soldent par un bénéfice net consolidé part du Groupe de **258 374 milliers d'euros**.

Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société (6^e résolution)

L'Assemblée Générale du 30 avril 2015 a autorisé la Société à opérer sur ses propres actions aux conditions suivantes :

Prix maximum d'achat	60 euros par action
Pourcentage de détention maximum	10 % du capital social
Montant maximal des acquisitions	921 460 320 euros

Entre le 2 mai 2015 et le 29 février 2016, la Société a :

- acquis 3 055 655 actions pour une valeur globale de 79 718 921 euros, soit une valeur unitaire de 26,09 euros, dont 1 572 634 actions au titre du contrat de liquidité et 1 483 021 actions en dehors de ce contrat ;
- cédé dans le cadre du contrat de liquidité 1 574 510 actions pour une valeur de cession globale de 39 840 493 euros, soit une valeur unitaire de 25,30 euros.

Le bilan détaillé des opérations réalisées et le descriptif de l'autorisation soumise à votre vote figurent au chapitre « Rachat par la Société de ses propres actions » du rapport de gestion.

L'autorisation, conférée par l'Assemblée Générale du 30 avril 2015, d'opérer en Bourse sur les actions de la Société arrive à expiration le 29 octobre 2016.

Il vous est aujourd'hui proposé de conférer au Conseil d'Administration une nouvelle autorisation d'opérer sur les actions de la Société pour une durée de **dix-huit mois**.

Les achats d'actions permettent l'animation du cours sur la Bourse de Paris par un prestataire d'investissement, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de l'AMAFI, et l'annulation ultérieure des titres afin d'améliorer la rentabilité des fonds propres et le résultat par action.

Les achats peuvent également permettre des opérations de croissance externe, de mettre en place des programmes destinés aux salariés ou aux dirigeants mandataires sociaux, des plans d'option d'achat d'actions ou d'attribution gratuite d'actions, de réaliser des opérations financières par transferts, cessions ou échanges, ainsi

que de mettre en œuvre toute pratique de marché admise par les autorités de marché.

Cette résolution n'est pas utilisable en période d'offre publique visant la Société.

Nous vous proposons de renouveler cette autorisation dans les conditions suivantes :

Prix maximum d'achat	60 euros par action
Pourcentage de détention maximum	10 % du capital social
Montant maximal des acquisitions	921 460 320 euros

Ratification de la nomination d'un Administrateur (7^e résolution)

Il est proposé à l'Assemblée Générale de ratifier la cooptation aux fonctions d'Administrateur de Mme Lucie Maure Aubert, décidée par le Conseil d'Administration du 15 décembre 2015, en remplacement de M. Jean-Pierre Ergas, et ce pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée en 2018 à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

La notice biographique de Mme Lucie Maure Aubert figure dans le présent présent document au paragraphe 2.1.1.1 – Composition du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration, après avis du Comité des Nominations, a considéré que Mme Lucie Maure Aubert pouvait être qualifiée d'Administrateur indépendant au regard du Code AFEP-MEDEF.

Renouvellement d'un mandat d'Administrateur (8^e résolution)

Il est proposé à l'Assemblée Générale de renouveler, pour la durée statutaire de trois ans, le mandat d'Administrateur de Mme Amélie Oudéa-Castera.

Son mandat prendrait fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2019 pour statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

La notice biographique de Mme Amélie Oudéa-Castera figure dans le présent présent document au paragraphe 2.1.1.1 – Composition du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration, après avis du Comité des Nominations, a considéré que Mme Amélie Oudéa-Castera pouvait être qualifiée d'Administrateur indépendant au regard du Code AFEP-MEDEF.

Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes (9^e à 12^e résolutions)

Il est proposé à l'Assemblée Générale de renouveler, pour la durée statutaire de six exercices, les mandats de Commissaires aux Comptes titulaires du cabinet Mazars et du cabinet Ernst & Young et Autres ainsi que les mandats de Commissaires aux Comptes Suppléants de M. Gilles Rainaut et du cabinet Auditex.

Leur mandat prendrait fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire 2022 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021.

Fixation du montant des jetons de présence (13^e résolution)

La **13^e résolution** propose à l'Assemblée Générale de porter le montant des jetons de présence attribués aux membres du Conseil d'Administration à 460 000 euros à compter de l'exercice 2016.

Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2015 au Président-Directeur Général et aux Directeurs Généraux Délégués (14^e à 16^e résolutions)

Les **14^e, 15^e et 16^e résolutions** soumettent à l'avis de l'Assemblée Générale les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2015 au Président-Directeur Général, M. Laurent Burelle, au co-Directeur Général et Directeur Général Délégué, M. Jean-Michel Szczerba, et au Directeur Général Délégué, M. Paul Henry Lemarié, conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF (principe du Say on Pay). Le détail de ces éléments de rémunération figure dans la partie 2.2 du présent document.

Rapport du Conseil d'Administration sur les résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de consentir des options d'achat d'actions de la Société en faveur des salariés et/ou mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés du Groupe (17^e résolution)

L'autorisation donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Mixte du 25 avril 2013 aux termes de sa 10^e résolution aux fins de consentir des options d'achat d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés du Groupe, arrive à expiration en juin 2016.

La **17^e résolution** aurait pour objet de proposer à l'Assemblée Générale de consentir au Conseil d'Administration une autorisation d'attribution d'options d'achat d'actions existantes détenues par la Société.

Les bénéficiaires des stock-options seraient les membres du personnel salarié et certains mandataires sociaux de la Société et de certaines sociétés qui lui sont liées. Le nombre total d'options qui pourraient être consenties dans le cadre de cette autorisation ne pourrait donner droit à acheter un nombre d'actions représentant plus de 1 % du capital social au jour de la présente Assemblée, étant précisé que, sur ce nombre d'actions susceptibles d'être achetées par exercice des options d'achat, s'imputerait le nombre d'actions susceptibles d'être attribuées gratuitement en vertu de la 18^e résolution.

Le prix d'achat des actions par les bénéficiaires sera fixé, par le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions prévues aux

articles L. 225-177 et L. 225-179 du Code de commerce. Ce prix de souscription correspondrait à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant le jour où les options seraient consenties, sans faculté d'usage de la décote légale, et ne pourrait pas être inférieur à 80 % du cours moyen d'achat des actions détenues par la Société au titre des articles L. 225-208 et L. 225-209 du Code de commerce.

Le Conseil d'Administration aura tous pouvoirs pour, notamment, arrêter la liste des bénéficiaires des options et décider du nombre d'actions que chacun pourrait acquérir, ainsi que les conditions d'acquisition des actions.

Cette autorisation serait donnée pour une période de 38 mois à compter de la présente Assemblée Générale et aurait pour conséquence de priver d'effet, à compter de cette même date, toute délégation antérieure ayant le même objet.

Autorisation à donner au Conseil d'Administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes de la Société au profit de salariés et/ou mandataires de la Société et/ou des sociétés du Groupe (18^e résolution)

La **18^e résolution** vise à renouveler l'autorisation donnée au Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale du 30 avril 2015 dans sa 24^e résolution. Elle vise à consentir au Conseil d'Administration une nouvelle autorisation d'attribution gratuite d'actions aux salariés et/ou mandataires de la Société ainsi que des sociétés qui lui sont liées dans les conditions déterminées par la loi et conformément aux dispositions des articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de commerce.

Dans le cadre de cette autorisation, le nombre d'actions qui pourraient être attribuées gratuitement ne pourra représenter plus de 1 % du capital social au jour de la présente Assemblée étant précisé que, sur ce nombre d'actions susceptibles d'être attribuées gratuitement, s'imputerait le nombre d'actions susceptibles d'être achetées par l'exercice des options d'achat en vertu de la 17^e résolution.

L'attribution gratuite des actions à leurs bénéficiaires deviendrait définitive :

- soit au terme d'une période légale d'acquisition minimale d'un an, étant précisé que les bénéficiaires devront alors conserver ces actions pendant une durée légale minimale de un an à compter de l'attribution définitive ;
- soit au terme d'une période d'acquisition minimale de deux ans et, dans ce cas, sans période de conservation minimale.

Le Conseil d'Administration aura, dans tous les cas, la faculté de fixer une période d'acquisition ou de conservation plus longue que ces périodes minimales.

Si l'Assemblée Générale vote cette résolution, les éventuelles attributions gratuites d'actions seront décidées sur la base des propositions de la Direction Générale examinées par le Comité des Rémunérations.

Le Conseil d'Administration déterminera l'identité des bénéficiaires, le nombre d'actions attribuées à chacun ainsi que, le cas échéant, les critères d'attribution de ces actions.

Il pourrait faire usage de cette autorisation en une ou plusieurs fois.

Conformément à l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, un rapport spécial sera établi afin d'informer l'Assemblée Générale des opérations réalisées en vertu de cette autorisation.

Le renouvellement de cette autorisation porterait sur une période de trente-huit mois à compter de la présente Assemblée Générale, privant d'effet corrélativement à compter de cette même date, la délégation précédemment donnée par l'Assemblée Générale du 30 avril 2015.

Autorisation à donner au Conseil en vue d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce (19^e résolution)

La **19^e résolution** propose à l'Assemblée Générale d'autoriser le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce, à réduire le capital social, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il décidera,

par annulation de tout ou partie des actions acquises ou qui viendraient à être acquises en vertu d'une autorisation conférée par l'Assemblée Générale Ordinaire, par la Société elle-même, dans la limite de 10 % du capital social par période de vingt-quatre mois, étant rappelé que cette limite s'applique à un montant du capital social qui sera, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte des opérations affectant le capital social postérieurement à la prochaine Assemblée Générale.

Cette autorisation sera valable pour une durée de vingt-six mois à compter de la prochaine Assemblée Générale.

Pouvoirs pour les formalités (20^e résolution)

La **20^e résolution** a pour objet d'autoriser tout porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale à procéder, le cas échéant, aux formalités légales requises en exécution des décisions prises par la présente Assemblée Générale.

8.4 Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'autorisation d'attribution d'options d'achat d'actions

Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2016

Dix-septième résolution

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-177 et R. 225-144 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur l'autorisation d'attribution d'options d'achat d'actions au profit des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux de votre Société ainsi que des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Le nombre total d'options susceptibles d'être attribuées au titre de la présente autorisation ne pourra donner droit à l'achat d'un nombre d'actions supérieur à 1 % du capital social au jour de la décision de leur attribution par le Conseil d'Administration, étant précisé que ce plafond est commun avec les attributions susceptibles d'être réalisées en application de la dix-huitième résolution.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de trente-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée à attribuer des options d'achat d'actions.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport sur les motifs de l'ouverture des options d'achat d'actions ainsi que sur les modalités proposées pour la fixation du prix d'achat. Il nous appartient de donner notre avis sur les modalités proposées pour la fixation du prix d'achat des actions.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités proposées pour la fixation du prix d'achat des actions sont précisées dans le rapport du Conseil d'Administration et qu'elles sont conformes aux dispositions prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées pour la fixation du prix d'achat des actions.

Paris-la Défense, le 24 février 2016

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Gilles Rabier

MAZARS

Jean-Luc Barlet

8.5 Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes

Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2016

Dix-huitième résolution

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes au profit des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux de votre Société ainsi que des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-197-2, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Le nombre total d'actions susceptibles d'être attribuées au titre de la présente autorisation ne pourra représenter plus de 1 % du capital social au jour de la décision de leur attribution par le Conseil d'Administration, étant précisé que ce plafond est commun avec les attributions susceptibles d'être réalisées en application de la dix-septième résolution.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de trente-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée à attribuer des actions gratuites existantes.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du Conseil d'Administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Conseil d'Administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes.

Paris-la Défense, le 24 février 2016

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Gilles Rabier

MAZARS

Jean-Luc Barlet

8.6 Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction du capital

Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2016

Dix-neuvième résolution

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'Administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de vingt-six mois à compter du jour de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre Société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Paris-la Défense, le 24 février 2016
Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG ET AUTRES
Gilles Rabier

MAZARS
Jean-Luc Barlet

Attestation de la personne responsable du document de référence

Laurent Burelle, Président-Directeur Général

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion inclus dans le présent document présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières historiques ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, qui contiennent des observations figurant en page 154 du présent document, en page 179 du document de référence 2014 et en page 129 du rapport annuel 2013.

Fait à Levallois, le 24 mars 2016

Laurent Burelle

Président-Directeur Général

Table de concordance du document de référence

1	PERSONNE RESPONSABLE	200
2	CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	175
3	INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	5-6
4	FACTEURS DE RISQUES	13-17
5	INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	
5.1	— Histoire et évolution de la société	7-8
5.1.1	— Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	175
5.1.2	— Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur	175
5.1.3	— Durée de vie de l'émetteur	175
5.1.4	— Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone de son siège statutaire	4 ^e de couverture
5.1.5	— Événements importants dans le développement des activités de l'émetteur	7-8, 75-79
5.2	— Principaux investissements	9-13, 75-79, 98, 104
5.2.1	— Investissements réalisés	75-79, 98
5.2.2	— Investissements en cours	75-79, 98
5.2.3	— Investissements à réaliser	75-79, 98
6	APERÇU DES ACTIVITÉS	
6.1	— Principales activités	9-11, 99, 102-103
6.2	— Principaux marchés	9-11, 102-103
6.3	— Événements exceptionnels	N/A
6.4	— Degré de dépendance aux brevets, licences, contrats industriels, commerciaux, ou financiers ou À de nouveaux procédés de fabrication	176
6.5	— Positionnement concurrentiel	9-11
7	ORGANIGRAMME	
7.1	— Description du Groupe	9-11
7.2	— Liste des filiales importantes	9, 147-153, 170
8	PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS	
8.1	— Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées et toute charge majeure pesant dessus	78, 112-115
8.2	— Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation, faite par l'émetteur, de ses immobilisations corporelles	14, 57-64
9	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	
9.1	— Situation financière	78
9.2	— Résultat d'exploitation	76-79
9.2.1	— Facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation	13-17
9.2.2	— Explication des changements du chiffre d'affaires ou des produits	76-79
9.2.3	— Stratégie ou facteurs de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	9-17

10 TRÉSORERIE ET CAPITAUX	
10.1 — Informations sur les capitaux	78, 84, 177-181
10.2 — Source et montant des flux de trésorerie	88
10.3 — Information sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	131-133
10.4 — Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	N/A
10.5 — Informations concernant les sources de financement attendues pour réaliser les investissements prévus	N/A
11 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	11-13
12 INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	
12.1 — Principales tendances ayant affecté la production depuis la fin du dernier exercice	79
12.2 — Engagements susceptibles d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur	N/A
13 PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	N/A
14 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE	
14.1 — Organes d'administration et de direction	19-27
14.2 — Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction	28-29
15 RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES	
15.1 — Montant de la rémunération et avantages en nature	38-39
15.2 — Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	41, 128
16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	
16.1 — Date d'expiration des mandats actuels	20-27
16.2 — Contrat de service liant les membres des organes d'administration	29
16.3 — Informations sur le comité d'Audit et le comité des Rémunérations	30-32
16.4 — Conformité au gouvernement d'entreprise en vigueur	33
17 SALARIÉS	
17.1 — Nombre de salariés	45, 143
17.2 — Participations et stock-options	38-41, 122-125, 184-185
17.3 — Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	N/A
18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	
18.1 — Actionnaires détenant plus de 5 % du capital	184
18.2 — Existence de droits de vote différents	177
18.3 — Détention ou contrôle de l'émetteur, directement ou indirectement	184
18.4 — Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	176
19 OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS	145, 167, 172-173

20 OPÉRATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR	
20.1 — Informations financières historiques	5-6, 82-168
20.2 — Informations financières pro forma	N/A
20.3 — États financiers	82-168
20.4 — Vérification des informations historiques annuelles	154-155, 171
20.5 — Date des dernières informations financières	82-156
20.6 — Informations financières intermédiaires	N/A
20.7 — Politique de distribution des dividendes	122, 182
20.8 — Procédures judiciaires d'arbitrage	16
20.9 — Changement significatif de la situation financière ou commerciale depuis la fin du dernier exercice	N/A
21 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
21.1 — Capital social	177
21.2 — Acte constitutif et statuts	175-176
22 CONTRATS IMPORTANTS	131, 176
23 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATION D'EXPERTS ET DÉCLARATION D'INTÉRÊTS	N/A
24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	177
25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	170



1, allée Pierre Burelle – 92593 Levallois Cedex – France
Tél. : +33 (0)1 40 87 64 00 – Fax : + 33 (0)1 47 39 78 98

www.plasticomnium.com

COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM

Société anonyme au capital de 9 148 603,20 euros
Siège social : 19, boulevard Jules Carteret – 69007 Lyon – France
955 512 611 RCS Lyon – APE : 6420 Z

Création/réalisation : **HAVAS WORLDWIDE PARIS.**

Coordination du projet : Cap & Cime PR.

Ce document existe aussi en anglais.
Ce document est imprimé sur papier Heaven 42, certifié FSC.

Imprimé en France – Avril 2016.